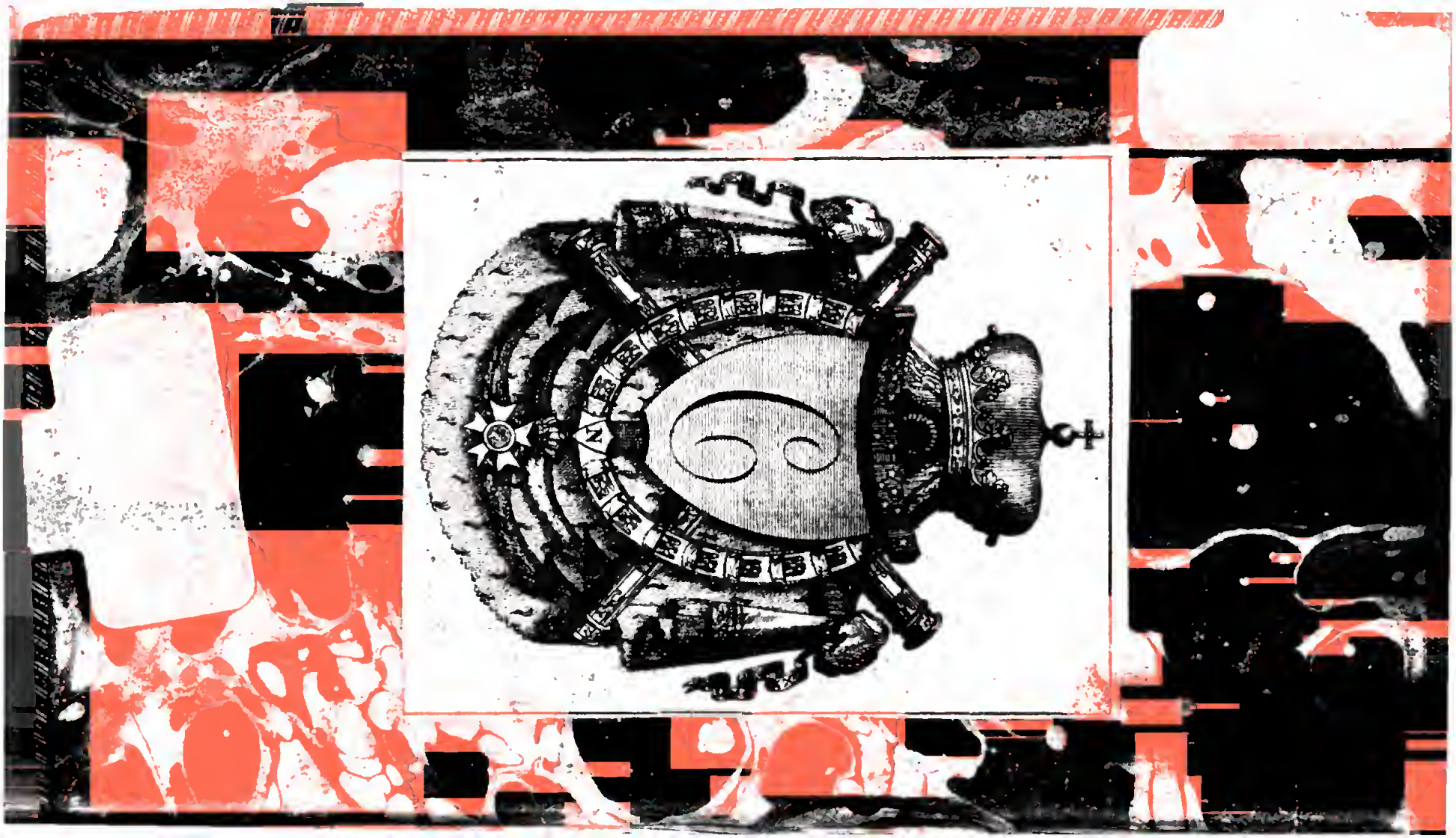

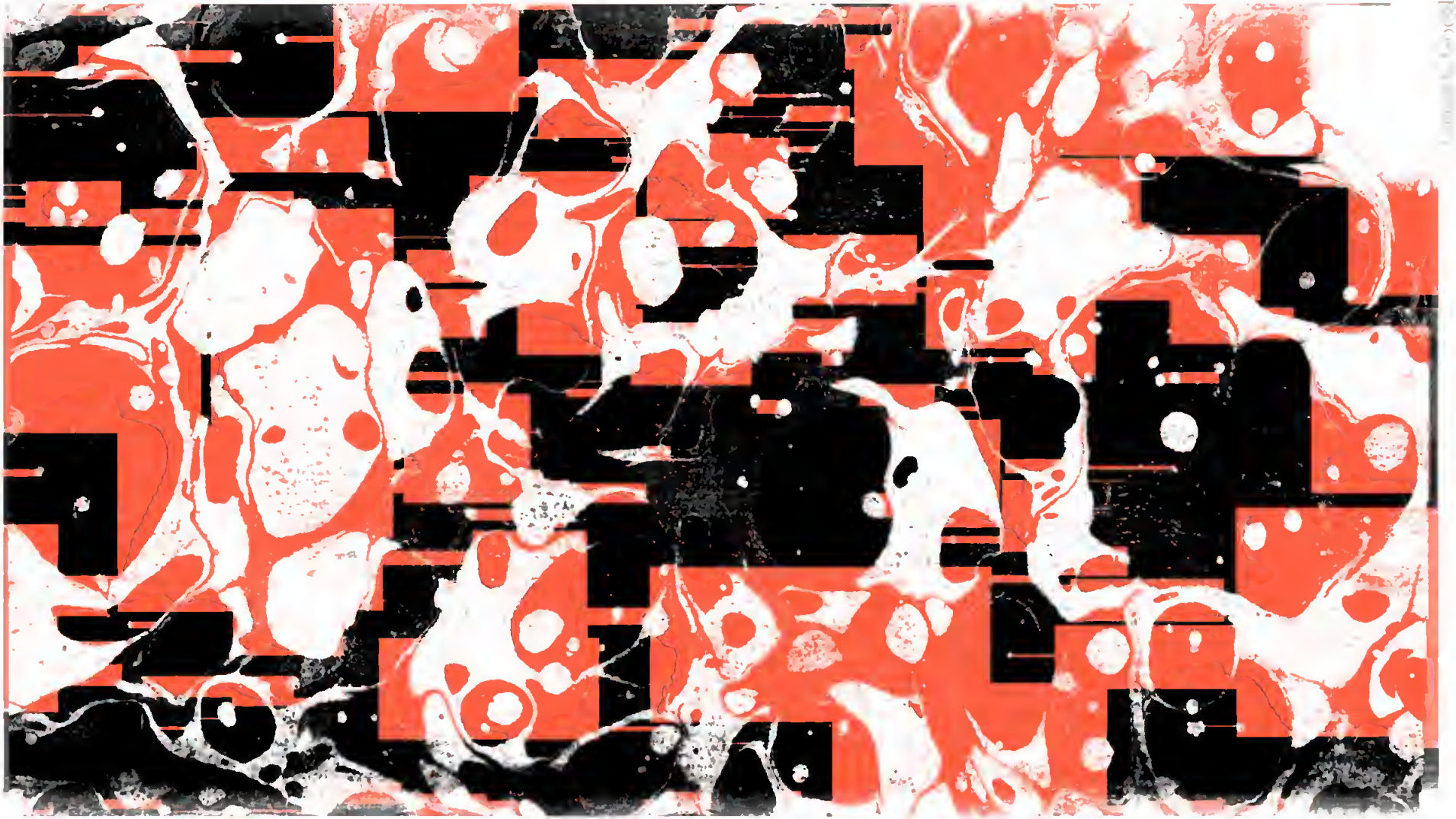

3782

Pal.I.XXXVIII.35(3

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

58495

L'HISTOIRE

DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizieme siecle.

Par M. ROBERTSON, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME TROISIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris;

Chez { SAILLANT & NYON, rue du Jardinet, quartier St-André-des-Arcs.
PISSOT, quai des Augustins.
DESAINT, rue du Foin-Saint-Jacques.

M. DCC. LXXI.

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE PREMIER.

CHARLES-QUINT naquit à Gand le 24 Février 1500. Philippe le Bel, ſon pere, archiduc d'Autriche, étoit fils de l'empereur Maximilien & de Marie, fille unique de Charles le Hardi, dernier prin-

ANNÉE 1500.

LIVRE I.

ce de la maiſon de Bourgogne. Jeanne, ſa mere, étoit fille de Ferdinand, roi d'Aragon, & d'Iſabelle, reine de Caſtille.

1500. Naiſſance de Charles-Quint.

Origine de ſes domaines.

Par une longue ſuite d'événemens heureux, ce jeune prince ſe trouva l'héritier de domaines plus étendus, qu'aucun monarque d'Europe n'en avoit encore poſſédés depuis Charlemagne. Ses ancêtres avoient acquis des royaumes & des provinces auxquels ils n'avoient que des droits de ſucceſſion fort éloignés. Les riches poſſeſſions de Marie de Bourgogne ne paroiſſoient pas deſtinées à entrer un jour dans la maiſon d'Autriche; car cette princeſſe avoit d'abord été promiſe par ſon pere, au fils unique de Louis XI, roi de France; mais ce roi bizarre, n'écoutant que ſa haine pour la maiſon de Bourgogne, aima mieux arracher à Marie, par la force, une partie de ſes domaines, que de ſe les aſſurer en entier par un mariage. Cette faute devint funeſte à la poſtérité de Louis, en fai-

ſant tomber dans les mains d'un rival, les Pays-Bas & la Franche-Comté. 1500.

Iſabelle, fille de Jean II de Caſtille, loin d'avoir la perſpective de l'héritage conſidérable qu'elle devoit laiſſer à ſon petit-fils, paſſa les premieres années de ſa vie dans l'indigence & dans l'obſcurité; mais les Caſtillans, irrités contre ſon frere Henri IV, prince foible & méchant, l'accuſerent publiquement d'impuiſſance, & ſa femme d'adultere; & à la mort de ce prince, Jeanne, qu'il avoit perſiſté juſqu'à ſes derniers momens à reconnoître pour ſa fille légitime, & qu'une aſſemblée des États avoit déclarée l'héritiere du royaume, s'en vit exclue par les Caſtillans, qui l'obligerent de ſe retirer en Portugal, & placerent Iſabelle ſur le trône.

Ferdinand dut la couronne d'Aragon à la mort imprévue de ſon frere aîné, & ſe rendit maître des royaumes de Naples & de Sicile,

en violant la foi des traités & tous
1500. les droits du ſang. Chriſtophe Colomb, par l'effort de courage & de génie, le plus hardi & le plus heureux dont les annales du genre humain aient conſervé la mémoire, ajouta à tous ces royaumes un nouveau monde, dont les richeſſes furent une des principales ſources du pouvoir & de la grandeur des rois d'Eſpagne.

Philippe & Jeanne, ſon pere & ſa mere, viennent en Eſpagne.

Ferdinand & Iſabelle ayant vu don Juan, leur fils unique, & la reine de Portugal, leur fille aînée, périr à la fleur de l'âge, réunirent toutes leurs eſpérances ſur Jeanne & ſa poſtérité; mais comme l'archiduc, ſon mari, étoit étranger pour les Eſpagnols, on crut qu'il ſeroit prudent de l'engager à venir en Eſpagne, afin qu'en vivant quelque temps au milieu des Peuples qu'il étoit deſtiné à gouverner, il pût s'inſtruire de leurs loix & s'accoutumer à leurs mœurs. On ne doutoit pas que ſon droit à la ſucceſſion, ainſi que celui de l'infan-

te sa femme, ne fût reconnu & confirmé par les *Cortès*, dont l'autorité étoit alors si puissante en Espagne, qu'aucun titre à la couronne n'avoit de force qu'autant qu'il étoit ratifié par cette assemblée des Etats. Philippe & Jeanne en allant en Espagne, passerent par la France, où ils furent traités avec la plus grande magnificence. L'archiduc prêta hommage à Louis XII, pour le Comté de Flandre, & prit place, comme pair de France, au Parlement de Paris. Ils furent reçus en Espagne avec tous les honneurs qu'ils pouvoient attendre de la tendresse paternelle des souverains & du respect des sujets. Leur droit à la couronne fut bientôt après reconnu par les Etats des deux royaumes. 1502.

Mais au milieu de ces démonstrations extérieures de satisfaction & de joie, un chagrin secret dévoroit l'ame de ces deux princes. L'étiquette grave & réservée de la cour d'Espagne, parut si insuppor- Ferdinand est jaloux du pouvoir de Philippe.

table à Philippe, prince jeune,
1502. gai, affable, aimant la ſociété & avide de plaiſir, qu'il ne tarda pas à montrer le deſir inquiet de retourner dans ſon pays natal, dont les mœurs convenoient beaucoup mieux à ſon caractere ; d'un autre côté, la ſanté d'Iſabelle s'altéroit de jour en jour, & Ferdinand qui ſentoit qu'en la perdant, il perdoit ſes droits au gouvernement de Caſtille, prévoyoit aiſément qu'un prince comme Philippe, qui avoit déja laiſſé entrevoir une impatience extrême de régner, ne conſentiroit jamais à lui laiſſer aucune autorité dans ce royaume ; la perſpective de cette diminution de pouvoir, fit naître la jalouſie dans l'ame de ce monarque ambitieux.

Inquiétude d'Iſabelle pour ſa fille.

Iſabelle voyoit avec l'inquiétude d'une mere, le dédain & l'indifférence de l'archiduc pour Jeanne, qui étoit à la vérité dépourvue de tous les agrémens de la figure & de toutes les qualités de l'eſprit qui peu-

vent fixer le cœur d'un mari. Sa raiſon naturellement foible, étoit ſujette à des aliénations fréquentes ; elle idolâtroit Philippe, mais ſa tendreſſe exceſſive & puérile étoit plus propre à exciter le dégoût que l'amour ; & ſon extrême jalouſie, qui n'étoit, il eſt vrai, que trop bien fondée, la portoit ſouvent aux éclats les plus extravagans. Iſabelle, ſans ſe diſſimuler les défauts de ſa fille, ne pouvoit s'empêcher de plaindre ſa ſituation, qui devint bientôt plus déplorable encore par la réſolution ſubite que prit l'archiduc, de partir au milieu de l'hiver pour la Flandre & de laiſſer ſa femme en Eſpagne. Iſabelle eut beau lui repréſenter que Jeanne approchant du terme de ſa groſſeſſe, il ne pouvoit, ſans l'expoſer au plus grand danger, l'abandonner à ſa douleur. Jeanne de ſon côté le conjura de différer au moins de trois jours ſon départ : elle vouloit, diſoit-elle avoir encore une fois le plaiſir de célébrer avec lui la 1502.

fête de Noël. Ferdinand lui ayant
1502. fait ſentir combien il étoit imprudent de quitter l'Eſpagne avant que d'avoir eu le tems de connoître le génie & de gagner l'affection d'un peuple qu'il devoit gouverner un jour, lui demanda du moins de ne point paſſer par la France, avec laquelle il étoit alors en guerre ouverte. Mais Philippe n'écoutant ni les ſentimens de l'humanité, ni les raiſons de la prudence, perſiſta dans ſon deſſein, & partit le 22 de Décembre pour les Pays-Bas, en prenant la route de la France (*a*).

Naiſſance de Ferdinand, qui fut dans la ſuite Empereur.

Dès que Jeanne ſe vit ſéparée de ſon mari, elle tomba dans une ſombre & profonde mélancolie (*b*), dont rien ne pouvoit la diſtraire. Ce fut dans cet état qu'elle accoucha de Ferdinand ſon ſecond fils. Jeanne fut la ſeule perſonne en Eſpagne,

(*a*) Petri Martyris Anglerii *epiſt.* 250. 253.

(*b*) Id. *epiſt.* 255.

qui ne témoigna aucune joie de la naiſſance de ce prince ; inſenſible à toute eſpece de plaiſir, elle n'étoit occupée que de la ſeule idée de retourner auprès de ſon mari, & elle ne recouvra quelque tranquillité d'eſprit, que lorſqu'elle l'eut rejoint l'année ſuivante à Bruxelles (*a*). 1502.

Philippe en paſſant par la France, eut une entrevue avec Louis XII, & ſigna avec lui un traité par lequel il eſpéroit terminer toutes les conteſtations entre la France & l'Eſpagne ; mais les Eſpagnols ayant alors les plus grands ſuccès en Italie, où le génie ſupérieur de Gonſalve de Cordoue, ſurnommé *le grand Capitaine*, triomphoit dans toutes les occaſions, des efforts des François, Ferdinand n'eut aucun égard au traité que ſon gendre avoit conclu, & continua les 1504.

(*a*) Mariana, *lib.* 27, *cap.* 11, 14. Fléchier, *vie de Ximenès*, *l.* 191.

hoſtilités avec plus de vigueur que
1504. jamais.

Dès ce moment il ne paroît pas que Philippe ait pris aucune part aux affaires d'Eſpagne; il attendit tranquillement que la mort de Ferdinand ou d'Iſabelle lui ouvrît le chemin à l'un de leurs trônes. Il n'attendit pas long-temps: la mort prématurée des enfans d'Iſabelle, avoit laiſſé dans l'ame de cette reine l'impreſſion d'une douleur profonde; elle n'avoit guere de conſolation à attendre, ni de ſa fille Jeanne, dont les infirmités augmentoient de jour en jour, ni de ſon gendre qui ne conſervoit pas même l'apparence des égards qu'il devoit à ſa malheureuſe épouſe. Iſabelle ſentit ſon courage & ſes forces s'affoiblir par degrés, & après avoir langui quelques mois, elle mourut à Medina del Campo le 26 Novembre 1504. Cette princeſſe ne fut pas moins diſtinguée par ſa vertu que par ſes talens; & ſoit qu'on la conſidere comme rei-

ne, comme épouſe ou comme mere, ſa conduite a mérité les grands éloges que lui ont donnés les hiſtoriens Eſpagnols (*a*) 1504.

Elle nomme par ſon teſtament, Ferdinand régent de Caſtille.

Elle avoit fait ſon teſtament quelques ſemaines avant ſa mort. Comme elle ſentoit que Jeanne étoit incapable de tenir elle-même les rênes du gouvernement, & qu'elle ne vouloit pas les remettre aux mains de Philippe, de qui elle étoit très-mécontente, elle nomma Ferdinand pour prendre la régence ou l'adminiſtration des affaires de Caſtille, juſqu'à ce que ſon petit-fils Charles eût atteint l'âge de vingt ans; elle légua en même-tems à ſon mari la moitié des revenus qui proviendroient des Indes, avec les dignités de grand-maître des trois ordres militaires; dignités qui rendoient preſqu'indépendans ceux qui en étoient revêtus, & qu'Iſabelle avoit pour cette raiſon réu-

(*a*) P. Mart. *ep.* 279.

nies à la couronne (*a*); mais avant
1504. de ſigner un acte ſi avantageux à Ferdinand, elle l'obligea de jurer qu'il ne chercheroit, ni par un ſecond mariage, ni par aucun autre moyen, à priver Jeanne ou ſa poſtérité du droit de ſucceſſion à aucun de ſes royaumes (*b*).

Ferdinand eſt reconnu régent de Caſtille.

Dès que la reine eut fermé les yeux, Ferdinand réſigna le titre de roi de Caſtille, & fit proclamer publiquement Jeanne & Philippe, ſouverains de ce royaume. Il prit en même-tems la qualité de régent, que lui donnoit le teſtament d'Iſabelle, & qu'il ne tarda pas à faire reconnoître par les Etats; mais ce ne fut pas ſans difficulté. Une union de près de trente ans, n'avoit pas entiérement déraciné l'inimitié qui ſubſiſtoit depuis long-tems

(*a*) P. Martyr *ep.* 277. Marian. *hiſt. lib.* 28, *cap.* 21. Ferreras, *hiſt. génér. d'Eſpagne*, tom VIII, 263.

(*b*) Marian. *hiſt. lib.* 28. *cap.* 14.

entre les peuples des deux royaumes ; & l'orgueil Caſtillan ne put 1504.
ſans murmurer ſe ſoumettre au gouvernement d'un roi d'Aragon. Le caractere même de Ferdinand, que les Caſtillans avoient bien démêlé, n'étoit pas propre à leur faire deſirer ſon adminiſtration : ſoupçonneux, clairvoyant, ſévere & trop économe, il portoit une attention jalouſe ſur les actions les plus ſimples, & récompenſoit ſans généroſité les ſervices. Les Caſtillans ſentoient vivement la perte d'Iſabelle, qui par ſon caractere aimable & ſon affection pour eux, tempéroit ſouvent l'humeur auſtere de ſon mari. Ferdinand avoit d'ailleurs des principes de gouvernement qui étoient particuliérement odieux aux grands. Il s'étoit attaché (*a*) à réprimer le pouvoir exhorbitant de la nobleſſe, en étendant l'autorité royale, en pro-

(*a*) Marian. *lib.* 28, *cap.* 12.

tégeant les vaſſaux opprimés, & en multipliant les immunités des villes. Toutes ces cauſes réunies avoient ſuſcité contre lui un parti formidable; & quoique ce parti ne ſe fût encore déclaré par aucune démarche publique, Ferdinand ne doutoit pas que, pour peu qu'il fût encouragé par le nouveau roi, il ne ſe portât bientôt aux plus violentes extrémités. 1504.

Philippe travaille à obtenir le gouvernement de Caſtille.

Il n'y eut pas moins d'agitation dans les Pays-Bas, lorſqu'on y apprit qu'Iſabelle étoit morte, & que Ferdinand avoit pris le gouvernement de Caſtille. Philippe n'étoit pas d'un caractere à ſe laiſſer patiemment dépoüiller par l'injuſte ambition de ſon beau-pere. Si les infirmités de Jeanne & l'enfance de Charles les rendoient incapables de gouverner, il prétendoit être, comme mari, le curateur légal de ſa femme, &, comme pere, le tuteur naturel de ſon fils. Ce n'étoit pas aſſez ſans doute, pou:

contrebalancer ces juſtes droits, que d'y oppoſer l'autorité d'un teſtament dont l'authenticité étoit peut-être douteuſe & dont les diſpoſitions étoient certainement injuſtes. Une circonſtance particuliere contribua à exciter encore le reſſentiment de Philippe, & à fortifier la vigueur de ſes réſolutions: ce fut l'arrivée de don Juan Manuel. Il étoit ambaſſadeur de Ferdinand à la cour impériale ; mais au premier avis de la mort d'Iſabelle, il ſe rendit à Bruxelles, ſe flattant qu'à la cour d'un prince jeune & libéral, il obtiendroit le crédit & les honneurs qu'il ne pouvoit eſpérer au ſervice d'un roi vieux & avare. Pendant le ſéjour de Philippe en Eſpagne, il avoit ſu gagner la confiance de ce prince, & comme il avoit été formé aux affaires ſous Ferdinand même, il étoit en état d'oppoſer à ſes vues & à ſes démarches des talens & des artifices qui ne le cédoient pas

1504.

à ceux de ce monarque habile & rusé (a).

1504.

Il requiert Ferdinand de remettre la régence.

Manuel conseilla d'envoyer des ambassadeurs à Ferdinand pour le sommer de se retirer en Aragon, & de remettre le gouvernement de la Castille entre les mains de ceux à qui Philippe jugeroit à propos de le confier, en attendant qu'il allât le prendre lui-même. On chercha à gagner ceux des nobles Castillans qui avoient paru mécontens de Ferdinand, & on les encouragea par toutes sortes de moyens à s'y opposer ouvertement. Philippe conclut en même-tems avec Louis XII un traité par lequel il crut s'assurer l'amitié & les secours de ce monarque.

Ferdinand, de son côté, n'épargna rien pour conserver le pouvoir dont il se trouvoit en possession. Il se servit d'un gentilhomme d'Aragon, nommé Conchillos, pour con-

(a) Zurita, *Annales de Aragon. tom. VI, pag.* 12.

duire une négociation ſecrete avec Jeanne, & il vint à bout d'obtenir de cette foible princeſſe, qu'elle confirmât le droit qu'il prétendoit avoir à la régence. Mais cette intrigue ne put échapper à l'œil pénétrant de Manuel. La lettre de conſentement qu'on avoit arrachée à Jeanne, fut interceptée; Conchillos fut jetté dans un cachot; & cette princeſſe elle-même fut renfermée dans un appartement du palais, où aucun de ſes domeſtiques Eſpagnols n'eut la permiſſion de l'approcher (*a*). 1504.

Ferdinand affligé de voir ſon projet découvert, éprouva un nouveau chagrin en obſervant les progrès que les émiſſaires de Philippe faiſoient en Caſtille. Quelques-uns des nobles ſe retirerent dans leurs châteaux, & d'autres dans les villes où ils avoient de l'influence; Ferdinand eſt abandonné par les nobles de Caſtille.

(*a*) P. Mart. *ep.* 287. Zurita, *Annal.* IV, *pag.* 14.

ils ſe liguerent entr'eux, & com-
1504. mencerent à raſſembler leurs vaſſaux. La cour de Ferdinand étoit preſqu'entiérement déſerte; Ximenès, le duc d'Albe, & le marquis de Denia, étoient les ſeules perſonnes conſidérables qui y reſtaſſent, tandis que les ambaſſadeurs de Philippe voyoient chaque jour leurs maiſons remplies des nobles du plus haut rang.

Irrité de cette défection univerſelle, & humilié peut-être de voir tous ſes projets déconcertés par un jeune politique, Ferdinand, ſans reſpecter ni les ſentimens de la nature, ni les loix de la décence, réſolut de priver ſa fille & ſa poſtérité, de la couronne de Caſtille, plutôt que de renoncer à la régence de ce royaume. Son plan n'étoit pas moins hardi que l'intention en étoit odieuſe. Il demanda en mariage Jeanne, cette fille ſuppoſée d'Henri IV, dont l'illégitimité prétendue avoit fait monter Iſabelle au trône de Caſtille. C'eſt en fai-

ſant revivre les droits de cette princeſſe contre laquelle Ferdinand lui-même avoit autrefois commandé des armées & donné des batailles, qu'il eſpéra de ſe voir encore une fois ſouverain de ce royaume. Mais Emanuel, roi de Portugal, dans les Etats duquel Jeanne réſidoit, & qui avoit épouſé une des filles de Ferdinand & d'Iſabelle, ne voulut pas conſentir à une union ſi peu naturelle, & cette malheureuſe princeſſe qui, renfermée depuis long-temps dans un couvent, avoit perdu dans ſa ſolitude toute eſpece de goût pour les grandeurs, témoigna elle-même le plus grand éloignement pour ce mariage (*a*). 1504.

Il épouſe une niece du Roi de France.

Ferdinand trouva cependant dans ſon ambition de nouvelles reſſources. Après avoir eſſuyé un refus en Portugal, il porta ſes vues du côté

(*a*) Sandov. *hiſt. of civil wars in Caſtile. Lond.* 1655. *p.* 5. Zurita. *Annal. de Aragon. tom.* VII. *p.* 213.

1504. de la France, & demanda en mariage Germaine de Foix, fille du vicomte de Narbonne & de Marie, ſœur de Louis XII. La guerre que Louis avoit ſoutenue à Naples contre Ferdinand, avoit été ſi malheureuſe, qu'il reçut avec joie une propoſition qui lui fourniſſoit un prétexte honorable de faire la paix. Quoique jamais prince n'ait eu plus que Ferdinand, l'art de ſubordonner ſes paſſions à ſes maximes politiques, ou de les faire ſervir à ſes vues ambitieuſes, cependant telle étoit la violence de ſon reſſentiment contre ſon gendre, que pour détacher de ſes intérêts Louis XII, & dans l'eſpérance de l'exclure du trône d'Aragon, il fut prêt à démembrer encore une fois l'Eſpagne, pour en faire des royaumes ſéparés; cependant la réunion de ces différens royaumes en un ſeul, avoit fait la gloire de ſon regne & le principal objet de ſon ambition. Il conſentit à rétablir les nobles Napolitains de la faction françoiſe,

dans leurs poſſeſſions & leurs honneurs, & s'expoſa au ridicule d'épouſer à un âge très-avancé, une fille de dix-huit ans (*a*). 1504.

Philippe fut vivement alarmé de la concluſion de ce mariage, qui le privoit de ſon ſeul allié, & le menaçoit de la perte de tant de Royaumes. Manuel ſentit alors la néceſſité de prendre d'autres meſures, relativement aux affaires de Caſtille (*b*). En conſéquence il envoya de nouvelles inſtructions aux ambaſſadeurs Flamands qui étoient à la Cour d'Eſpagne, & les chargea d'aſſurer Ferdinand que leur maître avoit le déſir le plus vif de terminer à l'amiable les différens qui s'étoient élevés, & qu'il n'y avoit point de conditions auxquelles il ne conſentît pour rétablir l'amitié qui devoit ſubſiſter entre un

(*a*) P. Mart. *ep.* 290, 292, Mart. *lib.* 28. c. 16, 17.

(*b*) P. Mart. *ep.* 293.

beau-pere & un gendre. Quoique
1504. jamais prince n'eût fait & rompu plus de traités que Ferdinand,
Traité entre Ferdinand & Philippe. il avoit tant de confiance dans la bonne-foi des autres, qu'il étoit toujours disposé à écouter des ouvertures de négociation. Il reçut avec empressement les déclarations de Philippe, & conclut bientôt après à Salamanque un traité, par lequel
24 Nov. il fut stipulé que le gouvernement de Castille continueroit d'être exercé au nom de Jeanne, de Ferdinand & de Philippe conjointement, & que les revenus de la couronne, ainsi que la dispositon des emplois, seroient partagés par égale portion entre Ferdinand & Philippe (*a*).

1506. L'archiduc étoit cependant bien éloigné de songer sérieusement à
Philippe & Jeanne s'embarquent pour l'Espagne. observer ce traité : son intention en le proposant, n'avoit été que

(*a*) Zurita, *Annales de Aragon.* VI, 19, P. Mart. *ep.* 293, 294.

d'amuſer ſon beau-pere, & de l'empêcher de prendre des meſures pour s'oppoſer à ſon voyage en Eſpagne. Cet artifice produiſit ſon effet. Ferdinand, tout clair-voyant qu'il étoit, fut pendant quelque tems ſans ſoupçonner même le projet de ſon gendre; dès qu'il en fut inſtruit, il engagea le roi de France, non-ſeulement à faire des repréſentations à l'archiduc ſur ce voyage, mais encore à employer la menace pour l'en détourner. Il ſollicita en même-tems le duc de Gueldres d'attaquer les Etats de l'archiduc dans les Pays-Bas; mais ces précautions n'empêcherent pas Philippe & Jeanne, de s'embarquer avec une flotte très-nombreuſe & un corps conſidérable de troupes de terre. Une violente tempête les força de relâcher en Angleterre, où Henri VII, à la ſollicitation de Ferdinand, les retint pendant plus de trois mois (*a*). Enfin ils eurent 1506.

(*a*) Ferrer. *hiſt.* VIII. 285.

la liberté de remettre à la voile, &
1506. après une traverſée plus favorable
28 Avril. que la premiere, ils arriverent heureuſement à la Corogne en Galice, où Ferdinand n'oſa pas s'oppoſer à leur débarquement par la force des armes, comme il en avoit d'abord formé le projet.

La nobleſſe de Caſtille ſe déclare pour Philippe.

Les nobles de Caſtille, qui juſqu'à ce moment avoient été obligés de cacher ou de diſſimuler leurs ſentimens, ſe déclarerent ouvertement pour Philippe. On vit arriver de toutes les parties du royaume des ſeigneurs, qui ſuivis de nombreux vaſſaux, alloient offrir leurs ſervices à leur nouveau roi. Le traité de Salamanque fut univerſellement condamné, & l'on convint d'un commun accord qu'il falloit exclure du gouvernement de Caſtille un prince, qui en conſentant à ſéparer de ce royaume celui d'Aragon & celui de Naples, avoit montré ſi peu d'attachement à ſes véritables intérêts. Ferdinand, abandonné de preſque tous les Caſtillans

lans, déconcerté par leur révolte, incertain s'il renonceroit paiſiblement à ſon autorité, ou s'il prendroit les armes pour la ſoutenir, ſollicita vivement une entrevue avec ſon gendre, qui toujours guidé par les avis de Manuel, s'y refuſa conſtamment. Le Monarque voyant enfin que le nombre des partiſans de Philippe groſſiſſoit de jour en jour, & que leur zele prenoit de nouvelles forces, ſentit qu'il ſeroit inutile de vouloir réſiſter à ce torrent; & il s'engagea par un traité à remettre la régence de Caſtille entre les mains de l'archiduc, & à ſe retirer dans ſes Etats héréditaires d'Aragon, ſe contentant du titre de grand-maître des ordres militaires, & de la portion de revenu que lui avoit léguée Iſabelle. Quoiqu'il parût que dès ce moment les deux princes n'euſſent plus aucune raiſon de ſe voir, il fut cependant arrêté par des motifs de bienſéance, qu'ils auroient une entrevue. Philippe parut au ren-

1506.

27 Juin. Ferdinand abandonne la régence de Caſtille, & ſe retire en Aragon.

dez-vous avec une ſuite brillante
1506. de nobles Caſtillans, & un corps conſidérable de gens armés. Ferdinand y vint ſans pompe, accompagné ſeulement d'un petit nombre de ſerviteurs ſans armes. Manuel eut en cette occaſion le plaiſir de faire parade aux yeux du monarque qu'il avoit abandonné, de l'aſcendant qu'il avoit pris ſur ſon nouveau maître ; tandis que l'orgueil de Ferdinand eſſuyoit en préſence de ſes anciens ſujets, les deux plus cruelles peines que puiſſe reſſentir un prince ambitieux & ruſé, la honte de ſe voir dans ſa vieilleſſe vaincu en politique par un jeune homme, & le regret de perdre une partie de ſon pouvoir.

Juillet. Ferdinand ſe retira peu de tems après en Aragon ; & dans l'eſpérance que quelque événement favorable le ramèneroit bientôt en Caſtille, il eut ſoin de proteſter, mais en ſecret, contre le traité qu'il avoit fait avec ſon gendre, & de déclarer qu'ayant été arraché par la force,

ce traité devoit être nul & ſans effet (a).

1506.

Philippe & Jeanne ſont reconnus par les Etats, roi & reine de Caſtille.

Philippe entra en poſſeſſion de ſon autorité nouvelle avec la joie d'un jeune homme. L'infortunée Jeanne, à qui il en étoit redevable, reſta pendant toutes ces conteſtations livrée à la plus profonde mélancolie ; on lui permettoit rarement de paroître en public ; ſon pere même ſollicita vainement la liberté de la voir. Le principal objet de Philippe étoit de la faire déclarer par les Etats, incapable de gouverner, afin de jouir d'un pouvoir ſans partage juſqu'à ce que ſon fils eût atteint l'âge de ſa majorité. Mais l'attachement des Caſtillans pour leur ſouveraine naturelle, fit échouer ce projet ; & quoique Manuel eût eu l'adreſſe de gagner quelques membres des Etats convoqués à Valladolid, & que

(a) Zurita, *Anales de Aragon.* VI. *p.* 68. Ferrer. *hiſt.* VIII, 290.

d'autres fuſſent très-diſpoſés à ac-
1506. quieſcer à la premiere demande que leur feroit leur nouveau maître, les repréſentans aſſemblés ne voulurent jamais donner leur conſentement à une déclaration qu'ils regardoient comme injurieuſe au ſang de leurs rois (*a*); ils reconnurent unanimement Jeanne & Philipe pour reine & roi de Caſtille, & leur fils Charles pour prince des Aſturies.

Mort de Philippe. Ce fut-là preſque le ſeul événement mémorable de l'adminiſtration de Philippe : une fievre occa-
25 Sept. ſionnée par un excès de débauche, termina ſa vie dans la vingt-huitieme année de ſon âge, ſans qu'il eût joui ſeulement trois mois entiers des honneurs de la royauté, qu'il avoit ſi ardemment recherchés (*b*).

La foibleſſe d'eſprit de Jeanne augmente. Jeanne ſe trouvoit par cette mort,

(*a*) Zurita, *Anales de Aragon.* VI, *p.* 75.
(*b*) Mariana, *lib.* 28. *cap.* 23.

ſeule maitreſſe de la Caſtille ; mais la ſecouſſe que reçut ſon ame d'une perte ſi inattendue, acheva d'égarer ſa raiſon, & la rendit entierement incapable de gouverner. Attachée auprès de ſon mari pendant tout le cours de ſa maladie, ni les prieres ni les inſtances ne purent l'en arracher un ſeul moment, quoiqu'elle fût dans le ſixieme mois de ſa groſſeſſe : cependant lorſqu'il expira, elle ne répandit pas une larme & ne jetta pas un ſoupir : ſa douleur étoit muette & calme. Elle continua à reſter auprès du corps de Philippe avec la même tendreſſe & la même attention que s'il eût été plein de vie (*a*). Après qu'elle eut permis qu'on l'enterrât, elle le fit retirer du tombeau & porter dans ſon propre appartement, où elle le plaça ſur un lit de parade, vêtu d'habits magnifiques ; & comme elle avoit entendu conter à quelque moine l'hiſ- 1506.

(*a*) P. Mart. *ep.* 316.

toire d'un roi qui reſſuſcita qua-
1506. torze ans après ſa mort, elle tenoit ſes yeux preſque continuellement attachés ſur ce corps inanimé, épiant l'heureux moment où il reviendroit à la vie. Pour comble d'égarement, elle étoit jalouſe de ſon mari mort comme elle l'avoit été lorſqu'il vivoit : elle ne permettoit pas à ſes femmes d'approcher du lit de parade ; & toutes celles qui n'appartenoient pas à ſa maiſon, n'avoient pas la liberté d'entrer dans l'appartement ; elle ne voulut pas même y introduire une ſage-femme, quoiqu'on l'eût choiſie à deſſein très-vieille, & elle accoucha de la princeſſe Catherine, ſans avoir d'autres ſecours que ceux de ſes domeſtiques (*a*).

Une femme dans cet état n'étoit guere capable de gouverner un grand royaume ; & Jeanne uniquement

(*a*) Mar. *hiſt. lib.* 29. *cap.* 3 & 5. P. Mart. *ep.* 318, 324, 328, 332.

occupée à déplorer la perte & à prier pour l'ame de ſon mari, auroit cru manquer à ce qu'elle lui devoit, ſi elle eût donné ſon attention aux affaires publiques : mais en refuſant de ſe charger elle-même de l'adminiſtration, elle refuſa en même-tems, par une jalouſie étrange de ſon autorité, d'en confier le ſoin à perſonne ; les prieres de ſes ſujets ne purent la déterminer à nommer un Régent, ni même à ſigner des papiers néceſſaires pour l'exécution des loix & la ſûreté du royaume. 1506.

Les Caſtillans ſe trouvoient dans le plus grand embarras : la folie de la reine & la minorité de ſon fils, rendoient indiſpenſable la nomination d'un régent ; & comme parmi les nobles de Caſtille il n'y en avoit aucun d'un mérite aſſez diſtingué pour être appellé par la voix publique à ce haut rang, tous les yeux ſe tournerent naturellement vers Ferdinand ou vers l'empereur Maximilien. Le premier y prétendoit en qualité d'adminiſtrateur

pour ſa fille, & en vertu du teſtament
1506. d'Iſabelle : le ſecond ſe préſentoit comme le tuteur de ſon petit-fils, qui, attendu l'infirmité de ſa mere, devoit être déja regardé comme Roi de Caſtille. Ceux qui venoient de forcer Ferdinand à renoncer au gouvernement du royaume, ne pouvoient, ſans alarmes, le voir ſi près de reprendre ſon autorité. Ils redoutoient le pouvoir d'un monarque qui ne ſavoit pas pardonner, & dont la ſévérité naturelle ſeroit excitée encore par le ſouvenir de leur conduite & le reſſentiment de l'injure qu'il avoit reçue. Maximilien n'avoit contre lui aucun de ces obſtacles, mais il ne connoiſſoit ni les mœurs ni les loix de Caſtille, & il n'avoit ni troupes ni argent pour ſoutenir ſes prétentions : d'ailleurs, ſon droit ne pouvoit être admis ſans déclarer publiquement que Jeanne étoit incapable de gouverner; & quoique l'état de cette princeſſe fût bien notoire, la délicateſſe des Caſtillans ne put jamais ſe réſoudre à lui faire cet affront.

Cependant don Juan Manuel & un petit nombre de nobles qui ſe croyoient les plus expoſés à la vengeance de Ferdinand, ſe déclarerent pour Maximilien & offrirent de le ſoutenir de tout leur crédit. Maximilien, toujours hardi & décidé dans les conſeils, mais toujours foible & incertain dans l'exécution, accepta leur offre avec empreſſement; mais ce projet n'aboutit qu'à une ſuite de négociations inutiles. L'empereur, ſuivant ſa coutume, expoſa ſes droits avec pompe, promit beaucoup & n'exécuta rien (*a*). 1506.

Abſence de Ferdinand, qui va viſiter ſon royaume de Naples.

Quelques jours avant la mort de Philippe, Ferdinand étoit parti pour Naples. Ni la conduite prudente de Gonzalve de Cordoue, qui en étoit vice-roi, ni ſes grands ſervices, n'avoient pu le mettre à l'abri des ſoupçons d'un maître jaloux. Ferdinand qui vouloit lui retirer l'auto-

(*a*) Mar. *lib.* 29, *cap.* 7. Zurita, *Anales de Aragon.* VI, 93.

rité que lui donnoit sa place, crut
1506. le faire avec plus de décence, en allant prendre lui-même les rênes de l'Etat; & quoiqu'il eût reçu à Porto-Fino, dans le territoire de Gênes, la nouvelle de la mort de son gendre, ce prince avoit un desir si impatient de découvrir les secretes intrigues dont il soupçonnoit le grand capitaine, & de lui ôter la vice-royauté de Naples, que plutôt que de revenir sur ses pas, il aima mieux laisser la Castille dans un état d'anarchie, & s'exposer même à perdre par ce délai, le gouvernement de ce royaume (*a*).

Il n'y avoit que les grands talens & la sage conduite des partisans du roi qui pussent prévenir les mauvais effets de son absence. A leur tête étoit Ximenès, archevêque de Tolede. Quoiqu'il eût été élevé à cette dignité par Isabelle, contre l'inclination même de Ferdinand, & qu'il.

(*a*) Zurita, *Anal. de Arag.* VI, 85.

ne pût pas eſpérer de jouir d'une grande autorité ſous l'adminiſtration jalouſe de ce monarque, il fut cependant aſſez déſintéreſſé pour préférer le bien de ſon pays à ſa propre grandeur, & pour déclarer que la Caſtille ne ſeroit jamais bien gouvernée que par un prince à qui une longue expérience auroit appris à connoître les véritables intérêts du royaume. Pour faire embraſſer cette opinion à ſes compatriotes, le prélat ſentit la néceſſité de fléchir un peu la ſévérité & la hauteur naturelle de ſon caractere. Il s'abaiſſa même juſqu'à flatter les nobles du parti contraire, & joignit l'adreſſe aux raiſons pour les perſuader. Ferdinand ſeconda ſes efforts avec beaucoup d'art; & gagnant les uns par quelques conceſſions, les autres par des promeſſes, & tous par des lettres pleines d'honnêtetés, il vint à bout de ramener pluſieurs de ſes plus violens adverſaires (*a*). Cette con- 1507.

(*a*) Zurita, *Anal. de Arag.* VI, *p.* 87, 94, 109.

duite eut le plus heureux ſuccès ;
1507. & malgré les efforts de pluſieurs cabales & quelques ſoulévemens excités à deſſein, dès que Ferdinand pa-
21 Août. rut en Eſpagne, après avoir arrangé
Ferdinand retourne en Eſpagne. les affaires de Naples, il obtint ſans oppoſition la régence de Caſtille. La ſageſſe qu'il montra dans l'exercice de ſon autorité fut égale au bonheur avec lequel il l'avoit recouvrée.
Sa bonne adminiſtration. Une adminiſtration modérée, mais vigoureuſe, lui rendit toute l'affection des Caſtillans & les fit jouir juſqu'à ſa mort de toute la tranquillité domeſtique dont étoit ſuſceptible le génie du gouvernement féodal qui ſubſiſtoit encore parmi eux dans toute ſa force (*a*).

Le maintien de ce calme intérieur dans l'Aragon & la Caſtille, ne fut pas la ſeule obligation que l'archiduc Charles eut à la régence de ſon beau-pere : il vit pendant ce période ſes Etats héréditaires s'accroître par

(*a*) Mariana, *lib.* 29, *cap.* 10.

d'importantes acquiſitions. Oran, & quelques autres places aſſez conſidérables ſur la côte de Barbarie, furent réunis à la couronne de Caſtille par le cardinal Ximenès, qui avec un courage très-extraordinaire dans un religieux, commanda en perſonne une armée contre les Maures de cette partie de l'Afrique, & qui, par une magnificence plus extraordinaire encore, fit à ſes propres frais toutes les dépenſes de cette expédition (*a*). D'un autre côté Ferdinand, ſur des prétextes auſſi frivoles qu'injuſtes & par de lâches perfidies, chaſſoit du trône de Navarre Jean d'Albret qui en étoit légitime ſouverain : en s'emparant de ce royaume, il étendit les limites de la monarchie eſpagnole, depuis les Pyrénées juſqu'aux frontieres du Portugal (*b*).

Conquête d'Oran.

1509.

Acquiſition du royaume de Navarre.

Le deſir d'agrandir les Etats de l'archiduc n'étoit cependant pas le

Ferdinand eſt jaloux de ſon petit fils Charles.

(*a*) Mariana, *lib.* 29, *cap.* 18.
(*b*) Mar. *lib.* 30, *cap.* 11, 12, 19, 24.

motif qui animoit Ferdinand ni dans
1509. ſes entrepriſes ni dans ſes démarches ; il étoit plus porté à voir dans ce jeune prince un rival qui lui ôteroit encore une fois le gouvernement de la Caſtille, qu'un petit-fils en faveur duquel il tenoit ſeulement le dépôt de l'adminiſtration. Cette jalouſie fit bientôt naître l'éloignement, & même la haîne, ſentiment qu'il ne prit pas la peine de diſſimu-
1510. ler. De-là vint ſon exceſſive joie lorſque ſa jeune épouſe lui donna un fils qui devoit ôter à Charles les couronnes d'Aragon, de Naples, de Sicile & de Sardaigne ; & à la mort prématurée de ce fils, Ferdinand montra, par le même motif, un deſir extrême d'avoir d'autres enfans ; mais cette impatience même accéléra, ſuivant toute apparence, l'avénement de Charles au trône d'Eſpagne. Ferdinand, dans le deſſein de ſe procurer un héritier, que l'intempérance de ſa jeuneſſe & ſon âge avancé ne lui permettoient guere d'eſpérer, eut recours à ſes méde-

cins; ils lui firent prendre une de ces potions qu'on ſuppoſe propres à augmenter la vigueur du tempérament, & qui d'ordinaire ne ſervent qu'à le détruire. C'eſt l'effet que ce breuvage produiſit ſur la conſtitution foible & épuiſée de Ferdinand: il en eut une violente maladie, à laquelle il ſurvécut, mais dont il lui reſta une langueur habituelle, & un abattement d'eſprit, qui le rendant incapable de s'appliquer ſérieuſement aux affaires, lui fit contracter le goût des amuſemens frivoles (*a*). Quoiqu'il perdît alors l'eſpérance d'avoir un fils, ſa jalouſie contre l'archiduc ne diminua point; il ne pouvoit s'empêcher de le voir avec cette averſion que les princes ont ſouvent pour leurs ſucceſſeurs. Ce fut ce ſentiment dénaturé qui lui dicta un teſtament par lequel il don- 1513.

Il tâche d'exclure Charles du royaume d'Eſpagne, par un teſtament en faveur de Ferdinand.

(*a*) Zurita, *Anales de Aragon.* VI. 347. P. Mart. *ep.* 531. Argenſola, *Anal. de Arag. lib.* 1, *p.* 4.

noit au prince Ferdinand, qui ayant
1513. été élevé en Eſpagne, étoit plus agréable aux Eſpagnols, la régence de tous ſes royaumes juſqu'à l'arrivée de l'archiduc ſon frere, & lui conféroit en même-temps la dignité de grand-maître des trois ordres militaires. La premiere de ces diſpoſitions mettoit le jeune Ferdinand en état de diſputer le trône à ſon frere, & la ſeconde l'auroit rendu, à tout événement, preſque indépendant.

Le roi d'Aragon conſerva juſqu'au dernier moment cette jalouſie extrême de ſa domination, qui diſtingua toujours ſon caractere. Craignant de perdre ſon pouvoir, lors même qu'il alloit perdre la vie, il ſe tranſportoit ſucceſſivement d'un lieu à un autre, comme pour fuir la maladie dont il étoit atteint, ou pour s'en diſtraire. Quoiqu'on vît ſes forces s'affoiblir de jour en jour, aucun de ſes ſerviteurs n'oſoit lui parler de ſon état; ſon confeſſeur, qui regardoit ce ménagement comme criminel & contraire à la religion, n'a-

voit pas la permiſſion de l'approcher. Cependant le danger devint à la fin ſi preſſant, qu'il ne fut plus poſſible de le lui cacher. On lui annonça qu'il étoit près de ſa fin : il entendit cet arrêt avec la fermeté qui convenoit à ſon caractere. Pénétré peut-être de remords ſur l'injuſtice qu'il avoit faite à ſon petit-fils, ou touché des juſtes remontrances de Carvajal, de Zapata & de Vargas, les plus anciens & les plus fideles de ſes conſeillers, qui lui repréſenterent qu'en donnant la régence au prince Ferdinand, il alloit allumer infailliblement une guerre civile entre les deux freres, & qu'en le nommant grand-maître des ordres militaires, il dépouilloit la couronne de ſon plus bel ornement & de ſa principale force, le monarque mourant conſentit à changer ſon teſtament ſur ces deux articles : il en fit un nouveau, par lequel il déclara Charles ſeul héritier de tous ſes Etats, & laiſſa au jeune prince Ferdinand, au lieu du trône dont il ſe croyoit aſſuré, un

1513.

On lui perſuade de changer ſon Teſtament.

modique appanage de cinquante
1513. mille ducats par an (*a*). Il mourut
Il meurt. quelques heures après avoir ſigné ſes dernieres volontés, le 23 Janvier 1516.

Charles, à qui cette mort laiſſoit un ſi bel héritage, touchoit alors à ſa ſeizieme année. Il avoit réſidé juſqu'à cet âge dans les Pays-Bas, dont ſon pere lui avoit laiſſé la ſouveraineté. Marguerite d'Autriche, ſa tante, & Marguerite d'Yorck, ſœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, & veuve de Charles le Hardi, deux princeſſes douées de grands talens & de beaucoup de vertu, s'étoient chargées du ſoin de former ſon enfance. A la mort de Philippe, les Flamands avoient remis le gouvernement des Pays-Bas à l'empereur Maximilien, ſon pere, avec le titre plutôt que l'au-

(*a*) Mariana, *hiſt. lib.* 30. *c. ult.* Zurita, *Anal. de Arag.* VI, 401. P. Mart. *ep.* 565, 566. Argenſola, *Anal. de Aragon. lib.* 1, *p.* 11.

torité de régent (*a*). Maximilien fit choix de Guillaume de Croy, ſeigneur de Chievres, pour préſider à l'éducation du jeune Charles ſon petit-fils (*b*). Ce ſeigneur poſſédoit éminemment tous les talens néceſ- 1513.

(*a*) Pontius Heuterus, *Rerum Auſtriacarum, lib.* XV. Lov. 1649, *lib.* 7 *cap.* 2, *pag.* 155.

(*b*) Les Hiſtoriens françois, ſur l'autorité de du Bellay (*Mém. p.* 11.) ont tous écrit que Philippe, par ſon Teſtament, ayant nommé le Roi de France pour diriger l'éducation de Charles ſon fils, Louis XII, avec un déſintéreſſement digne de la confiance que lui avoit montrée l'archiduc, avoit chargé Chievres de cet emploi. Le Préſident Hénault a lui-même adopté cette opinion (*Abr. chronol. A. D.* 1507). Varillas, ſelon ſon ſtyle ordinaire, prétend avoir vu le teſtament de Philippe. (*Pratiq de l'éduc. des Princes, p.* 16). Mais tous les hiſtoriens eſpagnols, allemands & flamands ſe réuniſſent pour contredire cette aſſertion des écrivains françois. Heuterus, hiſtorien flamand, contemporain & digne de foi, dit que Louis XII, en conſentant au mariage de Germaine de Foix

saires pour cet important emploi,
1513. & il en rempliſſoit tous les devoirs avec beaucoup d'exactitude. Adrien d'Utrecht fut choiſi pour être pré-

---

avec Ferdinand, avoit beaucoup perdu de la confiance qu'avoit en lui l'archiduc, & que ce refroidiſſement avoit encore augmenté lorſque le roi de France donna en mariage au comte d'Angoulême ſa fille aînée, qu'il avoit auparavant promiſe à Charles. Heuter. (*Rer. Auſtr. lib.* 5, *p.* 151.) Ce même écrivain ajoute (*ibid.*) que les François, peu de temps avant la mort de Philippe, avoient violé la paix qui ſubſiſtoit entr'eux & les Flamands; que Philippe s'en étoit plaint & étoit diſpoſé à s'en venger. Toutes ces circonſtances ne permettent pas de croire que Philippe, qui fit ſon teſtament peu de jours avant que d'expirer, (*Heuter. p.* 152) ait commis l'éducation de ſon fils à Louis XII. Un témoignage poſitif vient à l'appui de ces probabilités; Heuterus dit (*lib. VIII. p.* 153) que Philippe, en partant pour l'Eſpagne, avoit laiſſé à Chievres l'éducation de ſon fils & le gouvernement de ſes Etats dans les Pays-Bas: qu'après la mort de Philippe, on entreprit de faire déclarer régent l'empereur Maximilien, mais que

cepteur du jeune prince : cette place lui ouvrit la route des plus hautes dignités auxquelles un eccléſiaſtique puiſſe prétendre, & il ne la dut ni à ſa naiſſance, qui étoit fort obſcure, ni à ſon crédit, car il ne ſe mêloit point de toutes les intrigues de cour, mais ſeulement à l'opinion qu'il avoit donnée de ſon ſavoir à ſes compatriotes. Il s'étoit en effet aſſez 1513.

ce projet ayant trouvé de l'oppoſition, Chievres paroît avoir continué d'exercer les deux emplois que Philippe lui avoit confiés : qu'au commencement de l'année 1508 les Flamands inviterent Maximilien à accepter la régence, & que l'Empereur y ayant conſenti, il avoit nommé ſa fille Marguerite, avec un conſeil de Flamands, pour exercer la ſuprême autorité dans les Pays-Bas lorſqu'il ſeroit abſent : qu'il avoit nommé auſſi Chievres pour Gouverneur, & Adrien d'Utrecht pour précepteur de ſon fils. Tout ce que rapporte Heuterus à cet égard, eſt confirmé par Moringus, *in vitâ Adriani, apud analecta Gaſp. Burmanni de Adriano, cap.* 10; par Barlandus, *Chronic. Brabant. ibid p.* 25. & par Haræus, *Annal. Brab. vol. II*, 520, *&c.*

distingué dans ces études frivoles,
1513. qui pendant plusieurs siecles furent honorées du nom de philosophie, il s'étoit même fait un nom par le grand succès d'un commentaire qu'il avoit publié, sur le *Maître des Sentences*, traité fameux de Pierre Lombard, & qui fut alors regardé comme la regle de la théologie scolastique ; mais quelque réputation que se fût acquise Adrien dans ce siecle d'ignorance ; on s'apperçut bientôt qu'un homme accoutumé à la retraite d'un college, sans connoissance du monde, sans politesse & sans goût, n'étoit guere propre à faire aimer l'étude à un jeune prince. Aussi Charles montra-t-il de bonne heure de l'aversion pour les sciences, & un goût extrême pour ces exercices violens & militaires, qui faisoient alors presque l'unique étude de la noblesse, & dans lesquels elle mettoit sa gloire à se distinguer. Chievres flatta cette disposition, soit qu'il voulût gagner, par la complaisance, l'affection de son pupille, soit qu'il atta-

chât lui-même peu de prix aux connoiſſances littéraires (*a*). Il l'inſtruiſit cependant avec beaucoup de ſoin dans la ſcience du gouvernement ; il lui fit étudier l'hiſtoire, non-ſeulement des pays de ſa domination, mais encore des Etats qui avoient quelque relation avec les ſiens. Auſſi-tôt que Charles eut pris le gouvernement de la Flandre en 1515, Chievres l'accoutuma dès-lors au travail ; il l'engagea à lire tous les papiers qui concernoient les affaires publiques, à aſſiſter aux délibérations de ſes conſeillers privés, & à leur propoſer lui-même les objets ſur leſquels il avoit beſoin de leur opinion (*b*). Ce genre d'éducation fit contracter à ce jeune prince une habitude de gravité & de recueille- 1513.

(*a*) Jovii, *Vita Adriani.* p. 91, Struvii *Corpus, hiſt. Germ.* II, 967, P. Heuter. *Rer. Auſtr. lib.* 7, *cap.* 3, *p.* 157.

(*b*) *Mém. de* du Bellay, *in*-8°. *Paris*, 1553, *p.* 11. P. Heuter. *lib. VIII. c.* 1, *p.* 184.

1513. ment qui paroiſſoit peu convenable à ſa jeuneſſe ; mais les premieres ouvertures de ſon eſprit n'indiquoient pas cette ſupériorité qui ſe manifeſta dans un âge plus avancé (*a*). On ne remarqua point dans ſes premieres années cette impétuoſité qui précede d'ordinaire la vigueur d'une maturité active & entreprenante ; & ſa déférence continuelle pour les avis de Chievres & de ſes autres favoris, n'annonçoit pas cet eſprit vaſte & ferme qui dirigea dans la ſuite les affaires de la moitié de l'Europe. Mais ſes ſujets ſéduits par les graces de ſa figure & la mâle dextérité qu'il montroit dans tous les exercices du corps, jugeoient ſon caractere avec cette prévention favorable qu'on a trop ſouvent pour les princes dans leur jeuneſſe ; & ils ſe flattoient qu'il donneroit encore un nouvel éclat aux couronnes dont il avoit hérité par la mort de Ferdinand.

Premieres ouvertures de ſon caractere.

(*a*) P. Mart. *ep.* 569, 655.

Les

Les royaumes d'Eſpagne, comme on en peut juger par l'eſquiſſe que j'ai tracée de leur conſtitution politique, étoient alors dans une ſituation qui exigeoit autant de vigueur que de prudence dans le gouvernement. Les coutumes féodales qui avoient été introduites dans les différentes provinces par les Goths, les Sueves & les Vandales, s'y étoient conſervées avec toute leur force; & les nobles, qui étoient puiſſans & guerriers, avoient long-temps joui des privileges exhorbitans que leur donnoient ces inſtitutions. Les villes d'Eſpagne étoient plus nombreuſes & plus peuplées que ne ſembloit le comporter le génie du gouvernement féodal, naturellement ennemi du commerce & de toute police réguliere; les droits perſonnels & l'influence politique qu'avoient acquis les habitans de ces villes, étoient déja fort conſidérables. L'autorité royale, circonſcrite par les prérogatives de la nobleſſe & par les prétentions du peuple, étoit reſſerrée dans des bornes fort étroi- 1513.

tes. Sous une ſemblable forme de
1513. gouvernement, les principes de diviſion étoient en grand nombre ; le lien qui uniſſoit les différentes parties étoit très-foible ; & l'Eſpagne non-ſeulement éprouvoit tous les inconvéniens qu'entraînent les défauts du ſyſtême féodal, mais elle étoit encore expoſée aux maux qui pouvoient réſulter des circonſtances particulieres à ſa conſtitution.

Il eſt vrai que pendant la longue adminiſtration de Ferdinand, il ne s'étoit élevé aucun trouble domeſtique en Eſpagne. Il avoit ſu, par la ſupériorité de ſon génie, réprimer l'inquiétude turbulente des nobles, & modérer la jalouſie des communes. La ſageſſe de ſon gouvernement dans l'intérieur, l'habileté avec laquelle il dirigea toutes ſes opérations au dehors, & la haute opinion que ſes ſujets avoient de ſes talens, concoururent à maintenir dans ſes Etats un degré de tranquillité qui ne paroiſſoit pas compatible avec une conſtitution politique où les ſemences de

trouble & de diſcorde germoient & fermentoient de toutes parts : mais ces barrieres ſe briſerent tout d'un coup à la mort de Ferdinand, & l'eſprit de faction & de mécontentement, après avoir été long-temps réprimé, n'en éclata qu'avec plus de violence & de férocité. 1513.

Ferdinand, qui avoit prévu ces déſordres & qui vouloit les prévenir, avoit pris la ſage précaution de nommer, par ſon teſtament, Ximenès, archevêque de Tolede, pour être ſeul régent de la Caſtille, juſqu'à l'arrivée de ſon petit-fils en Eſpagne. Le caractere ſingulier de cet homme & les qualités extraordinaires qui le rendoient propre à cette grande place, méritent qu'on s'y arrête un moment. Il deſcendoit d'une famille honnête, mais peu riche. Son inclination particuliere, fortifiée par le défaut de fortune, le détermina à entrer dans l'état eccléſiaſtique, où il obtint de bonne heure des bénéfices conſidérables, qui lui ouvroient la route des premieres dignités de

l'égliſe. Il renonça tout à coup à ces
1513. avantages ; & après avoir ſubi les épreuves d'un noviciat très-ſévere, il s'engagea dans un monaſtere de freres obſervantins de Saint François, l'un des ordres les plus rigides de l'égliſe romaine. Il s'y diſtingua bientôt par une auſtérité de mœurs extraordinaire & par ces rafinemens de dévotion ſuperſtitieuſe qui caractériſoient alors la vie monaſtique. Au milieu de ces pieux excès, où ne tombent ordinairement que les ames foibles & enthouſiaſtes, ſon eſprit, naturellement ferme & pénétrant, avoit conſervé toute ſa vigueur ; les religieux de ſon ordre ſentant ſa ſupériorité, l'avoient fait provincial. Sa réputation de ſainteté lui procura bientôt la place de confeſſeur de la reine Iſabelle, place qu'il n'accepta qu'avec la plus grande répugnance. Il conſerva à la cour l'auſtérité de mœurs par laquelle il s'étoit diſtingué dans le cloître : il continuoit de faire tous ſes voyages à pied ; il ne vivoit que d'aumônes ;

il s'imposoit des mortifications pénibles & des pénitences aussi rigoureuses qu'auparavant. Isabelle fut si contente du choix qu'elle avoit fait, qu'elle ne tarda pas à conférer à Ximenès l'archevêché de Tolede, qui après la papauté, étoit la plus riche dignité qu'il y eût dans l'église romaine. Il refusa d'abord cet honneur avec une fermeté modeste, & ne céda qu'à l'ordre exprès qu'il reçut du pape de l'accepter : mais son élévation ne changea rien à ses mœurs; obligé d'étaler en public la magnificence qui convenoit à son rang, il ne se relâcha jamais de la sévérité monastique. On le vit porter constamment sous ses habits pontificaux le froc grossier de S. François, qu'il raccommodoit de ses propres mains lorsqu'il étoit déchiré. Jamais il ne porta de linge ; il se couchoit toujours avec son habit, souvent sur la terre ou sur des planches, rarement dans un lit. Il ne goûtoit aucun des mets délicats qu'on servoit sur sa table, & se contentoit 1513.

de la nourriture ſimple & frugale
1513. que preſcrivoit la regle de ſon ordre (*a*). Malgré ces ſingularités, il avoit une profonde connoiſſance des affaires; & dès qu'il fut appellé à l'adminiſtration par ſa place & par l'opinion que Ferdinand & Iſabelle avoient conçue de lui, il déploya des talens qui rendirent la réputation de ſon génie égale à celle de ſa piété. Toutes ſes vues étoient neuves & hardies : ſa conduite politique participoit aux vertus & aux défauts de ſon caractere; ſon génie étendu enfantoit des plans vaſtes & magnifiques, & le ſentiment de ſes bonnes intentions lui faiſoit pourſuivre l'exécution de ſes projets avec une conſtance inflexible & infatigable. Accoutumé dès l'enfance à dompter ſes paſſions, il avoit peu d'indulgence pour celles des autres; & comme

(*a*) Hiſtoire de l'adminiſtration du cardinal Ximenès, par Michel Baudier, *in*-4°. 1635, *p.* 13.

il avoit appris de ſa religion à réprimer les deſirs même les plus innocens, il étoit ennemi de tout ce qui avoit un air de recherche & de plaiſir. Sans être accuſé de cruauté, il porta conſtamment dans le monde une rudeſſe & une inflexibilité de caractere qui appartenoient à l'état monaſtique & qu'on a peine à concevoir dans les pays où ce genre de vie eſt inconnu. 1513.

Tel étoit l'homme à qui Ferdinand confia la régence de Caſtille. Quoique le cardinal eût alors près de quatre-vingts ans & qu'il connût parfaitement les difficultés & le travail inſéparables de cette place, ſon intrépidité naturelle & ſon zele pour le bien public, la lui firent accepter ſans héſiter. Cependant Adrien d'Utrecht, qui avoit été envoyé en Eſpagne peu de mois avant la mort de Ferdinand, produiſit des pleins pouvoirs de l'archiduc pour prendre le nom & l'autorité de régent après la mort du roi; mais les Eſpagnols avoient une telle averſion

Adrien eſt nommé régent par Charles.

pour le gouvernement d'un étran-
1513. ger, & il y avoit tant d'inégalité entre les talens des deux compétiteurs, que les prétentions d'Adrien auroient été rejettées ſur le champ, ſi Ximenès, par déférence pour ſon nouveau ſouverain, n'avoit conſenti à le reconnoître pour régent & à partager avec lui l'adminiſtration; mais Adrien n'eut qu'un vain titre, & Ximenès, en traitant ſon collegue avec beaucoup d'égards, & même de reſpect, ſe réſerva toute l'autorité (*a*).

Ximenès a ſeul la direction des affaires.

Le premier ſoin du cardinal, fut d'obſerver les mouvemens de l'infant don Ferdinand, qui ayant été ſi près de jouir de la ſuprême puiſſance, ne put ſe voir fruſtré d'un ſi doux eſpoir ſans laiſſer éclater une impatience plus vive qu'on n'avoit lieu de l'attendre d'un prince encore ſi jeune. Sous prétexte de veiller plus

(*a*) Gometius, *de reb. geſt. Ximenii*, *p.* 150. *fol. compl.* 1569.

efficacement à ſa sûreté, Ximenès le fit venir de Guadaloupe, où il avoit été élevé, à Madrid, qui devint la réſidence de la cour. L'infant reſta dès-lors ſous les yeux du cardinal, qui fit épier avec la plus grande attention ſa conduite & celle de ſes domeſtiques (*a*). 1513.

La premiere nouvelle que Ximenès reçut des Pays-Bas, lui donna beaucoup d'inquiétude, & lui fit ſentir toute la difficulté de la tâche qu'il s'étoit impoſée en voulant diriger les affaires d'un jeune prince, ſous l'influence de conſeillers qui ne connoiſſoient ni les loix ni les mœurs de l'Eſpagne. La nouvelle de la mort de Ferdinand ne fut pas plutôt arrivée à Bruxelles, que Charles, guidé par ſes conſeillers flamands, voulut prendre le titre de roi. Suivant les loix d'Eſpagne, les couronnes de Caſtille & d'Aragon appartenoient à Jeanne

Charles prend le titre de roi.

(*a*) Miniana, *continuat. Mariana, lib.* 1, *c.* 2. Baudier, *hiſt. de Ximenès, p.* 118.

1513. seule; & quoique ſes infirmités l'euſſent miſe hors d'état de gouverner elle-même, ſon incapacité n'avoit été déclarée par aucun acte public des Etats de l'un ou de l'autre royaume; de ſorte que les Eſpagnols regarderent la réſolution de Charles, non-ſeulement comme une infraction directe à leurs privileges, mais encore comme une démarche dénaturée de la part d'un fils qui vouloit uſurper les droits de ſa mere, & qui marquoit moins d'égards & de reſpect pour elle que cette malheureuſe princeſſe n'en avoit éprouvé de la part de ſes ſujets (*a*).

La cour de Bruxelles engagea cependant le pape & l'empereur à écrire à Charles en lui donnant le titre de roi de Caſtille, titre qu'on prétendoit qu'ils avoient le droit de conférer; le premier en qualité de chef de l'Egliſe, & le ſecond comme chef de l'empire. Ximenès reçut en

(*a*) P. Mart. *ep.* 565.

même-temps des instructions pour faire reconnoître aux Espagnols l'avénement de Charles (*a*). Quoique le cardinal eût fait de vives représentations contre une démarche qu'il regardoit comme également inutile au prince & désagréable à la nation, il prit cependant le parti de mettre en œuvre toute son autorité & tout son crédit pour en assurer le succès: en conséquence il fit assembler sur le champ ceux des nobles qui se trouvoient alors à la cour. On leur exposa la requisition de Charles; mais au lieu d'accéder à cette proposition, ils commencerent à murmurer contre cette violation inouie de leurs privileges, & insisterent avec vivacité sur les droits de Jeanne & sur le serment de fidélité qui les attachoit à cette princesse: alors Ximenès interrompit brusquement la délibération, & du ton ferme & 1513.

Il est reconnu par le crédit de Ximenès.

(*a*) Gometius, *p.* 152, *&c.* Baudier, *hist. de Ximenès*, p. 121.

imposant qui lui étoit naturel, leur
1513. dit qu'ils étoient assemblés, non pour délibérer, mais pour obéir, & que leur souverain leur demandoit de la soumission & non des conseils.
5 Avril. Ce jour même, ajouta-t-il, Charles sera proclamé à Madrid roi de Castille, & les autres villes suivront cet exemple. Le cardinal donna sur le champ des ordres pour cet objet; & malgré la nouveauté de cet usage & le mécontentement secret de plusieurs grands du royaume, le titre de Charles fut universellement reconnu. Ce prince ne trouva pas en Aragon la même soumission à ses volontés: les peuples y jouissoient encore de privileges plus étendus qu'en Castille; & d'ailleurs, l'archevêque de Sarragosse, à qui Ferdinand avoit laissé la régence, n'avoit ni les talens ni le crédit de Ximenès. Charles ne fut reconnu dans ce royaume jusqu'à son arrivée en Espagne, que sous le titre de prince (*a*).

(*a*) P. Mart. *ep.* 572.

Quoique Ximenès n'eût qu'une puiſſance précaire dont ſon grand âge ne devoit pas lui faire eſpérer de jouir long-tems, il prit avec le titre de régent toutes les idées naturelles à un monarque & adopta des projets pour étendre l'autorité royale, dont il pourſuivit l'exécution avec autant de courage & d'ardeur que s'il eût dû lui-même en recueillir les fruits. Les privileges des nobles Caſtillans reſſerroient la prérogative du prince dans des limites très-étroites : le cardinal regarda ces privileges comme des uſurpations ſur la couronne, & prit la réſolution d'en ſupprimer une partie. Quelque dangereuſe que fût cette entrepriſe, il avoit, par ſa ſituation, des avantages qui lui donnoient plus d'eſpérance du ſuccès que n'auroit pu s'en promettre aucun roi de Caſtille. Sa rigoureuſe & ſage économie dans l'emploi de ſes revenus, mettoit à ſa diſpoſition plus d'argent comptant que le prince n'en pouvoit lever en aucun temps : la pureté de ſes

1513.

Ses projets pour étendre l'autorité du roi.

mœurs, ſa charité & ſa magnificence
1513. le rendoient l'idole du peuple : les nobles eux-mêmes, ne croyant avoir rien à redouter de lui, n'obſervoient pas ſes mouvemens avec la même attention qu'ils auroient portée ſur les démarches d'un de leurs rois.

Il abaiſſe la nobleſſe.

A peine le cardinal étoit-il parvenu à la régence, que pluſieurs nobles imaginant que le gouvernement alloit perdre un peu de ſa vigueur, commencerent à raſſembler leurs vaſſaux & ſe diſpoſerent à ſoutenir, par la voie des armes, des prétentions que la fermeté de Ferdinand les avoit forcés de diſſimuler ou d'abandonner ; mais Ximenès, qui avoit pris à ſa ſolde un corps conſidérable de troupes, arrêta leurs entrepriſes avec une vigueur & une facilité inattendue ; & ſans punir avec trop de ſévérité les auteurs de ces déſordres, il exigea d'eux des actes de ſoumiſſion très-mortifians pour l'eſprit ſuperbe des nobles Caſtillans.

Tant que les entrepriſes de Xi-

menès ne tomberent que ſur des individus, & que ſes actes de rigueur furent juſtifiés par une apparence de néceſſité, revêtus des formes de la juſtice, & tempérés par un mêlange de douceur, il excita peu de plaintes & d'inquiétude; mais il frappa bientôt un coup plus hardi, qui en attaquant un privilege eſſentiel aux nobles, donna une alarme générale à cet ordre puiſſant. Suivant le ſyſtême féodal, tout le pouvoir militaire étoit dans la main de la nobleſſe: tout homme d'une condition inférieure ne prenoit les armes que comme vaſſal d'un baron & pour ſuivre ſa banniere. Un roi qui n'avoit que de très-modiques revenus & une prérogative limitée, dépendoit abſolument des nobles dans toutes ſes opérations; c'étoit avec leurs ſecours qu'il attaquoit ſes ennemis & défendoit ſes propres royaumes. Tant qu'il ne commandoit qu'à des troupes attachées uniquement à leurs chefs & accoutumées à n'obéir qu'à leurs ordres, ſon autorité étoit

1513. Il forme un corps de troupes dépendant de la couronne.

foible & ſa puiſſance précaire. Xi-
1513. menès réſolut d'affranchir la couronne de cette eſpece de ſervitude. Comme des armées ſur pied, compoſées de troupes mercenaires, étoient une choſe inconnue ſous le gouvernement féodal, & qui auroit été odieuſe à un peuple fier & guerrier, il fit publier une ordonnance par laquelle il fut enjoint à chaque ville de la Caſtille d'enrôler un certain nombre de bourgeois qui ſeroient exercés à la diſcipline militaire les jours de fête. Il obtint que les officiers de cette nouvelle milice ſeroient payés ſur les fonds publics; & pour encourager les ſimples ſoldats, il leur promit l'exemption de toute eſpece d'impôts. La néceſſité d'avoir des troupes toujours prêtes pour repouſſer les fréquentes incurſions des Maures d'Afrique, lui fournit un prétexte plauſible pour juſtifier cette innovation; mais l'objet qu'il avoit réellement en vue étoit d'aſſurer au roi un corps de troupes indépendant des barons,

& qui pût ſervir à contrebalancer leur pouvoir (*a*). Les nobles ne ſe méprirent point ſur ſes véritables intentions, & virent combien la route qu'il prenoit étoit ſûre pour arriver à ſon but ; mais ils ſentirent en même-temps qu'une opération dont le motif apparent étoit d'arrêter les progrès des infideles, ne pouvoit manquer d'être agréable à un peuple ſuperſtitieux, & qu'on attribueroit à des vues d'intérêt particulier une oppoſition qui ne viendroit que d'eux ſeuls. Ils mirent tout en œuvre pour engager les villes à refuſer elles-mêmes d'obéir & à proteſter contre la nouvelle ordonnance, comme contraire à leurs chartres & à leurs privileges. Cette manœuvre réuſſit : Burgos, Valladolid & pluſieurs autres villes ſe ſouleverent ouvertement, & quelques-uns des grands s'en déclarerent les protec- 1513.

(*a*) Miniana, *continuatio Mariana, fol. hag.* 1733, *p.* 3.

teurs. On adreſſa au roi les remontrances les plus fortes : les conſeillers flamands prirent l'alarme; Ximenès ſeul reſta ferme & inébranlable; & en employant à propos tantôt la menace, tantôt la priere, ici la force, là de la complaiſance, il vint à bout de vaincre la réſiſtance des villes rebelles (*a*). L'exécution de ce projet fut ſuivie avec beaucoup de vigueur pendant l'adminiſtration du cardinal, mais elle fut abandonnée à ſa mort.

1513.

Il entreprend de rendre à la couronne les conceſſions des premiers rois faites à la nobleſſe.

Ximenès ayant réuſſi à diminuer le pouvoir exorbitant des nobles, entreprit de diminuer auſſi leurs poſſeſſions, qui s'étoient agrandies juſqu'à un excès non moins dangereux. Pendant les troubles & les conteſtations inſéparables du gouvernement féodal, les nobles, toujours attentifs à leur propre intérêt, avoient ſçu tirer avantage de la

(*a*) P. Mart. *ep.* 556, *&c.* Gometius, *p.* 160, *&c.*

foibleſſe & des beſoins de leurs rois, pour s'emparer, par force ou par adreſſe, des terres de la couronne, de ſorte qu'ils avoient ſucceſſivement dépouillé le prince de tous ſes domaines & les avoient réunis à leurs propres fiefs. Des uſurpations heureuſes, auxquelles la couronne n'avoit pas eu la force de s'oppoſer, & des conceſſions ſurpriſes ou forcées, étoient donc les ſeuls titres que la plupart des grands avoient à la propriété des biens dont ils jouiſſoient. Il n'étoit pas poſſible de remonter à l'origine de ces uſurpations, qui avoient commencé avec le ſyſtême féodal même; & comme cette recherche auroit dépouillé chacun des nobles d'une partie de ſes terres, elle auroit excité un ſoulévement général. Une ſemblable démarche étoit trop hardie, même pour le génie audacieux de Ximenès : il borna ſes recherches au regne de Ferdinand, & commença par ſupprimer les penſions que ce prince avoit données, comme ayant dû 1513.

être éteintes à sa mort. Il attaqua en-
1513. suite ceux qui avoient acquis sous ce même regne des domaines de la couronne, & retira, par un seul acte, toutes les terres que Ferdinand avoit aliénées. Plusieurs personnes du premier rang furent dépouillées par cette opération; car quoique Ferdinand fût peu généreux, cependant comme ce prince & Isabelle étoient montés au trône de Castille par le secours d'une faction puissante, ils avoient été obligés de récompenser avec libéralité les nobles de leur parti; & les domaines royaux étoient le seul fonds dont ils avoient pu disposer pour payer de pareils services.

L'augmentation des revenus de la couronne, jointe à la grande économie de Ximenès, le mit en état non-seulement d'acquitter toutes les dettes que Ferdinand avoit laissées, & de faire passer en Flandres des sommes considérables, mais encore de payer les officiers de sa nouvelle milice, & d'établir des magasins plus nombreux & mieux fournis

d'artillerie, d'armes & de munitions de guerre, que l'Eſpagne n'en avoit jamais eu. La prudence & le déſintéreſſement du cardinal dans l'emploi de ces nouveaux fonds, juſtifia ſuffiſamment aux yeux de la nation la rigueur avec laquelle il les avoit acquis. 1513.

La nobleſſe alarmée de ces entrepriſes répétées ſentit la néceſſité de prendre des précautions pour ſa propre ſûreté. On vit pluſieurs cabales ſe former; des plaintes ſe firent entendre de toutes parts; quelques nobles prirent les réſolutions les plus violentes; mais avant que d'en venir aux dernieres extrémités, ils nommerent quelques-uns d'entr'eux pour examiner les pouvoirs en vertu deſquels Ximenès exerçoit de ſemblables actes d'autorité. L'amiral de Caſtille, le duc d'Infantado, & le comte de Bénévent, furent chargés de cette commiſſion: ils ſe rendirent auprès du cardinal, qui les reçut avec une politeſſe froide, & ne répondit à leur demande,

Les nobles s'oppoſent à ſes entrepriſes.

qu'en produiſant le teſtament de
1513. Ferdinand, qui le déclaroit régent, & la ratification de ce teſtament par Charles lui-même. Ils attaquerent la validité de ces deux actes, & le cardinal la défendit. Comme la converſation s'échauffoit, il les conduiſit inſenſiblement vers un balcon, d'où l'on découvroit un corps conſidérable de troupes ſous les armes, avec un train formidable d'artillerie : Ximenès les montrant aux députés, leur dit alors en élevant la voix : » Voilà les pouvoirs » que j'ai reçus ; avec ce ſecours je » gouverne la Caſtille, & la gouver- » nerai juſqu'à ce que le roi votre » maître & le mien vienne prendre » poſſeſſion de ſon royaume (*a*) ». Une déclaration ſi fiere & ſi hardie impoſa ſilence aux députés & étonna leur parti. Prendre les armes contre un homme qui avoit prévu le

(*a*) Fléchier, II. 551. Ferreras, *hiſt.* VIII, 433.

langer & s'étoit préparé à la défen- 1513.
e, étoit une réſolution déſeſpérée,
ne confédération générale contre
'adminiſtration du cardinal, n'étoit
as praticable : ainſi, à l'exception
le quelques légers mouvemens, ex-
ités par le reſſentiment particulier
le certains nobles, la tranquillité
e la Caſtille, ne ſouffrit aucune
teinte.

Il eſt traverſé par les miniſtr. flamands de Charles.

Ce ne fut pas ſeulement dans l'op-
oſition de la nobleſſe eſpagnole
ue Ximenès trouva des obſtacles à
exécution de ſes projets ; il eut en-
ore à lutter contre les conſeillers
amands de Charles, qui ſe préva-
nt de l'influence qu'ils avoient ſur
eſprit du jeune roi, vouloient diri-
er les affaires d'Eſpagne comme cel-
es des Pays-Bas. Jaloux des grands
alens du cardinal, & bleſſés par l'in-
épendance de ſon caractere, ils les
egarderent plutôt comme un rival
ui pourroit gêner leur autorité,
ue comme un miniſtre occupé d'ac-
roître la grandeur & la puiſſance
le leur maître. Toutes les plaintes

1513. qui s'élevoient contre ſon adminiſtration étoient reçues avec complaiſance à la cour de Bruxelles, & c'étoit de-là que naiſſoient mille difficultés inutiles dont on embarraſſoit toutes ſes démarches. Les miniſtres flamands ne pouvant, ni avec ſûreté ni avec décence, le dépouiller de la place de régent, chercherent du moins à affoiblir ſon autorité en la diviſant. Ils virent bientôt qu'Adrien d'Utrecht n'avoit ni aſſez de génie ni aſſez de courage pour contrebalancer le pouvoir de Ximenès avec qui il partageoit le titre de régent : ils engagerent Charles à nommer encore pour adjoints à la régence la Chau, gentilhomme flamand, d'un eſprit adroit & délié, & Amerſtorf, noble hollandois, connu par ſa fermeté. L'objet de cet arrangement ne pouvoit pas échapper au cardinal ; cependant il reçut ſes nouveaux collegues avec tous les témoignages extérieurs de diſtinction qui convenoient à l'autorité dont ils étoient revêtus : mais lorſqu'ils voulurent

Charles nomme deux nouveaux régens.

lurent entrer dans le détail de l'adminiſtration, il prit avec eux l'air de ſupériorité dont il avoit traité Adrien, & continua de diriger ſeul les affaires. Les Eſpagnols, qui de tous les peuples du monde ont peut-être le plus d'averſion pour être gouvernés par des étrangers, approuverent les efforts qu'il faiſoit pour conſerver ſon autorité : les nobles mêmes, dominés par cet orgueil national, oublierent leurs jalouſies & leur premier mécontentement, & aimerent mieux voir la puiſſance ſuprême dans les mains d'un compatriote qu'ils redoutoient, que dans celles de miniſtres étrangers qu'ils haïſſoient. 1513. Ximenès.

Ximenès, engagé dans ces vaſtes projets de politique intérieure, & troublé dans leur exécution par les artifices & les intrigues des miniſtres flamands, eut encore à ſoutenir le fardeau de deux guerres étrangeres : l'une ſe fit dans la Navarre, qui venoit d'être envahie par Jean d'Albret. La mort de Ferdinand, l'éloi-

gnement de Charles, la diviſion &
1513. le mécontentement qui régnoient parmi les nobles Eſpagnols, tout paroiſſoit offrir à ce malheureux prince une occaſion favorable de recouvrer ſes Etats; mais la vigilance du cardinal fit avorter un projet bien concerté. Il prévit le danger dont ce royaume étoit menacé, & le premier acte de ſon adminiſtration fut d'y faire paſſer un corps conſidérable de troupes. Tandis que Jean d'Albret étoit occupé avec une partie de ſon armée au ſiege de S. Jean-Pied-de-Port, Villalva, officier d'un grand courage & d'une expérience conſommée, attaqua l'autre partie de cette armée, la ſurprit & la tailla en pieces. Le roi ſe retira auſſi-tôt avec la plus grande précipitation, & ce ſeul événement mit fin à la guerre (*a*). Mais comme la Navarre étoit alors pleine de villes & de châteaux, qui mal fortifiés & défendus par de

(*a*) P. Matt. *ep.* 570.

foibles garniſons, n'étoient pas en état de réſiſter à une attaque en regle & ne ſervoient qu'à procurer à un ennemi des places de retraite, Ximenès, toujours hardi & décidé dans toutes ſes meſures, fit démanteler toutes ces places, excepté Pampelune, qu'il ſe propoſa de fortifier avec ſoin. C'eſt à cette précaution extraordinaire que l'Eſpagne doit la conſervation de la Navarre. Les François y ſont ſouvent entrés depuis cette époque, & ont aiſément parcouru ce pays tout ouvert ; mais tandis qu'ils étoient expoſés à tous les inconvéniens qu'éprouve une armée dans une terre ennemie, les Eſpagnols avoient le temps de tirer des troupes des provinces voiſines ; & les François ne trouvant aucune place forte où ils puſſent ſe retirer, étoient obligés d'abandonner leur conquête auſſi promptement qu'ils l'avoient faite. 1513.

Ximenès ne fut pas ſi heureux en Afrique, dans la guerre qu'il fit au fameux aventurier Horuc Barbe-

rouſſe, qui de ſimple corſaire par-
1513. vint, par ſa valeur & ſon habileté, à ſe faire roi d'Alger & de Tunis. La mauvaiſe conduite du général eſpagnol & la bravoure téméraire des officiers, procurerent à Barberouſſe une victoire aiſée. Un grand nombre d'Eſpagnols perdirent la vie dans le combat; un plus grand nombre encore périrent dans la retraite; le reſte retourna en Eſpagne couvert d'ignominie. La hauteur, la tranquillité avec laquelle le cardinal ſoutint cette diſgrace, la ſeule qu'il eût encore éprouvée dans le cours de ſon adminiſtration, ajouta un nouvel éclat à ſon caractere (*a*). On ne s'attendoit pas à trouver cette vertu dans un homme qui avoit toujours montré une impatience & une activité ſi ſinguliere dans l'exécution de tous ſes projets.

Ce déſaſtre fut promptement oublié; mais la conduite de la cour

(*a*) Gometius, *lib. VI, p.* 179.

flamande donna bientôt des inquiétudes plus vives, non-ſeulement au cardinal, mais même à toute la nation Eſpagnole. Les grandes qualités de Chievres, premier miniſtre & favori du jeune Roi, étoient flétries par une baſſe & ſordide avarice. L'avénement de ſon maître au trône d'Eſpagne offroit à ſa paſſion des moyens faciles de la ſatisfaire. Pendant que Charles réſida en Flandre, tous ceux qui prétendoient aux emplois ou à la faveur s'y rendirent en foule : ils s'apperçurent que ſans la protection de Chievres, on faiſoit de vains efforts pour obtenir des graces, & ils découvrirent bientôt le moyen le plus sûr de l'intéreſſer à leurs prétentions. Les tréſors d'Eſpagne paſſerent dans les Pays-Bas : tout fut vénal à la cour de Charles ; tout fut livré au plus offrant. A l'exemple du premier miniſtre, tous ceux qui avoient de l'influence dans l'adminiſtration, firent de leur crédit un trafic qui devint bientôt auſſi public & auſſi général qu'il étoit 1513.

infâme (*a*). Les Eſpagnols ne purent
1513. voir ſans indignation les places les plus importantes publiquement expoſées en vente par des étrangers, qui n'étoient intéreſſés ni au bonheur ni à la gloire de l'Eſpagne. Ximenès, qui dans toute ſon adminiſtration avoit montré le déſintéreſſement le plus pur, & qui avoit l'ame trop haute pour connoître le vil ſentiment de l'avarice, s'éleva avec la plus grande liberté contre la corruption des Flamands. Il repréſenta vivement au Roi les murmures & l'indignation que leur conduite excitoit parmi un Peuple libre & fier, & le ſupplia en même-temps de partir ſans délai pour l'Eſpagne, afin de diſſiper par ſa préſence l'orage qui ſe formoit ſur le royaume.

Ximenès perſuade à Charles de paſſer en Eſpagne.

Charles ſentoit bien qu'il avoit différé trop long-temps d'aller pren-

(*a*) Miniana, *continuat. Mar.* lib. 1, cap. 2.

dre poſſeſſion de ſes Etats en Eſpagne ; mais de puiſſans obſtacles l'arrêtoient & le retenoient encore dans les Pays-Bas. La guerre, que la ligue de Cambrai avoit allumée en Italie, n'étoit pas terminée, quoique les armées de toutes les parties belligérantes euſſent pris pendant le cours de cette guerre des directions différentes. La France étoit alors liée avec les Vénitiens, contre leſquels elle s'étoit liguée d'abord : Maximilien & Ferdinand avoient depuis quelques années commencé des hoſtilités contre la France leur premiere alliée, quoique ce fût à la valeur des troupes françoiſes que la confédération eût été redevable de tous ſes ſuccès. Ferdinand avoit laiſſé à ſon petit-fils, avec tous ſes royaumes, cette guerre à ſoutenir ; & la paſſion de Maximilien pour toute entrepriſe nouvelle, donnoit lieu de croire qu'il perſuaderoit au jeune monarque de la pourſuivre avec ardeur : mais les Flamands, dont le commerce toujours croiſſant s'é- 1513.

toit élevé, pendant le cours de cette
1513. guerre, ſur les débris de celui de Veniſe, craignoient une rupture avec les François; & Chievres, habile à démêler les véritables intérêts de ſon pays, & n'en étant pas détourné en cette occaſion par ſon avarice, ſe déclara vivement pour la paix. François I, qui ſe trouvoit ſans alliés & qui cherchoit à s'aſſurer par un traité ſes dernieres conquêtes en Italie, reçut avec joie les premieres ouvertures d'un accommodement : Chievres entama lui-même la négociation au nom de Charles, avec Boiſy, plénipotentiaire de François I. Chacun de ces miniſtres avoit préſidé à l'éducation du Prince qu'il repréſentoit : ils avoient tous deux les mêmes diſpoſitions à la paix & étoient également perſuadés que l'union de leurs maîtres étoit l'événement le plus heureux & pour les deux monarques & pour leurs peuples. Une négociation conduite par deux hommes de ce caractere, ne pouvoit pas traîner en

longueur. Quelques jours après l'ouverture des conférences, qui ſe tinrent à Noyon, les Plénipotentiaires conclurent un traité d'alliance & de défenſe réciproque entre les deux Souverains. Un des principaux articles fut le mariage de Charles avec madame Louiſe, fille unique de François, & âgée ſeulement d'un an; pour ſon douaire, François abandonnoit à Charles toutes ſes prétentions ſur le royaume de Naples : mais comme ce royaume étoit déjà entre les mains du roi d'Eſpagne, il fut convenu que ce prince payeroit au roi de France cent mille écus par an juſqu'à la concluſion de ſon mariage, & cinquante mille écus après le mariage, tant que la princeſſe n'auroit point d'enfans. On convint auſſi que lorſque Charles ſeroit arrivé en Eſpagne, les héritiers de Jean d'Albret lui expoſeroient leurs droits ſur la Navarre; & que s'il ne leur donnoit pas ſatisfaction, François ſeroit autoriſé

1516. Traité de paix conclu avec la France. 13 août 1516.

à les ſecourir de toutes ſes forces (*a*).

1516. L'union de Charles & des François ne fut pas le ſeul fruit de cette alliance; Maximilien, qui ne ſe ſentoit pas en état de réſiſter aux forces réunies de la France & de Veniſe, fut obligé par-là de conclure avec ces puiſſances un traité qui termina enfin cette longue & ſanglante guerre que la ligue de Cambrai avoit allumée. L'Europe jouit pendant quelques années d'une tranquillité générale, & dut ce bienfait à deux princes dont la rivalité & l'ambition la troublerent enſuite & la diviſerent pendant tout le reſte de leur regne.

Les Flamands veulent s'oppoſer au voyage du roi en Eſpagne.

Charles s'aſſuroit, par le traité de Noyon, un paſſage libre pour aller en Eſpagne; mais il n'étoit pas de l'intérêt des Flamands qu'il entreprît ſi promptement ce voyage. Pendant qu'il réſidoit en Flandre,

(*a*) Léonard, *Recueil des Traités*, tom. II, 69.

l y dépenſoit les revenus de la couronne, & ſes favoris attiroient ſur eux, ſans avoir de concurrens, tous les effets de ſa libéralité. Leur pays étoit le ſiege du gouvernement, & toutes les graces étoient diſpenſées par leurs mains; mais ils ſentoient que le moment où Charles mettroit le pied en Eſpagne, les dépouilleroit vraiſemblablement de tous ces avantages. Il étoit naturel que les Eſpagnols priſſent la direction de leurs propres affaires; les Flamands prévoyoient que les Pays-Bas ne ſeroient plus regardés que comme une province de l'Eſpagne, & que ceux qui diſpoſoient auparavant de toutes les faveurs, ſeroient obligés de les obtenir alors de la main des Eſpagnols. Ce que Chievres craignoit encore davantage, c'étoit une entrevue entre le roi & Ximenès: d'un côté l'intégrité & la grandeur d'ame de ce prélat, lui donnoient un aſcendant preſque irréſiſtible ſur les eſprits: il étoit très-probable que ſes grandes

1516.

Ils redoutent Ximenès.

qualités, ſoutenues par la vénération
1516. que méritoient ſon rang & ſa vieilleſſe, inſpireroient une ſorte de reſpect à un jeune prince ſuſceptible de ſentimens nobles & généreux; & l'admiration de Charles pour les vertus du cardinal ne pouvoit manquer d'affoiblir en lui la confiance qu'il avoit eue juſqu'alors pour des hommes d'un caractere bien différent. D'un autre côté, ſi Charles laiſſoit à ſes miniſtres flamands l'influence qu'ils avoient toujours eue dans ſes conſeils, il étoit aiſé de prévoir que Ximenès, ne ſouffriroit pas tranquillement qu'on fît un ſi ſanglant affront à la nation eſpagnole, & qu'il défendroit les droits de ſon pays avec la même intrépidité qu'il avoit ſoutenu les prérogatives de la couronne. Ces conſidérations engagerent les miniſtres flamands à unir leurs efforts pour retarder le départ de Charles, & ce prince facile, peu méfiant & ſans expérience, attaché aux lieux qui l'avoient vu naître, ſe laiſſa inſenſiblement retenir dans les Pays-Bas

endant une année entiere après la ignature du traité de Noyon. 1516.

Cependant les inſtances réitérées le Ximenès, le conſeil de Maximilien ſon grand-pere, & les murmures impatiens des Eſpagnols, le déterminerent enfin à s'embarquer. Il étoit accompagné non-ſeulement de Chievres, ſon premier miniſtre, mais encore d'une ſuite nombreuſe & brillante de gentilshommes flamands, attirés par le deſir de voir la grandeur de leur maître & d'avoir part à ſes bontés. Après une traverſée périlleuſe, il débarqua à Villa-Vicioſa, dans la province des Aſturies, où il fut reçu avec ces acclamations & ces témoignages éclatans de joie populaire, que la préſence ſi long-temps deſirée d'un nouveau monarque ne pouvoit manquer d'exciter. Les nobles eſpagnols ſe rendirent de toutes les parties du royaume auprès de Charles, & déployerent une magnificence que les Flamands n'étoient pas en état d'imiter (*a*).

Charles s'embarque pour l'Eſpagne.

13 ſeptembre.

(*a*) P. Mart. *ep.* 599, 601.

1517. Cependant Ximenès, qui regardoit la préſence du roi comme le plus grand bonheur que l'Eſpagne pût deſirer, s'avançoit au-devant de lui auſſi promptement que la foibleſſe de ſa ſanté pouvoit le lui permettre. Cet homme extraordinaire n'avoit jamais ceſſé, pendant ſa régence, d'exercer ſur lui-même des mortifications très-rudes & très-fréquentes, qui, jointes à l'aſſiduité d'un travail pénible, auroient détruit la plus vigoureuſe conſtitution. Chaque jour il conſacroit pluſieurs heures à des exercices de piété, diſoit exactement la meſſe & donnoit quelque temps à l'étude: malgré ces occupations, il aſſiſtoit régulierement au conſeil, recevoit & liſoit tous les papiers qui lui étoient préſentés; il dictoit des lettres & des inſtructions, & il préſidoit à l'expédition de toutes les affaires, ſoit civiles, eccléſiaſtiques ou militaires. Tous les inſtans de ſa journée étoient remplis par quelque occupation ſérieuſe: le ſeul amu-

ement qu'il ſe permettoit pour ſe délaſſer du travail, c'étoit de diſputer avec des moines & des théologiens, ſur quelque queſtion épineuſe de théologie ſcolaſtique. Son corps épuiſé par ce genre de vie, affoibli par la vieilleſſe, étoit aſſailli chaque jour de quelque nouvelle infirmité. C'étoit dans cet état qu'il voyageoit pour aller recevoir ſon ſouverain : il fut atteint à Bos Equilos d'un mal violent, accompagné de ſymptômes extraordinaires. Ceux qui le ſuivoient dans ce voyage, prétendirent y reconnoître l'effet du poiſon (*a*); mais ils ne ſçavoient s'ils devoient imputer ce crime à la vengeance des nobles eſpagnols ou à la jalouſie des miniſtres Flamands. 1517.

Obligé par cet accident de ſuſpendre ſa marche, Ximenès écrivit à Charles & lui conſeilla avec ſa liberté ordinaire, de renvoyer tous les étrangers de ſa ſuite, dont le nom-

(*a*) Mariana, *continuat. lib. I, cap. 3.*

bre & le crédit avoient déjà donné
1517. de l'ombrage aux Eſpagnols & ne manqueroient pas d'aliéner bientôt de lui l'affection de tout le peuple. Il ſollicitoit en même-temps une entrevue avec le roi pour lui rendre compte de l'état de ſa nation & des diſpoſitions de ſes ſujets. Non-ſeulement les Flamands, mais encore les nobles Eſpagnols ſe réunirent pour empêcher cette entrevue, & employerent toute leur adreſſe pour éloigner Charles, d'Aranda, où le cardinal s'étoit fait tranſporter. A leur ſollicitation, tous les plans qu'il recommanda furent rejettés & l'on mit le plus grand ſoin à lui faire ſentir, & à faire connoître en même temps à toute la nation que ſon pouvoir étoit ſur ſon déclin. Dans les choſes mêmes les plus indifférentes, on affecta de prendre toujours le parti qui pouvoit lui être le plus déſagréable. Ximenès ne ſoutint pas ce traitement avec ſon courage ordinaire : le ſentiment qu'il avoit de ſon intégrité & de ſes talens lui faiſoit

Ingratitude de Charles.

ſpérer plus de reconnoiſſance de la part d'un prince à qui il remettoit un royaume plus floriſſant qu'il ne l'avoit jamais été & une autorité plus étendue & mieux établie que celle dont avoient joui les plus illuſtres de ſes prédéceſſeurs. Le cardinal ne put s'empêcher de laiſſer en pluſieurs occaſions éclater ſon indignation & ſes plaintes. Il déplora le deſtin de ſa patrie & prédit toutes les calamités auxquelles elle alloit être livrée par l'inſolence, la rapacité & l'ignorance des étrangers. Tandis que ſon eſprit étoit agité de ces inquiétudes, il reçut une lettre de Charles, qui après quelques froides expreſſions d'eſtime, lui permettoit de ſe retirer dans ſon diocèſe, pour y achever dans le repos les reſtes d'une vie ſi laborieuſe. Ce meſſage accabla Ximenès : il avoit l'ame trop fiere ſans doute pour ſurvivre à la diſgrace : peut-être auſſi que ſon cœur généreux ne put ſupporter l'idée des maux qui alloient fondre ſur ſon pays. Quoi 1517.

qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il expira
1517. quelques heures après avoir lu la
Mort de Ximenès. lettre du roi (*a*). Quand on conſidere la variété, la grandeur & le ſuccès des entrepriſes de ce grand
8 novemb. miniſtre, pendant une régence qui n'a duré que vingt mois, on doute s'il a mérité plus d'éloges par ſa ſagacité dans le conſeil, par ſa prudence dans la conduite, ou par ſon audace dans l'exécution. Sa réputation, non-ſeulement de génie, mais encore de piété, eſt encore révérée en Eſpagne : c'eſt le ſeul miniſtre que ſes contemporains ayent honoré comme un ſaint (*b*) & à qui, pendant ſon adminiſtration, le peuple ait attribué le don de faire des miracles.

Les Cortès s'aſſemblent à Valladolid. Peu de temps après la mort de

(*a*) Marſollier, *Vie de Ximenès*, *p.* 447. Gometius, *lib. VIII*, *p.* 206, *&c.* Baudier, *hiſt. de Xim. p.* 208.

(*b*) Fléchier, *Vie de Xim.* II, 746. P. Mart. *ep.* 608. Sandovius, *p.* 12.

Ximenès, Charles fit, en grande pompe, ſon entrée publique à Valladolid, où il avoit convoqué les Etats de Caſtille. Quoiqu'il eût pris en toute occaſion le titre de roi, ce titre n'avoit jamais été reconnu par les Etats. Les Eſpagnols croyoient toujours que le droit à la couronne appartenoit à Jeanne ſeule; & comme il n'y avoit dans l'hiſtoire aucun exemple d'un fils qui eût pris le titre de roi pendant la vie de ſon pere ou de ſa mere, les Etats montrerent en cette occaſion ce reſpect ſcrupuleux pour les anciennes formes, cet éloignement pour toute innovation, qui anime ordinairement les aſſemblées populaires. Cependant la préſence de leur monarque, l'adreſſe, les artifices & les menaces de ſes miniſtres, engagerent à la fin l'aſſemblée à le déclarer roi, conjointement avec Jeanne, à condition que le nom de Charles ſeroit placé dans tous les actes publics, après celui de ſa mere: il fut arrêté auſſi que ſi dans la ſuite Jeanne recou-

1518.

Charles eſt déclaré roi.

vroit l'uſage de ſa raiſon, elle re-
1518. prendroit ſeule l'exercice de l'autorité royale. Les Etats voterent en même temps pour un don gratuit de 600 mille ducats qui devoient être payés en trois ans, ſomme plus conſidérable qu'on n'en avoit jamais accordée à aucun roi de Caſtille (*a*).

Mécontentement des Caſtillans.

Malgré la déférence des Etats pour la volonté de leur ſouverain, ce premier uſage de ſon pouvoir excita dans tout le royaume un mécontentement très-ſenſible. Chievres avoit pris ſur l'eſprit de Charles, non-ſeulement l'aſcendant d'un gouverneur, mais encore l'autorité d'un pere. Ce jeune prince ſembloit ne penſer & ne parler que d'après ſon miniſtre : il étoit ſans ceſſe entouré de Flamands ; perſonne ne pouvoit avoir accès auprès de lui ſans leur permiſſion ni lui parler qu'en leur préſence. Comme il ne poſſé-

(*a*) Miniana, *contin. lib.* 1, *c.* 3.

doit que très-imparfaitement la langue eſpagnole, ſes réponſes étoient toujours très-courtes, & ſouvent même il ne prononçoit qu'en héſitant. Ces circonſtances faiſoient croire à la plûpart des Eſpagnols que Charles n'avoit qu'un génie lent & borné. Quelques-uns prétendoient remarquer une grande reſſemblance entre lui & ſa mere, & l'on commençoit à ſe dire tout bas qu'il ne ſeroit jamais beaucoup plus en état qu'elle de gouverner le royaume. Ceux qui étoient plus à portée de connoître ſon caractere, aſſuroient à la vérité que malgré ces apparences peu flatteuſes, il avoit beaucoup de connoiſſances & de ſagacité; mais tous s'accordoient à condamner ſa partialité en faveur de ſes compatriotes & ſon exceſſif attachement pour ſes favoris. Malheureuſement pour Charles, c'étoient des hommes indignes de ſa confiance, uniquement 1518.

(a) Sandoval, *p.* 31. P. Mart. *ep.* 655.

dominés par l'amour de l'or. Com-
1518. me ils avoient lieu de craindre que le bon ſens de leur maître ou l'indignation des Eſpagnols ne mît bientôt un terme à leur pouvoir, ils ſe hâtoient de profiter des momens de leur faveur; & leur rapacité étoit d'autant plus grande, qu'ils ſentoient bien que leur crédit ne ſeroit pas de longue durée. Tous les honneurs, les emplois, les bénéfices étoient donnés aux Flamands, ou publiquement vendus par eux: Chievres, ſa femme & Sauvage, qu'à la mort de Ximenès, Charles avoit imprudemment élevé à la dignité de Chancelier de Caſtille, épuiſoient à l'envi tous les moyens de multiplier les exactions & d'étendre la vénalité. Ces faits ne ſont pas ſeulement rapportés par les hiſtoriens eſpagnols, que la prévention nationale peut faire ſoupçonner d'exagération: Pierre-Martyr Angleria, qui réſidoit alors à la cour d'Eſpagne, & qui n'avoit aucun motif pour tromper ceux à qui il écrivoit, a

laiſſé dans ſes lettres un détail preſque incroyable de l'inſatiable & inſolente avidité des Flamands. Selon le calcul que cet écrivain nous a laiſſé, & qu'il aſſure être très-modéré, ils firent paſſer dans les Pays-Bas, pendant l'eſpace de dix mois, onze cent mille ducats. Ce qui irrita les Eſpagnols plus encore que toutes les exactions, ce fut de voir nommer à l'archevêché de Tolede Guillaume de Croy, neveu de Chievres, jeune homme qui n'avoit pas encore l'âge preſcrit par les canons. L'élévation d'un étranger à la premiere dignité de leur égliſe & au plus riche bénéfice du royaume, leur parut non-ſeulement une injuſtice, mais encore une inſulte à toute la nation; & le clergé & les laïques, l'un par intérêt, les autres par indignation, ſe réunirent pour blâmer hautement un choix ſi révoltant (*a*). 1518.

(*a*) Sandoval, 28-31. P. Mart. *ep.* 608, 611, 613, 614, 622, 623, 639. Miniana, *contin. lib.* 1, *c.* 3, *l.* 9.

1518. Charles quitta la Caſtille dans le moment même où l'on étoit ſi mécontent de ſon adminiſtration, & partit pour Sarragoſſe, dans le deſſein d'aſſiſter aux Etats de ce royaume. Dans ſa route il prit congé de ſon frere Ferdinand, qu'il envoya en Allemagne, ſous le prétexte que ſa préſence ſeroit agréable à Maximilien, leur grand-pere. Charles dut à cette ſage précaution la conſervation de ſes domaines d'Eſpagne. Au milieu des troubles violens qui s'y éleverent bientôt après cette époque, on ne peut pas douter que les Eſpagnols n'euſſent offert la couronne à un prince qui étoit l'idole de toute la nation; & Ferdinand ne manquoit ni d'ambition ni de conſeils qui l'auroient déterminé à accepter l'offre d'un royaume (*a*).

Charles tient les Etats d'Aragon.

Les Aragonois n'avoient pas encore reconnu Charles pour leur roi,

Les Aragonois ſont plus intraitables que les Caſtillans.

(*a*) P. Mart. *ep.* 619. Ferreras, VIII, 460.

&

& les Etats ne s'aſſemblerent pas en ſon nom, mais au nom du *juſtiza*, à qui, pendant les interregnes, ce privilege appartenoit (*a*). L'oppoſition que Charles trouva dans cette aſſembée fut plus violente & plus opiniâtre que celle des Etats de Caſtille : cependant après beaucoup de réſiſtance & de longs délais, il obtint le titre de roi conjointement avec ſa mere. En même-temps il s'engagea, par un ſerment ſolennel que les Aragonois exigeoient toujours de leur roi, à ne jamais violer aucun de leurs droits & privileges. Les Etats furent encore plus intraitables ſur la propoſition d'un don gratuit. Il s'écoula pluſieurs mois avant qu'ils vouluſſent conſentir à accorder à Charles deux cens mille ducats, & ils exigerent que cette ſomme fût employée à acquitter des dettes de la couronne, oubliées dès long-temps, de ſorte qu'il n'en reſta

1518.

(*a*) P. Mart. *ep.* 605.

qu'une petite partie à la diſpoſition
1518. du roi. Ce qui s'étoit paſſé en Caſtille avoit appris aux Aragonois à ſe tenir ſur leurs gardes, & ils aimerent mieux avoir égard aux prétentions de leurs concitoyens, quelqu'extraordinaires qu'elles puſſent être, que de fournir à des étrangers les moyens de s'enrichir des dépouilles de la patrie (*a*).

Pendant l'aſſemblée des Etats, les ambaſſadeurs de François I & du jeune roi de Navarre arriverent à Sarragoſſe, pour demander, en vertu du traité de Noyon, la reſtitution de la Navarre : mais ni Charles, ni les nobles Caſtillans qu'il conſulta ſur cet objet, ne parurent diſpoſés à céder cette acquiſition. On tint quelque temps après, des conférences à Montpellier pour arranger cette affaire à l'amiable, mais ce fut ſans ſuccès : les François alléguoient toujours l'injuſtice de l'uſurpation,

(*a*) P. Mart. *ep.* 615, 634.

& les Eſpagnols n'en conſidéroient que l'importance (*a*). 1519.

Charles en quittant l'Aragon, ſe rendit en Catalogne, où il perdit autant de temps, trouva plus d'obſtacles & obtint encore moins d'argent. Les Flamands s'étoient rendus ſi odieux par leurs exactions dans toutes les provinces d'Eſpagne, que le deſir de les mortifier & de fruſtrer leur avarice, donnoit un nouveau reſſort à la jalouſie qui anime d'ordinaire les déterminations d'un peuple libre.

Les Caſtillans, qui avoient ſenti très-vivement le poids & la rigueur de l'oppreſſion des Flamands, prirent le parti de renoncer à une docilité qui leur étoit funeſte & qui les rendoit en même-temps un objet de mépris pour les autres provinces d'Eſpagne. Ségovie, Tolede, Sévilie, & pluſieurs autres villes

(*a*) P. Mart. *ep.* 605, 633, 640.

1519. du premier ordre, formerent une confédération pour la défenſe de leurs droits & de leurs privileges; & malgré le ſilence de la nobleſſe, qui dans cette occaſion ne montra ni l'eſprit public ni le courage qu'on avoit droit d'en attendre, les villes confédérées adreſſerent au roi un expoſé détaillé de l'état du royaume & de la mauvaiſe adminiſtration de ſes favoris. La nomination des étrangers aux emplois, l'exportation de l'argent monnoyé & l'augmentation des taxes, furent les principaux griefs qu'ils expoſerent, & ils en demanderent juſtice avec la hardieſſe naturelle à un peuple libre. Ces remontrances furent d'abord préſentées à Sarragoſſe & renouvellées enſuite à Barcelone; mais Charles ne parut pas y faire beaucoup d'attention : cependant la confédération de ces villes fut le commencement de cette union fameuſe des communes de Caſtille, union qui bientôt après jetta tout le royaume dans la plus grande con-

fuſion, ébranla le trône & fut ſur le point de détruire la conſtitution même (*a*). 1519.

Il n'y avoit pas long-temps que Charles étoit arrivé à Barcelone lorſqu'il reçut la nouvelle d'un événement qui l'intéreſſoit beaucoup plus que les murmures des Caſtillans & les ſcrupules des Etats de Catalogne : c'étoit la mort de l'empereur Maximilien. Cette mort n'avoit rien de fort important par elle-même ; car Maximilien n'étoit recommandable ni par ſes vertus, ni par ſon pouvoir, ni par ſes talens ; mais elle devint, par ſes ſuites, un des plus mémorables événemens de l'hiſtoire moderne : elle rompit cette paix univerſelle & profonde qui régnoit dans le monde chrétien : elle excita entre deux princes une rivalité qui remua toute l'Europe & y alluma des guerres plus générales & plus

Mort de Maximilien. 12 Janvier.

(*a*) P. Mart. *ep.* 630. Ferreras, VIII, 464.

longues qu'on n'en avoit eu juſque-là
1519. depuis la république romaine.

Les révolutions qu'avoit occaſionnées l'expédition du roi de France Charles VIII, en Italie, avoient inſpiré aux Princes d'Europe de nouvelles idées ſur l'importance de la dignité impériale. L'Empire avoit beaucoup de prétentions ſur quelques Etats d'Italie, & ſur quelques autres une juriſdiction fort étendue : il eſt vrai que ſous des princes qui n'avoient que peu de talens & d'influence, ces prétentions avoient été preſqu'abandonnées, & que cette juriſdiction avoit été rarement exercée : cependant on ſentoit bien qu'un empereur qui auroit du pouvoir & du génie, s'en ſerviroit avec ſuccès pour étendre ſon domaine ſur la plus grande partie de l'Italie. Maximilien même, quelque foible & incertaine que ſa conduite ait toujours été, avoit ſu tirer avantage de toutes les guerres & de toutes les négociations qui s'étoient faites en Italie pendant ſon regne. D'ail-

leurs, la prééminence reconnue que le chef de l'Empire avoit ſur les princes chrétiens, les droits attachés à cette dignité & qui pouvoient devenir très-conſidérables dans les mains d'un prince qui ſauroit les faire valoir avec habileté, tout concouroit à rendre plus que jamais la couronne impériale un objet digne d'exciter l'ambition & la rivalité des ſouverains. 1519.

Maximilien avoit montré, peu de temps avant ſa mort, un grand deſir de conſerver cette dignité dans la maiſon d'Autriche, & de faire nommer le roi d'Eſpagne pour ſon ſucceſſeur; mais n'ayant jamais été couronné par le pape, cérémonie qu'on regardoit alors comme eſſentielle, il n'étoit conſidéré que comme empereur *élu*. Quoique les hiſtoriens n'aient point remarqué cette diſtinction, il eſt certain que les chancelleries d'Italie & d'Allemagne, n'ont jamais donné à Maximilien que le titre de roi des Romains; & comme on ne trouvoit dans l'hiſ- Maximilien avoit tenté d'aſſurer la couronne impériale à ſon petit-fils.

toire aucun exemple d'un roi des
1519. Romains à qui l'on eût nommé un ſucceſſeur de ſon vivant, les Allemands toujours attachés à leurs formes, ne voulurent pas accorder à Charles un rang pour lequel il n'y avoit pas même de nom dans les conſtitutions de l'Empire, & refuſerent avec opiniâtreté de ſatisfaire ſur ce point le deſir de Maximilien (*a*).

Charles & François I ſe déclarent aſpirans à l'Empire.

La mort de cet empereur leva toutes ces difficultés. Charles demanda ouvertement cette place, que ſon grand-pere avoit tenté, ſans ſuccès, de lui aſſurer d'avance; François I ſe mit en même-temps ſur les rangs pour la lui diſputer. Cette rivalité, non moins éclatante par la grandeur des concurrens que par l'importance du prix auquel ils

(*a*) Guicciardini, *lib.* 13, *p.* 15. Barre, *hiſt. génér. d'Allemagne*, t. VIII, part. I, p. 187. P. Heuter. *rer. Auſtr. lib. VII, cap.* 17, *p.* 179. *lib. VIII*, *c.* 2, *p.* 183.

aſpiroient, attira l'attention de toute l'Europe : les deux monarques déclarerent leurs prétentions avec confiance, & l'un & l'autre paroiſſoit avoir une égale eſpérance de réuſſir. 1519.

Le trône impérial étoit depuis ſi long-temps occupé dans la maiſon d'Autriche, que Charles le regardoit comme un héritage qui lui appartenoit de droit : il ſavoit qu'aucun prince de l'Empire n'avoit ni aſſez de pouvoir ni aſſez de crédit pour entrer en concurrence avec lui ; il ſe flattoit qu'aucune conſidération ne pourroit déterminer les Allemands à élever un prince étranger à une dignité qui depuis tant de ſiecles étoit leur appanage, & ſurtout à choiſir François I, ſouverain d'un peuple dont le caractere, le gouvernement & les mœurs étoient ſi différens des leurs, qu'il n'étoit guere poſſible d'établir une union ſincere entre les deux nations. Charles eſpéroit d'ailleurs que les dernieres négociations de Maximilien, quoiqu'elles n'euſſent point eu

Prétentions & eſpérances de Charles.

de ſuccès, auroient diſpoſé en ſa
1519. faveur l'eſprit des électeurs; mais ce qui lui inſpiroit le plus de confiance, c'étoit la ſituation favorable de ſes Etats héréditaires en Allemagne, qui formoient une barriere naturelle à l'Empire contre les entrepriſes de la puiſſance ottomane. Les conquêtes, les talens & l'ambition du ſultan Sélim II, donnoient alors à toute l'Europe des inquiétudes bien fondées. En effet, ſes victoires ſur les Mamelucs & la deſtruction de ce brave peuple, en ajoutant l'Egypte & la Syrie à ſon empire, en avoient ſi ſolidement affermi la tranquillité intérieure, que Sélim étoit en état de tourner contre les princes chrétiens toute la force de ſes armes, auxquelles juſqu'alors aucune puiſſance n'avoit pu réſiſter. Il n'y avoit pas de moyen plus sûr pour arrêter le cours de ce torrent, que de lui oppoſer un empereur qui poſſédoit de vaſtes domaines dans le pays même expoſé au premier choc de l'ennemi, &

qui pouvoit d'ailleurs le combattre avec toutes les forces d'une puiſſante monarchie & tous les tréſors que produiſoient les mines du nouveau monde & le commerce des Pays-Bas. Tels étoient les moyens ſur leſquels Charles établiſſoit hautement la juſtice de ſes prétentions, & tous les eſprits équitables & éclairés trouverent ces raiſons non-ſeulement plauſibles, mais convaincantes : cependant il ne s'en tint pas là pour aſſurer le ſuccès de ſa cauſe. Il prodigua l'argent, mit en œuvre toutes les reſſources & tous les artifices de la négociation, & prit ſecrétement à ſa ſolde un corps conſidérable de troupes qu'avoient levé les Etats du cercle de Souabe. Il s'aſſura, par des préſens, des ſuffrages de tous ceux qui voulurent ſe vendre, leva les ſcrupules des uns, répondit aux objections des autres, & ſut, par les menaces (*a*), en impoſer aux foibles. 1519.

(*a*) Guicc. *lib.* 13, 159. Sleidan, *hiſt. of the*

1519. Moyens de François I.

D'un autre côté, François I ſoutint ſes prétentions avec la même ardeur & une égale confiance dans la juſtice de ſa cauſe. Ses émiſſaires publioient qu'il étoit temps de prouver aux princes de la maiſon d'Autriche que la couronne impériale étoit élective & non héréditaire, & que d'autres princes pouvoient aſpirer à une dignité que leur arrogance ſembloit leur faire regarder comme un bien de famille : qu'il falloit un ſouverain d'un jugement mûr & de talens éprouvés, pour prendre les rênes du gouvernement dans un pays où les nouvelles opinions ſur la religion jettoient tous les eſprits dans une agitation extraordinaire, dont on avoit à craindre les ſuites les plus funeſtes ; qu'un jeune prince ſans expérience & qui n'avoit encore donné aucune preuve de capacité militaire, n'étoit pas en état

reform. 14. Struvii, *hiſt. german.* 11. 971. *not.* 20.

d'entrer en lice avec un rival tel que Sélim, vieilli dans l'art de la guerre & enhardi par un enchaînement de victoires : au lieu qu'on pouvoit oppoſer au conquérant d'Aſie un roi, qui dès ſa jeuneſſe avoit triomphé de la valeur & de la diſcipline des Suiſſes, regardés juſqu'alors comme invincibles : que l'ardeur & l'impétuoſité de la cavalerie françoiſe, ſecondée par la diſcipline & la fermeté de l'infanterie allemande, formeroient une armée ſi formidable, qu'au lieu d'attendre l'approche des troupes ottomanes, elle pourroit porter les hoſtilités juſqu'au cœur de l'empire de Sélim : que l'élection de Charles étoit incompatible avec une des conſtitutions fondamentales de l'Empire, ſuivant laquelle tout prince qui poſſédoit la couronne de Naples étoit exclus du trône impérial, & que d'ailleurs les prétentions de Charles ſur le duché de Milan, alumeroient infailliblement en Italie une guerre dont les effets ſe feroient bientôt

1519.

sentir à l'Allemagne & pourroient
1519. lui devenir funestes (*a*).

Tandis que les ambassadeurs de François I faisoient valoir ces raisons & d'autres du même genre, dans toutes les cours d'Allemagne, ce prince instruit des préventions qu'élevoient contre lui sa qualité d'étranger & son ignorance de la langue & des mœurs allemandes, chercha à vaincre ces obstacles & à se concilier la faveur des princes par des dons immenses & des promesses plus considérables encore. Comme la ressource prompte & commode de faire passer de l'argent par des lettres de change étoit encore peu connue alors, les ambassadeurs de France voyageoient avec une suite de chevaux chargés d'or; appareil de corruption peu honorable au prince à qui il appartenoit & hon-

(*a*) Guicc. *lib.* 13 160. Sleid, *pag.* 16. Geor. Sabini, *de elect. Car V. hist. apud Scardii script. rer. germ. vol. II, p.* 4.

teux pour ceux à qui il étoit deſtiné (*a*). 1519.

Les autres princes d'Europe ne pouvoient pas reſter ſpectateurs indifférens d'un combat dont l'événement les touchoit de ſi près. Leur intérêt commun auroit dû naturellement former entr'eux une ligue générale contre les deux concurrens, pour les empêcher d'obtenir l'un ou l'autre un accroiſſement de puiſſance & de crédit qui ſembloit menacer la liberté de l'Europe; mais il y avoit ſi peu de temps que les principes ſur la diſtribution & l'équilibre du pouvoir s'étoient introduits dans le ſyſtême de la politique européenne, qu'on n'en ſentoit pas encore aſſez l'importance. Les paſſions de quelques princes & le défaut de prévoyance de quelques autres, ſe joignant à la crainte d'offenſer les prétentions, empêcherent cette

Vues & intérêts divers des autres puiſſances.

(*a*) Mém. du Maréchal de Fleuranges, *pag.* 296.

union ſalutaire entre les puiſſances
1519. de l'Europe & leur firent négliger entiérement la ſûreté commune, ou ne leur permirent pas de la défendre avec vigueur.

des Suiſſes. Quoique les cantons ſuiſſes craignifſent l'élévation de l'un ou de l'autre monarque au trône de l'empire, & qu'ils euſſent deſiré d'y voir monter quelque prince dont le pouvoir & les domaines fuſſent moins étendus; cependant leur haine pour la nation françoiſe les détermina à donner une préférence ouverte aux prétentions du roi d'Eſpagne, tandis qu'ils employerent tout leur crédit à traverſer celles de François I (*a*).

des Vénitiens. Les Vénitiens voyoient clairement qu'il ſeroit de leur intérêt de s'oppoſer également aux ſuccès des deux concurrens; mais leur jalouſie contre la maiſon d'Autriche, dont le voiſinage & l'ambition avoient été ſi funeſtes à la grandeur de leur

(*a*) Sabinus, *p.* 6.

république, ne leur permit point d'agir ſuivant les principes de la politique ; & ils ſe hâterent de ſe déclarer en faveur du roi de France. 1519.

Henri VIII, roi d'Angleterre, avoit autant d'intérêt & plus de moyens encore, pour empêcher François ou Charles d'acquérir une nouvelle dignité, qui les éleveroit ſi fort au-deſſus des autres monarques ; mais quoique Henri ſe vantât ſouvent de tenir dans ſes mains la balance de l'Europe, il n'avoit ni la ſuite d'attention, ni la juſteſſe du coup-d'œil, ni le ſens-froid qu'auroit demandé cette délicate fonction. Cependant il ſentit ſa vanité ſi vivement bleſſée de ſe voir exclus de cette glorieuſe lice où les deux concurrens fixoient les regards de toute l'Europe, qu'il prit le parti d'envoyer un ambaſſadeur en Allemagne & de ſe mettre ſur les rangs pour demander la couronne impériale. Cet ambaſſadeur fut comblé de careſſes par les princes d'Allemagne & par le nonce du pape ; d'Henri VIII.

mais il écrivit bientôt à ſon maître
1519. qu'il n'y avoit aucune eſpérance de faire réuſſir une prétention qui avoit été annoncée trop tard. Henri n'attribuant qu'à cette cauſe l'inutilité de la démarche qu'il venoit de haſarder, & content d'avoir fait ce faſtueux étalage de ſa propre importance, ne prit plus dès-lors, à ce qu'il paroît, aucune part à cette grande querelle, ni pour traverſer les deux rivaux, ni pour favoriſer l'un d'eux (*a*).

Le pape Léon X, que ſes talens politiques, autant que ſon goût pour les arts, ont rendu ſi célebre, fut le ſeul prince de ce ſiecle qui obſerva les mouvemens des deux prétendans avec une attention vraiment éclairée & qui montra une juſte inquiétude pour la sûreté de l'Europe. L'autorité des papes & la juriſdiction impériale ſe croiſoient en

(*a*) *Mém. de* Fleuranges, 314. Herbert, *hiſt. of. Henry* VIII.

tant d'occaſions ; les plaintes réciproques d'uſurpation étoient ſi multipliées, & la ſûreté des domaines de l'égliſe dépendoit ſi fort de la foibleſſe de ſes voiſins & ſi peu de ſes propres forces, qu'il n'y avoit rien de plus redoutable pour la cour de Rome, qu'un empereur qui joindroit à une grande puiſſance un génie entreprenant. Léon frémit à la ſeule penſée de voir placé ſur le trône de l'Empire un roi d'Eſpagne & de Naples, maître du nouveau monde. Il ne voyoit pas moins de danger à laiſſer élever à ce haut rang un roi de France, duc de Milan & ſeigneur de Gênes ; & il prédit que l'élection d'un de ces deux monarques ſeroit funeſte à l'indépendance du S. Siege, à la paix de l'Italie, & peut-être à la liberté de l'Europe. Pour traverſer ſans riſque deux rivaux ſi puiſſans & qui avoient tant de moyens de ſe venger, il falloit beaucoup de prudence & d'adreſſe ; Léon employa l'une & l'autre. Il exhorta ſecrétement les

1519.

1519. princes d'Allemagne à choiſir dans leur corps un ſucceſſeur à l'Empire, d'autant que pluſieurs d'entr'eux étoient dignes d'occuper le trône avec honneur ; il leur rappella la conſtitution qui en excluoit pour toujours les rois de Naples (*a*). Il ſollicita en même-temps avec vivacité le roi de France de perſiſter dans ſon deſſein : non que le Pape déſirât qu'il réuſsît ; mais comme il étoit perſuadé que les Allemands donneroient la préférence au roi d'Eſpagne, il eſpéroit que François, animé par le reſſentiment & l'eſprit de rivalité, concourroit enſuite de tout ſon crédit à faire tomber ſur un troiſieme aſpirant la couronne impériale. Si d'un autre côté le roi de France trouvoit plus de facilité dans ſes pourſuites qu'on n'avoit lieu de le croire, Léon ne doutoit pas que Charles, excité par les mêmes mo-

(*a*) Goldaſti, *Conſtit. impériales. Francof.* 1673. vol. I, 439.

tifs, n'eût recours aux mêmes moyens pour traverſer François I. Le pape crut pouvoir ainſi ménager la jalouſie naturelle des deux rivaux avec aſſez d'art pour réuſſir à les écarter l'un & l'autre de leur but; mais ce projet, le ſeul convenable à la ſituation de Léon X fut exécuté avec auſſi peu d'adreſſe qu'il avoit été concerté avec habileté. Les ambaſſadeurs de France en Allemagne amuſerent leurs maîtres par de frivoles eſpérances : le nonce gagné par eux, oublia entiérement ſes inſtructions, & François perſiſta avec tant d'ardeur & d'opiniâtreté à défendre ſes prétentions, que le pape vit échouer toutes ſes meſures (*a*). 1519.

Telles étoient les eſpérances des concurrens & les vues des différens princes intéreſſés au dénouement de cette querelle, lorſque la diete s'ouvrit, ſuivant l'uſage, à Francfort. Le droit d'élire un empereur appar- Aſſemblée de la diete. 17 Juin.

(*a*) Guicciard. *lib.* 13. 161.

tenoit depuis long-temps à ſept
1519. princes conſidérables, diſtingués par le titre d'électeurs. On a expliqué ailleurs l'origine de leur office, ainſi que la nature & l'étendue de leur pouvoir. Les électeurs étoient alors Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence; Hermand, comte de Wied, archevêque de Cologne; Richard de Greiffenklau, archevêque de Treves; Louis, roi de Bohême; Louis, comte Palatin du Rhin; Frédéric, duc de Saxe; & Joachin I, marquis de Brandebourg. Les raiſonnemens ſpécieux des ambaſſadeurs des deux Rois, leurs ſollicitations, leurs intrigues & leurs préſens, ne purent faire oublier aux électeurs la maxime fondamentale ſur laquelle ils croyoient que la liberté de la conſtitution de l'Empire étoit établie. Parmi les membres du corps germanique, qui forme une grande république compoſée d'Etats preſque indépendans, le premier principe de patriotiſme eſt d'abaiſſer & de limiter le pouvoir de l'em-

Vue des électeurs.

pereur : & cette idée, ſi conforme à la nature du gouvernement, eſt une regle dont un politique Allemand ne s'écarte preſque jamais. Pendant pluſieurs ſiecles on n'avoit élevé à l'empire aucun prince qui jouît déja d'une grande puiſſance, ou qui poſſédât des domaines étendus ; & c'étoit à cette ſage précaution que pluſieurs des grandes familles d'Allemagne devoient l'éclat & l'indépendance qu'elles avoient acquis pendant ce période de temps. Les Electeurs ne pouvoient donc donner leurs ſuffrages à l'un des deux monarques, ſans violer évidemment cette maxime ſalutaire, ſans vouloir donner à l'Empire un maître au lieu d'un chef, & ſans ſe rabaiſſer eux-mêmes du rang d'égaux à la condition de ſujets. 1519.

Ils offrent la couronne impériale à Frédéric, duc de Saxe.

Ces conſidérations déterminerent les électeurs à jetter les yeux ſur Frédéric, duc de Saxe, prince à qui ſes talens & ſes vertus avoient mérité le titre de ſage ; & ils ſe réunirent tous pour lui offrir la couronne

impériale. Frédéric ne ſe laiſſa point
1519. éblouir par l'éclat de cette couronne, que deux monarques, dont la puiſſance étoit bien ſupérieure à la ſienne, recherchoient avec tant d'ardeur. Après avoir réfléchi quelque temps ſur l'offre qu'on lui faiſoit,
Il la refuſe. il la rejetta avec une généroſité & un déſintéreſſement auſſi étonnant que digne d'admiration. Il ſentit que rien n'étoit plus contraire à la bonne politique qu'un attachement inflexible à un principe qui, quoiqu'excellent & juſte en pluſieurs occaſions, n'étoit cependant pas applicable à tous les cas. » Dans les temps » de tranquillité, diſoit-il, nous » avons beſoin d'un empereur qui » n'ait pas aſſez de pouvoir pour » empiéter ſur nos privileges; mais » les temps de danger demandent » un prince qui ait aſſez de forces » pour veiller à notre ſûreté. Les » armées turques ſe raſſemblent » ſous le commandement d'un brave » ſultan enhardi par ſes victoires. » Elles ſont prêtes à fondre ſur

l'Allemagne

» l'Allemagne avec une violence
» dont les ſiecles précédens n'ont 1519.
» pas encore vu d'exemple. Des cir-
» conſtances nouvelles exigent de
» nouvelles meſures : il faut remet-
» tre le ſceptre de l'Empire à des
» mains plus puiſſantes que les mien-
» nes, & c'eſt un fardeau trop peſant
» aujourd'hui pour tout autre prin-
» ce d'Allemagne. Nous n'avons ni
» des domaines aſſez étendus, ni
» des revenus aſſez conſidérables, ni
» une autorité aſſez grande pour
» être en état de tenir tête à l'en-
» nemi formidable dont nous
» ſommes menacés. Notre ſituation
» nous force à recourir à l'un des
» deux monarques rivaux ; chacun
» d'eux peut mettre en campagne
» des forces ſuffiſantes pour nous
» défendre ; mais comme le roi d'Eſ-
» pagne eſt né en Allemagne, qu'il
» eſt membre & prince de l'Empire,
» par les Etats dont il a hérité de ſon
» grand-pere, & que ſes domaines
» bordent la frontiere la plus expo-
» ſée aux incurſions des Turcs, ſes

1519. » prétentions à la couronne impé-
» riale me paroiſſent mieux fondées
» que celles d'un prince, étranger à
» notre langue, à notre ſang, à notre
» pays. D'après ces raiſons je donne
» ma voix à Charles «.

Une opinion inſpirée par un ſentiment de généroſité ſi peu commun, & ſoutenue par des raiſons ſi plauſibles, ne pouvoit manquer de faire une forte impreſſion ſur les électeurs. Les ambaſſadeurs du roi d'Eſpagne ſentant toute l'importance du ſervice que Frédéric venoit de rendre à leur maître, lui envoyerent une ſomme conſidérable d'argent, comme le premier gage de la reconnoiſſance de ce monarque; mais un prince qui avoit eu aſſez de grandeur d'ame pour refuſer une couronne, ne pouvoit pas s'abaiſſer à vendre ſon ſuffrage. Les ambaſſadeurs eſpagnols le prierent de permettre au moins qu'ils diſtribuaſſent entre ſes courtiſans une partie de la ſomme qui lui étoit deſtinée; Frédéric leur répondit qu'il ne pou-

Il refuſe les préſens que lui offrent les ambaſſadeurs d'Eſpagne.

voit pas les empêcher de recevoir ce qu'on leur offriroit, mais qu'il chasseroit le lendemain quiconque auroit accepté un seul florin (*a*). 1519.

Il n'y avoit aucun prince d'Alle-

(*a*) Le P. Daniel, historien de réputation, semble révoquer en doute la vérité de ce récit de la conduite de Frédéric, fondé sur ce que George Sabinus n'en fait pas mention dans son histoire de l'élection & du couronnement de Charles V, *tom. III, p.* 63. Mais on doit faire peu de fonds sur une omission dans un auteur superficiel, dont l'ouvrage, quoique décoré du titre d'histoire, ne contient qu'une relation du cérémonial de l'élection de Charles, telle qu'on en publioit ordinairement en Allemagne dans de semblables occasions. *Scard. Rer. Germ. script. v. II, p.* 1. Le témoignage d'Erasme, *lib.* 13, *ep.* 4, & celui de Sleidan, *pag* 18, sont positifs. Seckendorf, (*Commentar. hist. & apologet. de Lutheranismo, p.* 121.) a examiné ce fait avec son exactitude ordinaire & en a établi la vérité avec l'évidence la plus frappante. A ces témoignages, qu'il a recueillis, j'ajouterai l'autorité décisive du cardinal Cajétan, légat du pape à Francfort, dans sa lettre du 5 Juillet 1519.

magne qui pût alors aſpirer à une dignité que Frédéric venoit de refuſer pour des raiſons également applicables à toutes les autres. Il ne reſtoit donc qu'à faire un choix entre les deux illuſtres compétiteurs. Indépendamment de la prévention que faiſoient naître en faveur de Charles & ſa naiſſance & la ſituation de ſes Etats héréditaires, il ne dut pas peu aux talens & au zele de ſes ambaſſadeurs, le cardinal de Gurck & Erard de la Marck, évêque de Liege, leſquels conduiſirent leurs négociations avec plus d'adreſſe & de prudence que les ambaſſadeurs du roi de France n'en employerent à négocier pour leur maître. Le cardinal avoit été longtemps miniſtre & favori de Maximilien & connoiſſoit bien l'art de traiter avec les Allemands. L'évêque

1519.

Nouvelles délibérat. des élect.

Epîtres aux Princes, &c. recueillies par Nuſcelli, traduites par Belleforeſt. *Paris, 1572, p. 60.*

de Liege ayant été écarté du cardinalat par le crédit de François, mettoit en œuvre, pour traverſer les vues de ce monarque, toutes les reſſources que peut puiſer dans le reſſentiment une ame ambitieuſe. La faction eſpagnole faiſoit chaque jour des progrès dans le college électoral : le nonce même du pape, convaincu qu'une plus longue oppoſition ſeroit inutile, voulut ſe faire un mérite auprès du futur empereur, en lui offrant volontairement, au nom de Léon, une diſpenſe pour réunir la couronne impériale avec celle de Naples (*a*). 1519.

Cet important débat qui tenoit l'Europe en ſuſpens, fut enfin terminé le 28 juin, cinq mois & dix jours après la mort de Maximilien. Six des électeurs s'étoient déja déclarés en faveur du roi d'Eſpagne : Charles eſt élu empereur.

(*a*) Freeheri, *Rer. Germ. ſcriptores, vol. III.* 172. *cur.* Struvii, *Argent.* 1717. Giannone, *hiſt. of Naples.* 2. 498.

l'archevêque de Treves, le seul qui
1519. fût resté constamment attaché au parti françois, s'étant enfin réuni à ses confreres, Charles se vit, par le suffrage unanime du college électoral, élevé au trône de l'Empire (*a*).

Mais quoique les électeurs eussent consenti, par différens motifs, à donner leur voix à ce Monarque, ils montrerent en même-temps toute l'inquiétude que leur causoit son excessive puissance, & ils s'occuperent sérieusement des moyens de prévenir l'abus qu'il pourroit en faire un jour pour empiéter sur les privileges du Corps germanique. Depuis long-temps ils exigeoient de chaque empereur nouvellement élu, qu'il confirmeroit ses privileges & promettroit de ne les violer en aucune circonstance. Tant qu'on ne déféra la cou-

(*a*) Jac. Aug. Thuan. *hist. sui temporis, édit. Bulklay, lib. 1. c. 9.*

ronne impériale qu'à des princes, qui n'étoient redoutables ni par l'étendue de leurs Etats, ni par la supériorité de leur génie, on crut qu'une promesse verbale étoit un gage suffisant de leur conduite; le choix d'un empereur aussi puissant que Charles demandoit d'autres précautions. On forma une *capitulation*, dans laquelle on exposa les privileges & immunités des électeurs, des princes de l'Empire, des villes & de tous les autres membres du Corps germanique. Les ambassadeurs de Charles signerent en son nom cette capitulation, qu'il confirma lui-même à son couronnement de la maniere la plus solennelle. Depuis cette époque, les électeurs ont prescrit à tous ses successeurs les mêmes conditions. En Allemagne la capitulation, ou ce contrat mutuel entre l'empereur & ses sujets, est regardée comme une puissante barriere contre le progrès de la puissance impériale, & comme 1519.

la grande charte de leurs privileges (*a*).

1519. L'élection eſt notifiée à Charles.

L'importante nouvelle de l'élection arriva en deux jours de Francfort à Barcelone, où Charles étoit retenu par l'obſtination des Etats de Catalogne, qui n'avoient encore terminé aucune des affaires ſoumiſes à leurs délibérations. Il apprit cet événement avec toute la joie que pouvoit inſpirer à un jeune homme ambitieux un accroiſſement de puiſſance & de dignité qui l'élevoit ſi fort au-deſſus de tous les autres ſouverains de l'Europe. Ce fut dès ce moment qu'il conçut ces vaſtes projets de gloire qui ſéduiſirent ſon imagination pendant tout ſon regne; & c'eſt à cette époque qu'il faut remonter pour voir naître & ſe développer ce grand ſyſtême d'am-

(*a*) Pfeffel, *abrégé de l'hiſtoire du droit public d'Allemagne*, 590. Linnei. *capitulat. imper. Epitres des princes*, par Ruſcelli, *p.* 60.

bition qui rend ſi intéreſſante l'hiſtoire de ſa vie. 1519.

Une circonſtance peu importante découvrit bientôt les effets que cette grande élévation avoit produits ſur l'ame de Charles. Dans tous les actes ou édits qu'il publia en qualité de roi d'Eſpagne, il prit le titre de *majeſté*, & exigea que ſes ſujets le lui donnaſſent comme une nouvelle marque de reſpect. Juſqu'alors les monarques d'Europe, n'avoient pris que le titre d'*alteſſe* ou de *grace*; mais la vanité des autres cours leur fit bientôt imiter l'exemple de celle d'Eſpagne. Le titre de *majeſté* n'eſt plus une marque de prééminence : les plus petits monarques en jouiſſent aujourd'hui, & l'orgueil des plus puiſſans n'a pas encore pu inventer une diſtinction plus relevée (*a*).

(*a*) Miniana ; *continuat. Mar.* p. 15. Ferreras. VIII. 475. *Mém. hiſtoriques de la* Houſſaye, *t. I, p.* 53, *&c.*

1519. Les Eſpagnols ſont mécontens de cet événement.

Il s'en falloit bien que les Eſpagnols viſſent l'élévation de Charles au trône impérial avec autant de joie qu'il en reſſentoit lui-même. Ils ne doutoient pas que cette nouvelle dignité ne les privât bientôt de la préſence de leur ſouverain, pour les livrer au gouvernement d'un vice-roi & de ſon conſeil, eſpece d'adminiſtration ſouvent tyrannique & toujours odieuſe. Ils voyoient avec douleur, comme une ſuite preſqu'inévitable de cet événement, que le ſang de leurs concitoyens ſeroit verſé pour des querelles, où ils n'auroient aucun intérêt; que leurs tréſors ſeroient prodigués pour ſoutenir l'éclat d'un titre étranger, & que toute la nation ſe trouveroit embarraſſée dans le labyrinthe de la politique italienne & allemande. Toutes ces conſidérations leur faiſoient regarder l'élection de Charles comme un événement funeſte à l'Eſpagne; ils ſe plaiſoient à citer avec les plus grands éloges le courage & le

patriotiſme de leurs ancêtres, qui dans l'aſſemblée des Etats de Caſtille, défendirent à Alphonſe le Sage de ſortir du royaume pour aller ſe faire couronner empereur d'Allemagne, & cet exemple leur paroiſſoit très-digne d'être imité dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit (*a*). 1519.

Charles, ſans conſulter les ſentimens & les murmures de ſes ſujets eſpagnols, accepta la couronne impériale que le comte palatin, à la tête d'une ambaſſade ſolennelle, lui offrit au nom des électeurs, & déclara l'intention où il étoit de paſſer en Allemagne pour y aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité. C'étoit une démarche néceſſaire, parce que, ſuivant les formes des conſtitutions germaniques, il ne pouvoit, avant que d'avoir été couronné publiquement, exercer aucun acte de juriſdiction & d'autorité (*b*).

(*a*) Sandoval, I. *p.* 32. Minian. *cont.* p. 14.
(*b*) Sabinus. P. Barre, VIII. 1085.

1519. Leur mécontentement augmente.

Cette réſolution étant devenue publique, acheva d'indiſpoſer les Eſpagnols; un ſombre mécontentement ſe répandit dans tous les ordres de l'Etat : le pape avoit accordé au roi le dixieme du revenu de tous les bénéfices eccléſiaſtiques de la Caſtille, afin de le mettre en état de ſoutenir avec plus de vigueur la guerre contre les Turcs; le clergé s'étant aſſemblé, refuſa unanimement de lever cette ſomme, & prétendit qu'elle ne pouvoit être exigée que dans les temps où la chrétienté ſeroit réellement attaquée par les infideles. Léon, déterminé à ſoutenir ſon autorité, mit le royaume en interdit; mais on eut ſi peu d'égard à cette cenſure, univerſellement regardée comme injuſte, que Charles lui-même en ſollicita la révocation. Ainſi le clergé eſpagnol eut non-ſeulement la gloire de s'oppoſer aux uſurpations du pape & de braver le pouvoir de la couronne, mais encore l'avantage

de s'exempter du tribut qu'on vouloit lui impoſer (*a*).

1519.

Il s'éleva dans le royaume de Valence, dépendant de la couronne d'Aragon, des troubles bien plus à craindre, & dont les effets furent plus durables & plus dangereux. Un moine ſéditieux échauffa, par ſes ſermons, les habitans de Valence, capitale du royaume de ce nom, & excita la populace à prendre les armes pour punir, ſans forme de procès, certains criminels. Cette populace, flattée de la découverte & de l'exercice qu'elle venoit de faire de ſon pouvoir, refuſa enſuite de mettre bas les armes, & ſe forma en compagnies militaires, qui s'aſſujettirent à la diſcipline & aux manœuvres d'une troupe réglée. Le déſir de ſe ſouſtraire à l'oppreſſion des grands, fut le premier motif & le lien puiſſant de cette

Soulévement à Valence.

(*a*) P. Mart. *ep.* 462. Ferreras, VIII, 473.

aſſociation. Comme l'indépendance
1519. & les privileges ariſtocratiques étoient plus étendus à Valence que dans les autres royaumes d'Eſpagne, les nobles ne reconnoiſſant preſque aucun ſupérieur qui pût leur demander compte de leur conduite, traitoient le reſte des habitans, non-ſeulement en vaſſaux, mais en eſclaves. Cependant alarmés de ce ſoulévement inattendu, ils craignirent que le peuple ne s'enhardît juſqu'à vouloir ſecouer entiérement le joug; mais comme ils ne pouvoient arrêter ces mouvemens ſans prendre les armes, il fallut avoir recours à l'empereur & lui demander la permiſſion d'attaquer les rebelles. Le peuple de ſon côté nomma des députés chargés d'aller expoſer ſes griefs au ſouverain & implorer ſa
Ses progrès. protection. Ces députés arriverent
1520. à la cour, heureuſement pour eux, dans le moment où Charles étoit le plus irrité contre la nobleſſe. L'empreſſement qu'il avoit de paſſer en Allemagne, où ſa préſence deve-

noit de jour en jour plus néceſſaire, & l'impatience plus grande encore de ſes courtiſans flamands, à qui il tardoit d'aller porter dans leur patrie les dépouilles de la Caſtille, ne permettoient pas au prince d'aller tenir lui-même les Etats de Valence. Il nomma le cardinal Adrien pour le repréſenter à cette aſſemblée, & l'autoriſa à recevoir en ſon nom le ſerment d'obéiſſance des peuples, à confirmer leurs privileges avec les ſolennités accoutumées & à leur demander un don gratuit. Les nobles de Valence regarderent cet arrangement comme un affront fait à leur pays, qui n'avoit pas moins de droit que les autres royaumes d'Eſpagne à l'honneur de jouir de la préſence de ſon ſouverain : ils déclarerent en conſéquence que ſuivant les loix fondamentales de la conſtitution, ils ne pouvoient ni reconnoître comme roi un prince abſent, ni lui accorder un ſubſide, & ils ſoutinrent cette réſolution avec une hauteur & une obſtination que rien ne 1520.

put fléchir. Charles offenſé de cette
1520. conduite, ſe déclara en faveur du peuple & l'autoriſa imprudemment à reſter armé. Les députés retournerent triomphans & furent reçus par leurs concitoyens comme les libérateurs de la patrie. L'inſolence de la multitude s'accroiſſant avec les ſuccès, le peuple chaſſa de la ville tous les nobles, confia le gouvernement à des magiſtrats qu'elle choiſit elle-même, & forma une aſſociation, diſtinguée par le nom de *Germanada* ou *Fraternité*, laquelle devint la ſource, non-ſeulement des plus affreux déſordres, mais encore des plus grandes calamités pour le royaume de Valence (*a*).

Dans ce même temps celui de Caſtille n'étoit pas agité avec moins de violence. L'empereur n'eut pas plutôt fait connoître l'intention où

(*a*) P. Martyr. *ep.* 651. Ferrer. VIII, 476, 485.

il étoit de quitter l'Eſpagne, que pluſieurs villes du premier ordre réſolurent de faire des remontrances contre ce départ & de ſolliciter de nouveau la réforme des abus ſur leſquels elles avoient déja porté leurs plaintes. Charles ſe diſpenſa adroitement de donner audience à leurs députés; & comme il vit, par cette démarche, combien il ſeroit difficile de réprimer l'eſprit ſéditieux des villes les plus conſidérables, il convoqua l'aſſemblée des Etats de Caſtille à Compoſtelle en Galice. Son unique motif étoit l'eſpérance d'obtenir un nouveau don gratuit; car les richeſſes de ſes miniſtres s'étoient accrues aux dépens de ſon tréſor, & il n'étoit pas en état, ſans quelque nouveau ſecours, de paroître en Allemagne avec l'éclat qui convenoit à la dignité impériale. Mais convoquer les Etats dans une province ſi éloignée, & demander un nouveau ſubſide avant le terme fixé pour payer le précédent, c'étoient-là des innovations de 1520.

la plus dangereuſe conſéquence, &
1520. qui ne pouvoient manquer de jeter l'alarme dans l'eſprit d'un peuple jaloux de ſa liberté & accoutumé à ne pourvoir qu'avec beaucoup d'économie aux beſoins de ſes rois. Les magiſtrats firent des remontrances très-fortes contre la convocation des Etats à Compoſtelle & contre la demande d'un nouveau ſubſide. Les habitans de Valladolid, qui avoient eſpéré que les Etats ſe tiendroient dans leur ville, irrités de voir leurs eſpérances trompées, s'armerent tumultuairement, & leur fureur alla ſi loin, que ſi Charles ne s'étoit échappé heureuſement avec ſes courtiſans étrangers, à la faveur d'une violente tempête, tous les Flamands auroient été maſſacrés, & le roi auroit eu beaucoup de peine à continuer ſa route vers Compoſtelle.

Toutes les villes par leſquelles Charles paſſa, lui préſenterent des mémoires contre la convocation des Etats en Galice; mais il fut

inflexible dans ſa réſolution. Quoique les miniſtres euſſent employé toutes les reſſources de l'intrigue & de l'autorité pour faire choiſir des repréſentans favorables à leurs deſſeins; cependant tel étoit l'eſprit général de la nation, que dès l'ouverture de l'aſſemblée une grande partie des députés laiſſerent entrevoir des diſpoſitions marquées de mécontentement, & qu'on eut lieu de craindre la plus forte oppoſition à tous les projets de la cour. La ville de Tolede n'avoit point envoyé de repréſentans, parce que le ſort, qui, ſuivant un ancien uſage, y décidoit de l'élection, étoit tombé ſur deux perſonnes vendues aux miniſtres flamands; les bourgeois ne voulant pas confier leurs intérêts à des repréſentans corrompus, refuſerent de leur donner une commiſſion dans la forme ordinaire, & à leur place envoyerent à Compoſtelle deux députés, autoriſés à proteſter contre la légalité de l'aſſemblée des Etats. Les repréſen-

1520.

Ouverture des Etats. 1 Avril.

tans de Salamanque refuſerent de
1520. prêter le ſerment ordinaire de fidé-
Le mécontentement des Caſtillans augmente. lité, à moins que Charles ne conſentît à choiſir un autre lieu pour tenir les Etats. Les députés de Toro, de Madrid, de Cordoue & de pluſieurs autres villes, déclarerent hautement que la demande d'un nouveau ſubſide étoit ſans exemple, ſans néceſſité & contraire à la conſtitution. Cependant tous les artifices qui peuvent influer ſur des aſſemblées populaires, l'argent, les places, les promeſſes, les menaces, la violence même, tout fut mis en œuvre pour gagner des ſuffrages. Les nobles, ſéduits par la reſpectueuſe aſſiduité avec laquelle Chievres & les autres Flamands leur faiſoient la cour, ou voyant peut-être avec un ſentiment de baſſe jalouſie l'eſprit d'indépendance qui animoit les communes, favoriſerent ouvertement les prétentions de la cour, ou du moins ne s'y oppoſerent pas. Enfin, malgré le vœu de la nation, & au mépris des anciennes formes du

gouvernement, on accorda, à la pluralité des voix, le don gratuit que l'empereur avoit demandé (*a*). A la vérité les Etats préſenterent en même-temps à Charles des remontrances ſur les griefs dont le peuple ſe plaignoit & ſur leſquels il demandoit juſtice; mais ce prince ayant obtenu ce qu'il deſiroit, n'eut aucun égard à cette requête tardive, & ſentit qu'il pouvoit alors la rejeter ſans danger. (*b*). 1520.

Charles nomme des régens pendant ſon abſence.

Comme rien ne retardoit plus le départ de l'empereur, il fit connoître ſes intentions, qu'il avoit tenues cachées juſqu'alors, ſur le choix des perſonnes qui reſteroient chargées de l'adminiſtration de ſes royaumes pendant ſon abſence. Il conféra la régence de Caſtille au cardinal Adrien, la vice-royauté d'Aragon à don Juan de Lanuza,

(*a*) P. Martyr. *ep.* 663. Sandoval, *pag.* 32, *&c.*

(*b*) Sandoval, *pag.* 84.

& celle de Valence à don Diegue
1520. Mendoza, comte de Mélito. Le choix des derniers fut très-agréable aux Caſtillans; mais la nomination d'Adrien, qui cependant étoit le ſeul flamand pour qui ils euſſent conſervé quelqu'eſtime, ne fit qu'accroître leur haine & leur jalouſie contre les étrangers. Les nobles eux-mêmes, qui avoient ſouffert ſi patiemment d'autres uſurpations plus importantes, ſentirent vivement l'affront qu'on leur faiſoit, & proteſterent contre ce choix, qu'ils prétendirent illégal, mais Charles avoit un ſi grand deſir d'arriver en Allemagne, & ſes courtiſans tant d'impatience de ſortir d'Eſpagne, que ſans avoir égard aux murmures des Caſtillans, ſans prendre même aucune précaution contre un ſoulévement qui ſe préparoit à Tolede, & qui eut dans la ſuite les plus funeſtes conſéquences, ce prince s'embarqua à la Corogne, & mit à la voile le 22 de mai. En précipitant ainſi ſon départ pour aller recevoir

Il s'embarque pour les Pays-Bas.

une couronne nouvelle, il s'expoſa à en perdre une d'un bien plus haut prix, & dont il étoit déja poſſeſſeur (*a*). 1520.

(*a*) P. Mart. *Ep.* 678. Sandoval, 86.

Fin du Livre premier.

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE II.

La présence de Charles devient nécessaire en Allemagne.

DIFFÉRENTES circonstances réunies appelloient Charles en Allemagne, & y rendoient de jour en jour sa présence plus nécessaire. Les électeurs s'impatientoient d'un si long interregne; d'ailleurs les Etats héréditaires de Charles commençoient à être agités par des divisions intestines, & les progrès rapides que faisoient

les nouvelles doctrines ſur la religion demandoient l'attention la plus ſérieuſe ; mais ce qui l'intéreſſoit plus vivement encore, c'étoient les mouvemens du roi de France, qui lui faiſoient ſentir la néceſſité de prendre les meſures les plus promptes & les plus efficaces pour ſe mettre en état de défenſe. 1520.

Origine & progrès de la rivalité de Charles-Quint & de François I.

Charles & François, en ſe mettant ſur les rangs pour ſe diſputer la couronne impériale, ſe promirent de ſe conduire avec toutes ſortes d'égards l'un pour l'autre, & de ne pas ſouffrir qu'aucun ſigne d'inimitié vînt deshonorer une ſi belle rivalité. » Nous faiſons la cour » à la même maitreſſe, dit François » avec ſa vivacité ordinaire ; em» ployons l'un & l'autre tous nos » ſoins pour réuſſir ; mais dès que » le ſort aura nommé le rival heu» reux, c'eſt à l'autre à ſe ſoumet» tre & à reſter en paix (*a*) «.

(*a*) Guich. *liv.* 13. *page* 159.

1520. Deux princes jeunes & généreux, qu'anime également l'eſpérance du ſuccès, pouvoient bien former cette noble réſolution; mais ils trouverent bientôt qu'ils s'étoient promis plus de modération & de déſintéreſſement que ne le comportoit la foibleſſe humaine. La préférence que Charles obtint à la face de l'Europe entiere, mortifia cruellement François, & lui inſpira tout le reſſentiment que peut éprouver l'ambition trompée. De-là cette rivalité, cette jalouſie perſonnelle qui ſubſiſta entre les deux monarques pendant toute la durée de leur regne. Cette animoſité, excitée par l'oppoſition des intérêts, & que venoient aigrir encore mille cauſes inévitables de diſcorde, les tint dans un état d'hoſtilité preſque continuelle. D'un côté, Charles n'ayant aucun égard au principal article du traité de Noyon, s'obſtina plus que jamais à refuſer de rendre juſtice à Jean d'Albret, roi de Navare, qui avoit été chaſſé d'un trône où l'honneur

& l'intérêt engageoient François à le rétablir. De l'autre, le roi de France avoit des prétentions ſur la couronne de Naples, dont Ferdinand avoit dépouillé ſon prédéceſſeur par une mauvaiſe foi ſans excuſe. L'empereur pouvoit réclamer comme un fief de l'Empire le duché de Milan, dont François s'étoit emparé, & qu'il continuoit de retenir, ſans en avoir reçu l'inveſtiture. Charles regardoit encore le duché de Bourgogne, comme un patrimoine de ſes ancêtres, injuſtement uſurpé par la politique de Louis XI ; & il voyoit avec la plus grande jalouſie les étroites liaiſons que François avoit formées avec le duc de Gueldres, l'ennemi héréditaire de ſa famille. 1520.

Délibérations qui précedent le commencement des hoſtilités.

Avec tant de ſujets de diviſion & de guerre, la paix n'eût pu durer long-temps, même entre deux princes ſans jalouſie & ſans ambition. Mais comme la premiere rupture entre deux adverſaires ſi puiſſans ne pouvoit manquer d'être fatale

& ſans eſpoir de conciliation, tous
1510. deux marquerent la plus grande inquiétude ſur les ſuites importantes & dangereuſes qu'elle devoit entraîner, & prirent tout le temps qui leur étoit néceſſaire, tant pour ramaſſer leurs propres forces & en faire à loiſir la comparaiſon & l'examen, que pour s'aſſurer l'amitié & les ſecours des autres puiſſances de l'Europe.

Négociations avec le pape. Le pape ſentoit qu'il devoit redouter également les deux rivaux; il voyoit dans le vainqueur le maître abſolu de l'Italie. Il auroit bien voulu pouvoir les mettre aux priſes ſans expoſer la Lombardie à devenir le théâtre de la guerre; il eût joui, ſans danger, du plaiſir de les voir conſumer leurs forces mutuelles dans des querelles ſans fin: mais il n'y avoit pas lieu de l'eſpérer. Léon prévoyoit qu'à la premiere rupture entre les deux monarques, les armées de France & d'Eſpagne viendroient s'établir dans le Milanès, & que ſe trouvant ſi près du

théâtre d'une guerre, où le prix de la victoire étoit pour lui un objet si intéressant, il ne pourroit longtemps se maintenir dans la neutralité. Il fut donc forcé de conformer son plan de conduite à la situation où il se trouvoit ; il fit également sa cour à l'empereur & au roi de France, & mit en usage la même habileté à les flatter tous deux. Quoique vivement sollicité par les deux rois, il garda toutes les apparences d'une entiere impartialité, & il s'efforça de cacher ses vrais sentimens sous cette dissimulation profonde qui semble avoir fait le caractere de la plupart des politiques Italiens de son siecle. 1520.

Les intérêts & les vues des Vénitiens étoient les mêmes que ceux du pape : ils cherchoient aussi les moyens d'empêcher que l'Italie ne devînt le théâtre de la guerre, & que leur république ne fût enveloppée dans cette querelle. Mais malgré les artifices de Léon, & cette neutralité absolue qu'il affectoit, Avec les Vénitiens.

1520. il étoit aiſé de voir qu'il penchoit pour l'empereur, dont il avoit plus à craindre ou à eſpérer que de François; il étoit manifeſté que les Vénitiens, par des motifs de la même nature, ſe déclareroient pour le roi de France, dès qu'ils ne pourroient plus ſe défendre de prendre un parti. On ne devoit cependant pas attendre de grands ſecours des princes Italiens. Jaloux à l'excès des puiſſances ultramontaines, la maxime favorite de leur politique étoit d'entretenir l'équilibre entre elles, & l'on ne devoit eſpérer de leur y faire renoncer, qu'en leur préſentant de grands avantages.

Avec Henri VIII. Mais le principal ſoin de Charles & de François, fut d'attirer dans leur parti le roi d'Angleterre, dont l'alliance leur promettoit des ſecours plus efficaces, plus prompts, & qui ſeroient fournis ſans tant de précautions politiques. Henri VIII étoit monté ſur le trône en 1509, dans des circonſtances avantageuſes, qui faiſoient eſpérer le regne le plus

Grande puiſſance de ce prince.

heureux & le plus floriſſant. Il réuniſſoit dans ſa perſonne les droits oppoſés des deux familles d'Yorck & de Lancaſtre. L'émulation & la joie avec leſquelles les deux partis s'empreſſoient de lui obéir, le mettoient en état de déployer dans le gouvernement de ſon royaume une vigueur d'autorité, qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'auroit pu haſarder ſans péril, & même de prendre part aux affaires du Continent, dont l'attention de l'Angleterre avoit été long-temps détournée par les malheurs de ſes diviſions domeſtiques. Les immenſes tréſors amaſſés par ſon pere, le rendoient un des plus riches monarques de l'Europe. La paix que le feu roi avoit ſçu maintenir par la prudence de ſon adminiſtration, avoit aſſez duré pour rétablir la nation, épuiſée par les guerres civiles, & elle n'avoit pas été aſſez longue pour énerver ſon courage. Les Anglois laſſés de leurs diviſions, & honteux d'avoir fait ſi long-temps 1520.

de leur patrie un champ de carnage,
1520. étoient impatiens de montrer leur valeur dans une guerre étrangere, & de faire revivre le ſouvenir des victoires remportées par leurs ancêtres. Henri, de ſon côté, avoit un caractere parfaitement aſſorti à l'état de ſon royaume & aux diſpoſitions de ſes ſujets. Ambitieux, actif, entreprenant, il ſe diſtinguoit par ſon adreſſe dans tous les exercices militaires, qui, dans ce ſiecle, faiſoient la principale partie de l'éducation de la nobleſſe, & qui lui avoient inſpiré de bonne-heure l'amour des combats. Il brûloit de tenter une entrepriſe de guerre & de ſignaler le commencement de ſon regne par quelque exploit remarquable. L'occaſion qu'il cherchoit, vint bientôt s'offrir d'elle-même. La victoire de Guinegate & le ſuccès des ſieges de Terouane & de Tournai, quoique peu utiles à l'Angleterre, couvrirent de gloire ſon heureux monarque, & confirmerent la haute idée que les princes étrangers

Son caractere.

avoient conçue de ſon pouvoir & de l'utilité dont pouvoit être ſon alliance. Toutes ces cauſes réunies, l'heureuſe ſituation de ſes Etats qui le mettoit à l'abri de toute invaſion étrangere, l'avantage de poſſéder encore la ville de Calais qui lui donnoit l'entrée de la France & lui ouvroit un paſſage facile dans les Pays-Bas, rendoient Henri le protecteur naturel de la liberté de l'Europe, & l'établiſſoient arbitre entre le roi de France & l'empereur. Henri ſentoit tous ces avantages, & il étoit convaincu que pour maintenir l'équilibre, il devoit empêcher que l'un des deux rivaux n'acquît ſur l'autre une ſupériorité de forces, fatale au vaincu, & redoutable au reſte de l'Europe. Mais il n'avoit ni le degré de pénétration, ni la modération de caractere qu'exigeoit une entrepriſe ſi importante. Cédant trop au caprice, à la vanité, aux reſſentimens, à ſes penchans, il étoit également 1520.

incapable, & de former un plan
1520. de politique étendu & régulier, & de le ſuivre avec perſévérance. Dans les meſures qu'il prenoit, rarement il conſultoit le bien général, ou même ſon propre avantage; elles étoient ordinairement dictées par ſes paſſions, qui l'aveugloient ſur ſon véritable intérêt; ce qui l'empêcha de prendre de l'aſcendant dans les affaires de l'Europe, ou de recueillir pour lui-même les avantages, qu'auroit pu aiſément s'aſſurer un prince qui, avec moins de génie que lui, eût eu plus d'art & d'habileté.

Caractere de ſon miniſtre le cardinal Wolſey.

Il ne faut pas cependant imputer aux défauts perſonnels de Henri toutes les fauſſes démarches de ſon adminiſtration. La plupart furent l'effet des paſſions violentes & de l'ambition inſatiable du cardinal Wolſey, ſon premier miniſtre & ſon favori. Cet homme, de la lie du peuple, étoit parvenu à un degré de puiſſance & d'élévation, auquel jamais ſujet n'étoit arrivé. Il gouvernoit en maître impérieux,

le plus fier & le plus intraitable des rois. De grands talens de différentes eſpeces le rendoient propre à ſoutenir les deux rôles oppoſés de miniſtre & de favori. Un jugement profond, une application infatigable, une parfaite connoiſſance de l'état du royaume, jointe à celle des intérêts & des vues des cours étrangeres, le rendoient capable d'exercer l'autorité abſolue qui lui étoit confiée : la politeſſe de ſes manieres, la gaieté de ſa converſation, ſon eſprit inſinuant, ſon amour pour la magnificence, & les progrès qu'il avoit faits dans le genre de littérature qui étoit du goût de Henri, lui gagnerent l'affection & la confiance de ce jeune monarque. Wolſey étoit bien éloigné de faire ſervir au bien de la nation ou à la vraie grandeur de ſon maître l'autorité étendue & preſque royale dont il jouiſſoit. Avide & prodigue à la fois, il ne ſe raſſaſioit point de richeſſes. Dévoré d'une ambition démeſurée, il aſpiroit ſans ceſſe à 1520.

de nouveaux honneurs, avec une
1520. avidité qui n'étoit jamais amortie par les ſuccès paſſés. Fier de ſon élévation extraordinaire, & de l'aſcendant qu'il avoit ſçu prendre ſur l'eſprit d'un prince, qui n'auroit qu'avec peine reçu un conſeil de tout autre, il mit dans ſa conduite un orgueil extrême & la hauteur la plus révoltante. Ce fut à ces paſſions que Wolſey ſacrifia lui-même toute autre conſidération ; & quiconque voulut obtenir ſa faveur ou celle de ſon maître, fut obligé de les flatter & de les ſatisfaire.

François fait ſa cour à ce miniſtre.

Comme, à cette époque, tous les princes de l'Europe recherchoient l'amitié de Henri, on les vit tous faire la cour à ſon miniſtre avec une attention & une baſſeſſe incroyables. Ils n'épargnerent ni préſens, ni promeſſes, ni flatteries pour intéreſſer ſon avidité, ſon ambition ou ſon orgueil (*a*) ;

(*a*) Fiddes, *Life of Wolſey*, 166. Rymer, *Fœdera*, XIII, 718.

François avoit, en 1518, chargé Bonnivet, amiral de France, l'un des plus accomplis & des plus adroits de ſes courtiſans, d'employer tous ſes ſoins pour gagner cet impérieux prélat. Il lui prodigua lui-même toutes ſortes de marques de reſpect & de confiance. Il le conſultoit dans toutes ſes affaires les plus importantes, & recevoit ſes avis avec une déférence aveugle. Ces égards joints à une penſion conſidérable, gagnerent à François l'amitié du cardinal, qui lui en donna des preuves, en perſuadant à ſon maître de rendre Tournai à la France, de conclure un traité de mariage entre le dauphin & la princeſſe Marie ſa fille, & de conſentir à une entrevue avec le roi de France (*a*). Depuis ce temps il s'établit entre ces deux cours le commerce le plus intime. François qui 1520.

(*a*) Herbert, *hiſt. of. Henri VIII.* 30 Rymer XIII, 624.

sentoit tout le prix de l'amitié de
1520. Wolsey, tâchoit de s'en assurer la continuation par tous les égards possibles, en lui donnant dans toutes ses lettres le titre honorable de pere, de tuteur, & de gouverneur.

Charles caresse aussi Wolsey.

Charles observoit les progrès de cette union avec le plus vif intérêt & la plus grande jalousie. Proche parent du roi d'Angleterre, il avoit quelques titres à son amitié; & aussi-tôt après son avénement au trône de Castille, il avoit essayé de gagner Wolsey, en lui faisant une pension de trois mille livres. Son premier soin alors fut de prévenir l'entrevue projetée; il en redoutoit extrêmement les suites entre deux jeunes princes, dont le cœur étoit aussi susceptible d'amitié, que leurs caracteres étoient propres à l'inspirer; mais après bien des délais occasionnés par la difficulté du cérémonial & par toutes les précautions prises par les deux cours, pour la sûreté respective de leur souverain, le temps & le lieu de

l'entrevue furent enfin fixés. Des courriers furent envoyés dans les différentes cours pour inviter tous les gentilshommes à ſe préſenter aux joutes & aux tournois qui devoient ſe donner entre les deux monarques & leurs chevaliers. François & Henri aimoient trop l'appareil de ces ſpectacles, & ſçavoient trop avec quelle grace ils y paroiſſoient, pour renoncer au plaiſir ou à la gloire qui les attendoit dans une aſſemblée ſi ſinguliere & ſi brillante. Le cardinal, de ſon côté, n'étoit pas moins jaloux de déployer ſa magnificence en préſence des deux cours, & de montrer aux deux nations l'étendue du crédit qu'il avoit ſur l'eſprit des deux rois. Charles voyant qu'il étoit impoſſible d'empêcher cette entrevue, ne chercha plus qu'à la rendre inutile. Il ſe hâta de prendre les devants, & pour gagner le monarque & le miniſtre, il fit un acte de complaiſance encore plus flatteur & plus extraordinaire. Etant parti, comme je l'ai

1520.

Charles va en Angleterre.

déja dit, du port de Corogne, il fit voile directement vers l'Angleterre, & vint débarquer à Douvres, ſe repoſant entiérement de la ſûreté de ſa perſonne, ſur la généroſité de Henri. Cette viſite inattendue ſurprit la nation; mais Wolſey étoit bien inſtruit des intentions de l'empereur. Dans une négociation qui s'étoit paſſée entre lui & la cour d'Eſpagne, & que les hiſtoriens de ce temps n'ont pas connue, cette viſite avoit été concertée, & Charles, pour récompenſer le cardinal qu'il appelloit *ſon très-cher ami*, avoit augmenté ſa penſion de ſept mille ducats (*a*). Henri étoit alors à Cantorbéry, & venoit en France. Il dépêcha ſur-le-champ Wolſey à Douvres, & ravi d'un événement ſi flatteur pour ſa vanité, il ſe hâta de recevoir, d'une maniere diſtinguée, un hôte qui ne mettoit aucunes bornes à ſa con-

1520. 26 Mai.

(*a*) Rymer, *Fœd.* XIII. 714.

fiance. Charles, pour qui le temps étoit précieux, ne demeura que quatre jours en Angleterre ; mais pendant ce court eſpace, il eut l'adreſſe non-ſeulement de donner à Henri une opinion favorable de ſes intentions, mais même de détacher entiérement Wolſey des intérêts du roi de France. Tous les honneurs, toutes les richeſſes, tout le crédit dont le cardinal étoit en poſſeſſion, ne pouvoient aſſouvir ſon ambition, tant qu'il reſtoit au-deſſus de lui un degré d'élévation où un eccléſiaſtique pût monter. La thiare avoit été long-temps l'objet de ſes deſirs, & François qui ſçavoit que c'étoit le plus ſûr moyen de s'aſſurer ſon amitié, lui avoit promis d'appuyer de tout ſon crédit ſes prétentions, à la premiere vacance ; mais comme l'autorité de l'empereur, dans le college des cardinaux, avoit une influence bien ſupérieure à celle du roi de France, Wolſey ſaiſit avidement l'offre que

1520.

Il intéreſſe en ſa faveur le roi & Wolſey.

lui faiſoit ce prince habile de le
1520. ſervir avec chaleur. Séduit par cette perſpective qui étoit pourtant très-éloignée, Leon X étant encore à la fleur de ſon âge, il épouſa vivement tous les intérêts de l'empereur ; il n'y eut cependant alors aucun traité de conclu entre les deux monarques ; mais Henri, en retour de l'honneur que Charles lui avoit fait, lui promit de le viſiter dans les Pays-Bas, immédiatement après ſon entrevue avec François.

7 Juin. Entrevue de Henri VIII & de François I.

Cette entrevue célebre ſe fit dans une grande plaine entre Guine & Ardres, où les deux rois & leur ſuite déployerent toute leur magnificence, avec une émulation & une profuſion qui fit appeller cette plaine *le camp du drap d'or.* Des jeux de chevalerie, des fêtes galantes, tous les exercices & les amuſemens qui diſtinguoient l'élégance & le goût de ce temps-là, occuperent les deux cours pendant les dix-huit jours que les

princes reſterent enſemble (*a*) L'impreſſion favorable que firent ſur l'eſprit de Henri les manieres en- 1520.

(*a*) Les Hiſtoriens Anglois & François ont décrit, avec beaucoup de détails, cette entrevue & les différentes fêtes qu'elle occaſionna, tandis que preſque tous ont oublié une circonſtance rapportée par le maréchal de Fleuranges, témoin oculaire, & qui paroîtra ſinguliere aujourd'hui. Après les tournois, dit-il, les lutteurs Anglois & François ſe préſenterent & lutterent en préſence des rois & des dames : le courage & la force de pluſieurs de ces lutteurs divertirent beaucoup ; mais le roi de France avoit négligé d'en faire venir de Bretagne, & les Anglois gagnerent le prix. Après cela les rois de France & d'Angleterre ſe retirerent ſous une tente, où ils burent enſemble. Là, le roi d'Angleterre ſaiſiſſant le roi de France au collet : *Mon frere*, lui dit-il, *il faut que je lutte avec vous* & s'efforça une ou deux fois de lui donner *le croc en jambes ;* mais le roi de France qui étoit un adroit lutteur, le prit par le milieu du corps & le jetta à terre avec une prodigieuſe violence. Le roi d'Angleterre voulut recommencer le combat, mais on l'en empêcha. *Mémoires de Fleuranges*, *in*-12. *Paris* 1753, p. 329.

gageantes de François & ſon air
1520. de franchiſe & de confiance, fut bientôt effacée par les artifices de Wolſey & par l'entrevue que Henri eut avec l'Empereur à Gravelines.
19 Juillet. Charles s'y conduiſit avec moins d'éclat & de pompe que n'avoit fait François près de Guine, mais il donna bien plus d'attention à ſes intérêts politiques.

Opinion que Henri prend de ſa puiſſance.

L'aſſiduité avec laquelle les deux plus grands monarques de l'Europe faiſoient leur cour à Henri, lui parut un aveu formel que c'étoit lui qui tenoit la balance de l'Europe, & le convainquirent de plus en plus de la juſteſſe de cette deviſe qu'il avoit choiſie: *Celui que je favoriſerai, eſt ſûr de l'emporter.* Il fut encore confirmé dans cette opinion par l'offre que lui fit Charles, de ſoumettre à ſa ſeule déciſion tous les différends qui pouroient s'élever entre François & lui. Rien n'annonçoit plus de candeur & de modération, que de choiſir ainſi pour juge celui qui étoit réputé

l'ami commun des deux adverſaires ; mais comme l'empereur venoit d'attacher entiérement Wolſey à ſes intérêts, c'étoit au fond la plus inſidieuſe des propoſitions & la plus funeſte au roi de France, comme le fit voir la ſuite des événemens. 1520.

Couronnement de l'empereur.

Charles, malgré ſa prédilection pour les Pays-bas, où il avoit reçu la naiſſance, n'y fit pas un long ſéjour ; après avoir reçu l'hommage & les complimens de ſes compatriotes, il ſe rendit en diligence à Aix-la-Chapelle, ville que la Bulle-d'or a déſignée pour le couronnement des empereurs. Ce fut-là, qu'en préſence d'une aſſemblée plus nombreuſe & plus ſolennelle qu'on en eût vu juſqu'alors, la couronne de Charlemagne paſſa ſur la tête de Charles V, avec tout l'appareil & toute la pompe que les Allemands affectent dans leurs cérémonies publiques, qu'ils croient de l'eſſence de la dignité impériale (*a*). 23 Octobre.

(*a*) Hartman. maurus, *relatio coronat.*

1520. Soliman-le-Magnifique élevé à l'Empire Ottoman.

Preſque dans le même tems on vit monter ſur le trône Ottoman un rival opiniâtre & redoutable pour l'empereur ; c'étoit Soliman-le-Magnifique, celui de tous les princes Turcs qui a réuni les plus grandes qualités, formé le plus d'entrepriſes, & remporté le plus de victoires. Ce fut la gloire de ce ſiecle de produire les monarques les plus illuſtres qui ayent jamais paru dans l'Europe. Si Léon X, Charles-Quint, François premier, Henri VIII & Soliman euſſent fleuri en différens ſiecles, leurs talens diviſés auroient ſuffi pour illuſtrer le ſiecle où chacun d'eux auront vécu; mais tous ces princes contemporains parurent comme une conſtellation qui jeta, ſur le ſeizieme ſiecle un éclat extraordinaire; il n'y eut point de conteſtation où l'on ne déployât des deux côtés de

Car. V. ap. Goldaſt. polit. impérial. Francf. 1614. *f°. p.* 264.

grandes forces & de grands talens ; la valeur & la prudence également balancées de part & d'autre, produisirent une variété d'événemens qui rend l'histoire de ce temps-là très-intéressante ; & elles servirent encore à empêcher qu'aucun de ces princes ne fît de trop grands progrès, & n'acquît une supériorité de pouvoir qui auroit pu devenir fatale à la liberté & au bonheur du genre humain. 1520.

Diete convoquée à Worms.

Le premier acte d'administration que fit l'empereur, fut d'indiquer une diete de l'Empire à Worms pour le 6 Janvier 1521. Dans les lettres circulaires qu'il adressa aux différens princes, il les informa que le but de cette assemblée étoit de concerter avec eux les moyens propres à arrêter les progrès des opinions nouvelles & dangereuses qui menaçoient de troubler la paix de l'Allemagne & de renverser la religion de leurs peres.

Naissance de la réformation.

Charles avoit en vue les dogmes répandus par Luther & ses disciples :

depuis l'an 1517. Ces opinions ont amené la réforme qui s'eſt faite dans
1520. la religion, réforme qui en affranchiſſant une partie de l'Europe du joug papal, a rendu ce joug moins rigoureux pour l'autre partie, & a produit dans les ſentimens du genre humain, la plus grande comme la plus ſalutaire des révolutions qui ſoient arrivées depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, les événemens qui ont donné naiſſance à ces nouvelles doctrines, & les cauſes qui leur ont fait faire des progrès ſi rapides, méritent donc d'être conſidérés avec attention.

Renverſer un ſyſtême de croyance religieuſe, fondé ſur des préjugés anciens & profondément enracinés, ſoutenus par le pouvoir, & défendus avec beaucoup d'art & d'adreſſe; établir à la place une doctrine tout-à-fait oppoſée dans ſon eſprit & dans ſes effets; accomplir cette entrepriſe ſans employer la violence & la force des armes; ce ſont des opérations que les hiſtoriens

riens les moins crédules & les moins
ſuperſtitieux, ne peuvent s'empê- 1520.
cher d'attribuer à cette divine providence, qui ſçait, dès qu'il lui plaît, amener des événemens que toute la ſageſſe humaine juge impoſſibles. L'intervention du ciel en faveur de la religion chrétienne ſe manifeſta, dans ſa premiere origine, par des miracles & des prophéties qui en confirmoient la vérité. Si aucun des réformateurs ne poſſéda les dons ſurnaturels, on ne peut du moins s'empêcher d'admirer cette préparation merveilleuſe des circonſtances qui diſpoſerent les eſprits à recevoir leur doctrine, & cette ſinguliere combinaiſon des cauſes qui aſſurerent leurs ſuccès, & firent triompher des hommes ſans autorité & ſans politique, de la puiſſance & des intrigues de leurs adverſaires. Cela prouve aſſez que la même main qui fonda la religion chrétienne, protégea auſſi la religion réformée, & de foible qu'elle étoit dans ſes com-

mencemens, la fit bientôt parvenir
1520. à un degré ſurprenant de force & de maturité *.

Ses commencemens peu conſidérables.

Des cauſes très-légeres, & produites en apparence par le haſard, préparerent cette importante révolution. Léon X, à ſon avénement, trouva les revenus de l'égliſe épuiſés par les vaſtes entrepriſes de ſes deux ambitieux prédéceſſeurs, Alexandre VI & Jules II; il étoit lui-même libéral, & incapable de cette économie ſévere & patiente qui ſeule eût pû rétablir ſes finances. Ses projets pour l'agrandiſſement de ſa famille, ſon amour pour l'oſtentation, ſon goût pour le plaiſir, & la magnificence avec laquelle il récompenſoit les hommes de génie, l'engageoient tous les jours dans de nouvelles

* On doit ſe ſouvenir ici que c'eſt un miniſtre proteſtant qui s'exprime ſuivant les principes de ſa croyance: ces éloges de Luther & de la réformation ne peuvent ni bleſſer les ames pieuſes, ni ébranler les eſprits foibles. *Rem. du Traduct.*

dépenſes ; pour y ſuffire, on eut recours à tous les expédiens que put enfanter la fertile imagination des prêtres, & entr'autres moyens il imagina de vendre des indulgences. Suivant la doctrine romaine, toutes les bonnes œuvres des Saints, au-delà de celles qui étoient abſolument néceſſaires pour leur ſalut, jointes aux mérites infinis de Jéſus-Chriſt, ſont dépoſées dans un tréſor inépuiſable. Les clefs de ce tréſor furent confiées à ſaint Pierre & aux papes ſes ſucceſſeurs, qui l'ouvrent quand il leur plaît, & qui en tranſportant, pour une certaine ſomme, une portion de ce mérite ſurabondant ſur un fidele, peuvent lui procurer, ou le pardon de ſes propres péchés, ou la délivrance d'une ame du purgatoire au ſalut de laquelle il s'intéreſſe. Ce fut dans l'onzieme ſiecle qu'Urbain II diſtribua le premier ces ſortes d'indulgences, comme la récompenſe de ceux qui prenoient les armes pour aller conquérir la Terre-Sainte. Enſuite elles furent

1520. Vente des indulgences publiées par Léon X.

accordées à ceux qui fourniſſoient
1520. un ſoldat pour la même expédition; enfin, on les diſtribua ſans diſtinction à quiconque donnoit de l'argent pour accomplir quelque vœu pieux, ordonné (*a*) par le pape. Jules II les avoit prodiguées à ceux qui contribuoient de quelque ſomme pour la conſtruction de l'égliſe de S. Pierre à Rome; & comme Léon X faiſoit continuer ce magnifique & diſpendieux édifice, il ſe ſervit du même prétexte pour accorder des indulgences (*b*).

Ce fut Albert, électeur de Mayence & archevêque de Magdebourg, qui fut chargé de la publication des indulgences, & on lui aſſigna une portion du bénéfice qui proviendroit de leur vente. Pour les diſtribuer en détail dans la Saxe, il employa Tetzel, moine Dominicain, de mœurs licencieuſes, mais d'un eſprit actif, & diſ-

(*a*) Fra-Paolo, *hiſt. du Conc. de Tr. p.* 4.
(*b*) Pallavicini, *hiſt. Conc. Trident. p.* 4.

tingué par une éloquence bruyante & populaire. Aidé des moines de son ordre, Tetzel exécuta sa commission avec le plus grand zele & le plus grand succès, mais avec assez peu de décence & de discrétion. En vantant à l'excès les graces attachées à ces indulgences (*a*), & en les donnant à bas prix, ces moi- 1520.

(*a*) Comme la forme de ces indulgences & les graces qu'on y supposoit attachées, sont ignorées dans les pays protestants, & même très-peu connues à présent dans les pays où la religion catholique-romaine est établie, je vais, pour l'instruction de mes lecteurs, traduire ici la forme d'absolution employée par Tetzel.

» Que notre seigneur J. C. vous pardonne » & vous absolve par les mérites de sa très- » sainte passion : & moi, par son au- » torité, par celle des bienheureux » Apôtres saint Pierre & saint Paul, & » celle de notre saint pere le pape, qui » m'est donnée & confiée en ce pays, je » vous absous, 1°. De toutes les censures » ecclésiastiques, de quelque maniere que » vous ayiez pu les encourir; 2°. de tous vos » péchés, transgressions & excès, quelque » énormes qu'ils puissent être, & même

1520. nes en firent d'abord un commerce très-étendu & très-lucratif parmi la multitude crédule; mais l'extravagance de leurs discours & les irré-

» de ceux qui pourroient être réservés à » la connoissance de sa sainteté, & aussi » loin que les clefs de la sainte église » peuvent s'étendre; je vous remets toutes » les peines que vous mériteriez pour expier » ces péchés dans le purgatoire, & je vous » rétablis dans la participation des SS. » Sacremens de l'église, dans l'union des » fidèles, & dans cette innocence & cette » pureté que vous aviez reçues du baptê- » me; enforte qu'à l'article de votre mort » les portes de l'enfer seront fermées, & » celles du paradis ouvertes; & si vous ne » mourez pas à présent, ces graces demeu- » reront dans toute leur force jusqu'au » jour de votre mort : au nom du Pere, » du Fils & du Saint-Esprit. Seckend, *com-* » *ment liv.* 1, *p.* 14 «.

Les termes dans lesquels Tetzel & ses confreres parlent des graces attachées aux indulgences & de la nécessité de les obtenir, sont si extravagans, qu'ils paroissent presqu'incroyables. » Quiconque, di- » sent-ils, achete des lettres d'indulgences, » peut avoir l'ame en repos sur son salut. » Les ames renfermées dans le purgatoire, » & pour la rédemption desquelles on ac-

gularités de leur conduite excite-
rent à la fin un ſcandale univerſel. 1520.
Les princes & les nobles s'indi-

» quiert les indulgences, auſſi-tôt que l'ar-
» gent ſonne dans le coffre, s'échappent
» de ce lieu de tourment, & montent
» droit au ciel «. Ils diſoient que l'efficacité des indulgences étoit ſi grande, que les plus énormes péchés, même le viol de la ſainte Vierge, s'il étoit poſſible, ſeroient remis & expiés par ce moyen, & que le pécheur étoit affranchi à la fois de la peine & de la coulpe *; que c'étoit un préſent ineffable de la bonté de Dieu, pour réconcilier les hommes avec lui; que la croix érigée par les prêcheurs d'indulgences étoit auſſi efficace que la croix de J. Ch. même. » Voyez, s'écrioient-ils, voyez les
» cieux ouverts: ſi vous n'y entrez pas,
» quand donc y entrerez-vous? Pour 12
» ſous vous pouvez racheter du purgatoire
» l'ame de votre pere. Aurez-vous l'ingra-
» titude de ne pas délivrer votre pere des
» tourmens qu'il endure? Si vous n'aviez
» qu'un ſeul vêtement, vous devriez vous

* *Tout lecteur inſtruit s'apercevra que cet expoſé de la doctrine des indulgences n'eſt pas exact, & que M. Robertſon a pris les exagérations de quelques moines du ſeizieme ſiecle, pour la doctrine de l'égliſe.* Rem. du Trad.

gnoient de voir leurs vaſſaux s'é-
1520. puiſer pour remplir le tréſor d'un pontife prodigue. Les perſonnes pieuſes plaignoient l'erreur du peuple, qui, inſtruit à ſe repoſer du pardon de ſes péchés ſur les indulgences qu'il obtenoit, négligeoit la pureté de la croyance & la pratique des vertus chrétiennes. Les plus indifférens & même les plus ignorans étoient choqués de la conduite ſcandaleuſe de Tetzel & de ſes aſſociés, qui alloient diſſiper dans les excès de l'ivrognerie, du jeu & des plus infâmes débauches, l'argent que leur apportoit une piété cré-

» en dépouiller & le vendre à l'inſ-
» tant pour acheter de ſi grandes graces,
» &c «. Ces expreſſions & mille autres de la même force ſont tirées des ouvrages de Luther par Chemnitius, dans ſon *Examen Concilii Tridentini*, *ap. Germ. Vander Hardt hiſt. litter. reform. pars IV*, *p.* 6. Le même auteur a publié pluſieurs diſcours de Tetzel qui prouvent que ces expreſſions n'étoient ni ſingulieres ni exagérées. *Ibid. p.* 14.

dule, dans l'eſpérance d'obtenir le bonheur éternel. Tous enfin commencerent à ſouhaiter qu'on mît des bornes à un trafic auſſi nuiſible à la ſociété que funeſte à la religion. 1520.

Luther & ſon caractere.

Martin Luther ne pouvoit trouver des conjonctures plus favorables, & les eſprits de ſes compatriotes ne pouvoient être mieux diſpoſés à écouter ſes diſcours, lorſqu'il commença à mettre en queſtion l'efficacité des indulgences & à déclamer contre la conduite déréglée & la fauſſe doctrine de ceux qui les publioient. Il étoit né à Eiſleben en Saxe. La pauvreté de ſes parens n'empêcha pas qu'il ne reçût une éducation ſçavante, pendant le cours de laquelle il donna pluſieurs fois des preuves d'une vigueur de génie & d'une pénétration peu commune. Comme ſon ame étoit naturellement ſuſceptible d'impreſſions ſérieuſes, & portée à cette mélancolie religieuſe qui ſe plaît dans la ſolitude & la dévotion de la vie

monaſtique, il ſe retira dans un
1520. couvent d'Auguſtins. Tous les efforts de ſes parens pour le détourner de ce deſſein ne purent le faire renoncer à ce qu'il croyoit ſa vocation, & malgré leurs inſtances, il prit l'habit de cet ordre. Sa piété, ſon amour pour l'étude & ſon application infatigable, lui firent bientôt une réputation diſtinguée dans ſon couvent. Il avoit appris ſous de bons maîtres la philoſophie & la théologie ſcolaſtiques, qui étoient alors en vogue; & il avoit aſſez de pénétration pour ſaiſir toutes les ſubtilités & toutes les diſtinctions dont elles ſont pleines; mais la ſolidité naturelle de ſon jugement lui en fit ſentir la frivolité, & le dégoûta bientôt de ces études inutiles & vaines. Il chercha dans l'écriture ſainte des fondemens plus ſolides de ſcience & de piété. Ayant rencontré un exemplaire de la bible, qui reſtoit négligé dans la bibliothéque de ſon monaſtere, il quitta les autres

études pour se livrer tout entier à cette lecture, & il la suivit avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il étonna bientôt ses confreres, peu accoutumés à puiser dans cette source leurs notions théologiques. Les grands progrès qu'il fit dans un cours d'étude si nouveau, augmenterent la réputation de son sçavoir & de sa sainteté, au point que Fréderic, électeur de Saxe, qui venoit de fonder une université dans Vittemberg, ville de sa résidence, choisit Luther pour y enseigner d'abord la philosophie, & ensuite la théologie. Le nouveau professeur s'acquitta si bien de ces deux emplois, qu'il fut bientôt regardé comme le principal ornement de l'université. 1510.

Il s'oppose à la vente des indulgences.

Luther étoit au comble de son crédit & de sa renommée lorsque Tetzel commença à publier les indulgences dans les environs de Vittemberg, & à leur prêter toutes les vertus imaginaires, qui, en d'autres lieux, en avoient déja im-

posé à la crédulité des peuples.
1520. Comme la Saxe n'étoit pas plus éclairée que les autres provinces de l'Allemagne, Tetzel y eut d'abord un prodigieux succès. Luther voyoit avec la plus grande douleur, & la fourberie des vendeurs d'indulgences, & la simplicité des acheteurs. Les opinions de Thomas d'Aquin & des autres scolastiques, sur lesquelles on fondoit la doctrine des indulgences, avoient déja perdu beaucoup de leur autorité dans son esprit; & l'écriture sainte, qu'il commençoit à regarder comme la grande regle des vérités théologiques, ne lui fournissoit rien pour appuyer une pratique également destructive de la morale & de la foi. Son caractere ardent & impétueux ne lui permit pas de cacher longtemps cette importante découverte, & de rester spectateur tranquille de l'illusion de ses compatriotes. Il monta en chaire dans la grande église de Vittemberg, & il déclama avec la plus grande amertume

contre les déréglemens & les vices de ceux qui publioient les indulgences : il osa discuter la doctrine qu'ils enseignoient, & fit sentir au peuple le danger qu'il y avoit à se reposer de son salut sur d'autres moyens que ceux que Dieu lui-même avoit marqués dans l'écriture. La hardiesse & la nouveauté de ces opinions attirerent singuliérement l'attention publique ; soutenues d'ailleurs par l'idée favorable que Luther avoit inspirée de son caractere personnel, & débitées avec une éloquence populaire & persuasive, elles firent sur son auditoire l'impression la plus profonde. Encouragé par ce début favorable, il écrivit à l'électeur de Mayence, qui, comme nous l'avons dit, avoit cette partie de la Saxe sous sa juridiction, & lui peignit avec vivacité les déréglemens & la fausseté des opinions de ceux qu'il avoit chargés de prêcher les indulgences; mais le prélat étoit trop intéressé 1520.

1520. à leurs ſuccès pour réformer leurs abus. La premiere tentative que fit Luther, fut de ſe concilier les ſuffrages des ſçavans. Dans cette vue, il publia quatre-vingt-quinze theſes qui contenoient ſes ſentimens ſur les indulgences. Il les propoſa, non pas comme des points établis & inconteſtables, mais comme des matieres à diſcuter : il indiqua des jours où tous les ſçavans étoient invités à venir attaquer ſes opinions, ſoit de vive voix, ſoit par écrit; il joignit à tout cela une proteſtation ſolennelle de ſa ſoumiſſion entiere & de ſon reſpect pour l'autorité du ſaint ſiege. Aucun oppoſant ne parut, au jour qu'il avoit marqué. Les theſes ſe répandirent dans toute l'Allemagne avec une rapidité étonnante : on les liſoit avec une extrême avidité, & chacun admiroit la hardieſſe d'un homme qui oſoit révoquer en doute la plénitude de la puiſſance des papes, & attaquer les Dominicains, ar-

Il publie ſes theſes contre les indulgences.

més de toutes les terreurs de l'inquiſition (*a*). 1520.

Les Auguſtins, dont Luther portoit l'habit, quoique entiérement ſoumis au ſaint ſiege, comme les autre ordres religieux, ne mirent aucun obſtacle à la publication de ſes nouvelles opinions, tant étoit grande l'autorité que Luther s'étoit acquiſe parmi ſes confreres, par ſon ſçavoir & par ſes mœurs. Il faiſoit toujours profeſſion de reſpecter l'autorité du pape, & il étoit ſincere alors : comme il ſubſiſte entre les différens ordres religieux de l'égliſe romaine une inimitié ſecrete, qui a ſa ſource dans l'intérêt & la jalouſie, les Auguſtins étoient fort contens des invectives de Luther contre les Dominicains, & ils ſe flattoient de voir bientôt

Il eſt ſoutenu par les moines de ſon ordre.

(*a*) Lutheri *opera*, Jenæ. 1612. vol. 1. præfat. 3. *p.* 2. 66. *Hiſt. du Conc. de Trente, par* Fra-Paolo, *p.* 4. Seckend. *Comm. apol. p.* 16.

1520. leurs rivaux devenir l'objet du mépris & de la haine du peuple. De ſon côté, l'électeur de Saxe, le plus ſage prince qu'il y eût alors en Allemagne, & dont Luther étoit ſujet, n'étoit pas fâché que cet obſtacle vînt traverſer la publication des indulgences. Il encourageoit ſecrétement le projet de Luther, & ſe flattoit que cette diſpute, qui s'échauffoit entre des eccléſiaſtiques, pourroit mettre quelques bornes aux exactions de la cour de Rome, que depuis long-temps les princes ſéculiers s'étoient vainement efforcés de réprimer. Luther vit bientôt s'élever contre lui pluſieurs adverſaires zélés, qui chercherent à défendre des opinions ſur leſquelles étoient fondées la puiſſance & la richeſſe de la cour de Rome. Tetzel publia des contre-theſes à Francfort-ſur-l'Oder : Eccius, ce célebre théologien d'Augsbourg, fit ſes efforts pour réfuter les principes de Luther, & Prierias, moine Dominicain,

Pluſieurs théologiens écrivent contre lui.

maître du Sacré Palais & inquiſiteur général, écrivit contre lui avec tout le fiel d'un champion de l'école. Mais la méthode qu'ils ſuivirent dans cette controverſe, ſervit mal leur cauſe. Luther attaquoit les indulgences par des argumens, ou fondés ſur la raiſon, ou tirés de l'écriture; & ſes adverſaires ne lui oppoſoient que les opinions des ſcolaſtiques, les préceptes du droit canonique & les décrets des papes (*a*). La déciſion de juges ſi partiaux & intéreſſés à leur propre cauſe ne ſatisfit point le peuple, qui commençoit à douter de l'autorité même de ces guides vénérables, lorſqu'il la trouvoit en oppoſition avec les maximes de la droite raiſon, & avec les déciſions de la loi divine (*b*). 1520.

(*a*) Fra-Paolo, *p.* 6. Seckend, *p.* 40. Palavic. *p.*8.

(*b*) Seckend, *p.* 30. Guichardin a affirmé deux choſes, relativement à la premiere publication des indulgences. 1°. Que

1520. La cour de Rome, loin de s'alarmer de cette nouvelle doctrine de Luther, qui agitoit toute l'Allemagne, y faiſoit à peine attention. Léon X, livré au goût des plaiſirs & des arts, occupé de grands projets de politique, ennemi des diſputes théologiques & aſſez ſage pour les mépriſer, voyoit avec la derniere indifférence les démarches d'un moine obſcur, qui

Indifférence de la cour de Rome ſur les commencemens de la nouvelle doctrine de Luther.

Léon X fit don à ſa ſœur Madeleine, femme de Franceſchetto Cibo, des revenus qui proviendroient de la vente des indulgences tant en Saxe que dans les provinces adjacentes de l'Allemagne. Guich. *lib.* 13. 168. 2°. Qu'Arcemboldo, prêtre Génois, qui avoit commencé par être marchand, & qui avoit toujours conſervé les artifices de ſa profeſſion, fut commis par cette femme pour lever l'argent que produiroient les indulgences. Fra-Paolo qui a ſuivi Guichardin dans ces deux faits, ajoute qu'en Saxe les Auguſtins étoient en poſſeſſion immémoriale de prêcher les indulgences, mais qu'Arcemboldo & ſes députés, eſpérant de gagner davantage,

dans le fond de l'Allemagne, ſoutenoit une diſpute ſcolaſtique dans un ſtyle barbare. Il étoit loin de preſſentir, & Luther lui-même 1520.

en donnant cette commiſſion aux Dominicains, avoient fait leur marché avec Tetzel, & que Luther s'oppoſa d'abord à Tetzel & à ſes aſſociés par le deſir de venger ſon ordre de l'injuſtice qu'on lui faiſoit. FRA-PAOLO, *hiſt. du Conc. de Tr. p.* 5. Preſque tous les hiſtoriens qui ſont venus depuis, ſoit catholiques, ſoit proteſtans, ont adopté ces deux aſſertions ſans examen & ſur la parole de Guichardin & de Fra-Paolo; mais malgré les témoignages réunis de deux auteurs ſi recommandables par leur exactitude & leur véracité, nous obſervons, 1°. Que Felix Contolori, qui a fait à deſſein des recherches dans les archives de Rome, n'a pu trouver cette prétendue conceſſion dans aucun des regiſtres où elle eût dû néceſſairement être portée. PALAV. *p.* 5. 2°. Que les profits provenans de la vente des indulgences en Saxe & dans les pays adjacens, ne furent point donnés à Madeleine, mais à Albert, Archevêque de Mayence, à qui appartenoit la nomination de ceux qui les devoient publier. SECK. *p.* 12. LUTH. *oper.*

prévoyoit peu ſans doute combien
1520. les ſuites de cette querelle ſeroient fatales au ſaint ſiege. Léon X ne voyoit, dans toute cette querelle,

1. *praf. p.* 1. PALAVIC. *p.* 6. 3°. Qu'Arcemboldo ne fut jamais intéreſſé dans la publication des indulgences de Saxe; ſon diſtrict étant la Flandre & les pays du haut & du bas Rhin. SECK. *p.* 15. PALAV. *p.* 6. 4°. Que Luther & ſes adhérens ne font mention nulle part de ce don de Léon X à ſa ſœur, circonſtance cependant qu'il n'eſt gueres poſſible qu'ils aient ignorée, & qu'ils autoient eu grand ſoin de ne pas omettre. 5°. Ce n'étoit pas ordinairement aux Auguſtins que la publication des indulgences dans l'Allemagne étoit confiée; les Franciſcains en furent chargés en trois occaſions différentes ſous Jules II; & peu de temps avant Luther, le même emploi avoit été donné aux Dominicains. PALAV. *p.* 46. 6°. La publication des indulgences qui excita l'indignation de Luther, fut confiée à l'Archevêque de Mayence, conjointement avec le gardien des Franciſcains; mais celui-ci ayant refuſé d'accepter cette commiſſion, tout le droit en demeura à l'Archevêque. PALAV. p. 6. SECK. 16, 17.

que les effets de la haine & de la jalouſie monaſtique, & paroiſſoit diſpoſé à n'y pas entrer & à laiſſer les Auguſtins & les Dominicains diſputer à loiſir avec leur animoſité ordinaire. 1520.

Progrès des opinions de Luther.

Cependant les ſollicitations des adverſaires de Luther, irrités de la

7°. Ce ne furent point les ſupérieurs Auguſtins qui engagerent Luther à attaquer les Dominicains leurs rivaux ou à déprimer les indulgences, uniquement parce qu'ils n'étoient pas chargés de les publier; ce fut par des motifs plus louables que Luther s'oppoſa à leurs opinions & à leurs vices. SECK. *p.* 15, 32. LUTHER, *opera* 1, *p.* 64, 6. 8°. Il y a un diplôme d'indulgences qui a été publié par Herm. Vonderhardt, & dans lequel on voit le nom du gardien des Franciſcains joint à celui de l'archevêque, quoique le premier ne ſe ſoit point mêlé de cette affaire. Le même diplôme fait auſſi mention des limites dans leſquelles s'étendoient leurs commiſſions, ſçavoir les diocèſes de Mayence, de Magdebourg, d'Halberſtadt, & les domaines du marquis de Brandebourg. *Hiſt. litteraria reformat. pars* IV, *p.* 14.

hardieſſe & de la ſévérité avec la-
1520. quelle il avoit traité leurs écrits, jointes aux progrès étonnans que ſes opinions avoient déja faits dans les différentes parties de l'Allemagne, réveillerent à la fin l'attention de la cour de Rome ; & Léon X ſe vit obligé de prendre des meſures pour défendre l'égliſe contre une attaque qui étoit devenue trop ſérieuſe pour ne mériter que le mépris. Dans cette vue, il fit ſommer Luther de comparoître à Rome, dans le délai de ſoixante jours, devant l'auditeur de la chambre & devant le même Prierias qui avoit écrit contre lui, & qui fut nommé pour examiner ſa doctrine & la juger. Léon écrivit en même-temps à l'électeur de Saxe, pour le prier de ne pas protéger un homme dont les ſentimens hérétiques & profanes ſcandaliſoient les fideles, & il enjoignit au provincial des Auguſtins de réprimer, par ſon autorité, l'inſolence d'un moine téméraire, qui déshonoroit l'ordre entier de ſaint

Il eſt ſommé de comparoître à Rome.

Auguſtin, & mettoit le trouble dans toute l'égliſe. 1520.

Le Pape donne pouvoir à ſon légat de juger Luther en Allemagne.

Le ton de ces lettres & la nomination d'un juge auſſi prévenu & auſſi partial qu'étoit Prierias, fit aiſément preſſentir à Luther la nature du jugement auquel il devoit s'attendre, s'il alloit à Rome.

Il témoigna en conſéquence, le plus grand deſir d'être jugé en Allemagne par un tribunal moins ſuſpect. L'Univerſité de Vittemberg, inquiete & alarmée ſur le ſort d'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſon corps, écrivit au pape; & après avoir employé pluſieurs raiſons pour faire diſpenſer Luther de comparoître à Rome, elle ſupplia Léon de nommer, pour examiner ſes opinions, quelques perſonnes de l'Allemagne diſtinguées par leur autorité & par leur ſavoir. L'électeur fit la même demande au légat du pape, à la diete d'Augsbourg. Luther, qui dans ces temps-là avoit ſi peu l'intention de recuſer l'autorité papale, qu'il n'avoit pas mê-

me les moindres doutes ſur la di-
1520. vinité de ſon origine, écrivit lui-même à Léon X une lettre très-ſoumiſe, où il lui promettoit d'obéir ſans réſerve à ſes volontés. Léon eut la complaiſance de ſe rendre à ces inſtances, & donna pouvoir à ſon légat en Allemagne, le Cardinal Cajétan, Dominicain diſtingué par ſon ſçavoir ſcolaſtique & paſſionément dévoué au ſaint ſiege, de prendre connoiſſance de cette affaire & d'en juger.

Luther comparoît devant le légat.

Malgré toutes les raiſons qu'avoit Luther pour recuſer un juge choiſi parmi ſes ennemis déclarés, il ne fit pas la moindre difficulté de comparoître devant Cajétan; & après avoir pris un ſauf-conduit de l'empereur, il ſe rendit ſur-le-champ à Augsbourg. Le cardinal lui fit un accueil honorable, & chercha d'abord à le gagner par la douceur; mais croyant qu'il ne convenoit pas à ſa dignité d'entrer dans une diſpute en forme, il le ſomma, en vertu des pouvoirs apoſtoliques dont

dont il étoit revêtu, d'abjurer les erreurs qu'il avoit annoncées ſur les indulgences & ſur la nature de la foi, & de s'interdire à l'avenir toute publication d'opinions nouvelles & dangereuſes. Luther, intimement perſuadé de la vérité de ſes principes, & confirmé dans cette croyance par l'approbation qu'il avoit reçue des perſonnes les plus diſtinguées par leur ſavoir & par leur piété, parut étonné de la propoſition qu'on lui faiſoit de ſe rétracter, avant qu'on eût rien fait pour le convaincre de ſes prétendues erreurs. Il s'étoit flatté, que dans une conférence de controverſe avec un prélat d'un ſi grand mérite, il lui ſeroit facile de ſe laver des imputations dont l'ignorance ou la malice de ſes adverſaires l'avoit chargé; mais le ton d'autorité que prit le cardinal, le détrompa & lui ôta toute eſpérance de retirer de cette entrevue les avantages qu'il s'en étoit promis. L'intrépidité naturelle de ſon ame ne l'abandonna

1520.

Intrépidité de ſa conduite.

1520. cependant pas. Il déclara au cardinal avec la plus grande fermeté, que ſa conſcience ne lui permettoit pas de déſavouer des opinions dont la vérité lui étoit démontrée, & qu'il n'y avoit point de conſidération qui pût le forcer à faire un déſaveu auſſi lâche en lui-même qu'injurieux à Dieu. En même-temps il proteſta, comme auparavant, de ſon entiere ſoumiſſion au ſaint ſiege (*a*) : il fit entendre que ſon intention étoit de ſoumettre toute cette affaire à la déciſion de certaines univerſités qu'il nomma, & promit de ne rien prêcher ni écrire à l'avenir ſur les indulgences, pourvu qu'on ſe chargeât d'impoſer ſilence à ſes adverſaires ſur le même objet. (*b*) Le cardinal n'eut point d'égard à ces propoſitions, & continua d'inſiſter d'un ton abſolu, ſur une rétractation pure & ſimple ;

(*a*) Luther, *oper. vol.* 1, *p.* 164.
(*b*) *Ibid. p.* 169.

il menaça Luther des cenſures eccléſiaſtiques & lui défendit de ſe préſenter devant lui, s'il ne ſe ſoumettoit ſur-le-champ à ce qu'il lui preſcrivoit. La hauteur & la violence de ce procédé, jointes à d'autres circonſtances, firent craindre aux amis de Luther que le ſauf-conduit de l'empereur ne fût pas ſuffiſant pour le protéger contre le pouvoir & le reſſentiment du légat; & ils le déterminerent à ſortir ſecrettement de la ville d'Augsbourg & à retourner dans ſa patrie. Mais avant ſon départ, il eut recours à une formalité dont il y avoit déja eu quelques exemples; il prépara un appel ſolennel du pape mal informé ſur ſa cauſe, au pape mieux informé (*a*). 1520. Son appel.

Cajétan indigné de l'évaſion précipitée de Luther, écrivit à l'électeur de Saxe, & le preſſa par l'intérêt Il eſt ſoutenu par l'électeur de Saxe.

(*a*) Sleidan, *hiſt. de la réform. p.* 7. Seckend, *p.* 45. Luth. *oper.* 1, 163.

qu'il prenoit à la paix de l'égliſe &
1520. à l'autorité de ſon chef, d'envoyer le moine ſéditieux priſonnier à Rome, ou de le bannir de ſes Etats, Mais ce n'étoit pas pour des conſidérations théologiques que Frédéric avoit juſqu'alors ſoutenu Luther; il paroît que ce prince fut toujours très-étranger à ces ſortes de diſputes, & qu'il y prenoit très-peu d'intérêt : c'étoit donc preſqu'uniquement par des motifs politiques, comme on l'a déja obſervé, qu'il protégeoit Luther, & il le faiſoit en ſecret & avec de grandes précautions. Il n'avoit jamais entendu aucun ſermon de ce moine, ni lu aucun de ſes ouvrages. Quoique toute l'Allemagne retentît du bruit de ſa renommée, Frédéric ne l'avoit même jamais admis en ſa préſence (*a*); mais ſur la demande que le cardinal venoit de lui faire, il ſentit la néceſſité de quit-

(*a*) Seckend, *p.* 27. Sleid. *hiſt. p.* 12.

ter cette extrême réſerve. Il avoit fait de grandes dépenſes pour la fondation de ſa nouvelle univerſité, & donné beaucoup de ſoins à cet établiſſement, qui étoit d'une grande importance pour tous les princes d'Allemagne ; il preſſentit que l'éloignement de Luther porteroit un coup funeſte à la réputation (*a*) de cette univerſité ; il refuſa donc, ſous différens prétextes, de ſe prêter à l'alternative des demandes du cardinal, & montra ouvertement le plus grand intérêt pour la sûreté de Luther (*b*), en proteſtant cependant de ſon eſtime pour le cardinal & de ſon reſpect pour le pape. 1520.

La rigueur inflexible, avec laquelle Cajétan perſiſta à demander une rétractation pure & ſimple, choqua dès ce temps-là les ſectateurs de Luther, & a depuis été blâmée Motifs de la conduite du légat.

(*a*) Seckend, *p.* 59.

(*b*) Sleid. *hiſt. p.* 10. Luth. *oper. vol.* 1, *p.* 172.

1520. par plusieurs écrivains catholiques ; mais il étoit impossible au légat d'agir autrement. Les juges de Rome, devant lesquels Luther avoit été cité d'abord, étoient si impatiens de déployer leur zele contre ses erreurs, que sans attendre l'expiration du délai de soixante jours qui lui avoit été accordé, ils l'avoient déja condamné comme hérétique (*a*). Léon X, dans plusieurs de ses brefs & dans différentes lettres, l'avoit aussi désigné comme un enfant d'iniquité, & comme un homme abandonné à un sens réprouvé. Il n'y avoit donc plus qu'une rétractation qui pût sauver l'honneur de l'église romaine, dont la maxime est de ne jamais se relâcher sur rien de ce qu'elle a une fois avancé, & qui s'est même interdit jusqu'au pouvoir de le faire, par ses prétentions à l'infaillibilité.

Situation périlleuse de Luther.

Cependant Luther se trouvoit

(*a*) Luther, *op. vol.* 1, *p.* 161.

dans une ſituation, qui auroit pu inſpirer à tout autre les plus vives inquiétudes. Il ne pouvoit pas eſpérer qu'un prince auſſi prudent & auſſi circonſpect que l'étoit Frédéric, voulût, pour le défendre, braver les foudres de l'égliſe & la puiſſance papale qui avoit écraſé quelques-uns des plus puiſſans empereurs de l'Allemagne. Il ſçavoit quelle vénération on avoit alors pour les déciſions de l'égliſe, quelle terreur inſpiroient les cenſures eccléſiaſtiques, & combien il ſeroit aiſé d'intimider & d'ébranler un prince, qui étoit plutôt ſon protecteur par politique que ſon diſciple par conviction. S'il étoit forcé de quitter la Saxe, il ſe voyoit ſans aſyle, & demeuroit expoſé à tout le reſſentiment que la rage ou la bigoterie de ſes ennemis pourroit exercer ſur lui. Quoiqu'il ſentît tout le danger de ſa ſituation, il ne donna cependant aucune marque de timidité & de foibleſſe; & il continua de juſtifier ſa conduite & 1520.

1520. ſes opinions, & de déclamer contre celles de ſes adverſaires, avec plus de véhémence qu'auparavant (*a*).

Concile général. Mais comme tous les pas qu'avoit faits la cour de Rome, & ſurtout la ſentence irréguliere qui venoit de condamner ſi précipitamment Luther comme hérétique, l'avoient convaincu que Léon prendroit bientôt contre lui les meſures les plus violentes, il eut recours au ſeul expédient qui lui reſtoit pour prévenir l'effet des cenſures papales; il forma un appel à un concile général, comme repréſentant l'égliſe Catholique, & ayant une autorité ſupérieure à celle du pape, qui n'étant qu'un homme ſujet à ſe tromper, peut errer comme avoit erré ſaint Pierre, le plus parfait de ſes prédéceſſeurs (*b*).

Nouvelle bulle en faveur des indulgences. Il parut bientôt que Luther ne s'étoit point trompé ſur les inten-

(*a*) Seckend, *p.* 59,
(*b*) *Ibid. hiſt.* 12. Luth. *op.* 1, *p.* 179.

tions de la cour de Rome. Le pape donna une bulle, dont la date étoit antérieure à l'appel de Luther, & dans laquelle il relevoit la vertu & l'efficacité des indulgences en termes auſſi extravagans qu'en eût jamais employé aucun de ſes prédéceſſeurs dans les ſiecles de la plus groſſiere ignorance, & ſans même uſer des palliatifs & des ménagemens que ſembloient exiger les conjonctures ; il enjoignoit à tous les chrétiens de donner leur croyance à ce qu'il leur annonçoit, comme à la doctrine de l'égliſe catholique, & menaçoit de l'excommunication la plus grave, ceux qui ſoutiendroient & enſeigneroient des opinions contraires. 1520.

Cette bulle fit très-peu d'impreſſion ſur les ſectateurs de Luther : ils la regarderent comme une démarche qu'on ne pouvoit juſtifier, & à laquelle le pape ne s'étoit porté que pour ſe conſerver les grands revenus qu'il retiroit des indulgences. Mais une déciſion ſi préciſe, La mort de Maximilien eſt favorable à Luther.

prononcée contre Luther par le ſou-
1520. verain pontife, & armée de peines ſi terribles, auroit ſans doute produit, dans l'eſprit du reſte de ſes compatriotes, des impreſſions funeſtes pour ſa cauſe, ſi elles n'euſſent été prévenues en grande partie par la mort de l'empereur Maximilien, qui, par principe autant que par intérêt, étoit diſpoſé à ſoutenir l'autorité du ſaint ſiege. En conſéquence de cette mort, le vicariat de cette partie de l'Allemagne qui étoit gouvernée par les loix ſaxones, fut commis à l'électeur de Saxe. Luther, ſous l'abri de l'adminiſtration d'un prince qui le favoriſoit, jouit non-ſeulement de la plus grande tranquillité; il vit encore ſes opinions tolérées durant l'interregne qui précéda l'élection de Charles, prendre enſuite racine en différens endroits & acquérir plus de conſiſtance & de vigueur. Léon X, de ſon côté, pour qui l'élection d'un empereur étoit infiniment plus importante qu'une diſpute théologique qu'il

n'entendoit pas & dont il ne pouvoit prévoir les ſuites, voulut éviter avec ſoin d'irriter un prince qui avoit autant d'influence que Frédéric dans le college des électeurs; il montra une grande répugnance à prononcer la ſentence d'excommunication contre Luther, quoiqu'il en fût ſollicité ſans ceſſe par les clameurs importunes des adverſaires de ce novateur. 1520.

Ce fut à ces vues politiques du pape, autant qu'à ſon averſion naturelle pour les partis violens, que Luther dut un ſurſis de dix-huit mois. Cependant, cet intervalle ſe paſſa en perpétuelles négociations, pour tâcher de terminer cette affaire à l'amiable. La maniere dont ces négociations furent traitées, mit Luther à portée d'obſerver la corruption de la cour de Rome, ſon obſtination dans les erreurs établies & ſon indifférence pour la vérité, de quelque maniere qu'on la proposât, & quelque fortes que fuſſent les preuves qu'on en donnoit. Suppreſſion de la ſentence contre Luther.

1520. Il commença à laiſſer entrevoir quelques doutes ſur la divinité de l'origine de l'autorité papale. Il y eut à Leipſick une diſpute publique ſur cette queſtion importante, entre Luther & Eccius, un de ſes plus ſçavans & de ſes plus redoutables antagoniſtes; mais elle finit comme toutes les querelles ſcolaſtiques, ſans rien décider. Les deux partis crierent victoire & reſterent dans leurs opinions, ſans qu'on eût fait un pas de plus vers la déciſion des points conteſtés (*a*).

Réformation en Suiſſe. La Saxe ne fut pas le ſeul pays où l'on vit éclater cet eſprit de révolte contre les dogmes & les uſurpations de l'égliſe romaine; les mêmes cauſes ſuſciterent en Suiſſe, environ dans le même temps, une attaque non moins vigoureuſe. Les Franciſcains, chargés de publier les indulgences dans ce pays, executerent leur commiſſion avec la même indiſcré-

(*a*) Luther, *op.* 5, 1, *p.* 199.

tion & la même rapacité qui avoit rendu les Dominicains ſi odieux en Allemagne. Ils pourſuivirent cependant ſans aucun obſtacle leur expédition juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés à Zurick ; ce fut là que Zuingle, homme qui ne cédoit en rien à Luther pour le zele & l'intrépidité, oſa s'oppoſer à leurs progrès. Animé par la hardieſſe d'un républicain, libre de toutes les entraves que l'autorité d'un ſouverain impoſoit au réformateur Allemand, Zuingle marcha à ſon but avec plus d'audace & de célérité, & ſe propoſa de renverſer l'édifice entier de la religion établie (*a*). Luther s'applaudit d'abord de ſe voir ſecondé par un ſi vigoureux auxiliaire & vit avec joie la rapidité de ſes progrès ; d'un autre côté ſes ennemis triomphoient d'un avantage qu'ils venoient de remporter aux univerſités de Cologne & de Louvain, leſquelles avoient 1520.

(*a*) Sleidan, *hiſt.* 22. Seckend, 59.

condamné par deux décrets ſes opi-
1520. nions comme erronées.

Intrépidité & progrès de Luther.

Mais le caractere intrépide de Luther ne faiſoit que s'irriter par la réſiſtance ; pouſſant ſes recherches & ſes attaques d'un point de doctrine à un autre, il commença à ébranler les fondemens les plus ſolides ſur leſquels étoient établies la richeſſe & la puiſſance de la cour de Rome. Léon X fut enfin convaincu qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de ramener Luther par la douceur. Pluſieurs prélats d'une grande ſageſſe commencerent à joindre hautement leurs plaintes à celles des ennemis perſonnels de Luther, contre l'indulgence inouïe du pape, qui ſouffroit encore dans le ſein de l'égliſe un hérétique incorrigible, lequel, pendant trois années entieres, n'avoit ceſſé de faire tous ſes efforts pour détruire ce qu'il y avoit de plus reſpectable & de plus ſacré : ils diſoient que la dignité du ſaint ſiege exigeoit qu'on fît contre lui les pourſuites les plus rigoureuſes ;

qu'il y avoit lieu d'eſpérer que le nouvel empereur ſoutiendroit l'autorité du chef de l'égliſe, & qu'il n'étoit pas vraiſemblable que l'électeur de Saxe s'écartât de ſa prudence ordinaire, au point de vouloir réſiſter en face à ces deux puiſſances réunies. Le college des cardinaux s'aſſembla pluſieurs fois pour préparer la ſentence avec un mûr examen, & l'on conſulta les canons pour y chercher la forme de rédaction la plus exacte & la plus rigoureuſe. Enfin, le 15 Juin 1520, parut cette bulle fameuſe ſi fatale à l'égliſe de Rome. Quarante-une propoſitions, extraites des ouvrages de Luther, y étoient condamnées comme hérétiques, ſcandaleuſes & contraires aux bonnes mœurs; défenſe à toutes perſonnes de lire ſes écrits, ſous peine d'excommunication; injonction à tous ceux qui en avoient quelques exemplaires, de les jetter au feu; & ſi dans le délai de ſoixante jours, Luther ne rétractoit pas publique-

1520.

Bulle d'excommunication contre Luther.

ment ſes erreurs, & ne brûloit pas
1520. ſes ouvrages, on le déclaroit hérétique obſtiné, on l'excommunioit, & ſon corps étoit livré à ſatan; enfin on ordonnoit à tous les princes de ſe ſaiſir de ſa perſonne, afin de lui faire ſubir la punition que méritoient ſes crimes (*a*).

Effet de cette bulle en Allemagne.

La publication de cette bulle en Allemagne fit naître des ſentimens divers, ſuivant les différens endroits. Les adverſaires de Luther triomphoient, comme ſi ſes opinions & ſon parti euſſent été exterminés par ce coup déciſif. Ses ſectateurs, dont le reſpect pour l'autorité du pape alloit tous les jours en diminuant, lurent les anathêmes de Léon avec plus d'indignation que de terreur. Dans quelques villes, le peuple s'oppoſa, même avec violence, à la promulgation de la bulle; en d'autres villes, ceux qui tenterent de la publier furent inſultés, & la bulle

(*a*) Palavicini, Luther, *op. v.* 1, *p.* 134.

elle-même fut mise en pieces & foulée aux pieds (*a*). 1520.

Son effet sur Luther.

Luther ne fut ni déconcerté ni intimidé par cette sentence, à laquelle il s'attendoit depuis quelque temps. Après avoir renouvellé son appel au concile général, il publia des remarques sur la bulle d'excommunication; & persuadé pour lors que Léon avoit été tout-à-la-fois coupable d'injustice & d'impiété dans ses procédés contre lui, il déclara hautement que ce pape étoit l'homme de péché, ou l'antechrist, dont l'apparition étoit prédite dans le Nouveau Testament; il se déchaîna contre sa tyrannie & ses usurpations avec plus de violence que jamais; il exhorta tous les princes chrétiens à secouer un joug si ignominieux, & s'applaudit publiquement du bonheur d'avoir mérité d'être l'objet de l'indignation ecclésiastique, pour avoir osé 17 Nov.

(*a*) Seckend, *p.* 116.

réclamer & défendre la liberté du
1520. genre humain. Il ne ſe contenta pas de témoigner par des diſcours, ſon mépris pour la puiſſance du pape : comme Léon avoit, en exécution de la bulle, condamné les ouvrages de Luther à être brûlés à Rome, celui-ci pour uſer de repréſailles, aſſembla les profeſſeurs & les écoliers de l'univerſité de Vittemberg; en préſence d'une grande multitude de ſpectateurs, & avec beaucoup d'appareil, il jetta dans les flammes les volumes du droit canon avec la bulle d'excommunication ; cet exemple fut imité dans pluſieurs villes d'Allemagne. La maniere dont il juſtifia cette action étoit encore plus inſultante que l'action même. Il tira du droit canon quelques-unes des propoſitions les plus extravagantes ſur la plénitude de la toute-puiſſance du pape, & ſur la ſubordination de toute autorité ſéculiere à ſon autorité, & les publia avec un commentaire, où il faiſoit ſentir l'impiété de pareilles maxi-

mes, & combien elles tendoient à renverſer tous les fondemens du gouvernement civil (*a*). 1520.

Etat de la réformation lorſque Charles arriva en Allemagne.

Tels étoient les progrès qu'avoit faits Luther, & l'état où étoit ſon parti, lorſque Charles arriva en Allemagne. Aucun prince ſéculier n'y avoit encore embraſſé les nouvelles opinions ; il ne s'étoit fait aucun changement dans la forme du culte ; on n'avoit porté aucune atteinte ni aux poſſeſſions, ni à la juriſdiction du clergé ; aucun des deux partis n'en étoit encore venu aux voies de fait ; & quoique la diſpute fût très-échauffée des deux côtés, on n'avoit encore employé que les armes théologiques, c'eſt-à-dire, des theſes, des argumens & des réponſes. Cette querelle avoit fait cependant ſur l'eſprit des peuples des impreſſions profondes ; leur reſpect pour les doctrines & les inſtitutions anciennes étoit fort affoibli, & les

(*a*) Luther, *op. vol.* 2, *p.* 316.

matériaux de l'incendie qui devoit
1520. embraſer l'Allemagne, étoient déja raſſemblés. Les étudians accouroient en foule de toutes les provinces de l'Empire à Vittemberg. Melanchton, Carloſtad & d'autres maîtres d'une réputation diſtinguée, allerent puiſer ſous Luther des opinions qu'ils répandirent à leur retour parmi leurs compatriotes, & ceux-ci les reçurent avec cette vive attention que s'attire la vérité relevée du charme de la nouveauté (a).

Réflexion ſur la conduite de la cour de Rome.

Pendant tout le cours de ces événemens, la cour de Rome, quoique gouvernée par un de ſes plus habiles pontifes, ne montra, ni cette profonde ſagacité dans ſes projets, ni cette conſtance dans l'exécution, qui l'avoit rendue aux yeux de l'Europe le plus parfait modele de ſageſſe & de politique. Lorſque Luther commença à déclamer contre

(a) Seckend, 59.

les indulgences, le pape avoit deux routes à choisir; en suivant l'une, il étouffoit dans sa naissance l'entreprise de Luther; en prenant l'autre, il la rendoit innocente, & n'avoit plus de coupable à punir. Au premier écart de Luther, il falloit sur le champ l'arrêter & faire tomber sur lui tout le poids des censures ecclésiastiques; la terreur qu'elles inspiroient auroit pu contenir l'électeur de Saxe & l'empêcher d'accorder sa protection à un sujet excommunié, éloigner le peuple de ses prédications, & même en imposer à Luther lui-même; & son nom, comme celui de tant d'hommes de bien qui l'avoient précédé, ne seroit aujourd'hui connu de l'univers que par l'effort louable, mais prématuré, qu'il auroit tenté pour réformer les abus de la cour de Rome. L'autre moyen qui restoit au pape, étoit de marquer de bonne heure son mécontentement des vices & des excès de ceux qui avoient été chargés de publier

1520.

les indulgences, de défendre de
1520. parler des points conteſtés dans les prédications publiques, d'impoſer ſilence aux deux partis, & de ſe garder de compromettre l'autorité de l'égliſe en décidant des articles qui juſqu'alors étoient reſtés indécis : alors il eſt probable que Luther n'eût pas pouſſé plus loin ſes recherches, & que n'étant pas forcé à chercher de nouvelles reſſources par la néceſſité de ſe défendre, toute cette diſpute ſe ſeroit inſenſiblement aſſoupie, ou auroit été reléguée dans l'obſcurité des écoles. Elle eût pu s'y entretenir ſans faire plus de tort à l'autorité & à la paix de l'égliſe Romaine, que n'en a fait celle qui ſubſiſte entre les Franciſcains & les Dominicains ſur l'immaculée conception, ou celle qui diviſe les Janſéniſtes & les Jéſuites ſur les opérations de la grace. Mais Léon, toujours flottant entre les deux ſyſtêmes oppoſés, & revenant ſans ceſſe de l'un à l'autre, ſans en ſuivre un avec perſévérance, man-

qua l'effet de l'un & de l'autre. Une sévérité déplacée ne servit qu'à aigrir Luther, sans le réprimer. L'indulgence employée à contre-temps, donna le temps à ses opinions de se propager, sans le ramener au sein de l'église; la sentence même d'excommunication, qui dans un autre moment auroit pu être décisive, fut si long-temps différée, qu'elle devint à peine un objet de crainte. 1520.

Sur la conduite de Luther.

Tant de fausses démarches de la part de cette cour, à qui on a rarement reproché de se méprendre sur ses vrais intérêts, ne sont pas plus étonnantes que la sagesse que montra Luther dans toute sa conduite; quoiqu'il fût très-peu instruit des maximes de la prudence humaine, & que l'impétuosité de son caractere le rendît incapable de les suivre, l'ordre dans lequel il fit ses découvertes successives, conduisit naturellement ses opérations d'une maniere qui contribua beaucoup plus à leurs succès, que si toutes

ſes démarches euſſent été dirigées
1520. par la politique la plus étudiée. La premiere fois qu'il s'aviſa de s'oppoſer à Tetzel, il étoit loin de ſonger à cette réforme qui en fut la ſuite; il eût alors frémi d'horreur à la ſeule idée de l'ouvrage, qu'enſuite il ſe fit gloire d'avoir accompli. La ſcience de la vérité ne fut pas verſée tout-à-la-fois dans ſon ame par une révélation particuliere. Elle fut le fruit de ſes études & de ſes méditations, & il n'y avança que par degrés. Tout le ſyſtême de la doctrine romaine eſt ſi étroitement lié, que la découverte d'une premiere erreur le conduiſit naturellement à la découverte de toutes les autres; & comme toutes les parties de cet édifice artificiel ſe tenoient enſemble, il lui ſuffit d'en abattre une pour ébranler les fondemens des autres, & les préparer à une ruine entiere. Afin de réfuter les opinions extravagantes qu'on avoit ſur les indulgences, il fut obligé de chercher la vraie

vraie cauſe de notre juſtification. De cette cauſe une fois connue, il en déduiſit par degrés l'inutilité des pélerinages, de l'interceſſion des ſaints, & du culte qu'on leur rendoit, l'abus de la confeſſion auriculaire, & la non-exiſtence du purgatoire. La recherche de toutes ces erreurs le porta naturellement à examiner le caractere du clergé qui les enſeignoit. Il crut voir les ſources principales de ſa corruption dans ſes richeſſes exceſſives, dans la loi ſévere que lui impoſoit le célibat, & dans la rigueur intolérable des vœux monaſtiques. De-là il n'eut plus qu'un pas à faire pour révoquer en doute la divinité de l'origine de cette puiſſance papale, qui autoriſoit & ſoutenoit un tel ſyſtême d'erreurs; par une conſéquence néceſſaire il en vint à nier l'infaillibilité du pape, & à rejetter les déciſions de l'école & toute autre autorité humaine, pour s'en tenir à la parole de Dieu, comme à la ſeule regle des vérités théologiques. Ce fut à cette pro- 1520.

1520. greſſion d'idées que Luther dut ſes ſuccès ; il ne révoltoit point ſes auditeurs par des propoſitions trop directement oppoſées à leurs anciens préjugés ou trop éloignées des opinions établies ; il les conduiſoit inſenſiblement & pas-à-pas d'un dogme à un autre ; leur foi & leur conviction marchoient d'un pas égal avec ſes découvertes. Ce fut auſſi la cauſe du peu d'attention que Léon fit aux premiers pas de Luther & de l'indifférence avec laquelle il vit ſes progrès. Si ce réformateur eût attaqué directement & avec éclat l'autorité de l'égliſe, il eût attiré ſur ſa tête tout le poids de la vengeance ; mais comme ce projet étoit loin de ſa penſée, & qu'il témoigna longtemps le plus grand reſpect pour le pape, qu'il réitéra même pluſieurs fois ſes offres de ſe ſoumettre à ſes déciſions, il ne paroiſſoit pas qu'on dût craindre de le voir un jour ſe porter à une révolte ouverte. On le laiſſa donc avancer pas-à-pas, & miner lentement la

conſtitution de l'égliſe : on ſentit à la fin la néceſſité d'arrêter le mal ; mais le remede vint trop tard pour produire aucun effet. 1520.

Recherche des cauſes qui ont avancé les progrès de la réformation.

Quelques avantages que la cauſe de Luther ait retirés des fauſſes démarches de ſes adverſaires & de la prudence de ſa conduite, il ne faut pourtant pas attribuer à ces deux ſeules cauſes les rapides progrès & l'établiſſement de ſa doctrine. La même corruption, qu'il condamnoit dans le clergé de Rome, avoit été attaquée long-temps avant ſa naiſſance, & les mêmes opinions qu'il répandoit, avoient été publiées en divers lieux & ſoutenues des mêmes argumens. Valdus, dans le douzieme ſiecle, Wiclef, dans le quatorzieme, & Jean Hus, dans le quinzieme, avoient ſucceſſivement attaqué les erreurs de l'égliſe romaine avec beaucoup de hardieſſe, & les avoient réfutées avec plus de ſcience & d'adreſſe qu'on n'avoit lieu d'en attendre des ſiecles d'ignorance où ils vivoient. Mais toutes ces

tentatives de réforme échouerent ;
1520. parce qu'elles étoient prématurées. Ce ne furent que des lueurs foibles, incapables de diſſiper les ténebres profondes dont l'égliſe étoit alors couverte, & qui s'éteignirent bientôt ; ſi la doctrine de ces hommes pieux fit quèlque impreſſion & laiſſa quelques traces dans les pays où elle fut enſeignée, elles ne furent ni profondes, ni étendues. De leur temps, pluſieurs des cauſes qui faciliterent les progrès de Luther, ou n'exiſtoient point encore, ou n'agirent point dans toute leur force : au lieu que Luther parut dans un moment de criſe & de maturité, où des circonſtances de toute eſpece concoururent au ſuccès de toutes ſes entrepriſes.

Long ſchiſme dans le quatorzieme ſiecle.

La longue durée du ſchiſme ſcandaleux qui diviſa l'égliſe pendant le quatorzieme ſiecle & le commencement du quinzieme, affoiblit beaucoup les idées de vénération & de reſpect ſous leſquelles le

monde étoit accoutumé à conſidérer la dignité papale. Deux ou trois pontifes, errant à la fois dans l'Europe, flattant les princes qu'ils vouloient gagner, opprimant les pays qui reconoiſſoient leur autorité, excommuniant & chargeant de malédiction leurs rivaux & tous ceux de leur parti, décréditerent ſinguliérement leur infaillibilité prétendue, & expoſerent au mépris & leur perſonne & leur dignité. Les laïques, au tribunal deſquels toutes les parties en appelloient, apprirent par-là qu'il leur reſtoit encore quelque droit de s'en rapporter à leur propre jugement, & exercerent cette liberté juſqu'à choiſir parmi ces guides infaillibles, celui qui leur plaiſoit le plus. Les actes des conciles de Conſtance & de Bâle, augmenterent de plus en plus ce mépris pour le ſiege de Rome; & par l'uſage hardi qu'ils firent de leur autorité, en dépoſant & en éliſant les papes, ils apprirent à l'univers qu'il étoit dans l'égliſe une juriſ- 1520.

diction ſupérieure à l'autorité papale, qu'on avoit long-temps regardée comme ſuprême.

1520.

Pontificat d'Alexandre VI & de Jules II.

La bleſſure que reçut à cette occaſion l'autorité des papes, n'étoit pas encore fermée, lorſque les pontificats d'Alexandre VI & de Jules II, qui furent des princes habiles, mais des eccléſiaſtiques déteſtables, exciterent un nouveau ſcandale dans toute la chrétienté. Le libertinage du premier dans ſa vie privée, les fraudes, les injuſtices & les cruautés de ſon adminiſtration publique, l'ont fait mettre au rang des tyrans qui ont le plus déshonoré la nature humaine. Le ſecond, quoique exempt des paſſions odieuſes qui avoient fait commettre à ſon prédéceſſeur tant de crimes révoltans s'abandonnoit aux impulſions d'une ambition effrénée, qui mépriſoit tous les droits de la reconnoiſſance, de la décence & de la juſtice, dès qu'ils traverſoient l'exécution de ſes deſſeins. Il étoit difficile de reſter convaincu que la con-

noiſſance infaillible d'une religion dont les premiers préceptes ſont la charité & l'humanité, fût dépoſée dans le cœur de l'impie Alexandre, & de l'inſolent Jules. L'opinion de ceux qui mettoient l'autorité d'un concile général au-deſſus du pape, fit de grands progrès ſous ces deux pontificats. L'empereur & les rois de France, qui ſe trouverent alternativement aux priſes avec la cour de Rome, permirent à leurs ſujets de s'élever contre les vices de ces pontifes entreprenans, avec toute la violence & toute l'amertume de la ſatire; de ſorte que les oreilles des peuples accoutumées aux invectives contre les papes, ne furent point choquées des déclamations hardies, ni des railleries de Luther & de ſes ſectateurs contre l'égliſe de Rome. 1520.

Mœurs corrompues du clergé.

Ces excès n'étoient pas particuliers au chef de l'égliſe. La plupart des chefs du clergé tant régulier que ſéculier, étant des cadets de familles nobles, qui n'avoient

choiſi l'état eccléſiaſtique que dans
1520. l'eſpérance d'arriver aux grandes dignités & d'en poſſéder les revenus, étoient accoutumés à négliger totalement les devoirs de leurs places, & ſe livroient ſans réſerve à tous les vices qui ſont les ſuites naturelles de l'opulence & de l'oiſiveté. A l'égard du bas clergé, ſa pauvreté l'empêchoit d'imiter le luxe diſpendieux de ſes ſupérieurs; mais ſon ignorance groſſiere & ſes débauches crapuleuſes le rendoient auſſi mépriſable que les premiers étoient odieux (*a*). La loi du célibat, cette loi rigoureuſe & contre nature qui aſſujettiſſoit tous les ordres, cauſa tant d'excès, qu'en pluſieurs endroits de l'Empire, on ſe vit obligé, non-

(*a*) La corruption du clergé avant la réformation eſt avouée par un auteur qui étoit bien en état d'en juger, & dont l'aveu n'eſt certainement pas ſuſpect. » Quelques » années avant les héréſies de Luther & » de Calvin, dit Bellarmin, il n'y avoit » plus, ſuivant les témoignages de tous les

ſeulement de permettre, mais même d'ordonner aux prêtres le concubinage. L'emploi d'un remede ſi contraire à l'eſprit du chriſtianiſme, eſt la preuve la plus forte de la multitude & de l'énormité des crimes qu'on vouloit arrêter par ce moyen. Long-temps avant le ſeizieme ſiecle, pluſieurs auteurs célebres & reſpectables avoient fait des mœurs diſſolues du clergé, des peintures qui paroiſſent preſque incroyables dans le nôtre (*a*). Le li- 1520.

» auteurs contemporains, ni ſévérité dans » les tribunaux eccléſiaſtiques, ni diſcipline » dans les mœurs du clergé, ni connoiſ- » ſance des ſciences ſacrées, ni reſpect pour » les choſes divines; il ne reſtoit enfin preſ- » que plus de religion «. BELLARMIN, *Concio XXVIII. oper. tom. 6. col. 296. edit. colon. 1617 apud Gerdeſii hiſt. Evang. renovati. vol. 1, p. 25.*

(*a*) *Centum gravamina.* Nat. German. *in faſciculo rer. expet. & fugiend. per Ortuinum Gratium.* vol. 1, p. 361, Voyez un grand nombre d'autres paſſages ſur le même ſujet, dans l'appendice ou 2e vol.

bertinage des eccléſiaſtiques cauſoit
1520. le plus grand ſcandale ; & ce n'étoit pas ſeulement parce que de pareilles mœurs ne pouvoient pas s'accorder avec le caractere ſacré de leur état : les laïques accoutumés à voir pluſieurs eccléſiaſtiques s'élever du ſein de la baſſeſſe aux dignités & à l'opulence, n'avoient pas pour les excès de ces nouveaux parvenus, la

---

publié par Ed. Brown. Voyez auſſi Herm. Vonder Hardt *hiſt. litt. reform. pars* 3, & les volumineuſes collections de Walchius, dans ſes quatre volumes de *Monimenta Medii Ævi. Gotting.* 1767 Les auteurs que j'ai cités font l'énumération des vices du clergé. Lorſque les eccléſiaſtiques ne craignoient pas de commettre des crimes, ils ne devoient pas être fort ſcrupuleux ſur la décence.

Une conduite ſi contraire au caractere de leur profeſſion, paroît avoir excité une indignation générale. Pour le prouver, je vais tranſcrire le paſſage d'un auteur qui ne ſe propoſoit pas d'attaquer les déréglemens des prêtres, & qu'on ne peut pas ſoupçonner d'avoir exagéré les cho-

même indulgence que pour ceux qui étoient nés dans la richeſſe & dans la grandeur ; & comme ils voyoient avec plus de jalouſie la fortune des premiers, ils cenſuroient auſſi leur conduite avec plus de rigueur & d'amertume. Rien n'étoit donc plus propre à plaire aux auditeurs de Luther que la violence avec laquelle il déclamoit contre les excès du clergé ; chacun 1520.

ſes par prévention ou par artifice, pour les rendre odieux. L'Empereur Charles IV, dans une lettre qu'il écrit à l'Archevêque de Mayence, en 1359, & où il l'exhorte à réformer les déſordres du clergé ; s'exprime en ces termes : *De Chriſti patrimonio, ludos, haſtiludia & torneamenta exercent ; habitum militarem cum prætextis aureis & argenteis geſtant, & calceos militares ; comam & barbam nutriunt ; & nihil quod ad vitam & ordinem eccleſiaſticum ſpectat, oſtendunt. Militaribus ſe duntaxat & ſecularibus actibus, vita & moribus, in ſuæ ſalutis diſpendium, & generale populi ſcandalum, immiſcent. Codex diplomaticus anecdotorum, per Val. Ferd. Gudenum* 4°. *vol.* 3, *p.* 438.

de ceux qui l'écoutoient, trouvoit
1520. dans ſes propres obſervations des preuves de la juſtice de ſes cenſures.

Facilité avec laquelle on excuſoit les crimes.

Le ſcandale des crimes du clergé étoit encore conſidérablement augmenté par la facilité d'en obtenir le pardon. Dans tous les Etats de l'Europe, le magiſtrat n'avoit preſque plus d'autorité; ſous une forme de gouvernement ſi ſinguliere & ſi tumultueuſe, il étoit forcé de ſe relâcher des rigueurs d'une exacte juſtice, & de remettre la peine des crimes même les plus atroces, moyennant une amende ou compoſition fixée par la loi. La cour de Rome toujours attentive aux moyens d'accroître ſes revenus, ſuivoit cette pratique, & par un alliage monſtrueux, introduiſant ces ſortes d'indemnités dans les affaires de religion, elle accorda ſes pardons à tous les coupables qui pouvoient les acheter. Comme l'idée de racheter les crimes par ces compoſitions pécuniaires étoit alors familiere, cet étrange trafic choqua ſi peu

les esprits, que l'usage en devint universel; & pour prévenir les fraudes qui pourroient se commettre, les officiers de la chancellerie romaine publierent un livre qui contenoit un tarif exact des sommes nécessaires pour obtenir le pardon de chaque péché. Un diacre coupable de meurtre étoit absous pour vingt écus : un évêque & un abbé pouvoient assassiner pour trois cens livres. Tout ecclésiastique pouvoit s'abandonner aux excès de l'impureté, même avec les circonstances les plus aggravantes, pour le tiers de cette somme. Ces crimes monstrueux, dont la vie humaine ne fournit que des exemples très-rares, & qui peut-être n'existent que dans l'imagination impure d'un casuiste, étoient taxés à fort bas prix. Mais lorsqu'enfin la justice s'administra d'une maniere plus parfaite & mieux réglée dans les cours séculieres, l'usage de ces amendes pour racheter les crimes s'éteignit peu-à-peu; & dès que les hommes eurent acquis des 1520.

1520. notions plus saines & plus exactes sur les principes de la religion & de la morale, les conditions auxquelles Rome accordoit ses pardons parurent impies, & furent regardées comme la principale source de la corruption du clergé (*a*).

Richesses exorbitantes de l'église.

On eût peut-être toléré avec plus d'indulgence cette dépravation des mœurs du clergé, si leurs richesses & leur pouvoir exorbitant ne l'eussent mis en état d'opprimer toutes les autres classes de la société. C'est un des caracteres de la superstition que d'aimer la pompe & la grandeur, de ne mettre aucune borne à sa libéralité envers les personnes qu'elle regarde comme sacrées, & de croire qu'il manque toujours quelque chose aux marques de son res-

(*a*) *Fascicul. rer. expetend. & fugiend.* I, 355. J. G. Schelhornii *amœnit. litter. francof.* 1725, *vol.* 2, 369. *Dict. de Bayle, art* Panck & Tuppius. *Taxa cancellor. Roman. Ed. Francf.*, 1651, *passim.*

pect pour elles, juſqu'à ce qu'elle les ait élevées au comble de l'opulence & de l'autorité. Telle fut la ſource de ces immenſes richeſſes & de cette juriſdiction illimitée que poſſédoit l'égliſe dans tous les pays de l'Europe, & qui devinrent à la fin inſupportables aux laïques, quoiqu'elles duſſent leur premiere origine à leur aveugle généroſité. 1520.

Sur-tout en Allemagne.

C'étoit ſur les Allemands qu'étoit tombé le plus grand poids de l'oppreſſion eccléſiaſtique ; & par cette raiſon, malgré la conſtance de leur caractere & leur attachement à leurs anciens uſages, ils furent plus diſpoſés qu'aucune autre nation de l'Europe à écouter ceux qui leur propoſoient des moyens de recouvrer leur liberté. Pendant la longue durée des conteſtations qui s'éleverent entre les papes & les empereurs ſur le droit d'inveſtiture, & des guerres qui en furent la ſuite, la plupart des plus puiſſans prélats de l'Allemagne prirent le parti du pa-

pe ; & tant que dura leur révolte
1520. contre le chef de l'Empire, ils ſe ſaiſirent des revenus de l'empereur, & exercerent ſa juriſdiction dans leurs diocèſes. Quand la paix fut rétablie, ils continuerent de retenir ce qu'ils avoient uſurpé, comme ſi la longue durée d'une poſſeſſion injuſte avoit pu former en leur faveur un droit légitime. Les empereurs, trop foibles pour arracher leur propre bien des mains de ces uſurpateurs, furent obligés de leur céder en fiefs ces vaſtes territoires, & de les laiſſer jouir de toutes les immunités & prérogatives qui appartenoient aux barons dans le ſyſtême féodal. Par-là un grand nombre d'évêques & d'abbés d'Allemagne furent non-ſeulement des eccléſiaſtiques, mais encore des princes, & leur caractere & leurs mœurs participerent beaucoup plus de la licence, qui régnoit trop généralement alors dans les cours laïques, que de la piété & des vertus, qui con-

venoient à la ſainteté du ſacerdoce (*a*). 1520.

D'ailleurs, l'état toujours flottant du gouvernement d'Allemagne, qui n'avoit encore pris aucune conſiſtance fixe, & les guerres fréquentes qui déſoloient cette contrée, contribuoient encore à l'agrandiſſement des eccléſiaſtiques. Il n'y avoit que les domaines de l'égliſe qui pendant ce temps d'anarchie fuſſent à l'abri de l'oppreſſion des grands & des ravages de la guerre. On les épargnoit autant par le reſpect profond qu'on avoit alors pour le caractere eccléſiaſtique, que par la crainte ſuperſtitieuſe de l'excommunication, que le clergé étoit toujours prêt à lancer contre ceux qui envahiſſoient ſes poſſeſſions. C'eſt ce qui détermina pluſieurs ſeigneurs à céder leurs terres aux eccléſiaſtiques, pour les tenir enſuite en fiefs de l'égliſe:

Le clergé y uſurpe une grande partie des biens.

(*a*) Fra-Paolo, *de beneficiis.*

en devenant ſes vaſſaux, ils acqué-
1520. roient une ſûreté qu'ils ne pouvoient ſe procurer par leurs propres forces.

Cette multiplicité de vaſſaux donna à la puiſſance du clergé un accroiſſement réel & permanent; & comme les terres poſſédées en fiefs, ſuivant les loix des tenures limitées, en uſage dans ce temps-là, retournoient ſouvent aux perſonnes dont relevoit le fief, les domaines du clergé reçurent par cette voie des augmentations conſidérables & rapides (*a*).

Immunités perſonnelles des eccléſiaſtiques.

Les eccléſiaſtiques ſe donnerent encore plus de ſoins pour la ſûreté de leurs perſonnes, qu'ils n'en prirent pour celle de leurs biens, & ils y réuſſirent encore mieux. Conſacrés au miniſtere ſacerdotal avec beaucoup d'appareil & de ſolennité,

(*a*) Fra-Paolo, *de beneficiis.* Boulainvilliers, *état de la France, tom.* 1, *p.* 169. *Lond.* 1737.

distingués du reste des hommes par leur habit & par leur maniere de vivre, & jouissant par leur état de plusieurs privileges exclusifs que ne partageoient point les autres chrétiens, ils devinrent nécessairement les objets d'une vénération particuliere. A mesure que l'esprit de superstition fit des progrès, on vint à les regarder comme des êtres d'une espece supérieure à de profanes laïques, qu'on ne pouvoit sans impiété juger par les mêmes loix, ni soumettre aux mêmes punitions. Cette exception de la juridiction civile, accordée d'abord aux ecclésiastiques comme une marque de respect, fut bientôt reclamée par eux comme un droit inséparable de leur personne. Cette précieuse immunité du sacerdoce ne fut pas seulement appuyée par les decrets du pape & des conciles ; les plus grands empereurs (*a*) la confirme- 1520.

(*a*) Goldasti, *constit. imperial. Francof.* 1673, *vol.* 2, *p.* 92, 107.

rent dans la forme la plus étendue
1520. & la plus solennelle. Tant qu'un ecclésiastique étoit revêtu du caractere clérical, sa personne étoit sacrée ; & à moins qu'il ne fût dégradé, la main profane du juge civil n'osoit attenter à sa personne. Le pouvoir de dégrader n'appartenoit qu'aux cours ecclésiastiques : il arrivoit nécessairement que les coupables demeuroient presque toujours impunis, attendu la difficulté d'obtenir cette sentence, & les grands frais qu'elle occasionnoit. Aussi vit-on beaucoup de scélérats prendre les ordres uniquement pour jouir de ce privilege & s'affranchir de la punition que méritoient leurs crimes (*a*). La noblesse d'Allemagne se plaignoit hautement de ce que ces *malfaiteurs oints* (*b*), pour me servir de son expression, échappoient presque toujours

(*a*) Rymer, *Fœder. vol.* 13. p. 532.
(*b*) *Centum gravam.* §. 31.

au dernier ſupplice, même après avoir commis les forfaits les plus atroces; & dans ſes remontrances, on voit qu'elle parle ſouvent de l'indépendance où les clercs étoient du magiſtrat civil, comme d'un privilege également funeſte à la ſociété & aux mœurs du clergé. 1520.

Uſurpations du clergé ſur la juriſdiction civile.

Tandis que le clergé cherchoit avec tant de zele à aſſurer ſes privileges, il ne ceſſoit d'empiéter ſur ceux des laïques. Il prétendit que toutes les affaires qui avoient rapport au mariage, aux teſtamens, à l'uſure, à la légitimité des naiſſances, ainſi que les cauſes qui concernoient les revenus eccléſiaſtiques, tenoient de trop près à la religion pour que d'autres cours que les tribunaux eccléſiaſtiques puſſent en prendre connoiſſance. Peu ſatisfait de cette juriſdiction, dont l'étendue embraſſoit cependant la moitié des conteſtations qui peuvent naître entre les citoyens, il n'eſt point de ruſes, ni de prétextes qu'il n'inventât pour attirer

toutes les autres (*a*) à ſes tribunaux ;
1520. & comme c'étoit dans cet ordre que ſe trouvoit le peu de lumieres qu'il y avoit dans ces ſiecles d'ignorance, les juges eccléſiaſtiques avoient ordinairement des talens & des connoiſſances ſi ſupérieures à celles des juges laïques, que le peuple ſe crut d'abord intéreſſé à favoriſer l'extenſion d'une juriſdiction qui tendoit à porter ſes cauſes devant des juges dont les lumieres lui inſpiroient plus de confiance. Ainſi le penchant du peuple s'unit à l'intérêt du clergé pour éluder ſans ceſſe la juriſdiction ſéculiere, qui par-là ſe vit preſque anéantie (*b*). Ce fut une nouvelle ſource d'accroiſſement pour la puiſſance du clergé ; & les ſommes qu'on payoit alors à ceux qui adminiſtroient la juſtice, lui procurerent de plus une augmentation conſidérable de revenu.

(*a*) Giannone, *hiſt. di Napoli*, lib. 19, §. 3.

(*b*) *Centum gravamina*, §. 9, 56, 64.

La terreur des ſentences eccléſiaſtiques étoit augmentée par les peines qui y étoient attachées. L'excommunication n'avoit été établie dans ſon origine, que dans la vue de conſerver la pureté de l'égliſe: on s'en ſervoit pour retrancher de la ſociété des fideles, les pécheurs obſtinés, dont les opinions impies & la vie ſcandaleuſe faiſoient la honte du chriſtianiſme. Dans la ſuite, les eccléſiaſtiques en firent ſans ſcrupule une arme redoutable qu'ils employerent à l'agrandiſſement de leur puiſſance temporelle, & ils en abuſerent pour les ſujets les plus frivoles. Quiconque mépriſoit quelques-unes de leurs déciſions, même dans les matieres purement civiles, encouroit immédiatement cette terrible cenſure, qui, non-ſeulement le dépouilloit de tous les privileges de chrétien, mais lui ôtoit encore tous les droits de citoyen & d'homme (*a*). Ainſi les conſéquences

1520. Effets redoutables des cenſures ſpirituelles.

(*a*) *Centum gravamina*, §. 34.

1520. effrayantes de l'excommunication domptoient les eſprits les plus remuants & les plus intrépides, & les tenoient ſoumis à l'autorité du clergé.

Adreſſe des eccléſiaſtiques pour s'aſſurer leurs uſurpations.

Si le clergé employa tant d'adreſſe & tant d'art pour augmenter ſes richeſſes & ſon crédit, il ne négligea pas non plus les moyens qui pouvoient lui en aſſurer la conſervation. Les domaines de l'égliſe furent déclarés inaliénables, comme étant conſacrés à Dieu; il étoit impoſſible que les revenus d'une ſociété qui acquéroit tous les jours, & qui ne pouvoit jamais perdre, ne devinſſent immenſes. Suivant des calculs faits en Allemagne, on trouva que les eccléſiaſtiques avoient dans leurs mains (*a*) plus de la moitié des biens de la nation. La proportion varioit chez les autres peuples; mais par-tout la portion de l'égliſe étoit prodigieuſe. Ces vaſ-

(*a*) *Centum gravam.* §. 28.

tes

tes domaines n'étoient pas d'ailleurs soumis aux charges impoſées ſur les biens laïques. Le clergé allemand étoit affranchi de toutes taxes, par la loi (*a*) : & ſi, dans des occaſions extraordinaires, il plaiſoit aux eccléſiaſtiques d'accorder quelque ſecours pour les beſoins de l'Etat, c'étoit de leur part un don abſolument libre & de pure généroſité, que le magiſtrat civil n'avoit aucun droit de demander, encore moins d'exiger. Par cette étrange abſurdité dans le gouvernement, les laïques d'Allemagne ſe trouvoient chargés de tout le poids des impôts, tandis que les plus riches propriétaires étoient diſpenſés de toute obligation de ſecourir & de défendre l'Etat. 1520.

Quelqu'onéreuſes que les prérogatives & les richeſſes énormes

Les eccléſiaſtiques Allemands la plupart étrangers.

(*a*) *Centum gravam. ibid.* Goldaſt. *conſtit. imperial. vol.* 2, *p.* 79, 108. Pfeffel, *abrégé de l'hiſt. & du dr. publ. d'Allem.*

1520. du clergé duſſent paroître aux autres membres du corps germanique, ils auroient trouvé ce mal moins inſupportable, ſi du moins ces avantages n'euſſent été poſſédés que par des eccléſiaſtiques, qui réſidant en Allemagne, euſſent été, par là même, moins portés à abuſer de leurs richeſſes, & à exercer leurs droits avec une exceſſive rigueur. Mais les évêques de Rome avoient de bonne-heure manifeſté la prétention la plus hardie qu'ait jamais inſpirée l'ambition humaine, celle d'être les chefs ſuprêmes & infaillibles de l'égliſe Chrétienne. Leur politique profonde & leur conſtance infatigable, leur habileté à profiter de toutes les occaſions favorables pour ſe prévaloir de la ſuperſtition de quelques princes, des beſoins de quelques autres & de la crédulité des peuples, les avoient enfin mis en état de faire valoir avec ſuccès cette prétention, quelqu'oppoſée qu'elle fût à la raiſon & à l'intérêt général. L'al-

lemagne étoit le pays que ces ſouverains eccléſiaſtiques gouvernoient avec l'autorité la plus abſolue. Ils excommunioient, ils dépoſoient à leur gré les empereurs les plus puiſſans ; ils ſoulevoient leurs ſujets & leurs miniſtres, & armoient contre eux leurs propres enfans. Au milieu de ces querelles, les papes étendoient continuellement leurs privileges, & dépouilloient les princes ſéculiers de leurs plus précieuſes prérogatives. L'égliſe d'Allemagne reſſentit toute la rigueur de l'oppreſſion & de l'avidité d'une domination étrangere. 1520.

Ils étoient nommés par le pape.

Le droit de conférer les bénéfices, que les papes avoient uſurpé pendant ces temps de trouble & de confuſion, fut une nouvelle conquête, qui acheva d'élever & d'établir leur puiſſance ſur les ruines de la puiſſance temporelle. Les empereurs & les autres princes d'Allemagne avoient été long-temps en poſſeſſion de ce droit, qui fortifioit leur autorité

& accroiſſoit leurs revenus. Mais
1520. les papes, en l'arrachant de leurs mains, ſe trouverent en état d'inonder de leurs créatures tout l'Empire ; ils accoutumerent un corps nombreux de ſujets dans chaque province à ne plus dépendre de leur ſouverain naturel, mais ſeulement du ſaint ſiege. Dans chaque pays, c'étoit à des étrangers qu'ils donnoient les plus riches bénéfices, & ils épuiſoient les tréſors des royaumes de l'Europe pour entretenir le luxe de leur cour. Dans les ſiecles même les plus ſuperſtitieux, les peuples ſe révolterent contre ce genre d'oppreſſion ; & les plaintes des Allemands devinrent ſi fortes & ſi fréquentes, que les papes, craignant à la fin de pouſſer leur patience à bout, conſentirent pour cette fois, contre leurs principes ordinaires, à rabattre un peu de leurs prétentions, & à ſe contenter du droit de nommer aux bénéfices qui viendroient à vaquer pendant ſix mois de l'année ; laiſſant la diſpoſition

des autres aux princes & aux patrons légitimes (*a*). 1520.

Mais la cour de Rome trouva bientôt les moyens d'éluder une convention qui gênoit ſi fort ſon pouvoir. L'uſage introduit de réſerver dans chaque pays certains bénéfices à la nomination du pape, uſage connu depuis long-temps & contre lequel il s'éleva de fréquens murmures, fut étendu bien au-delà de ſes anciennes limites. On comptoit dans cette claſſe tous les bénéfices poſſédés par les cardinaux, ou par quelqu'un des nombreux officiers de la cour de Rome; ceux que poſſédoient les eccléſiaſtiques qui mouroient à Rome, ou dans l'eſpace de quarante milles de diſtance, ſoit en allant à cette ville, ſoit à leur retour; ceux encore qui devenoient vacans par la tranſlation du titulaire, & une infinité d'autres. Enfin, Ju-

Moyens employés ſans ſuccès pour reſtreindre ce pouvoir des papes.

(*a*) Fra-Paolo, *de beneficiis.* Goldaſt. *conſt. imper.* 1. *p.* 408.

les II, & Léon X, pouſſerent cette
1520. extenſion le plus loin qu'ils purent, & conférerent ſouvent des bénéfices qui n'avoient jamais été compris dans le nombre de ceux qui leur étoient expreſſément réſervés, ſous le vain prétexte qu'ils s'étoient eux-mêmes mentalement réſervé ce privilege. Cependant le droit de réſerve, malgré cette extenſion extraordinaire, avoit encore certaines bornes; car il ne pouvoit être exercé que ſur les bénéfices actuellement vacans; & ce fut pour achever de s'en affranchir, que les papes introduiſirent les *graces expectatives*, ou les mandats qui déſignoient une perſonne pour poſſéder un bénéfice dès qu'il viendroit à vaquer. Par ce moyen, l'Allemagne ſe trouvoit remplie d'eccléſiaſtiques qui ne dépendoient que de la cour de Rome, & que ces ſurvivances lui attachoient; les princes étoient fruſtrés de la plupart de leurs prérogatives, & les droits des patrons laïques étoient preſque

toujours ou prévenus, ou rendus inutiles (*a*). 1520.

La maniere dont s'exerçoient ces droits extraordinaires, les rendoit encore plus odieux & plus intolérables. L'avarice & les exactions de la cour de Rome devinrent si exceſſives, qu'elles paſſerent preſque en proverbe. La vente des bénéfices étoit ſi notoire, qu'on ne ſe donnoit même plus la peine de la cacher, ni de la déguiſer. Des compagnies de commerçans achetoient en gros, des officiers du pape, les bénéfices des divers diocèſes de l'Allemagne, & les revendoient en détail avec un profit conſidérable (*b*). Les gens de bien voyoient avec douleur ces marchés ſimoniaques ſi indignes des mi-

Vénalité de la cour de Rome.

(*a*) *Centum gravamina*, §. 21. *faſcicul. rer. expet. & fugiend.* 334. Goldaſt. *conſtit. imper. vol.* 1, p. 391, 404, 405. Fra-Paolo, *de beneficiis.*

(*b*) *Faſciſcul. rer. expet. &c. v.* 1, *p.* 359.

niſtres d'une égliſe chrétienne ; &
1520. les politiques ſe plaignoient de la perte que cauſoit aux Etats l'exportation de tant de richeſſes, produite par ce commerce ſacrilege.

Elle abſorboit tout l'argent des autres nations.

En effet, les ſommes d'argent que la cour de Rome tiroit de ces impoſitions réglées & légales ſur tous les pays qui reconnoiſſoient ſon autorité, étoient ſi conſidérables, qu'il n'eſt pas étrange qu'on murmurât de l'addition la plus légere qu'on entreprenoit d'y faire ſans néceſſité apparente ou par des moyens illicites. Chaque eccléſiaſtique, qui entroit en poſſeſſion d'un bénéfice, payoit au pape l'annate, ou la premiere année du revenu ; & comme cette taxe étoit levée avec la plus grande rigueur, le produit en étoit prodigieux. Il faut ajouter à cela les dons gratuits, que les papes demandoient fréquemment au clergé, & les perceptions extraordinaires du dixieme ſur les revenus eccléſiaſti-

ques, ſous prétexte de croiſades contre les Turcs, qu'on mettoit rarement en exécution, & que ſouvent on n'avoit pas même le deſſein d'entreprendre : en raſſemblant tous ces objets, on voit quelle étoit l'immenſité des revenus qui alloient continuellement s'engloutir dans Rome. 1520.

On peut juger par-là de la dépravation des mœurs du clergé ; de l'excès de ſes richeſſes, de ſes privileges & de ſon pouvoir avant la réformation ; du deſpotiſme de la domination que les papes exerçoient ſur le monde chrétien, & de l'idée qu'on en avoit en Allemagne au commencement du ſeizieme ſiecle. Je n'ai point copié ce tableau d'après les écrivains polémiques de ce ſiecle ; on pourroit les ſoupçonner d'avoir exagéré, dans la chaleur de la diſpute, les erreurs de l'égliſe qu'ils vouloient renverſer, ou les vices de ceux qui la gouvernoient. Je l'ai formé ſur les pieces les plus authentiques, d'après Effets réunis de toutes ces cauſes.

1520. les regiſtres & les remontrances des dietes de l'Empire, où l'on trouve une énumération froide & tranquille des abus dont l'Empire ſe plaignoit, & dont il demandoit la réforme. Quand on voit ces graves aſſemblées s'exprimer avec tant d'aigreur & de reſſentiment, & demander avec tant de force l'abolition de ces abus énormes, on peut bien croire que le peuple faiſoit éclater ſon reſſentiment & ſes plaintes avec encore plus d'audace & d'amertume.

Les peuples étoient préparés à embraſſer les opinions de Luther.

En s'adreſſant à des hommes ſi bien diſpoſés à ſecouer le joug de la cour de Rome, Luther étoit preſque sûr du ſuccès. Après avoir ſi long-temps ſenti la rigueur intolérable de ce joug, ils reçurent avidement la propoſition qu'on leur fit de les en affranchir. Auſſi les opinions nouvelles furent-elles accueillies avec beaucoup d'ardeur & de joie, & ſe répandirent-elles avec une rapidité prodigieuſe dans toutes les provinces de l'Allemagne.

L'impétuoſité & la violence du caractere de Luther, la confiance avec laquelle il débitoit ſa doctrine, l'arrogance & le mépris avec leſquels il traitoit tous ceux qui ne penſoient pas comme lui, ont été regardés, dans des ſiecles où les mœurs ont plus de modération & de politeſſe, comme des défauts qui flétriſſent la mémoire de ce réformateur ; mais ces défauts ne choquerent point ſes contemporains, dont les eſprits étoient violemment agités par ces controverſes intéreſſantes ; d'ailleurs, ils avoient eux-mêmes éprouvé toute la rigueur de la tyrannie papale, que Luther vouloit détruire, & avoient été témoins de toute la corruption de l'égliſe, contre laquelle il ſe déchaînoit. 1520. Et à excuſer ſes défauts.

Ils ne furent choqués ni des injures groſſieres, dont ſes écrits polémiques ſont remplis, ni de cette baſſe bouffonnerie qu'il mêloit quelquefois aux diſcours les

plus graves. Dans ces ſiecles en-
1520. core barbares, on aſſaiſonnoit d'invectives toutes les diſputes, & l'on employoit la plaiſanterie dans les ſujets les plus ſacrés & dans les occaſions les plus ſolennelles. Ce mauvais goût de ſatire & de raillerie, loin de nuire à la cauſe de Luther, contribuoit autant que les meilleures raiſons à faire ſentir aux peuples les erreurs du papiſme, & à les déterminer à y renoncer.

Invention de l'imprimerie. Son influence ſur les progrès de la réformation.

A ces circonſtances favorables, qui naiſſoient de la nature même de l'entrepriſe & des conjonctures où elle fut formée, il s'en joignit encore d'étrangeres & d'accidentelles, dont Luther ſçut tirer avantage, & qui ne s'étoient point offertes à ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Une des plus heureuſes fut l'invention de l'imprimerie, qui l'avoit devancé d'un demi-ſiecle. Cette importante découverte avoit merveilleuſement facilité & l'acquiſition & la propa-

gation des connoiſſances ; elle répandit rapidement dans toute l'Europe les ouvrages de Luther, qui, ſans ce ſecours, n'auroient pénétré que lentement & ſans aucun effet dans tous les pays éloignés. Au lieu de n'être lus que des ſçavans & des riches, les ſeuls qui avant cette époque puſſent ſe procurer des livres, ſes ouvrages ſe multiplierent alors dans les mains du peuple, qui flatté de cette ſorte d'appel à ſon jugement, ſe permit d'examiner & de rejetter des dogmes, qu'on lui avoit auparavant ordonné de croire, ſans lui permettre même de les entendre. 1520.

Effets de la renaiſſance des lettres.

La renaiſſance des lettres, dans le même période, fut encore une circonſtance extrêmement favorable aux progrès de la réformation. L'étude des anciens auteurs, Grecs & Latins, la connoiſſance des beautés ſolides & du bon goût qui régnent dans leurs ouvrages, réveillerent l'eſprit humain de la léthargie pro-

fonde, où il étoit enſeveli de-
1520. puis pluſieurs ſiecles. Les hommes parurent avoir retrouvé tout-à-coup la faculté de penſer & de raiſonner, dont ils avoient depuis ſi long-temps perdu l'uſage. Jaloux de mettre à profit ces nouveaux moyens, les eſprits s'exercerent avec liberté ſur toutes ſortes d'objets. Ils ne craignirent plus de s'engager dans des routes inconnues, ni d'embraſſer des opinions nouvelles. La nouveauté fut même alors un mérite de plus dans une doctrine; & loin de s'effrayer, lorſque Luther d'une main hardie écarta ou déchira le voile qui couvroit des erreurs accréditées, on applaudit à ſon audace & on la ſeconda. Quoique Luther ignorât abſolument l'art d'écrire avec élégance & avec goût, il ne laiſſa pas d'encourager avec zele l'étude de la littérature ancienne; ſentant lui-même combien cette étude étoit néceſſaire pour bien entendre l'écriture ſainte, il avoit porté aſſez loin la connoiſſance du

Grec & de l'Hébreu. Melanchton, & quelques autres de ſes diſciples, firent de grands progrès dans les belles-lettres. Ces mêmes moines, ignorans & barbares, qui avoient toujours fait tous leurs efforts pour empêcher les ſciences de pénétrer en Allemagne, étoient auſſi ceux qui s'étoient déclarés avec le plus de force contre les opinions de Luther; & ils ſoutenoient que l'accueil favorable que recevoit ſa doctrine, étoit un des funeſtes effets du progrès de la littérature. La cauſe des lettres & celle de la réforme furent donc regardées comme étroitement liées enſemble, & trouverent dans tous les pays des amis & des ennemis communs; ce fut auſſi ce qui donna aux réformateurs tant d'avantage dans la controverſe ſur leurs adverſaires. L'érudition, l'exactitude, la juſteſſe de la penſée, la pureté de ſtyle, le bel eſprit même & la plaiſanterie, furent toujours du côté des réformateurs, & les fi-

1520.

rent aiſément triompher de moi-
1520. nes ignorans, dont les raiſonne-
mens groſſiers, exprimés dans un ſtyle barbare & embarraſſé, n'étoient gueres propres à défendre une cauſe, dont tout l'art & toute l'adreſſe de ſes plus modernes & plus ſavans défenſeurs n'ont pu déguiſer les erreurs & la foibleſſe.

Cet eſprit d'examen & de recherche, que la renaiſſance des lettres réveilla en Europe, fut ſi favorable à la réforme, que les perſonnes mêmes, qui ne prenoient aucun intérêt aux ſuccès de Luther, l'aiderent néceſſairement dans ſon entrepriſe, en diſpoſant les eſprits à recevoir ſa doctrine. La plupart des hommes d'eſprit, qui s'appliquoient à l'étude de la littérature ancienne, vers la fin du quinzieme ſiecle & le commencement du ſeizieme, ſans avoir le projet, ni même le deſir de renverſer le ſyſtême de religion établi, avoient vu l'abſurdité de pluſieurs opinions & de pluſieurs pra-

tiques autoriſées par l'égliſe, & avoient ſenti toute la foibleſſe des argumens avec leſquels des moines ſans lettres s'efforçoient de les défendre. 1520.

Le profond mépris qu'ils ſentoient pour ces ignorans défenſeurs des erreurs reçues, les engagea plus d'une fois à tourner en ridicule ces mêmes erreurs, avec autant de liberté que de ſévérité. Leurs premiers eſſais préparerent les hommes aux attaques plus ſérieuſes de Luther, & affoiblirent ſenſiblement le reſpect qu'ils avoient pour la doctrine & la perſonne de ſes adverſaires. C'eſt ce qui arriva ſurtout en Allemagne. Lorſqu'on y fit les premieres tentatives pour ranimer l'étude de l'antiquité, les eccléſiaſtiques de cette contrée, plus ignorans encore que leurs confreres ultramontains s'y oppoſerent avec tout le zele & toute l'activité dont ils étoient capables; de leur côté les partiſans des nouvelles études, attaquerent leurs adverſaires avec la plus

grande violence ; Reuchlin, Hut-
1520. ten, & les autres reſtaurateurs des lettres en Allemagne, ſe ſont élevés contre les abus & la corruption de l'égliſe Romaine, avec une amertume de ſtyle qui ne le cede guere à celle qui diſtingue les écrits de Luther même (*a*).

La même cauſe a donné lieu aux traits qu'Eraſme a lancés de temps en temps contre les erreurs de l'égliſe, & contre l'ignorance & les vices du Clergé. Il jouiſſoit en Europe d'une autorité ſi grande, au commencement du ſeizieme ſiecle, & ſes ouvrages étoient lus avec une admiration ſi générale, que les effets qui en réſulterent, méritent d'être remarqués comme une des circonſtances qui contribuerent le plus au ſuccès de Luther. Eraſme, deſtiné dès ſa jeu-

(*a*) Gerdeſius, *hiſt. Evang. renov. vol.* 1, *p.* 141, 157. Seckend. *lib.* 1. p, 103. Von der Hardt. *hiſt. litterar. reform. pars.* 2.

neſſe à entrer dans l'égliſe, & élevé dans l'étude des ſciences eccléſiaſtiques, s'appliqua plus qu'aucun autre ſçavant de ſon temps, aux recherches théologiques. Son jugement pénétrant & ſa vaſte érudition lui firent découvrir une foule d'erreurs, tant dans la doctrine que dans le culte de l'égliſe Romaine. Il en réfuta quelques-unes avec toute la ſolidité du raiſonnement, & toute la force de l'éloquence. Il employa contre les autres l'arme du ridicule & de la ſatire, arme qu'il ſçavoit manier très-habilement, & dont l'uſage ne peut manquer de plaire à la multitude. De toutes les opinions & de tous les uſages de l'égliſe Romaine que Luther entreprit de réformer, il en étoit peu qui n'euſſent déja été relevés par Eraſme, & qui ne lui euſſent fourni un ſujet de ſatire ou de plaiſanterie. Quand Luther commença d'attaquer l'égliſe Romaine, Eraſme parut applaudir à ſon entrepriſe; il rechercha l'ami- 1520.

1520. tié de pluſieurs de ſes diſciples & de ſes partiſans & condamna la conduite & l'acharnement de ſes adverſaires (*a*). Il prit ouvertement ſon parti contre les Théologiens de l'école, & ſe déchaîna contre ces maîtres d'erreur, qui enſeignoient un ſyſtême auſſi ſcandaleux qu'inintelligible. Il joignit encore ſes efforts à ceux de Luther pour tourner les eſprits des hommes vers l'étude de l'écriture ſainte, comme la ſeule regle de la vérité religieuſe (*b*).

Différentes circonſtances empêcherent cependant Eraſme de ſuivre Luther dans la même carriere; il étoit d'un caractere naturellement timide, & il manquoit de cette force d'ame qui peut ſeule déterminer un homme à s'annoncer pour réformateur : plein de

(*a*) Seckend. *lib.* 1, *p.* 40, 96.

(*b*) Von der Hardt. *hiſt. litterar. reform.* *p.* 1. *hiſt. Evang. renov.* 1, *p.* 147.

déférence pour les grands & les hommes en place, il craignoit sur- 1520.
tout de perdre les pensions & les autres avantages qu'il avoit reçus de leur libéralité ; il aimoit la paix, & attendoit du temps & de la douceur, la réforme successive des abus. Tout en un mot l'engageoit à réprimer & à modérer du moins le zele qui l'avoit d'abord animé contre les erreurs de l'église (*a*), & à prendre plutôt le

(*a*) Erasme lui-même a eu la sincérité d'en faire l'aveu : « Luther, dit-il, » nous a donné une doctrine salutaire, » & de très-bons conseils. Je voudrois » qu'il n'en eût pas détruit l'effet par des » fautes impardonnables. Mais quand il » n'y auroit rien à reprendre dans ses » écrits, je ne me suis jamais senti dis- » posé à mourir pour la vérité. Tous les » hommes n'ont pas reçu le courage né- » cessaire pour être martyrs ; & si j'eusse » été mis à l'épreuve, je crains bien que » je n'eusse fait comme Saint Pierre ». *Epist. Erasmi in Jortin's life of Erasm.* vol. 1. p. 273

(*a*) Jortin, *life of Erasmus*, *vol.* 1, p. 258.

caractere de médiateur entre Luther & ſes adverſaires. Mais, quoique Eraſme n'eût pas tardé à blâmer le caractere trop audacieux & trop fougueux de Luther, & qu'à la fin on l'eût même déterminé à écrire contre ce réformateur, il n'en doit pas moins être regardé comme ſon précurſeur & ſon allié dans cette guerre déclarée contre l'égliſe. Ce fut lui qui jetta les premieres ſemences, que Luther ſçut féconder & mûrir. Ses railleries & les traits indirects de ſa ſatire, préparerent la voie aux attaques directes & aux invectives de Luther. C'eſt l'idée que ſe ſont formé d'Eraſme, les zélés partiſans de l'égliſe Romaine, qui vivoient de ſon temps (*a*) : & c'eſt celle que doit en prendre quiconque approfondira l'hiſtoire de cette époque.

1520.

Dans la longue énumération que

(*a*) Von der Hardt, *Hiſt. litterar. reform. pars* 1, *p.* 2.

je viens de faire des circonſtances qui concoururent à favoriſer le progrès des opinions de Luther, ou à affoiblir la réſiſtance de ſes adverſaires, j'ai évité d'entrer dans aucune des diſcuſſions des dogmes théologiques du papiſme, & je n'ai point eſſayé de prouver qu'ils étoient contraires à l'eſprit du chriſtianiſme, & qu'ils n'avoient aucun fondement ſolide ni dans la raiſon, ni dans l'Ecriture, ni même dans la diſcipline de la primitive égliſe. Je laiſſe aux hiſtoriens eccléſiaſtiques à traiter ces ſujets, qui ſont proprement de leur reſſort. Mais quand on ajoute l'effet de ces conſidérations tirées de la religion, à l'influence des cauſes politiques, on ne doit plus s'étonner de l'impreſſion ſoudaine & victorieuſe, que dut faire ſur l'eſprit humain l'action de ces deux forces réunies. Les contemporains de Luther étoient peut-être trop voiſins de la ſcene, ou y étoient trop intereſſés pour en voir diſ- 1520.

1520. tinctement les cauſes, & pour les examiner de ſang-froid. Quelques-uns ne pouvant expliquer les progrès rapides de cette révolution, l'attribuoient à une ſorte de fatalité extraordinaire (*a*), qui répandoit dans l'univers un eſprit de vertige & d'innovation : mais il eſt évident que le ſuccès de la réformation fut l'effet naturel de pluſieurs cauſes, qu'une providence particuliere avoit préparées, & qui par un heureux concert concoururent toutes au même but. J'eſpere que les recherches où je ſuis entré pour jetter quelques lumieres ſur un événement ſi ſingulier & ſi important, & pour en découvrir les cauſes, ne ſeront pas regardées comme une digreſſion inutile : je vais reprendre le fil de mon hiſtoire.

Délibérations de la diete de Worms.

La diete de Worms continua les délibérations avec toute la lenteur

(*a*) Jovius, *hiſtor. Lut.* 1553, *fol. p.* 134.

teur & toutes les formalités ordinaires dans ces ſortes d'aſſemblées. 1520.
On employa beaucoup de temps à faire quelques réglemens pour la police intérieure de l'empire. La juriſdiction de la chambre impériale fut confirmée, & l'on mit plus de régularité & de méthode dans les formes de ſes procédures. Un conſeil de régence fut nommé pour aider Ferdinand dans le gouvernement de l'empire pendant les abſences de l'empereur, que l'étendue de ſes domaines & la multiplicité de ſes affaires ne pouvoient manquer de rendre fréquentes (*a*). On procéda enſuite à examiner l'état actuel de la religion. Charles ne manquoit pas de motifs pour ſe déclarer le protecteur de la cauſe de Luther, ou du moins pour en favoriſer ſecrettement les progrès. S'il n'eût pas

(*a*) Pont. Heuter. *rer. auſt. lib.* 8, *c.* 2, *p.* 185. Pfeffel, *abr. chron. d'Allem.*

1520. Vues de l'empereur à l'égard de Luther.

poſſédé d'autres domaines que ceux qu'il avoit en Allemagne, & d'autres couronnes que celle de l'empire, il eût pu être diſpoſé à favoriſer un homme qui défendoit avec tant de hardieſſe des privileges & des immunités pour leſquels l'empire avoit lutté ſi longtemps contre les papes; mais les projets inquiétans & vaſtes, que François I formoit contre lui, le mirent dans la néceſſité de régler ſa conduite ſur des vues plus étendues que celles qui auroient pu diriger un prince d'Allemagne; comme il étoit pour lui de la derniere importance de s'aſſurer de l'amitié du pape, cette raiſon le détermina à traiter Luther avec une grande ſévérité; & il crut que c'étoit le moyen le plus sûr d'engager le pape à ſe joindre à lui. Dans cette vue, il eût été très-diſpoſé à ſatisfaire les deſirs des légats d'Allemagne, qui demandoient, que ſans délai ni formalités préliminaires, la diete con-

damnât un homme que le pape avoit déja excommunié comme hérétique. Cependant cette forme violente de procéder ayant paru aux membres de la diete, inouïe & injuſte, ils déciderent que Luther ſeroit ajourné à comparoître, & viendroit déclarer s'il adhéroit ou non aux opinions qui avoient attiré ſur lui les cenſures de l'égliſe (*a*). L'empereur & tous les princes, ſur le territoire deſquels il devoit paſſer, lui donnerent un ſauf-conduit, & Charles lui écrivit en même-temps de ſe rendre promptement à la diete, en lui renouvellant la promeſſe de le garantir contre toute ſorte d'inſulte & de violence (*b*). Luther n'héſita pas un inſtant à obéir, & partit pour Worms, ſuivi du héraut qui lui avoit apporté la lettre & le ſauf-conduit de l'empereur. Tous les

1520.

Luther eſt ſommé de comparoître.

6 Mars.

(*a*) P. Mart. *ep.* 722.
(*b*) Luther. *oper. lib.* 2, *p.* 411.

amis qu'il trouva sur sa route, alarmés par le sort de Jean Hus, qui s'étoit trouvé dans les mêmes circonstances & que le sauf-conduit de l'empereur n'avoit pu défendre, n'épargnerent ni conseils, ni instances pour l'empêcher de se précipiter gratuitement au milieu du péril. Mais Luther, supérieur à toutes ces craintes, les réduisit au silence en leur disant : » Je suis » légalement sommé de comparoî- » tre à Worms, & je m'y rendrai » au nom du Seigneur, dussé-je » voir conjurés contre moi autant » de démons qu'il y a de tuiles sur » les toits des maisons (*a*) «.

1520.

Sa réception à Worms.

L'accueil qu'on lui fit à Worms auroit pu suffire pour le récompenser de tous ses travaux, si la vanité & l'amour des applaudissemens eussent été les motifs qui le faisoient agir. Une plus grande multitude de peuple se rassembla

(*a*) Luth. *oper.* 2, *p.* 412.

pour le voir, qu'il n'y en avoit eu à l'entrée publique de l'empereur. 1520.
Son appartement étoit rempli tous les jours de princes & de perſonnes (*a*) de la premiere diſtinction, & il fut traité avec tout le reſpect qu'on rend à ceux qui ont le talent de ſubjuguer la raiſon & de maîtriſer l'eſprit des hommes : hommage bien plus ſincere & bien plus flatteur que celui qu'impoſe la prééminence du rang ou de la naiſſance. Lorſqu'il parut devant la diete, il ſe conduiſit avec autant de décence que de fermeté ; d'un côté, il avoua ſans détour, qu'il avoit mis trop de véhémence & d'aigreur dans ſes écrits de controverſe ; de l'autre, il refuſa de ſe rétracter, à moins qu'on ne lui prouvât la fauſſeté de ſes opinions ; & il ne voulut admettre d'autre

(*a*) Seckend. 156. Luth. *oper.* 2, *p.* 414.

regle pour en juger que la parole de Dieu même.

1520. Les menaces ni les inſtances n'ayant pu lui faire abandonner cette réſolution, quelques eccléſiaſtiques propoſerent de ſuivre l'exemple du concile de Conſtance, & de délivrer tout d'un coup l'égliſe de cette héréſie funeſte, en puniſſant l'auteur, qui ſe trouvoit en leur pouvoir. Mais les membres de la diete ne voulurent pas expoſer l'honneur des Allemands à de nouveaux reproches, par une ſeconde violation de la foi publique; Charles lui-même n'étoit pas diſpoſé à déshonorer les commencemens de ſon adminiſtration par un acte de violence : on
26 Avril. permit donc à Luther de ſe retirer en toute sûreté (*a*). Mais quel-
Edit contre lui. ques jours après ſon départ de Worms, on publia au nom de l'em-

(*a*) Fra-Paolo, *iſtor. del conc. trid.* Seckend. 160.

pereur & de la diete un édit ſévere, qui le déclarant criminel endurci & excommunié, le dépouilloit de tous les privileges dont il jouiſſoit comme ſujet de l'empire, avec défenſe à tous les princes de lui donner aſyle ou protection, & injonction de ſe réunir tous pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, auſſi-tôt que le délai du ſauf-conduit ſeroit expiré (*a*). 1520.

Cet édit rigoureux demeura ſans effet. L'exécution en fut traverſée en partie par la multiplicité des affaires que ſuſciterent à l'empereur les troubles d'Eſpagne, les guerres d'Italie & des Pays-Bas, en partie par les ſages précautions que prit l'électeur de Saxe, le protecteur fidele & conſtant de Luther. Celui-ci, à ſon retour de Worms, paſſant près d'Altenſtein, dans la Thuringe, une troupe de ca-

On ſe ſaiſit de Luther pour le cacher à Wartbourg.

(*a*) Goldaſt. *conſtit. imper. l.* 2, *p.* 408.

valiers masqués sortirent tout-à-coup
1520. d'une forêt où l'électeur les avoit mis en embuscade, environnerent Luther & sa compagnie, & après avoir congédié ceux qui l'accompagnoient, le conduisirent à Wartbourg, château fort qui n'étoit pas éloigné. L'électeur ordonna qu'on lui fournît tout ce qui lui seroit nécessaire & agréable; mais on tint le lieu de sa retraite soigneusement caché, jusqu'à ce que quelque changement dans les affaires de l'Europe eût appaisé la fureur de l'orage qui s'étoit élevé contre lui. Pendant les neuf mois qu'il demeura dans cette solitude, qu'il appelloit souvent son Patmos, faisant allusion à l'île où l'apôtre saint Jean avoit été exilé, il continua de défendre sa doctrine & de réfuter celle de ses adversaires avec sa vigueur & son habileté ordinaire; il y publia différens traités qui ranimerent le courage de ses sectateurs, que la disparition subite de leur chef,

avoit d'abord extrêmement étonnés & découragés. 1520.

Pendant ſa retraite, ſes opinions continuoient de faire du progrès, & dominoient déja dans preſque toutes les villes de la Saxe. Dans le même-temps, les Auguſtins de Vittemberg, animés par l'approbation de l'univerſité & par la faveur ſecrette de l'électeur, haſarderent le premier pas vers une innovation dans les formes établies du culte public, en aboliſſant la célébration des meſſes baſſes, & en faiſant communier les laïques ſous les deux eſpeces. Luther ſe conſoloit dans ſa priſon en apprenant le courage & le ſuccès de ſes diſciples, ainſi que le progrès que faiſoit ſa doctrine dans ſa patrie; mais ſa joie fut cruellement troublée par deux événemens, qui paroiſſoient mettre des obſtacles inſurmontables à la propagation de ſes principes dans les deux plus puiſſans royaumes de l'Europe. Le premier, fut la condamnation de ſa

Progrès de ſes opinions.

doctrine par un décret ſolennel de
1520. l'univerſité de Paris, la plus an-
Décret de l'univerſité de Paris contre les opinions de Luther. cienne & la plus reſpectable des ſociétés ſçavantes qui floriſſoient alors en Europe : le ſecond, fut la réponſe que publia Henri VIII, à ſon livre ſur la captivité de Ba-
Henri VIII les réfute par écrit. bylone. Ce jeune monarque avoit été élevé ſous les yeux d'un pere ſoupçonneux qui, pour l'empêcher de s'appliquer aux affaires, l'avoit tenu occupé à l'étude des lettres. Il en avoit toujours conſervé beaucoup plus de goût pour l'étude & d'habitude du travail, qu'on n'auroit dû l'attendre d'un prince, né avec un caractere ſi actif & des paſſions ſi violentes. Jaloux d'acquérir toute ſorte de gloire, paſſionnément attaché à l'égliſe Romaine, irrité d'ailleurs contre Luther, qui avoit parlé avec le plus grand mépris de Thomas d'Aquin, ſon auteur favori, Henri crut qu'il ne lui ſuffiroit pas de déployer ſon autorité royale contre les opinions du réformateur, il voulut encore

les combattre avec les armes ſcolaſtiques. Ce fut dans cette vue qu'il publia ſon traité des ſept ſacremens, ouvrage qui eſt oublié aujourd'hui, comme le ſont tous les livres de controverſe, dès que l'occaſion qui les a fait naître eſt paſſée, mais qui n'eſt pourtant pas dépourvu d'adreſſe & de ſubtilité polémique. La flatterie de ſes courtiſans l'exalta comme un ouvrage où brilloit tant de ſcience & d'érudition, qu'il élevoit Henri VIII autant au-deſſus des autres auteurs par ſon mérite littéraire, qu'il leur étoit ſupérieur par ſon rang. Le pape, à qui le livre fut préſenté en plein conſiſtoire avec le plus grand appareil, en parla avec le reſpect qu'il auroit eu pour un écrit dicté par une inſpiration divine; & pour marquer à Henri la reconnoiſſance de l'égliſe pour ſon zele extraordinaire, il lui donna le titre de *Défenſeur de la Foi*, titre que le roi perdit bientôt dans l'eſprit de ceux de qui il le tenoit, & qui eſt reſté à 1520.

ſes ſucceſſeurs, quoiqu'ils ſoient
1520. les ennemis déclarés de ces mêmes opinions, dont la défenſe l'avoit mérité à Henri. Luther, qui
Réponſe de Luther. n'étoit arrêté ni par l'autorité de l'univerſité de Paris, ni par la dignité du monarque Anglois, publia bientôt ſes remarques ſur le decret de l'une, & ſur le traité de l'autre; & il les écrivit dans un ſtyle auſſi violent & auſſi amer, que s'il n'eût réfuté que le plus mépriſable de ſes antagoniſtes. Ses contemporains, loin d'être choqués de cette hardieſſe indécente, la regarderent comme une nouvelle preuve de l'intrépidité de ſon caractere. Une diſpute agitée par des adverſaires ſi illuſtres ne fit qu'attirer davantage l'attention; & telle étoit alors la contagion de l'eſprit d'innovation répandu dans toute l'Europe, telle étoit la force de raiſonnement avec laquelle s'annonça d'abord la doctrine des réformateurs, que malgré les puiſſances eccléſiaſtique & civile

conjurées contre elle, elle faiſoit tous les jours des proſélytes en France, & même en Angleterre. 1520.

Etat des affaires entre Charles & François.

Quelque deſir qu'eût l'empereur de mettre un terme aux progrès de Luther, il fut ſouvent obligé, pendant tout le temps que dura la diete de Worms, de s'occuper de matieres plus intéreſſantes, & qui demandoient une attention plus preſſante & plus ſérieuſe. La guerre étoit près d'éclater entre François & lui dans la Navarre, dans les Pays-Bas & en Italie; & il falloit ou beaucoup d'habileté pour détourner le danger, ou beaucoup de précautions pour ſe préparer à une bonne défenſe. Tout, dans les conjonctures actuelles, portoit Charles à préférer le premier parti. L'Eſpagne étoit en proie aux factions domeſtiques. En Italie, il ne s'étoit encore aſſuré aucun allié ſur lequel il pût compter. Dans les Pays-Bas, ſes ſujets frémiſſoient à la ſeule idée d'une rupture avec la France, rupture dont ils avoient plus

d'une fois reſſenti les funeſtes ef-
1520. fets pour leur commerce. Retenu par ces conſidérations & par les efforts que fit toujours Chievres, tant que dura ſon adminiſtration, pour maintenir la paix entre les deux rois, l'empereur différoit, tant qu'il pouvoit, de commencer les hoſtilités. Mais François & ſes miniſtres n'étoient pas dans des diſpoſitions ſi pacifiques. François voyoit bien qu'il ne falloit pas compter ſur la durée d'une union, que l'intérêt, la rivalité & l'ambition tendoient ſans ceſſe à troubler; & il jouiſſoit de pluſieurs avantages qui lui donnoient l'eſpérance de ſurprendre ſon rival & de l'accabler avant qu'il pût ſe mettre en état de lui réſiſter. Un royaume comme la France, dont les Etats étoient réunis & contigus, où l'autorité royale étoit preſque abſolue, où le peuple aimoit la guerre & étoit attaché à ſes rois par tous les liens du devoir & de l'affection, étoit bien plus propre à faire un grand & ſou-

dain effort, que les Etats plus vaſtes, mais déſunis de l'empereur, qui voyoit le peuple armé contre ſes miniſtres dans une partie de ſes domaines, & dans tous, ſon autorité beaucoup plus limitée, que celle de ſon rival. 1520.

Le ſeuls princes qui euſſent été aſſez puiſſans pour calmer ou pour éteindre tout-à-fait l'incendie dès ſes commencemens, ou négligerent de s'y employer, ou ne chercherent qu'à l'exciter & à l'étendre. Henri VIII, en affectant de prendre le titre de médiateur, & malgré les fréquens appels que les deux parties faiſoient à ſa déciſion, avoit déja renoncé à l'eſprit d'impartialité qui convenoit au caractere d'arbitre. Wolſey, par ſes artifices, l'avoit entiérement aliéné du roi de France; il fomentoit ſecrettement la diviſion qu'il auroit dû appaiſer, & n'attendoit plus qu'un prétexte décent pour joindre les armes de l'Angle- Henri VIII favoriſe l'empereur.

terre à celles de l'empereur (*a*).

1520. Les efforts de Léon pour exciter la diſcorde entre l'empereur & François I, furent moins cachés & plus efficaces. Son devoir, comme pere commun de la chrétienté, & ſon intérêt, comme prince d'Italie, lui impoſoient le rôle de défenſeur de la tranquillité publique, & lui faiſoient une obligation d'éviter toute démarche qui pût détruire le ſyſtême politique, que tant de négociations & de ſang répandu avoient enfin établi en Italie. Léon en effet avoit vu de bonne heure que c'étoit la conduite qu'il lui convenoit de ſuivre; & dès l'avénement de Charles à l'empire, il avoit formé le projet de ſe rendre arbitre entre les deux rivaux, en les flattant tour-à-tour, ſans former avec aucun des deux une liaiſon trop étroite. Un pon-

Léon balance entre les deux rivaux.

(*a*) Herbert. Fiddes, *life of Wolſey*, 258.

tiſe moins ambitieux & moins entreprenant que lui, eût pu, en réglant conſtamment ſa conduite ſur ce plan, ſauver l'Europe des malheurs qui la menaçoient. Mais ce prélat d'un eſprit audacieux, encore dans la fougue de l'âge, brûloit du deſir de ſignaler ſon pontificat par quelqu'entrepriſe éclatante. Il étoit impatient de ſe laver de la honte d'avoir perdu Parme & Plaiſance. Il voyoit avec un ſentiment d'indignation, commun aux Italiens de ce ſiecle, la domination étrangere établie au ſein de l'Italie, par des peuples Ultramontains, auxquels, à l'imitation des fiers républicains de l'ancienne Rome, ils donnoient le nom de peuples barbares. Il ſe flattoit, qu'en aidant un des deux monarques à dépouiller l'autre des places qu'il poſſédoit en Italie, il trouveroit enſuite les moyens d'en chaſſer le vainqueur à ſon tour, & qu'il auroit, ainſi que Jules II, la gloire d'avoir rendu à l'Italie la liberté 1520.

& le bonheur dont elle jouiſſoit
1520. avant l'invaſion de Charles VIII, lorſque chaque Etat étoit gouverné par ſes princes naturels & par ſes propres loix, & n'avoit point encore ſubi de joug étranger. Quelque chimérique que fût ce projet, ce fut l'idée favorite de preſque tous les Italiens qui eurent du génie & de l'ambition, & le but de toutes leurs entrepriſes pendant une grande partie du ſeizieme ſiecle : ils ſe repaiſſoient du vain eſpoir, que par leur ſupériorité dans l'art des négociations, & à force de ruſes & de fineſſes, ils viendroient à bout de triompher des efforts de peuples, plus groſſiers qu'eux à la vérité, mais bien plus puiſſans & plus belliqueux. Léon ſe laiſſa tellement ſéduire par cette eſpérance, que malgré la douceur de ſes inclinations, & ſon goût pour les plaiſirs de la moleſſe & les recherches du luxe, il s'empreſſa de troubler la paix de l'Europe & de s'engager dans une guerre dangereuſe, avec

une impétuoſité preſqu'égale à celle du turbulent & guerrier Jules II (*a*). 1520.

Léon avoit cependant la liberté de choiſir entre les deux monarques celui qu'il voudroit avoir pour ami ou pour ennemi. Tous deux recherchoient avec empreſſement ſon amitié : il balança quelque-temps entre les deux, & conclut à la fin une alliance avec François. L'objet de ce traité étoit la conquête de Naples, que les deux confédérés convinrent de partager enſemble. Vraiſemblablement le pape ſe flattoit que la vivacité & l'activité de François, ſecondées par un peuple doué des mêmes qualités, auroient l'avantage ſur la lenteur & la timide prudence des conſeils de l'empereur, & qu'il ſeroit aiſé de s'emparer de cette portion détachée de ſes domaines, mal pourvue pour ſa défenſe & toujours la proie de celui qui l'attaquoit. Mais ſoit que

(*a*) Guicciardini, *l.* 14, *p.* 173.

le roi de France, en laiſſant trop
1520. entrevoir ſes ſoupçons ſur la bonne foi de Léon X, eût affoibli dans l'eſprit de celui-ci l'idée des avantages qu'il en eſpéroit; ſoit que le traité que le pape avoit fait avec lui ne fût qu'un artifice pour couvrir des négociations plus ſérieuſes avec Charles; ſoit que Léon fût ſéduit par l'eſpérance de retirer de plus grands avantages de l'alliance de l'empereur; ſoit enfin qu'il fût prévenu en ſa faveur par le zele qu'il avoit montré pour l'honneur de l'égliſe, en condamnant Luther, il eſt certain, qu'il abandonna ſon nouvel allié, & fit, quoique dans le plus grand ſecret, des ouvertures à l'empereur (*a*).

Léon fait un traité avec l'empereur.

Don Jean Manuel, le même qui avoit été le favori de Philippe, & dont l'adreſſe avoit déconcerté tous les projets de Ferdinand, étant

(*a*) Guicciard. lib. 14, p. 175. *Mém. de du Bellay.*

sorti, à la mort de ce monarque, de la prison où il l'avoit fait enfermer, étoit alors ambassadeur de l'empire à la cour de Rome. Personne n'étoit plus propre à profiter des dispositions du pape en faveur de son maître (*a*); la conduite de cette négociation n'avoit été confiée qu'à lui seul, & l'on en déroba soigneusement la connoissance à Chievres qui, soigneux d'éviter tout sujet de guerre avec la France, n'auroit pas manqué de la rompre ou de la traverser. Aussi l'alliance entre le pape & l'empereur fut-elle bientôt conclue (*b*). Les principaux articles de ce traité, qui devint la base de la grandeur de Charles en Italie, furent que le pape & l'empereur uniroient leurs forces pour chasser les Fran- 1520. 8 Mai.

(*a*) Jovius, *vita Leonis*, lib. 4, p. 89.
(*b*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 181. *Mém. de du Bellay*, p. 24. Dumont, *corps diplom. tom.* 4, *supl. p.* 96.

çois du Milanès, dont on donne-
1520. roit la jouiſſance à François Sforce, fils de Louis le More, qui avoit réſidé à Trente depuis que ſon frere Maximilien avoit été dépoſſédé de ſes domaines par le roi de France ; qu'on rendroit à l'égliſe les duchés de Parme & de Plaiſance ; que l'empereur aideroit le pape à conquérir Ferrare ; qu'on augmenteroit le tribut annuel que le royaume de Naples payoit au Saint-Siege ; que l'empereur prendroit ſous ſa protection la famille de Médicis ; qu'il feroit au cardinal de ce nom une penſion de dix mille ducats ſur l'évêché de Tolede, & qu'il aſſigneroit la même valeur en fonds de terre dans le royaume de Naples, à Alexandre, fils naturel de Laurent de Médicis.

Mort de Chievres, favori & miniſtre de l'empereur.

Chievres, en apprenant qu'un traité d'une ſi grande importance s'étoit conclu ſans ſa participation, ne douta pas qu'il n'eût perdu ſans retour l'aſcendant qu'il avoit conſervé juſqu'alors ſur l'eſprit de ſon

éleve. Le chagrin qu'il en reſſentit, joint à la mélancolie que lui donnoit l'idée des calamités inévitables & multipliées qu'alloit entraîner une guerre contre la France, avança, dit-on, le terme de ſes jours (*a*). Cette conjecture n'eſt peut-être qu'une imagination des hiſtoriens, qui aiment à prêter des cauſes extraordinaires à tout ce qui arrive aux perſonnages illuſtres, & qui vont juſqu'à attribuer leurs maladies & leur mort à l'effet des paſſions politiques, qui troublent plus ſouvent la paix de la vie qu'elles n'en abregent la durée. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que la mort du gouverneur de Charles dans un moment ſi critique, détruiſit tout eſpoir d'éviter une rupture (*b*) avec la France. Charles vit ſans regret un événement qui le délivroit d'un 1520.

(*a*) Belcar. *comment. de reb. gall.* 483.

(*b*) P. Heuter. *rer. auſtriac. lib.* 8, *c.* 2, *p.* 17.

miniſtre, dont l'autorité tenoit ſon génie dans les fers : l'habitude de lui obéir depuis ſon enfance avec une déférence aveugle, le tenoit dans un état de minorité qui ne convenoit plus ni à ſon rang ni à ſon âge : délivré de cette contrainte, les facultés naturelles de ſon ame prirent l'eſſor, & il déploya dans le conſeil & dans l'exécution, des talens qui ſurpaſſerent les eſpérances de ſes contemporains (*a*), & qui ont mérité l'admiration de la poſtérité.

1520.

Commencement des hoſtilités dans la Navarre.

Tandis que le pape & l'empereur, conformément à la ſecrette alliance qu'ils venoient de former, ſe diſpoſoient à attaquer Milan, les hoſtilités commencerent dans une autre contrée. Les enfans de Jean d'Albret, roi de Navarre, avoient ſouvent demandé la reſtitution de leur patrimoine, en vertu du traité de Noyon ; Charles avoit

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 735.

toujours

toujours éludé leurs demandes ſous divers prétextes : François ſe crut alors autoriſé par ce même traité à ſecourir cette famille infortunée. Les circonſtances paroiſſoient des plus favorables pour cette entrepriſe. Charles étoit éloigné de cette partie de ſes Etats ; les troupes qu'il avoit coutume d'y entretenir en avoient été retirées pour appaiſer les ſoulévemens de l'Eſpagne ; les mécontens de ce royaume ſollicitoient vivement François de s'emparer de la Navarre (*a*), où il trouveroit un parti conſidérable qui n'attendoit que ſon ſecours pour ſe déclarer en faveur des deſcendans de ſes anciens rois. François, qui vouloit éviter, autant qu'il étoit poſſible, d'offenſer l'empereur ou le roi d'Angleterre, fit lever des troupes & commencer la guerre, non pas en ſon nom, mais au nom de Henri d'Albret. Le commandement 1520.

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 721.

des troupes fut donné à André de
1520. Foix de Leſparre, jeune homme ſans talens & ſans expérience, & qui n'avoit de titre pour obtenir cette diſtinction importante que d'être allié de fort près au prince détrôné pour lequel il alloit combattre, & ſur-tout d'être frere de la comteſſe de Châteaubriand, la maîtreſſe favorite de François. Comme il ne trouva point d'armée en campagne qui pût l'arrêter, il ſe rendit maître en peu de jours de tout le royaume de Navarre, ſans trouver dans ſa marche d'autre obſtacle que la citadelle de Pampelune. Les nouveaux ouvrages que Ximenès avoit fait commencer pour fortifier cette citadelle, n'avoient pas été achevés, & la foible réſiſtance qu'elle fit ne mériteroit pas d'être remarquée dans l'hiſtoire, ſi Ignace de Loyola, gentilhomme Biſcayen, n'y avoit pas été dangereuſement bleſſé. Dans le cours d'un long traitement, Loyola ne trouva, pour charmer ſon ennui, d'autre amuſe-

Progrès des François.

ment que la lecture des vies des saints : l'impression que cette lecture fit sur son esprit, naturellement porté à l'enthousiasme, & en même-temps ambitieux & entreprenant, lui inspira un violent desir d'égaler la gloire des héros fabuleux de l'église romaine ; il se jetta dans les aventures les plus extravagantes & les plus bisarres, qui aboutirent enfin à l'institution de la société des Jésuites, celui de tous les ordres monastiques qui a été le plus politique & le mieux gouverné, & qui a fait le plus de bien & de mal au genre humain. 1520.

Si après la réduction de Pampelune, Lespare s'étoit contenté de prendre les précautions convenables pour assurer sa conquête, le royaume de Navarre auroit pu rester en effet réuni à la couronne de France ; mais emporté par l'ardeur de la jeunesse, & encouragé par François que les succès éblouissoient trop aisément, il se hasarda à passer les limites de la Navarre, & Ils entrent dans la Castille.

alla mettre le ſiege devant Logrogno, petite ville de Caſtille. Juſques-là les Caſtillans avoient vu les progrès rapides de ſes armes avec la plus grande indifférence; mais leur propre danger les fit ſortir de cet état d'indolence, & les diſſenſions de l'Eſpagne étant preſqu'entierement aſſoupies, les deux partis ſe réunirent pour défendre à l'envi leur patrie; les uns, afin d'effacer par des ſervices actuels la mémoire de leurs fautes paſſées, les autres, pour ajouter à la gloire d'avoir réduit les ſujets rebelles de l'empereur, celle de repouſſer les ennemis étrangers. L'arrivée ſubite des troupes eſpagnoles, jointe à la vigoureuſe défenſe que firent les habitans de Logrogno, forcerent le général François d'abandonner ſa téméraire entrepriſe. L'armée eſpagnole, qui groſſiſſoit tous les jours, le harcela dans ſa retraite; & par une autre imprudence, au lieu de ſe retirer ſous l'abri du canon de Pampelune, ou d'attendre, pour

1520.

livrer la bataille, la jonction des troupes qui marchoient à ſon ſecours, il attaqua les Eſpagnols, malgré la ſupériorité de leur nombre : il engagea l'action avec la plus grande impétuoſité, mais avec ſi peu de prudence & de conduite, que ſon armée fut bientôt miſe en déroute, & qu'il reſta lui-même priſonnier avec ſes principaux officiers. L'Eſpagne reprit la Navarre en moins de temps encore que les François n'en avoient mis à s'en emparer (*a*).

1520. Ils ſont défaits & chaſſés de la Navarre.

Tandis que François s'efforçoit de juſtifier l'invaſion de la Navarre, en la faiſant paſſer ſous le nom d'Henri d'Albret, il avoit recours à un artifice du même genre, pour attaquer d'un autre côté le territoire de l'empereur. Robert de la Marck, ſeigneur de Bouillon, domaine peu conſidérable, mais indé-

Les hoſtilités commencent dans les Pays-Bas.

(*a*) *Mém. de du Bellay*, p. 21. P. Martyr. *Ep.* 726.

pendant, ſitué ſur les frontieres du
1520. Luxembourg & de la Champagne, avoit abandonné le ſervice de Charles pour ſe venger d'un attentat prétendu du conſeil aulique contre ſa juriſdiction, & s'étoit jetté dans les bras de la France. Dans la chaleur de ſon reſſentiment, il ſe laiſſa aiſément perſuader d'envoyer un héraut à Worms pour y déclarer en forme la guerre à l'empereur. Une inſolence ſi extravagante de la part d'un ſi petit prince ſurprit Charles, & ne lui permit pas de douter que le roi de France n'eût promis de puiſſans ſecours pour appuyer une telle entrepriſe. La vérité de cette conjecture ſe vérifia bientôt. Robert à la tête d'un corps de troupes, levé en France, de l'aveu ſecret du roi, quoiqu'en apparence contre ſes ordres, entra dans le Luxembourg, & après avoir ravagé tout le plat pays, alla mettre le ſiege devant Vireton. Charles ſe plaignit hautement de cette invaſion, comme d'une violation ouverte de la paix

qui ſubſiſtoit entre les deux couronnes ; & il ſomma Henri VIII, en vertu du traité conclu à Londres en 1518, de prendre les armes contre le roi de France, comme le premier agreſſeur. François prétendit qu'il n'étoit pas reſponſable de la conduite de Robert, qui combattoit en ſon propre nom & pour ſa propre querelle, & que c'étoit contre ſes défenſes expreſſes, qu'on avoit enrôlé quelques François ; mais Henri eut ſi peu d'égard à ce ſubterfuge, que le roi de France, pour ne pas irriter un prince qu'il eſpéroit toujours de gagner, envoya ordre à Robert de la Marck de licencier ſes troupes (*a*). 1520.

Cependant l'empereur aſſembloit une armée pour châtier l'inſolence de Robert. Vingt mille hommes, commandés par le Comte de Naſſau, fondirent ſur ſon petit terri-

(*a*) *Mém. de du Bellay*, p. 22, *A. Mém. de Fleuranges*, p. 335, *&c.*

toire, & dans l'eſpace de quelques
1520. jours, ſe rendirent maîtres de toutes ſes places, à l'exception de Sedan. Naſſau, après avoir fait ſi vivement ſentir à ce prince tout le poids de l'indignation de ſon maître, s'avança vers les frontieres de la France, & Charles ſe croyant aſſez sûr de la préférence que lui donnoit Henri, pour n'être pas arrêté par les mêmes craintes qui avoient retenu François, ordonna à ſon général d'aſſieger Mouzon. La lâcheté de la garniſon ayant forcé le gouverneur de ſe rendre, preſque ſans réſiſtance, Naſſau inveſtit Mezieres, place qui n'étoit pas alors très-forte, mais dont la ſituation étoit ſi avantageuſe, que ſa poſſeſſion ouvroit à l'armée impériale une entrée facile dans le cœur de la Champagne, où il ne reſtoit preſque plus de villes en état d'arrêter ſes progrès. Heureuſement pour la France, le roi qui connoiſſoit l'importance de cette forteresſe & le danger dont elle étoit menacée, en avoit con-

Siege de Mezieres par les impériaux.

fié la défenſe au chevalier Bayard, guerrier diſtingué parmi ſes contemporains & connu ſous le titre de (*a*) *chevalier ſans peur & ſans reproche*. Cet homme, dont la valeur extraordinaire dans les combats, & l'extrême délicateſſe ſur le point d'honneur & ſur les loix de la galanterie, préſentent l'image la plus fidele du caractere qu'on attribue aux héros de l'ancienne chevalerie, réuniſſoit tous les talens qui forment un grand général. Il eut plus d'une occaſion de les déployer dans la défenſe de Mezieres : en partie par ſa valeur, en partie par ſa prudence, il traîna le ſiege en longueur, & obligea à la fin les impériaux de le lever honteuſement, après y avoir perdu beaucoup de monde (*b*). François, à la tête d'une armée nombreuſe, eut bien-

1520.

Levée du ſiege.

(*a*) *Œuvres de Brantome, tome 6, p.* 114.

(*b*) *Mém. de du Bellay, p.* 25, *&c.*

tôt repris Mouzon ; il entra dans les
1520. Pays-Bas, & il fit pluſieurs conquêtes, mais de peu d'importance. Par un excès de précaution, faute qu'on n'eut pas ſouvent à lui reprocher, il perdit près de Valencienne l'occaſion favorable de couper la retraite à l'armée impériale ; & ce qui fut d'une plus grande conſéquence encore, il dégoûta de ſon ſervice le connétable de Bourbon, en donnant au duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde, quoique ce poſte d'honneur appartînt à Bourbon, comme une prérogative de ſa charge.

Congrès à Calais, ſous la médiation de l'Angleterre.

Pendant les opérations de cette campagne, il ſe tenoit un congrès à Calais, ſous la médiation de Henri VIII, pour terminer à l'amiable tous les différends. Si les intentions du médiateur euſſent répondu à ſes proteſtations, les conférences n'auroient pu manquer de produire un bon effet ; mais Henri avoit chargé Wolſey de toute la conduite de cette négociation ; &

ce choix ſuffiſoit ſeul pour la faire échouer. Wolſey, toujours occupé du projet d'obtenir la tiare, le grand objet de ſon ambition, étoit prêt à tout ſacrifier pour s'aſſurer la faveur de l'empereur; & il prenoit ſi peu de ſoin pour cacher ſa partialité, que François auroit refuſé ſa médiation, s'il n'avoit pas craint d'irriter le caractere impérieux & vindicatif de ce miniſtre. On employa beaucoup de temps à déterminer lequel des deux rivaux avoit commencé les hoſtilités; Wolſey affectoit de repréſenter cet article comme le point principal, & en faiſant regarder François comme l'agreſſeur, il eſpéroit de juſtifier, par le traité de Londres, toutes les alliances que pourroit faire ſon maître avec Charles. On examina enſuite à quelles conditions on pourroit finir les hoſtilités; mais les propoſitions de l'empereur à cet égard firent bien voir ou qu'il avoit le plus grand éloignement pour la paix, ou qu'il ſçavoit que Wolſey

1520.

Inutilité des conférences.

approuveroit tout ce qui ſeroit
1520. propoſé en ſon nom. Il demandoit la reſtitution du duché de Bourgogne, province, dont la poſſeſſion lui auroit ouvert l'entrée dans le centre de la France, & il vouloit être diſpenſé de l'hommage dû à la couronne de France pour les comtés de Flandre & d'Artois, hommage que n'avoit jamais refuſé aucun de ſes ancêtres, & qu'il s'étoit engagé lui-même à renouveller par le traité de Noyon.

François rejetta avec dédain ces propoſitions, que tout prince fier & généreux auroit eu de la peine à accepter, même après une guerre malheureuſe. Charles de ſon côté ne montra pas plus de diſpoſition à ſatisfaire le roi de France ſur la reſtitution de la Navarre à ſon prince légitime & ſur le rappel des troupes impériales du ſiege de Tournai, propoſitions cependant plus raiſonnables & plus modérées que les premieres. Ainſi le congrès ſe termina ſans avoir produit d'autre

effet, que celui qui ſuit ordinairement une négociation ſans ſuccès, d'aigrir les partis qu'il devoit concilier (*a*). 1520.

Ligue de l'empereur & de Henri VIII contre la France.

Pendant la durée des conférences, Wolſey, ſous prétexte que l'empereur pourroit être plus diſpoſé que ſes miniſtres à conſentir à des conditions raiſonnables, ſe rendit à Bruges pour y voir ce monarque. Charles qui connoiſſoit ſa vanité, le reçut avec le même appareil & les mêmes égards que ſi c'eût été le roi d'Angleterre; mais au lieu de faire ſervir cette entrevue à l'avancement du traité de paix, Wolſey, au nom de ſon maître, conclut une ligue contre François: les articles étoient que Charles attaqueroit la France du côté de l'Eſpagne, & Henri du côté de la Picardie, chacun avec une armée de quarante mille hommes, & que pour cimenter leur union, Charles

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 739. Herbert.

épouſeroit la princeſſe Marie, fille
1520. unique de Henri & l'héritiere préſomptive de ſes Etats (*a*). Henri ne put donner d'autres raiſons de cette ligue, également injuſte en elle-même & contraire à ſes intérêts politiques, qu'un article du traité de Londres, par lequel il ſe prétendoit obligé à prendre les armes contre le roi de France, comme le premier agreſſeur, & l'injure qu'il diſoit que lui avoit faite le roi de France, en ſouffrant que le duc d'Albanie, chef d'un parti en Ecoſſe, oppoſé à ſes intérêts, retournât dans ce royaume. Mais il avoit été déterminé par d'autres conſidérations; les avantages que ſes ſujets retireroient d'une parfaite neutralité, l'honneur qui lui reviendroit à lui-même de reſter l'arbitre de deux princes rivaux, paroiſſoient des motifs bien foibles à l'imagination de ce jeune monar-

(*a*) Rymer, *fœdera* XIII. Herbert.

que, en comparaiſon de la gloire que Charles & François gagnoient à commander des armées ou à conquérir des provinces, & il ne put ſe réſoudre à reſter plus long-temps dans l'inaction. Cette réſolution étant une fois priſe, pluſieurs raiſons de préférer l'alliance de Charles, s'offroient d'elles-mêmes. Il n'avoit de prétentions ſur aucune partie des Etats de ce prince, qui, pour la plupart, étoient ſitués de maniere qu'il ne pouvoit les attaquer ſans beaucoup de difficultés & de déſavantage, au lieu que la plupart des provinces maritimes de France avoient été long-temps en la poſſeſſion des rois d'Angleterre, qui n'avoient pas même encore renoncé à leurs prétentions ſur la couronne de ce royaume; il étoit d'ailleurs toujours maître de Calais qui lui facilitoit l'entrée de quelques-unes de ces provinces, & lui promettoit une retraite sûre, en cas de revers. Tandis que Charles attaqueroit une des frontieres de la 1520.

France, Henri ſe flattoit de trouver
1520. à l'autre très-peu de réſiſtance, & croyoit que la gloire de réunir de nouveau à la couronne d'Angleterre l'ancien patrimoine que poſſédoient ſes prédéceſſeurs dans le continent, étoit réſervé à ſon regne. Wolſey encourageoit encore ſes eſpérances chimériques, & employoit toute ſon adreſſe à faire adopter à ſon maître les vues qui ſecondoient le mieux ſes deſſeins ſecrets; & les Anglois, dont l'animoſité héréditaire contre les François étoit toujours prête à ſe réveiller à la premiere occaſion, étoient bien éloignés de déſaprouver les inclinations guerrieres de leur ſouverain.

Hoſtilités en Italie.

Cependant la ligue formée entre le pape & l'empereur produiſoit de grands événemens en Italie, &
1521. avoit fait de la Lombardie le principal théâtre de la guerre. Il y avoit alors tant d'oppoſition entre le caractere des François & celui des Italiens, qu'il n'eſt point de domination étrangere pour laquelle les

Italiens aient marqué tant de répugnance & d'averſion, que pour la domination françoiſe. Le phlegme Allemand & la gravité eſpagnole s'allioient beaucoup mieux avec le caractere jaloux & les manieres cérémonieuſes des Italiens, que la gaieté françoiſe, trop portée à la galanterie, & trop peu attentive aux bienſéances. Louis XII cependant, par la douceur & l'équité de ſon gouvernement, & par les privileges qu'il avoit accordés au Milanès, privileges beaucoup plus étendus que ceux dont il jouiſſoit ſous ſes princes naturels, étoit venu à bout d'affoiblir ſenſiblement leurs préventions, & de les reconcilier avec le gouvernement françois; mais François, en recouvrant ce duché, ne ſuivit point l'exemple de ſon prédéceſſeur; ce n'étoit pas qu'il ne fût lui-même trop généreux pour opprimer ſon peuple; mais l'extrême confiance qu'il avoit dans ſes favoris, & ſon peu d'attention à la conduite de 1521.

1521. ceux à qui il remettoit l'exercice de ſon autorité, les enhardirent à riſquer pluſieurs actes d'oppreſſion.

Les Milanois ſe dégoûtent du gouvernement françois.

Il avoit donné le gouvernement de Milan à Odet de Foix, maréchal de Lautrec, frere de madame de Chateaubriant, officier d'une grande expérience & d'une réputation diſtinguée, mais hautain, impérieux, avide, incapable d'écouter un conſeil & de ſouffrir la contradiction. Son inſolence & ſes exactions aliénerent entiérement le cœur des Milanois : il avoit banni pluſieurs des principaux citoyens, & forcé les autres à s'exiler eux-mêmes pour leur propre ſûreté. Du nombre de ces derniers étoit Jérôme Moron, vice-chancelier de Milan, célebré par ſon génie pour l'intrigue & les projets, dans un ſiecle & dans un pays où les factions & les révolutions fréquentes faiſoient naître ou fécondoient les talens de ce genre, par les occaſions multipliées d'en faire uſage. Moron s'étoit retiré chez François

Sforce, dont il avoit trahi le frere, Maximilien ; & devinant que le pape avoit intention d'attaquer le Milanès, quoique le traité fait à cette occaſion avec l'empereur n'eût pas encore été rendu public, il lui propoſa, au nom de Sforce, un plan pour ſurprendre pluſieurs places de ce duché avec le ſecours des bannis, qui par leur haîne contre les François & leur attachement à leurs premiers maîtres, étoient prêts à ſe porter aux entrepriſes les plus déſeſpérées. Léon ne ſe contenta pas d'encourager ce projet ; il avança une ſomme conſidérable pour le mettre en exécution : mais des accidens imprévus l'ayant fait échouer, il permit aux exilés, qui s'étoient raſſemblés en corps, de ſe retirer dans Reggio, ville qui appartenoit pour lors à l'égliſe. Le maréchal de Foix, qui commandoit à Milan en l'abſence de ſon frere, ſéduit par l'eſpérance d'envelopper comme dans un filet tous les ennemis déclarés que ſon maître avoit dans ce

1521.

14 Juin.

duché, ſe haſarda à entrer ſur le
1521. territoire de l'égliſe & alla inveſtir Reggio. Mais la vigilance & la bonne conduite de Guichardin, l'hiſtorien célebre, qui étoit gouverneur de cette place, obligerent le général françois d'abandonner ſon entrepriſe d'une maniere peu honorable. Léon fut charmé de cette nouvelle qui lui fourniſſoit un prétexte décent de rompre avec la France : il aſſembla ſur-le-champ le conſiſtoire des cardinaux, ſe plaignit amérement des hoſtilités du roi de France, vanta beaucoup le zele que l'empereur montroit pour l'égliſe & dont il venoit de donner une preuve récente & ſignalée dans la conduite qu'il avoit tenue contre Luther, déclara que la néceſſité de ſa propre défenſe le forçoit à joindre ſes armes à celles de Charles, & que c'étoit le ſeul moyen de pourvoir à la ſûreté des Etats eccléſiaſtiques. Dans cette vue, il feignit de conclure alors avec Don Jean Manuel le même traité

Le pape ſe déclare contre François.

qui étoit ſigné depuis pluſieurs mois, & il excommunia publiquement de Foix, comme un uſurpateur impie du patrimoine de Saint-Pierre. 1521.

Guerre dans le Milanès.

Léon avoit déja commencé ſes préparatifs de guerre, en prenant à ſa ſolde un corps conſidérable de Suiſſes; mais ſes troupes impériales étoient ſi lentes à venir de Naples & de l'Allemagne, qu'on étoit déja à la moitié de l'autonne avant qu'elles ſe fuſſent miſes en campagne. Elles étoient commandées par Proſper Colonne, le plus habile des généraux Italiens: ſa longue expérience & ſa prudence extrême le rendoient l'homme le plus propre à oppoſer à l'impétuoſité françoiſe. Dans l'intervalle, de Foix dépêcha au roi de France courier ſur courier pour l'informer du danger qui le menaçoit. François qui avoit une partie de ſes troupes occupées dans les Pays-Bas, qui aſſembloit l'autre ſur les frontieres d'Eſpagne, & qui ne s'atten-

doit pas à une attaque ſi ſubite en
1521. Italie, envoya des ambaſſadeurs aux Suiſſes ſes alliés pour leur demander un nouveau corps de troupes, & donna ordre à Lautrec de ſe rendre ſur-le-champ à ſon gouvernement. Ce général, qui connoiſſoit la négligence & le défaut d'économie qu'il y avoit dans l'adminiſtration des finances du roi, ayant vu d'ailleurs combien les troupes avoient déja ſouffert dans le Milanès, faute de paie, refuſa de partir ſi on ne lui faiſoit remettre ſur-le-champ une ſomme de 300000 écus. Le roi, Louiſe de Savoie ſa mere, & Semblançay, ſurintendant des finances, lui promirent avec ſerment, qu'il trouveroit à ſon arrivée à Milan des remiſes pour la ſomme qu'il demandoit: Lautrec partit ſur cette promeſſe. Malheureuſement pour la France, Louiſe qui, avec un caractere perfide, vindicatif, avide & capable de tout ſacrifier à ſes paſſions, avoit pris ſur ſon fils un aſcendant abſolu par ſa tendreſſe ma-

ternelle, par les ſoins qu'elle avoit eu de ſon éducation, & par ſes grands talens, étoit bien réſolue de ne pas tenir ſa parole. Lautrec avoit encouru ſa diſgrace par ſa hauteur, par le peu de ſoin qu'il avoit pris de lui faire ſa cour, par la liberté avec laquelle il parloit de ſes aventures galantes. Pour s'en venger & le priver de l'honneur qu'il auroit pu acquérir en défendant avec ſuccès le Milanès, cette princeſſe s'empara des trois cent mille écus deſtinés à cet objet, & les retint pour ſon propre uſage. 1521.

Progrès des impériaux.

Lautrec, quoique privé d'une reſſource ſi néceſſaire, trouva encore les moyens d'aſſembler une armée aſſez conſidérable, mais bien moins nombreuſe que celle des alliés. Il adopta le plan de défenſe qui convenoit le mieux à ſa poſition, évitant avec le plus grand ſoin une bataille rangée, harcelant ſans relâche les ennemis avec ſes troupes légeres, enlevant leurs quartiers, interceptant leurs convois, & cou-

vrant ou ſecourant toutes les pla-
1521. ces qu'ils eſſayoient d'attaquer. Par cette conduite prudente, non-ſeulement il retarda les progrès des impériaux; il eut même bientôt laſſé le pape, qui juſqu'alors avoit fait preſque tout les frais de la guerre, & l'empereur même, dont les revenus d'Eſpagne avoient été diſſipés pendant les troubles de ce royaume, & qui étoit obligé de fournir à l'entretien d'une groſſe armée dans les Pays-Bas; mais un accident imprévu vint déranger toutes ſes meſures & occaſionna un changement fatal dans les affaires de la France. Il y avoit dans l'armée françoiſe un corps de douze mille Suiſſes qui ſervoient ſous les drapeaux de la république, alors alliée de la France. Suivant une loi établie par les cantons, & non moins conforme à la ſaine politique qu'à l'humanité, leurs ſoldats ne pouvoient pas s'engager, ſous la ſanction de l'autorité publique, au ſervice de deux puiſ-

ſances

ſances actuellement en guerre. L'amour du gain avoit quelquefois éludé cette loi, & l'on avoit ſouffert que des particuliers s'enrôlaſſent au ſervice de celui des deux partis qu'ils aimoient le mieux; ce n'étoit pas cependant ſous les drapeaux de la république; mais ſeulement ſous ceux de quelques officiers. Le cardinal de Sion, qui conſervoit toujours ſon crédit parmi ſes concitoyens, & ſa haine contre la France, avoit obtenu la permiſſion de lever douze mille Suiſſes deſtinés à joindre l'armée des alliés. Les cantons, voyant un nombre ſi conſidérable de leurs ſoldats marcher ſous les étendarts de nations ennemies, & prêts à s'entre-détruire, ſentirent la honte dont ils alloient ſe couvrir, & la perte qu'ils s'expoſoient à faire. Ils dépêcherent des couriers à leurs ſoldats avec ordre de quitter les deux armées & de revenir dans leur patrie. Le cardinal de Sion eut l'adreſſe de corrompre les meſſagers qui por- 1521.

toient l'ordre aux Suiſſes de l'ar-
1521. mée alliée, & empêcha par-là qu'il ne leur parvînt ; mais cet ordre fut ſignifié dans les formes aux Suiſſes de l'armée françoiſe, qui fatigués d'une longue campagne, & murmurant depuis long-temps de ne point recevoir leur paie, obéirent ſur-le-champ, malgré les remontrances & les prieres de Lautrec. Le général françois, ſe voyant abandonné d'un corps qui faiſoit la principale force de ſon armée, n'oſa plus tenir tête aux confédérés ; il regagna Milan, ſe campa ſur les bords de l'Adda, & ne vit plus de reſſource que celle d'empêcher l'ennemi de paſſer la riviere ; mais ce moyen de défenſe eſt ſi foible & ſi incertain, qu'il y a peu d'exemples qu'on l'ait employé avec ſuccès contre un général habile & expérimenté. Auſſi Colonne paſſa l'Adda avec très-peu de perte, malgré toute la vigilance & toute l'activité de Lautrec, qui fut obligé d'aller s'enfermer dans

les murs de Milan. Les confédérés se disposerent à assieger cette place. 1521.
Un inconnu, qui n'a jamais reparu depuis ni pour se vanter de ce service, ni pour en réclamer le prix, vint de la ville avertir Moron que si l'armée s'approchoit des murs pendant la nuit, la faction gibeline ou des impériaux lui ouvriroit une des portes. Colonne, quoiqu'ennemi des entreprises téméraires, fit avancer le marquis de Pescaire avec l'infanterie espagnole, & le suivit lui-même avec le reste de l'armée. A l'entrée de la nuit, Pescaire arriva près de la porte Romaine, dans les fauxbourgs, & surprit les soldats qui s'y trouvoient. Ceux qui étoient postés dans les fortifications voisines, prirent aussi-tôt la fuite. Le marquis se saisit des postes, à mesure qu'on les abandonnoit, & marchant toujours en avant avec autant de précaution que de vigueur, il se trouva maître de la ville, sans avoir versé beaucoup de sang, & presque sans avoir trouvé de

Les impériaux se rendent maîtres de Milan.

réſiſtance. Les vainqueurs ne furent
1521. pas moins étonnés que les vaincus de la facilité & du ſuccès de cette entrepriſe. Lautrec ſe retira précipitamment ſur les terres de Veniſe avec les débris de ſon armée; les villes du Milanès ſuivirent le ſort de la capitale & ſe rendirent aux alliés. Parme & Plaiſance ſe trouverent réunies aux Etats de l'égliſe; & de toutes les conquêtes des François dans la Lombardie, il ne leur reſta que la ville de Crémone, le château de Milan, & un petit nombre de forts peu conſidérables (*a*).

Mort de Léon X. A la nouvelle de cette ſuite rapide d'événemens heureux, Léon éprouva des tranſports de joie ſi violens, s'il faut en croire les hiſto-

(*a*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 190, &c. *Mém. de du Bellay*, 42, &c. Galeacii Capella, *de rebus geſt. pro reſtitut. Franc. Sforiæ, comment. op. Scardium. vol.* 2, *p.* 180, *&c.*

riens françois, qu'il en fut saisi d'une fievre, qui étant négligée dans les commencemens, devint fatale & le conduisit au tombeau, le 2 décembre, lorsqu'il étoit encore dans la vigueur de l'âge, & qu'il se voyoit comblé de gloire. Cet accident inattendu rompit l'union des confédérés, & suspendit leurs opérations. Les cardinaux de Sion & de Médicis quitterent l'armée pour se rendre au conclave: les Suisses furent rappellés par leurs supérieurs; quelques autres troupes mercenaires se débanderent faute d'être payées, & il ne resta, pour défendre le Milanès, que les Espagnols & quelques soldats Allemands au service de l'empereur. L'occasion étoit favorable pour Lautrec; mais se trouvant dépourvu d'hommes & d'argent, il n'étoit pas en état d'en tirer tout le parti qu'il auroit desiré. La vigilance de Moron & la bonne conduite de Colonne, déconcerterent quelques foibles tentatives qu'il fit sur le Milanès; 1521.

il tenta ſur Parme une attaque plus
1521. hardie & plus vigoureuſe, mais qui échoua auſſi par l'adreſſe & la valeur de Guichardin (*a*).

1522. La diviſion étoit dans le conclave qui ſuivit la mort de Léon X; on y mettoit en œuvre tous les artifices que peuvent imaginer des hommes qui ont vieilli dans l'intrigue, quand ils ſe diſputent pour un objet auſſi précieux qu'une tiarre. A peine y fit-on mention du nom de Wolſey, malgré les belles promeſſes que lui avoit fait l'empereur, d'appuyer ſes prétentions, & que le cardinal eut ſoin de lui rappeller dans cette occaſion. Le cardinal Jules de Médicis, neveu de Léon, le plus diſtingué de tous les membres du ſacré college par ſes talens, ſes richeſſes & ſon expérience dans les négociations importantes, s'étoit déja aſſuré juſqu'à quinze voix, nombre qui, ſuivant

(*a*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 214.

les formes du conclave, étoit ſuffiſant pour exclure tout autre candidat, mais qui ne l'étoit pas pour conſommer ſon élection. Tous les vieux cardinaux ſe liguerent contre lui, ſans s'unir en faveur de perſonne. Tandis que ces factions différentes s'efforçoient de ſe gagner, de ſe corrompre ou de ſe fatiguer mutuellement, un matin Médicis & ſes adhérans allerent au ſcrutin, qui, ſuivant l'uſage, avoit lieu tous les jours, & voterent pour le cardinal Adrien d'Utrecht, qui dans ce temps-là gouvernoit l'Eſpagne au nom de l'empereur. Leur but, en lui donnant leurs ſuffrages, n'étoit que de gagner du temps; mais le parti contraire s'étant auſſitôt réuni à eux, ils virent à leur grand étonnement & à celui de toute l'Europe, un étranger, inconnu à l'Italie & à ceux mêmes qui lui avoient donné leur voix, ignorant entierement les mœurs du peuple & les intérêts de l'Etat dont on lui conféroit le gouverne-

1522. Adrien eſt élu pape.

ment, monter, par une élection unanime, ſur le trône papal, dans la conjoncture la plus délicate & la plus critique, & qui auroit demandé toute la ſagacité & toute l'expérience du plus habile prélat de tout le ſacré college. Les cardinaux, incapables eux-mêmes d'expliquer les motifs de cet étrange choix, qui, lorſqu'ils ſortirent en proceſſion du conclave, leur attira les inſultes & les malédictions du peuple, l'attribuoient à l'inſpiration immédiate du Saint-Eſprit. Il eſt plus sûr de l'attribuer à l'influence de don Jean Manuel qui par ſon adreſſe & ſes intrigues, ſçut faciliter l'élection d'un ſujet, dévoué au ſervice de [illegible]naître, par reconnoiſſance, par intérêt & par inclination (*a*).

1522. 9 Janvier.

La guerre ſe renouvelle dans le Milanès.

La promotion d'Adrien, en aug-

(*a*) Ger. Moringi, *vita Hadriani ap. Carp. Burman. in anulect. de Hadr. p.* 52. *Conclave Hadr. ibid. p.* 144, *&c.*

mentant le crédit de Charles, répandit un nouvel éclat sur son administration. C'étoit donner une preuve extraordinaire de pouvoir & de magnificence que de procurer à son précepteur une si belle récompense, & de placer sur le trône de l'Eglise un homme qui lui devoit son élévation. François vit avec toute la jalousie d'un rival, la supériorité que Charles gagnoit sur lui, & résolut de faire de nouveaux efforts pour lui arracher ses dernieres conquêtes en Italie. Les Suisses, pour réparer en quelque sorte l'espece d'affront qu'ils avoient fait au roi de France en retirant leurs troupes de son armée, démarche qui avoit entraîné la perte du Milanès, lui permirent de lever dix mille hommes dans leurs pays; outre ce renfort, Lautrec reçut du roi une petite somme d'argent qui le mit en état de tenir la campagne; & après avoir surpris ou emporté de vive force plusieurs places du Milanès, il s'avança à quelques milles 1522.

de la capitale. L'armée des alliés
1522. n'étoit pas en état d'arrêter ſes progrès ; Moron, par ſes artifices, & par les déclamations populaires d'un moine fanatique qu'il dirigeoit, réuſſit à inſpirer aux habitans de Milan le zele le plus violent contre le gouvernement françois, au point de les déterminer à fournir des ſubſides extraordinaires ; mais malgré ce ſecours, Colonne eût été bientôt forcé d'abandonner le poſte avantageux qu'il avoit choiſi près de Bicoque pour y établir ſon camp, & de congédier ſes troupes faute d'argent, ſi les Suiſſes qui étoient au ſervice de France, ne l'euſſent une ſeconde fois tiré d'embarras.

Les François ſont battus au combat de Bicoque.

L'inſolence & les caprices de cette nation furent ſouvent auſſi funeſtes à ſes amis, que ſa valeur & ſa diſcipline étoient formidables à ſes ennemis. Il y avoit pluſieurs mois que les Suiſſes ſervoient ſans recevoir de paie, & ils commençoient à s'en plaindre hautement. On avoit envoyé de France, ſous

une eſcorte de cavalerie, une ſomme deſtinée pour cet uſage; mais Moron, à la vigilance duquel rien n'échappoit, avoit poſté des troupes ſur la route de ce convoi ſi avantageuſement, que les cavaliers qui l'eſcortoient, n'oſerent avancer. Les Suiſſes, en apprenant cette nouvelle, perdirent patience; officiers & ſoldats, tous s'attrouperent autour de Lautrec, & le menacerent d'une commune voix, de ſe retirer dans l'inſtant même, s'il ne vouloit ou avancer la ſolde qui leur étoit due, ou leur promettre de les mener au combat le lendemain. Envain Lautrec leur repréſenta d'un côté l'impoſſibilité où il étoit de leur faire des avances, de l'autre, le danger de donner une bataille qui ſeroit infailliblement ſuivie d'une déroute totale, attendu la force du camp ennemi que la nature & l'art avoient rendu preſqu'inacceſſible. Les Suiſſes, ſourds à la voix de la raiſon, & perſuadés que leur valeur ſuffiſoit pour ſur- 1522.

monter tous les obſtacles, renou-
1512. vellerent leurs demandes d'un ton plus preſſant, & s'offrirent de former eux-mêmes l'avant-garde, & de commencer l'attaque. Lautrec, voyant qu'il ne pouvoit vaincre leur obſtination, ſe rendit à leurs inſtances, eſpérant que peut-être un de ces accidens imprévus qui décident ſouvent du ſort des combats, pourroit couronner cette entrepriſe téméraire par un ſuccès qu'il n'avoit pas lieu d'attendre; il ſentoit d'ailleurs qu'une défaite ne pouvoit gueres lui être plus fatale que la retraite d'un corps qui com-
Mai. poſoit la moitié de ſon armée. Le lendemain, les Suiſſes au matin étoient les premiers ſur le champ de bataille, & marcherent avec la plus grande intrépidité au camp d'un ennemi, qui étoit retranché de toutes parts, environné d'artillerie, & bien diſpoſé à les recevoir. Dans leur marche ils ſoutinrent, avec la plus grande fermeté, une canonade furieuſe, & ſans attendre l'ar-

rivée de leur propre artillerie, ils ſe précipiterent avec impétuoſité ſur les retranchemens ; mais après avoir fait des efforts incroyables de valeur, vigoureuſement ſecondés par les François, ils perdirent leurs plus braves officiers & leurs meilleures troupes ; voyant qu'ils ne pouvoient entamer le camp des ennemis, ils battirent la retraite ; mais ils quitterent le champ de bataille, repouſſés & non pas vaincus, & ſe retirerent dans le plus bel ordre, ſans être inquiétés par l'ennemi. 1522.

Dès le jour ſuivant, ceux des Suiſſes qui avoient ſurvécu à cette journée, partirent pour leur pays ; & Lautrec, hors d'état de tenir plus long-temps la campagne, revint en France, après avoir jetté des garniſons dans Crémone & dans quelques autres places, qui toutes furent bientôt obligées de ſe rendre à Colonne, à l'exception de la citadelle de Crémone. Les François ſont chaſſés du Milanès.

Cependant Gênes & ſon territoire, qui reſtoient ſoumis à la Fran- Ils perdent Gênes.

ce, donnoient encore à François
1522. un établiſſement conſidérable en Italie, & le mettoient à portée d'exécuter facilement les plans qu'il pourroit former pour reconquérir le Milanès; mais Colonne, enhardi par cette ſuite de ſuccès, excité d'ailleurs par les ſollicitations de la faction des Adorni, les ennemis héréditaires des Frégoſes, qui, ſous la protection de la France, avoient la principale autorité dans Gênes, ſe détermina à tenter la réduction de cet Etat, & il en vint à bout avec une facilité ſurprenante. Un événement auſſi ineſpéré que celui qui l'avoit mis en poſſeſſion de Milan, le rendit maître de Gênes; & le pouvoir des Adorni, ainſi que l'autorité de l'empereur, s'établit dans Gênes, preſque ſans oppoſition, & ſans effuſion de ſang (*a*).

Cet enchaînement d'événemens

(*a*) Jovii *vita Ferdin. Davali*, *p.* 344. Guicciard. *lib.* 14. *p.* 233.

malheureux ne pouvoit manquer de porter dans l'ame de François un ſentiment douloureux, qu'aigrit encore l'arrivée imprévue d'un héraut Anglois, qui vint au nom de ſon ſouverain déclarer en forme la guerre à la France. Cette déclaration de guerre étoit l'effet du traité que Wolſey avoit conclu à Bruges avec l'empereur, & qu'on avoit tenu ſecret juſqu'alors. Quoique François eût lieu d'être ſurpris de cette démarche, après toutes les peines qu'il s'étoit données pour conſerver l'amitié de Henri & pour gagner ſon miniſtre, il reçut le héraut avec beaucoup de modération & de dignité (*a*); & ſans renoncer à aucun des projets qu'il avoit formés contre l'empereur, il fit de grands préparatifs pour ſe défendre contre ce nouvel ennemi. Comme ſon tréſor étoit épuiſé par les ef-

1522. Henri VIII déclare la guerre à la France. 29 Mai.

(*a*) *Journal de Louiſe de Savoie, p.* 199.

forts qu'il avoit déja faits, & par les ſommes conſidérables qu'il ſacrifioit à ſes plaiſirs, il eut recours à des expédiens extraordinaires pour y ſuppléer. Il créa de nouveaux offices, & les mit en vente : les domaines royaux furent aliénés ; on enleva au tombeau de ſaint-Martin une baluſtrade d'argent maſſif, dont Louis XI, dans un de ſes accès de dévotion, l'avoit fait environner. Au moyen de ces reſſources, le roi fut en état de lever une armée conſidérable, & de mettre ſes villes frontieres en bon état de défenſe.

1522.

Charles va en Angleterre.

L'empereur, de ſon côté, ne négligea rien pour tirer avantage de la jonction d'un ſi puiſſant allié ; & l'heureuſe ſituation de ſes affaires lui permettant alors de partir pour l'Eſpagne, où ſa préſence étoit très-néceſſaire, il voulut dans ſa route faire une viſite à la cour d'Angleterre. Il ne ſe propoſoit pas ſeulement, dans cette entrevue, de reſſerrer les liens de l'amitié qui

l'uniſſoit à Henri, & de l'engager à pouſſer vigoureuſement la guerre contre la France; il eſpéroit encore faire oublier à Wolſey le dégoût & le reſſentiment qu'auroit pu lui laiſſer la cruelle mortification qu'il avoit eſſuyée au dernier conclave. Son ſuccès paſſa toutes ſes eſpérances: Henri, dont la vanité fut flattée d'une pareille viſite & du reſpect étudié que l'empereur lui marqua en toute occaſion, entra avec chaleur dans toutes ſes vues. Le cardinal, prévoyant que l'âge avancé & les infirmités d'Adrien ne tarderoient pas à produire une nouvelle vacance du ſaint ſiege, oublia ou diſſimula ſon reſſentiment; Charles d'ailleurs augmenta les penſions qu'il lui faiſoit, & lui promit de nouveau d'appuyer ſes prétentions à la papauté; Wolſey chercha à mériter ces bienfaits par de nouveaux ſervices, & à aſſurer d'avance le ſuccès de ſes vues ambitieuſes. La nation Angloiſe, qui partageoit la gloire de 1522.

ſon monarque, & qui fut ravie
1522. de la confiance que l'empereur lui marqua, en choiſiſſant le comte de Surrey pour ſon premier amiral, ne montra pas moins d'ardeur que Henri lui-même, pour commencer les hoſtilités contre la France.

Les Anglois entrent en France.

Afin de donner à Charles, avant ſon départ d'Angleterre, une preuve de ce zele univerſel, Surrey ſe mit en mer avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux en état & ravagea les côtes de la Normandie. Il fit enſuite une deſcente en Bretagne où il pilla & brûla Morlaix & quelques autres places moins conſidérables. Après ces petites excurſions, plus humiliantes que ruineuſes pour la France, Surrey revint à Calais prendre le commandement de la principale armée, qui conſiſtoit en ſeize mille hommes; & s'étant joint aux troupes flamandes que commandoit le comte de Buren, il entra en Picardie. L'armée que François avoit aſſemblée, étoit bien inférieure en nombre à tous ces corps réunis;

mais les longues guerres que les deux nations s'étoient faites, avoient enfin enſeigné aux François la meilleure méthode de défendre leur pays contre les Anglois. Ils avoient appris par leurs malheurs à éviter avec le plus grand ſoin les batailles rangées, à traîner la guerre en longueur, & à ruiner en détail les armées Angloiſes, ſoit en jettant des garniſons dans toutes les places qui pouvoient réſiſter, ſoit en obſervant les mouvemens des ennemis, ſoit en interceptant leurs convois, ſoit en attaquant leurs poſtes avancés, & en les harcelant continuellement avec une nombreuſe cavalerie. Tel fut le plan que le duc de Vendôme, général de l'armée françoiſe en Picardie, ſuivit avec autant de prudence que de ſuccès. Surrey, ſans avoir pu prendre aucune ville importante, fut obligé de ſe retirer avec ſon armée, conſidérablement diminuée par la fatigue, par le défaut de vivres, & par les pertes qu'elle avoit eſ- 1522.

ſuyées dans pluſieurs eſcarmouches
1522. malheureuſes.

Ainſi finit la ſeconde campagne de la guerre la plus générale qui eût encore été allumée dans l'europe. Quoique François, par le reſſentiment déplacé de ſa mere, par l'inſolence révoltante de ſon général, & par le caprice des troupes étrangeres qu'il ſoudoyoit, eût perdu toutes ſes conquêtes d'Italie, toutes les puiſſances combinées contre lui, n'avoient cependant pu entamer ſes Etats héréditaires; & de quelque côté qu'ils portaſſent leurs vues ou leurs attaques, ils le trouvoient toujours diſpoſé à les recevoir.

Conquête de l'iſle de Rhodes par Soliman.

Tandis que les princes chrétiens conſumoient leurs forces les uns contre les autres, Soliman-le-Magnifique entra en Hongrie, avec une nombreuſe armée, inveſtit Belgrade, qui avoit toujours paſſé pour le plus fort boulevard de ce royaume contre les armes ottomanes, & força bientôt les aſſiégés de ſe ren-

dre. Encouragé par ce ſuccès, il tourna ſes armes victorieuſes contre l'iſle de Rhodes, où étoient alors établis les chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem. Il attaqua cet iſle avec une de ces armées nombreuſes qu'on a vu de tout temps les deſpotes de l'Aſie raſſembler pour leurs expéditions. Deux cent mille hommes & une flotte de quatre cent voiles vinrent ſe préſenter devant une ville où il n'y avoit que cinq mille ſoldats & ſix cent chevaliers, commandés par Villiers de l'Iſle-Adam, alors grand-maître, qui étoit digne par ſa prudence & par ſa valeur d'occuper ce poſte dans une circonſtance ſi périlleuſe. Dès qu'il ſoupçonna la deſtination de l'armement formidable de Soliman, il dépêcha des couriers à toutes les puiſſances chrétiennes, pour leur demander du ſecours contre l'ennemi commun. Mais quoique dans ce temps-là tous les princes de l'Europe reconnuſſent Rhodes pour le 1522.

boulevard de la chrétienté dans
1522. l'orient, & la bravoure de ſes chevaliers pour le rempart le plus puiſſant qu'on pût oppoſer aux progrès des armes ottomanes ; quoique Adrien, avec tout le zele qui convenoit au chef & au pere de l'égliſe, exhortât vivement les puiſſances belligérantes à oublier leurs querelles particulieres, & à réunir leurs armes pour empêcher les infideles de détruire un ordre qui faiſoit la gloire du nom chrétien ; l'animoſité des deux partis étoit ſi grande & ſi implacable, que ſans faire attention au danger où l'Europe alloit être expoſée, ſans être touchés des prieres du grand maître & des avis du pape, ils laiſſerent Soliman continuer ſans trouble ſes opérations contre l'iſle de Rhodes. Après des prodiges incroyables de valeur, de patience & de conduite, pendant ſix mois de ſiege ; après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts, diſputé chaque poſte l'un après l'autre avec une obſtination

extraordinaire, le grand-maître fut enfin obligé de céder au nombre, & après avoir obtenu du Sultan, qui admira & reſpecta ſon courage, une capitulation honorable, il rendit la ville, qui n'étoit plus qu'un amas de ruines, dépourvue de toute eſpece de reſſource (*a*). Charles & François, honteux d'avoir cauſé une ſi grande perte à la chrétienté par les querelles de leur ambition, s'efforçoient d'en rejetter le blâme l'un ſur l'autre : mais l'Europe, plus juſte, le leur fit partager à tous deux. L'empereur, par forme de réparation, fit don aux chevaliers de ſaint Jean de la petite iſle de Malte, où ils ont fixé depuis leur réſidence, & où, avec moins de puiſſance & d'éclat, ils conſervent 1522.

(*a*) Fontanus, *de bello Rhodio apud Scardium, ſcriptor. rer germ. vol.* 2, *p.* 88, *&c.* Le P. Barre, *hiſt. d'Allem. tom.* 8. *p.* 57.

encore leur antique courage & leur
1522. haine implacable contre les infideles.

Fin du II Livre.

HISTOIRE

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE III.

CHARLES, après avoir eu la ſatisfaction de voir commencer les hoſtilités entre la France & l'Angleterre, prit congé de Henri, & arriva en Eſpagne le 17 Juin. Le bon ordre & la force commen-

1522. Guerre civile en Caſtille.

çoient à ſe rétablir dans ce royaume,
1512. après les déſaſtres d'une guerre civile qui l'avoit déſolé pendant l'abſence de l'empereur. J'ai différé juſqu'ici le récit de l'origine & des progrès de cette guerre, parce qu'elle avoit peu de liaiſon avec les autres événemens qui ſe paſſoient en Europe.

Soulévement à Tolede.

Le peuple ne fut pas plutôt informé que les Cortès aſſemblés dans la Galice avoient accordé à l'empereur un don gratuit, ſans avoir obtenu ſatisfaction ſur aucun de leurs griefs, que l'indignation fut générale. Les Bourgeois de Tolede qui, en vertu des grands privileges dont ils jouiſſoient, ſe regardoient comme les gardiens des libertés des communes de Caſtille, voyant qu'on n'avoit eu aucun égard aux remontrances de leurs députés contre cette conceſſion, contraire à leurs loix conſtitutives, ſe ſouleverent & prirent les armes; & ſe ſaiſiſſant des portes de la ville, qui étoit fortifiée, ils attaquerent le château

avec tant de vigueur que le gouverneur fut obligé de le rendre. 1522.
Enhardis par ce ſuccès, ils dépouillerent de toute autorité ceux qu'ils ſoupçonnerent d'être attachés à la cour ; ils établirent une forme de gouvernement populaire, compoſé des députés de chaque paroiſſe de la ville, & leverent des troupes pour ſe défendre. Le principal chef du peuple dans ce ſoulévement, étoit don Juan de Padilla, fils aîné du commandeur de Caſtille, jeune gentilhomme, qui joignoit à une ame fiere & à un courage indomptable, tous les talens & toute l'ambition qui, dans un temps de troubles & de guerres civiles, peuvent élever un homme à un degré éminent de pouvoir & d'autorité (*a*).

A Ségovie.

Le reſſentiment des habitans de Ségovie eut encore des ſuites plus funeſtes. Tordeſillas, un de leurs repréſentans à la derniere aſſemblée

(*a*) Sandov. *p.* 77.

avoit donné ſa voix pour l'octroi
1522. du don gratuit ; & comme c'étoit un homme audacieux & hautain, il oſa à ſon retour aſſembler ſes concitoyens dans l'égliſe cathédrale, pour leur rendre compte de ſa conduite, ſuivant la coutume. Mais la populace, indignée de ſon inſolence, en oſant juſtifier une action qu'ils regardoient comme inexcuſable, força les portes de l'égliſe avec la plus grande furie, & ſe ſaiſiſſant du malheureux Tordeſillas, le traîna le long des rues, en le chargeant d'inſultes & de malédictions, vers la place où l'on exécutoit les criminels. En vain le doyen & les chanoines ſortirent en proceſſion avec le Saint-Sacrement pour appaiſer le peuple ; en vain les religieux des monaſteres qui ſe trouvoient ſur le paſſage, conjurerent à genoux les furieux d'épargner la vie de cet infortuné, ou de lui laiſſer du moins le temps de ſe confeſſer & de recevoir l'abſolution de ſes péchés ; ſans écouter ni le

cri de l'humanité, ni la voix de la religion, ils crierent tous enſemble, *qu'il n'y avoit que le bourreau qui pût abſoudre un traître à ſa patrie ;* ils le traînerent avec la derniere violence, & voyant qu'il avoit enfin expiré ſous leurs mains, ils le pendirent au gibet public la tête en bas (*a*). La même fureur s'empara des habitans de Burgos, de Zamora & de pluſieurs autres places ; & comme leurs repréſentans, avertis par la malheureuſe deſtinée de Tordeſillas, avoient eu la précaution de s'enfuir, on brûla leurs effigies ; on raſa leurs maiſons juſqu'aux fondemens, & l'on jetta au feu tous leurs effets. Telle étoit l'horreur du peuple pour ces hommes qu'il accuſoit d'avoir vendu la liberté publique, que dans cette multitude effrénée, il ne s'en trouva pas un ſeul qui voulût toucher à rien de ce qui leur avoit 1522.

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 671.

appartenu, quoiqu'il s'y trouvât des choſes pécieuſes (*a*).

1522. Meſures que prend Adrien pour punir les rebelles.

Adrien, qui étoit alors régent d'Eſpagne, venoit ſeulement d'établir à Valladolid le ſiege de ſon gouvernement, lorſqu'il reçut la nouvelle allarmante de ces ſoulévemens. Il aſſembla ſur-le-champ ſon conſeil pour délibérer ſur les moyens les plus propres à rétablir la tranquillité. Les avis furent partagés : les uns ſoutenoient qu'il étoit néceſſaire de réprimer cet eſprit de révolte, dès ſa naiſſance, par des exécutions ſéveres ; les autres vouloient qu'on traitât avec douceur un peuple dont la fureur avoit quelque fondement, & repréſentoient le danger qu'il y auroit à les forcer par une rigueur hors de ſaiſon à franchir toutes les bornes du devoir. Le premier avis étant ſoutenu de l'archevêque de Grenade, préſident du conſeil, perſonnage

5 Juin 1520.

(*a*) Sandov. 103. P. Mart. *Ep.* 674.

d'une grande autorité, mais d'un caractere violent & impétueux, fut approuvé par Adrien, que ſon zele pour maintenir l'autorité de ſon maître précipita dans une démarche imprudente, qu'il auroit rejettée, s'il n'eût écouté que la circonſpection & la timidité naturelle de ſon caractere. Il donna ordre à Ronquillo, un des juges du roi, de ſe rendre ſur-le-champ à Ségovie, qui avoit la premiere levé l'étendart de la révolte, & de procéder contre les coupables dans toute la rigueur des loix; il fit marcher à ſa ſuite un corps de troupes conſidérable. Les Ségoviens, prévoyant ce qu'ils devoient attendre d'un juge connu par ſon caractere auſtere & inexorable, prirent les armes d'une réſolution unanime, & ayant raſſemblé douze mille hommes, lui fermerent leurs portes. Ronquillo, irrité de cet affront, les déclara rebelles & proſcrits, & ſe ſaiſiſſant avec ſes troupes des avenues de la ville, il ſe flatta de

1522.

Ses troupes ſont repouſſées en Ségovie.

les obliger bientôt à ſe rendre faute
1522. de vivres. Mais les habitans ſe défendirent avec vigueur, & ayant reçu de Tolede un renfort conſidérable, ſous la conduite de Padilla, marcherent à Ronquillo, l'attaquerent, le forcerent à ſe retirer & lui enleverent ſon bagage & ſa caiſſe militaire (*a*).

Et à Medina-del-Campo. Après ce mauvais ſuccès, Adrien donna ordre à Antoine de Fonſeca, que l'empereur avoit nommé commandant en chef des troupes d'Eſpagne, d'aſſembler une armée, & d'aſſiéger la ville dans les formes. Mais les habitans de Medina-del-Campo, où le cardinal avoit établi un vaſte magaſin de munitions de guerre, ne voulurent pas ſouffrir qu'il en tirât un train d'artillerie, & qu'il employât à détruire leurs compatriotes, des armes qui n'étoient deſtinées que

(*a*) Sandov. 112. P. Martyr. *Ep.* 679. Miniana, *continuatio*, *p.* 15.

contre les ennemis du royaume. Fonſeca, qui ne pouvoit, ſans munitions, exécuter les ordres d'Adrien, entreprit de s'emparer du magaſin par la force, & les bourgeois ſe tenant ſur la défenſive, il prit le parti d'attaquer la ville avec la plus grande vigueur; mais ſes troupes furent reçues par les bourgeois avec tant de bravoure, que déſeſpérant d'emporter la place, Fonſeca fit mettre le feu à quelques maiſons, dans la vue de forcer les habitans à abandonner les remparts pour aller ſauver leurs familles & leurs effets. Son eſpérance fut encore trompée : les aſſiégés, plus animés encore par la fureur, le repouſſerent, tandis que les flammes, gagnant de rues en rues, réduiſirent preſque toute la ville en cendres. C'étoit une des villes les plus conſidérables de l'Eſpagne, & le principal entrepôt des manufactures de Ségovie & de pluſieurs autres cités. Comme les magaſins étoient alors remplis de marchandiſes deſtinées pour la foire, dont le

1522.

2 Août.

temps approchoit, la perte fut
1512. immenſe & ſe fit généralement ſentir dans le royaume. Ce déſaſtre, joint à l'impreſſion qu'avoit fait un moyen ſi violent ſur l'eſprit d'un peuple qui depuis long-temps n'étoit plus accoutumé aux horreurs des guerres civiles, porta à l'excès la fureur des Caſtillans. Fonſeca devint l'objet de l'indignation univerſelle, & fut flétri du nom d'ennemi & d'incendiaire de ſa patrie. Les habitans de Valladolid même, que la préſence du cardinal avoit contenus juſqu'alors, déclarerent qu'ils ne vouloient pas reſter plus long-temps ſpectateurs tranquilles des maux de leurs compatriotes, & courant aux armes avec la même fureur que les autres, ils brûlerent la maiſon de Fonſeca juſqu'aux fondemens, élurent de nouveaux magiſtrats; leverent des ſoldats, nommerent des officiers pour les commander, & garderent leurs murs avec autant de ſoin que ſi l'ennemi eût été à leurs portes.

Le cardinal étoit vraiment vertueux & désintéressé; il eût pu dans des temps plus paisibles, gouverner le royaume avec honneur; mais il n'avoit ni le courage ni l'habileté qu'exigeoient des circonstances si délicates. Se sentant incapable de réprimer les excès qui se commettoient sous ses yeux, il essaya d'appaiser le peuple, en protestant que Fonseca avoit été au-delà de ses ordres, & qu'il étoit lui-même très-offensé des violences commises par ce général. Cette condescendance, l'effet de son irrésolution & de sa timidité, ne fit qu'augmenter l'audace & l'insolence des mécontens. Le cardinal aussi-tôt après rappella Fonseca & licentia ses troupes, qu'il ne pouvoit plus payer, parce qu'il avoit trouvé le trésor épuisé par les rapines des ministres Flamands; & n'ayant aucun secours d'argent à attendre des grandes villes qui s'étoient toutes révoltées, il laissa le peuple s'abandonner à son caprice, conservant

1522. Adrien licentie ses troupes.

à peine dans ſes mains une ombre de pouvoir & d'autorité.

1522.

Vues & prétentions des communes de Caſtille.

Ces ſoulevemens des communes n'étoient pas le ſimple effet d'une fureur populaire & ſéditieuſe : leur but étoit d'obtenir la réforme de pluſieurs abus, & d'établir la liberté publique ſur une baſe ſolide ; & ces objets étoient dignes de tout le zele que le peuple mit à leur pourſuite. Le gouvernement féodal en Eſpagne étoit alors beaucoup plus favorable à la liberté, que dans aucun autre Etat de l'Europe ; c'étoit principalement l'effet du grand nombre de cités qu'il y avoit dans ce royaume, circonſtance que j'ai déja remarquée, & qui contribua plus qu'aucune autre à adoucir la rigueur des loix féodales & à introduire une forme de gouvernement plus juſte & plus raiſonnable. Les habitans de chaque ville, formoient une grande corporation, qui avoit des priviléges & des immunités importantes ; ils étoient

affranchis de l'état de ſervitude & de vaſſelage ; ils furent admis à une part conſidérable dans la légiſlation ; ils cultiverent les arts de l'induſtrie, ſans leſquels les villes ne peuvent ſubſiſter ; ils amaſſerent des richeſſes par le commerce ; indépendans & libres eux-mêmes, ils furent les protecteurs de l'indépendance & de la liberté publique. L'eſprit du gouvernement intérieur, établi dans les villes, eſprit qui même dans les pays où le deſpotime domine le plus, eſt démocratique & republicain, leur rendoit l'idée de la liberté plus familiere & plus chere. Leurs repréſentans dans les Cortès étoient accoutumés à réſiſter avec une égale fermeté & aux entrepriſes du roi & à la tyrannie des nobles ; ils tâchoient d'étendre les privileges de leur ordre ; ils travailloient à ſecouer les dernieres entraves qui leur reſtoient encore de l'ariſtocratie féodale ; & non contens de former un des ordres les plus

1522.

1522. conſidérables de l'état, ils aſpiroient à en être le plus puiſſant.

Leur confédération ſous le nom de *ſainte ligue.*

Les circonſtances paroiſſoient très-favorables pour faire valoir leurs nouvelles prétentions. Le ſouverain étoit loin de ſes Etats; la mauvaiſe conduite de ſes miniſtres lui avoit fait perdre l'eſtime & l'affection de ſes ſujets. Le peuple aigri par pluſieurs injuſtices avoit pris les armes, d'un conſentement preſque général, quoique ſans s'être concerté, & la fureur qui l'animoit pouvoit le porter aux plus violentes extrémités. Le tréſor royal étoit épuiſé; il n'y avoit point de troupes dans le royaume: & le gouvernement étoit confié aux mains d'un étranger, qui avoit des vertus, mais qui n'avoit pas aſſez de talens pour ſoutenir un pareil fardeau. Le premier ſoin de Padilla & des autres chefs de la révolte, qui obſervoient attentivement toutes les circonſtances dans le deſſein d'en tirer tout l'avantage poſſible, fut d'établir entre les mécontens

une forme d'union & d'aſſociation, afin qu'ils puſſent agir avec ordre & diriger toutes leurs démarches vers un même but. Comme les mêmes motifs avoient excité les différentes villes à prendre les armes, & qu'elles étoient accoutumées à ſe regarder comme un corps diſtingué du reſte des ſujets, Padilla vint aiſément à bout de ſon deſſein. On indiqua une aſſemblée générale à Avila. Les députés y parurent au nom de preſque toutes les villes qui avoient droit d'envoyer des repréſentans aux Etats. Ils s'engagerent tous par ſerment à vivre & à mourir pour le ſervice du roi, & pour la défenſe des priviléges de leur ordre; & prenant le nom de *ſainte ligue*, ils procéderent à délibérer ſur l'état de la nation & ſur la conduite qu'il falloit tenir pour réformer les abus. Le premier qui ſe préſentoit naturellement à eux, étoit le choix qu'on avoit fait d'un étranger pour exercer la régence; ils déclarerent tout d'une

1522.

Ils refuſent de reconnoître l'autorité d'Adrien.

voix que c'étoit une contravention aux loix fondamentales du royaume, & arrêterent qu'on enverroit une députation de leurs membres à Adrien, pour le ſommer de dépoſer toutes les marques de ſon office, & de s'abſtenir dans la ſuite de tout exercice d'une juriſdiction qu'ils avoient déclarée illégale (*a*).

1522.

Ils ſe ſaiſiſſent de la perſonne de la reine Jeanne.

Août 29.

Tandis qu'ils ſe diſpoſoient à exécuter cette réſolution hardie, Padilla mettoit la derniere main à une entrepriſe des plus avantageuſes pour leur cauſe. Après avoir délivré la ville de Ségovie, il marcha droit à Tordeſillas, où réſidoit la malheureuſe Jeanne depuis la mort de ſon époux; & ſecondé par les habitans, il fut introduit dans la ville & ſe rendit maître de la perſonne de la reine, pour la ſûreté de laquelle Adrien avoit négligé de prendre les précautions

(*a*) P. Mart. *Ep.* 691.

convenables (*a*). Padilla alla ſur le champ lui rendre viſite, & l'abordant avec le profond reſpect qu'elle exigeoit du petit nombre de perſonnes qu'elle daignoit admettre en ſa préſence, il lui fit un récit détaillé de l'état miſérable ou ſes ſujets Caſtillans étoient réduits ſous le gouvernement de ſon fils, qui n'ayant encore aucune expérience permettoit à des miniſtres étrangers de les traiter avec tant de rigueur, qu'ils avoient été enfin obligés de prendre les armes pour défendre les libertés de leur pays. La reine, paroiſſant ſe réveiller d'une longue léthargie, marqua le plus grand étonnement à ce récit, & dit à Padilla, que n'ayant encore rien appris ni de la mort de ſon pere, ni de ce que ſouffroit ſon peuple, on ne pou- 1522.

(*a*) *Vita dell' imper. Carl. V. dall. alf. Ulloa. Ven.* 1509, *p.* 67. Miniana, *continuat. p.* 17.

voit lui faire aucun reproche ; mais
1522. qu'elle alloit déſormais s'occuper du ſoin de remédier à tous les maux ; & vous, ajouta-t-elle, ſongez à faire tout ce qui eſt néceſſaire pour le bien général. Padilla, trop prompt à croire ce qui favoriſoit ſes deſirs, prit ce foible intervalle de bon ſens pour le retour parfait de ſa raiſon, & inſtruiſant la ligue de ce qui venoit d'arriver, leur conſeilla de venir s'établir à Tordeſillas & de tenir leurs aſſemblées dans cette ville. Les députés s'y rendirent auſſi-tôt : Jeanne reçut favorablement une requête que lui adreſſa la ligue, pour la conjurer de prendre les rênes du gouvernement, & pour marque de ſon acquieſcement, elle admit les députés à lui baiſer la main ; elle aſſiſta même au tournoi qui ſe fit à cette occaſion, & parut prendre beaucoup de plaiſir à ces cérémonies, où, pour lui plaire, l'on eut ſoin de déployer la plus grande magnificence ; mais elle retomba bien-

tôt dans ſon premier état de ſombre mélancolie, & quelques raiſons, quelques prieres qu'on employât enſuite, on ne put jamais obtenir d'elle aucune ſignature pour l'expédition des affaires (*a*). 1522.

La ligue prit ſoin de cacher cette circonſtance avec la plus grande précaution, & continua ſes délibérations au nom de la reine : les Caſtillans qui idolatroient encore la mémoire d'Iſabelle, avoient conſervé le plus grand attachement pour ſa fille ; dès que le peuple apprit qu'elle venoit de conſentir à prendre les rênes du gouvernement, il fit éclater la joie la plus univerſelle & la plus immodérée ; & croyant que ſa ſanté étoit parfaitement rétablie, il attribua cet événement à l'intervention miraculeuſe du ciel, qui vouloit affranchir leur pays de l'oppreſſion des étrangers. La

Le gouvernement s'adminiſtre en ſon nom.

(*a*) Sandov. 164. P. Mart. *Ep.* 685, 686.

1522. ligue, frappée elle-même du degré de réputation & de puiſſance qu'elle avoit acquis en paroiſſant agir au nom de l'autorité royale, ne ſe contenta plus de requérir Adrien de réſigner ſon office de régent, elle envoya Padilla à Valladolid, avec un détachement aſſez nombreux, pour ſe ſaiſir de tous les membres du conſeil qui ſe trouveroient encore dans la ville, de les amener à Tordeſillas, & d'apporter avec lui les ſceaux du royaume, les archives publiques & les regiſtres du tréſor. Padilla fut reçu par les habitans comme le libérateur de ſa patrie, & exécuta ponctuellement ſa commiſſion; il permit cependant à Adrien de demeurer à Valladolid, mais ſeulement comme tout autre particulier, & ſans aucun pouvoir (*a*).

La ligue deſtitue Adrien de ſon office.

Alarmes de l'empereur. L'empereur recevoit en Flandre

(*a*) Sandov. 174. P. Mart. *Ep.* 791.

où il étoit alors, de fréquentes nouvelles de tout ce qui ſe paſſoit en Eſpagne; il ſentit toute l'imprudence que ſes miniſtres avoient commiſe, en mépriſant trop long-temps les murmures & les plaintes des Caſtillans; il voyoit avec la plus grande inquiétude, un royaume, le plus précieux de tous ceux qu'il poſſédoit, celui dans lequel réſidoient la force & le principe de ſa puiſſance, prêt à méconnoître ſon autorité, & ſur le point de ſe plonger dans toutes les horreurs d'une guerre civile. Sa préſence eût pu prévenir cette calamité; mais il ne pouvoit alors retourner en Eſpagne, ſans s'expoſer à perdre la couronne impériale, & ſans laiſſer au roi de France le loiſir d'exécuter ſes projets ambitieux. Il ne lui reſtoit qu'à choiſir entre deux partis, ou de ramener les mécontens par les voies de douceur & par des conceſſions, ou de ſe préparer ſur-le-champ à les réduire par la force. Après y avoir réfléchi, 1522.

Ses meſures contre les mécontens.

il réſolut de tenter d'abord le pre-
1522. mier moyen, & de ſe diſpoſer en même-temps, s'il étoit ſans effet, à recourir à l'autre. En conſéquence il adreſſa des lettres circulaires à toutes les villes de la Caſtille, les exhortant dans les termes les plus doux & avec l'aſſurance d'un pardon général, à mettre bas les armes, promettant de ne point exiger des villes qui lui étoient reſtées fideles, le ſubſide arrêté dans la derniere aſſemblée des Etats, & offrant la même exemption à celles qui rentreroient dans le devoir; il s'engageoit encore à ne conférer déſormais aucun office qu'aux Caſtillans. En même-temps, il écrivit aux nobles, pour les exciter à défendre avec vigueur leurs droits & ceux de la couronne, contre les prétentions exorbitantes des communes. Il nomma régens du royaume, conjointement avec Adrien, le grand amiral, don Fadrique Henriquez, & le grand connétable de Caſtille, don Inigo de Velaſco, deux gen-

tilshommes qui joignoient à beaucoup de mérite un très-grand crédit ; il leur donna des inſtructions & un plein pouvoir, pour les autoriſer, au cas que l'obſtination des rebelles les y forçât, à prendre les armes, pour ſoutenir l'autorité royale (*a*). 1522.

Les conceſſions qu'il étoit diſpoſé à faire, auroient pu ſatisfaire entiérement le peuple, dans le temps qu'il partit d'Eſpagne ; mais alors elles venoient trop tard pour produire aucun effet. La ligue, ſe repoſant ſur l'unanimité avec laquelle toute la nation avoit reconnu ſon autorité, enflée par les ſuccès qui avoient juſques là couronné ſes entrepriſes, & ne voyant point autour d'elle de force militaire en état de s'oppoſer à ſes deſſeins, vouloit une réforme plus étendue des abus du gouvernement. Elle s'oc- Longue remontrance de la ligue contenant leurs griefs.

(*a*) P. Heuter. *rer. auſtr. lib.* 8, *c.* 6, *p.* 188.

cupa quelque temps à préparer une
1522. remontrance qui contenoit une longue énumération, non-seulement des griefs dont elle desiroit le redressement, mais encore de tous les réglemens nouveaux qu'elle jugeoit nécessaires pour assurer les privileges des communes. Cette remontrance, qui est divisée en plusieurs articles relatifs aux différens membres dont le gouvernement étoit composé, & aux différens départemens de l'administration, nous instruit des intentions de la ligue, d'une maniere bien plus précise & bien plus authentique, que les témoignages des historiens Espagnols plus modernes, lesquels vivoient dans un temps où il étoit d'usage & même indispensable de peindre la conduite des mécontens sous le point de vue le plus odieux, & de prêter à leurs démarches les motifs les plus coupables. Après un long préambule sur les nombreuses calamités qui affligeoient la nation, & sur les vices & la corruption

tion du gouvernement, auxquels on attribuoit tous ces maux, on y fait remarquer la patience exemplaire avec laquelle le peuple les a endurés, jusqu'à ce qu'enfin l'intérêt de sa propre conservation & la considération de ce qu'on doit à la patrie, l'ait obligé de s'assembler afin de pourvoir d'une maniere légale à sa propre sûreté & à celle de la constitution. En conséquence il demandoit qu'il plût au roi de revenir dans son royaume d'Espagne, & d'y fixer sa résidence, à l'exemple des rois ses prédécesseurs; qu'il ne pût se marier sans le consentement des Etats; que, dans le cas où il seroit obligé de quitter le royaume, il s'engageât à n'en jamais donner la régence à un étranger; que la nomination du cardinal Adrien à cet office fût sur-le-champ déclarée nulle; que le roi, à son retour, n'amenât avec lui ni Flamands ni d'autres étrangers; qu'on n'introduisît jamais de troupes étrangeres dans le royaume, sous 1522.

quelque prétexte que ce fût ; qu'il
1522. n'y eût que les ſujets naturels qui puſſent poſſéder les charges & les bénéfices dans l'Etat & dans l'égliſe ; qu'on n'accordât à aucun étranger des lettres de naturaliſation ; qu'on ne donnât plus aux troupes de logemens gratuits, & que la maiſon du roi ne fût logée que pendant l'eſpace de ſix jours, & ſeulement quand la cour voyageroit ; que toutes les taxes fuſſent rétablies ſur le pied où elles étoient à la mort d'Iſabelle ; qu'on rentrât dans toutes les aliénations des domaines ou revenus royaux qui s'étoient faites depuis la mort de cette princeſſe ; qu'on abolît tous les nouveaux offices créés depuis cette époque ; qu'on ne levât point en Galice le ſubſide accordé par les derniers Etats ; qu'aux Etats qui ſe tiendroient par la ſuite, chaque ville envoyât un repréſentant du clergé, un de la nobleſſe & un du tiers-Etat, élus chacun par leur ordre ; que la cour ne gênât

ni directement ni indirectement le choix de ces représentans ; qu'aucun membre des Etats ne pût recevoir ni office ni pension du roi, soit pour lui, soit pour des personnes de sa famille, sous peine de mort & de confiscation de ses biens ; que chaque ville ou communauté payât à son représentant le salaire convenable pour son entretien pendant le temps qu'il assisteroit aux Etats ; que les Etats s'assemblassent au moins une fois tous les trois ans, soit que le roi les convoquât ou non ; qu'ils examinassent si les articles de la présente remontrance s'observoient, & qu'ils délibérassent sur les affaires publiques ; que les récompenses qui avoient été données ou promises aux membres des Etats de la Galice, fussent révoquées ; qu'on ne fît sortir du royaume ni or, ni argent, ni bijoux, sous peine de mort ; qu'on assignât aux juges des honoraires fixes, & qu'ils ne reçussent plus aucune part des 1522.

amendes & confiſcations ſur les
1522. biens des condamnés ; que toute donation des biens des perſonnes accuſées fût nulle, ſi elle n'étoit faite avant leur jugement ; que tous les privileges obtenus par les nobles, en quelque temps que ce fût, au préjudice des communes, fuſſent révoqués ; qu'on ne donnât plus à la nobleſſe le gouvernement des villes ; que les terres des nobles fuſſent aſſujetties à toutes les taxes publiques, comme celles des communes ; qu'on examinât la conduite de ceux qui avoient été chargés de l'adminiſtration du patrimoine royal depuis l'avénement de Ferdinand à la couronne ; & que ſi dans trente jours le roi ne nommoit pas des perſonnes propres à cet emploi, les Etats fuſſent en droit de les nommer ; que les indulgences ne fuſſent ni prêchées ni répandues dans le royaume avant que les Etats euſſent examiné & approuvé la cauſe pour laquelle elles étoient publiées ; que tout l'argent qui pro-

viendroit de la vente des indulgences, fût fidelement employé à faire la guerre aux infideles ; que les prélats qui ne réſideroient pas ſix mois de l'année dans leurs diocèſes, fuſſent privés de leurs revenus, pendant tout le temps de leur abſence ; que les juges eccléſiaſtiques & leurs officiers n'exigeaſſent exactement que les mêmes honoraires qui ſe payoient dans les cours ſéculieres ; que l'archevêque actuel de Tolede, en qualité d'étranger, fût obligé de ſe démettre, & que ſon archevêché fût donné à un Caſtillan ; que le roi ratifiât tous les actes de la ligue, & les tînt pour bons offices rendus à lui & à toute la nation ; qu'il pardonnât toutes les irrégularités que les villes auroient pu commettre, par un excès de zele pour une cauſe juſte ; qu'il promît & jurât dans la forme la plus ſolennelle, d'obſerver tous ces articles ; qu'il ne cherchât en aucune occaſion à les éluder ni à les révoquer ; & que ja- 1522.

1522. mais il ne ſollicitât auprès du pape ou d'aucun autre prélat la diſpenſe ou l'abſolution de cette promeſſe & de ce ſerment (*a*).

L'eſprit de liberté qu'elle reſpiroit.

Tels furent les principaux articles de la remontrance préſentée par la ligue à ſon ſouverain. Comme les inſtitutions féodales étoient originairement les mêmes dans les différens royaumes de l'Europe, l'eſprit des gouvernemens formés ſur ce ſyſtême, étoit à-peu-près le même par-tout ; les réglemens que les Caſtillans s'efforçoient d'établir dans cette conjoncture, different très-peu de ceux que les autres nations tâcherent d'introduire, dans les débats qu'ils eurent avec leurs rois pour leur liberté. Les abus qui furent cités & les remedes qui furent propoſés par les communes d'Angleterre, dans leurs conteſtations avec les princes de la maiſon de Stuart, reſſemblent

(*a*) Sandov. 206. P. Mart. *Ep.* 686.

beaucoup aux articles ſur leſquels inſiſtoit alors la ſainte ligue d'Eſpagne. Mais les Eſpagnols avoient dès ce temps-là acquis des idées de liberté & d'indépendance, des principes hardis de gouvernement, & une étendue de vues politiques, auxquels les Anglois ne ſont arrivés que plus d'un ſiecle plus tard. 1522.

Il y a apparence pourtant, que l'eſprit de réforme qui s'étoit répandu parmi les Caſtillans, étant encouragé par les ſuccès & n'étant point réprimé par l'autorité, devint trop impétueux & porta la ligue à propoſer des innovations qui, en alarmant les membres des autres ordres, furent par-là funeſtes à ſa cauſe. La nobleſſe, au lieu de s'oppoſer aux communes, avoit favoriſé leurs démarches, ou fermé les yeux ſur leurs entrepriſes, tant qu'elles ſe bornerent à demander la réforme des abus occaſionnés par le défaut d'expérience du jeune monarque, ou par l'imprudence &

Elles irritent les nobles.

l'avidité des miniſtres étrangers ; mais dès que les communes commencerent à entreprendre ſur les privileges des nobles, ils s'indignerent, & virent clairement que les meſures de la ligue ne tendoient pas moins à anéantir le pouvoir ariſtocratique, qu'à reſſerrer les prérogatives de la couronne. Le reſſentiment qu'avoit excité parmi la nobleſſe la promotion d'Adrien à la régence, s'étoit fort affoibli, depuis que l'empereur avoit nommé le connétable & l'amiral pour adjoints à cette charge ; & comme l'orgueil des nobles ſe trouvoit moins choqué de l'étendue des prérogatives du roi, que des prétentions outrées du peuple, ils ſe déterminerent à donner au ſouverain l'aſſiſtance qu'il demandoit, & commençerent dans cette vue, à raſſembler leurs vaſſaux.

1522.

Les députés de la ligue n'oſent préſenter la remontrance.

Cependant la ligue attendoit avec la plus grande impatience la réponſe que feroit le roi à la requête, & elle nomma des mem-

bres de ſon corps pour aller la lui préſenter. Les députés chargés de cette commiſſion partirent ſur le champ pour l'Allemagne : mais ayant reçu avis, à différentes diſtances, qu'ils ne pouvoient paroître à la cour, ſans expoſer leur vie au plus grand danger, ils s'arrêterent & informerent la ligue des avis qu'on leur donnoit (*a*). Cette nouvelle tranſporta tous les confédérés d'une fureur qui leur fit paſſer toutes les bornes de la prudence & de la modération. 1522.

Qu'un roi de Caſtille refuſât de donner audience à ſes ſujets & d'écouter leurs humbles remontrances, c'étoit à leurs yeux un acte de tyrannie inouï & intolérable ; ils ne virent plus de reſſource qu'à ſe ſervir des armes qu'ils avoient entre les mains pour écarter du trône cette troupe d'étrangers rapaces qui l'obſédoient, &

(*a*) Sandov. 143.

1522. qui, après avoir dévoré les richeſſes du royaume, vouloient encore empêcher les cris d'un peuple outragé de parvenir juſqu'aux oreilles de ſon ſouverain. Quelques-uns inſiſterent avec chaleur ſur une propoſition qui avoit déja été faite pour dépouiller le roi, tant que ſa mere vivroit, du titre & de l'autorité de roi, qu'on lui avoit conférés trop légérement ſur la fauſſe ſuppoſition que la malheureuſe Jeanne étoit dans une incapacité abſolue de gouverner. D'autres propoſoient de donner à la reine un adjoint pour l'aider dans l'adminiſtration des affaires publiques, en la mariant au prince de Calabre, héritier des rois de Naples de la maiſon d'Arragon, & qui étoit détenu dans les priſons, depuis que Ferdinand avoit chaſſé ſes ancêtres de leur trône, tous ſe réunirent à penſer que l'eſpérance qu'ils avoient conſervée d'obtenir ſatisfaction du roi & d'aſſurer leur liberté, en ſe contentant de lui préſenter des

Propoſitions violentes de la ligue.

requêtes, les avoit trop long-temps abusés & tenus dans l'inaction ; qu'il étoit temps d'en sortir, & de réunir toutes leurs forces pour opposer une vigoureuse résistance à l'union de la noblesse & du roi, conjurés contre leurs libertés (*a*) 1522.

Ils se mirent en campagne avec vingt mille hommes. Il s'éleva de vives disputes entr'eux sur le commandement de l'armée. Padilla, le favori du peuple & des soldats, étoit le seul qu'ils jugeoient digne de cet honneur ; mais don Pedro Giron, fils aîné du comte d'Uruena, jeune homme du premier rang, s'étoit récemment jetté dans le parti des communes, par un mécontentement personnel contre l'empereur : les égards dus à sa naissance, joints au desir secret de mortifier Padilla, dont la popularité avoit excité la jalousie de plusieurs membres de la ligue, lui firent dé- Elle se met en campagne.

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 688.

férer l'emploi de général. Il leur
1522. apprit bientôt à leurs dépens, qu'il n'avoit ni l'expérience, ni les talens, ni la fermeté néceſſaires pour un poſte de cette importance.

Les régens & la nobleſſe prennent les armes.

Cependant les régens du royaume avoient indiqué Rioſeco pour le rendez-vous de leurs troupes, qui étoient bien inférieures en nombre à celles des communes, mais qui les ſurpaſſoient de beaucoup par la valeur & la diſcipline. Ils avoient tiré de la Navarre un corps conſidérable de vieilles troupes d'infanterie réglée; leur cavalerie faiſoit la principale force de leur armée; elle étoit compoſée de gentilshommes accoutumés à la vie militaire, & animés de l'eſprit belliqueux qui diſtinguoit la nobleſſe de ce ſiecle. L'infanterie de la ligue n'étoit qu'un ramas de bourgeois & d'artiſans, qui ſçavoient à peine ſe ſervir de leurs armes. Le petit corps de cavalerie qu'ils avoient pu aſſembler, n'étoit compoſé que de gens de la lie du peuple entié-

rement étrangers au métier qu'ils embraſſoient. Il n'y avoit pas moins d'inégalité dans les talens des généraux des deux partis que dans la nature des troupes. Les royaliſtes avoient à leur tête le comte de Haro, fils aîné du connétable, qui joignoit à beaucoup d'expérience, la plus grande capacité. 1522.

Giron marcha avec ſon armée droit à Rioſeco, & s'emparant des villages & des avenues des environs, il ſe flattoit de réduire bientôt les royaliſtes, ou à ſe rendre faute de vivres, ou à accepter un combat déſavantageux, avant qu'ils euſſent pu raſſembler toutes leurs troupes. Mais il auroit fallu au général plus de talens, & aux ſoldats plus de patience & de diſcipline, pour exécuter ce plan avec ſuccès. Le comte de Haro fit, ſans beaucoup de peine, entrer dans la ville un renfort conſidérable, qui paſſa à travers tous les poſtes de Giron; & celui-ci déſeſpérant de la réduire, s'avança avec précipitation vers

Imprudence & mauvais ſuccès du général de la ligue.

Villa-panda, place qui appartenoit
1522. au connétable, & qui étoit le principal magaſin des proviſions de l'en-
5 Décemb. nemi. Cette marche mal combinée, ouvrit la route de Tordeſillas aux royaliſtes, & le comte de Haro les y conduiſit pendant la nuit, avec le plus grand ſecret & la plus grande diligence ; il attaqua la ville, où Giron n'avoit laiſſé pour toute garniſon qu'un régiment de prêtres levés par l'évêque de Zamora ; il y entra de vive force au point du jour, après une réſiſtance très-opiniâtre; il s'aſſura de la perſonne de la reine, fit priſonniers pluſieurs des membres de la ligue, & reprit le grand ſceau & les autres marques de l'autorité royale.

Ce coup fut fatal à la ligue, & lui fit perdre la réputation & l'autorité dont elle jouiſſoit, en paroiſſant n'agir que ſous les ordres de la reine; tous les nobles qui étoient reſtés juſqu'alors irréſolus & incertains dans leur choix, ſe joignirent aux régens & leur amenerent toutes

leurs forces : une consternation universelle saisit les partisans des communes ; elle fut encore augmentée par les soupçons qu'ils commencerent à former contre Giron, qu'on accusa hautement d'avoir livré Tordesillas à l'ennemi. Cette imputation étoit destituée de fondement ; car les royalistes devoient leurs succès à la mauvaise conduite de Giron, plutôt qu'à sa perfidie ; mais il n'en perdit pas moins tout le crédit qu'il avoit dans son parti, & il se vit obligé de se démettre du commandement & de se retirer dans un de ses châteaux (*a*). 1522.

Ceux des membres de la ligue qui avoient échappé à l'ennemi, à Tordesillas, se refugierent à Valladolid ; comme il eût fallu perdre beaucoup de temps pour remplacer, par une nouvelle élection, ceux qui étoient restés prisonniers, ils

La ligue persiste dans son système.

(*a*) *Miscellaneous tracts by dr. Mich. Geddes. vol.* 1, *p.* 278.

firent choix de quelques-uns d'entr'eux, qu'ils chargerent de l'adminiſtration ſuprême. Leur armée groſſiſſant de jour en jour par l'arrivée des troupes qui venoient des différentes parties du royaume, marcha vers Valladolid ; & Padilla ayant été nommé commandant en chef, le courage des ſoldats ſe ranima, & tout le parti oubliant ſes derniers revers, continua de montrer la même ardeur pour défendre les libertés de la patrie, & la même animoſité contre ſes oppreſſeurs.

1522.

Ses expédiens pour avoir de l'argent.

Le plus grand embarras de la ligue étoit de trouver l'argent néceſſaire pour payer ſes troupes. Une grande partie de la monnoie courante avoit été emportée hors du royaume par les Flamands ; les taxes réglées qui ſe levoient en temps de paix, étoient très-modiques, & comme la guerre avoit interrompu toute eſpece de commerce, leur produit diminuoit tous les jours ; la ligue craignoit auſſi de dégoûter

le peuple, en le chargeant de nouveaux impôts, auxquels, dans ce temps-là, il n'étoit gueres accoutumé. Le parti fut heureuſement délivré de cet embarras par Dona Maria Pacheco, épouſe de Padilla, femme d'extraction noble, qui avoit de grands talens, une ambition démeſurée, & le plus grand zele pour la cauſe de la ligue. Cette femme animée d'une audace ſupérieure aux craintes ſuperſtitieuſes, ordinaires à ſon ſexe, propoſa de s'emparer des riches & magnifiques ornemens de la cathédrale de Tolede; mais pour ôter à cette action l'apparence d'impiété qui auroit pu offenſer le peuple, Dona Maria & les perſonnes de ſa maiſon ſe rendirent à l'égliſe en proceſſion ſolennelle, vêtues d'habits de deuil, les yeux en larmes, ſe frappant le ſein; & là ſe proſternant à genoux, elles implorerent le pardon des ſaints dont elles alloient dépouiller les autels. Cet artifice prévint l'imputation de ſacrilege, & fit juger au peuple que 1522.

la néceſſité ſeule & le zele de la
1522. bonne cauſe avoient pu déterminer cette femme, malgré ſa répugnance, à ſe porter à une ſi étrange extrémité ; la ligue ſe procura par-là un ſecours conſidérable (*a*). Les régens n'étoient pas moins embarraſſés pour trouver les moyens d'entretenir leurs troupes, parce que les revenus de la couronne avoient été ou diſſipés par les Flamands, ou ſaiſis par les communes ; ils furent obligés de prendre les joyaux de la reine & l'argenterie de la nobleſſe, pour en faire frapper de la monnoie : & quand cette reſſource fut épuiſée, ils obtinrent encore du roi de Portugal une ſomme modique à titre d'emprunt (*b*).

La ligue perd du temps à négocier avec la nobleſſe.

La nobleſſe montroit la plus grande répugnance à en venir aux mains avec la ligue. La haîne des

(*a*) Sandov. 308. *Dict. de Bayle, art.* Padilla.

(*b*) P. Mart. *Ep.* 718.

nobles contre les Flamands étoit égale à celle des communes ; ils approuvoient pluſieurs articles de leur requête ; ils penſoient que les circonſtances étoient très-favorables, non-ſeulement pour obtenir la réforme des anciens abus, mais auſſi pour faire de nouveaux réglemens qui rendîſſent la conſtitution de l'Etat plus parfaite & plus ſtable ; ils craignoient que tandis que les deux ordres qui formoient le corps légiſlatif, conſumoient leurs forces en hoſtilités réciproques, l'autorité royale profitant de l'affoibliſſement de deux partis, ne s'élevât ſur leurs ruines, & n'empiétât autant ſur l'indépendance des nobles, que ſur les privileges des communes. Ces diſpoſitions de la nobleſſe donnerent lieu aux fréquentes ouvertures de paix que les régens firent à la ligue, & aux négociations continuelles qui ſe traiterent dans tout le cours des opérations militaires. Les conditions qu'ils offroient n'étoient pas dérai- 1522.

1512. ſonnables : en effet ſi la ligue eût voulu ſe déſiſter de quelques articles deſtructifs de l'autorité royale, ou incompatibles avec les droits de la nobleſſe, les régens promettoient de faire accepter par l'empereur les autres propoſitions ; & ſi par l'influence pernicieuſe de quelques miniſtres, il s'obſtinoit à y refuſer ſon conſentement, pluſieurs des nobles s'engageoient à ſe joindre aux confédérés pour l'y forcer (*a*).

Mais les diviſions qui agitoient les membres de la ligue entr'eux, ne leur permirent ni de délibérer paiſiblement, ni de décider avec prudence. La plupart des cités qui étoient entrées dans la confédération, étoient dévorées de cette baſſe jalouſie & de cette défiance mutuelle, qu'inſpirent trop ſouvent les rivalités de commerce & d'am-

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 695, 713. *Miſcell. tract. of Geddes*, 1, 261.

bition. Le connétable avoit ſu par ſon crédit & ſes promeſſes, détacher de la ligue les habitans de Burgos; & d'autres gentilshommes avoient ébranlé la fidélité de quelques-unes des petites villes; il ne ſe trouva dans les communes, perſonne qui eût l'ame aſſez élevée & des talens aſſez diſtingués pour être en état de gouverner les affaires du parti. Padilla, leur général, avoit bien toutes les qualités propres à ſe concilier la faveur du peuple; mais cette raiſon même lui ôtoit la confiance des perſonnes du premier rang qui s'étoient jointes à la ligue. D'un autre côté, le peuple, depuis la mauvaiſe conduite de Giron, ſe défioit de tous les nobles qui s'étoient réunis à lui : on ne vit donc dans toutes les démarches de la ligue, qu'irréſolution, défiance réciproque, & défaut de génie. Après bien des conférences tenues ſur les conditions que propoſoient les régens, les communes ſe laiſſerent tellement aveugler par leur 1522.

reſſentiment contre la nobleſſe, 1522. que rejettant toute idée d'accommodement, ils la menacerent encore de la dépouiller de tous les biens de la couronne que les nobles ou leurs ancêtres avoient uſurpés, & de les réunir au domaine du roi. La ligue s'attacha avec la plus grande obſtination à ce plan inſenſé, dont l'effet eût été d'anéantir ces mêmes libertés qu'elle vouloit défendre, en rendant les rois de Caſtille, abſolus & indépendans de leurs ſujets; de ſorte qu'elle ſe récrioit avec moins de véhémence contre les exactions des miniſtres étrangers, que contre les richeſſes & le pouvoir immenſe des nobles, & qu'elle ſembloit former l'eſpérance de faire ſa paix avec Charles, en lui offrant les dépouilles de cet ordre.

Enflée de ſes ſuccès dans quelques légeres rencontres.

Quelques ſuccès que Padilla avoit eus dans de légeres rencontres, & la priſe de quelques villes de peu d'importance, précipiterent la ligue dans cette fauſſe démarche,

en lui inſpirant une ſi grande confiance dans la bravoure de ſes troupes, qu'elle ne douta pas qu'il ne lui fût aiſé de remporter la victoire ſur les royaliſtes. Padilla, pour ne pas laiſſer ſon armée dans l'inaction, tandis qu'elle étoit animée par la proſpérité, mit le ſiege devant Torrelobaton, place plus importante & plus forte qu'aucune de celles qu'il avoit attaquées juſqu'alors, & qui étoit défendue par une garniſon ſuffiſante. Malgré la réſiſtance extraordinaire des aſſiégés, & les efforts que fit l'amiral pour la ſecourir, Padilla prit la ville d'aſſaut & la livra au pillage; s'il eût marché ſur-le-champ avec ſon armée victorieuſe à Tordeſillas, où étoit le quartier principal des royaliſtes, il ne pouvoit manquer d'avoir un grand avantage ſur leurs troupes, que la promptitude de ſes opérations auroit déconcertées, & qui n'avoient pas à beaucoup près des forces ſuffiſantes pour donner bataille. Mais l'irré-

1522.

3 Mars 1521.

1522. Imprudence de leur conduite.

ſolution & l'imprudence de la ligue empêcherent encore cette opération déciſive. Egalement incapable & de continuer la guerre, & de conclure la paix, elle écouta de nouvelles propoſitions d'accommodement, & conſentit même à une courte ſuſpenſion d'armes. Tandis qu'elle perdoit le temps à cette négociation qui ne termina rien, un grand nombre des ſoldats de Padilla, peu accoutumés aux loix de la diſcipline militaire, quitterent l'armée & ſe retirerent avec le butin qu'ils avoient fait à Torrelobaton; d'autres fatigués de la longueur extraordinaire de la campagne, déſerterent. Le connétable avoit eu le temps d'aſſembler ſes troupes (*a*) à Burgos, & de tout préparer pour ſe mettre en marche; dès que la treve fut expirée, il ſe joignit au corps du comte de Haro, malgré tous les efforts de Padilla

(*a*) Sandov. 336.

pour

pour empêcher cette réunion : ces deux généraux s'avancerent auſſitôt vers Torrelobaton ; Padilla affoibli par la déſertion d'une partie de ſes troupes, n'oſa riſquer une bataille, & eſſaya de ſe retirer à Toro : s'il eût pû y réuſſir, l'invaſion que les François faiſoient alors dans la Navarre, & la néceſſité où ſe ſeroient alors trouvés les régens d'envoyer un détachement dans ce royaume, auroient pu le ſauver du danger qui le menaçoit ; mais Haro qui ſentoit combien il étoit dangereux de le laiſſer échapper, marcha avec tant de célérité à la tête de ſa cavalerie, qu'il l'atteignit près de Villalar, & commença l'attaque, ſans même attendre l'arrivée de ſon infanterie. L'armée de Padilla, fatiguée & découragée par ſa retraite précipitée, qui reſſembloit à une fuite, traverſoit alors un champ labouré ; la terre avoit été tellement détrempée par une pluie abondante qui étoit tombée, que les ſoldats en-

1522.

23 Avril. Les nobles attaquent l'armée de la ligue.

fonçoient à chaque pas juſqu'aux
1521. genoux ; & dans cet état, ils demeurerent expoſés au feu de quelques pieces de campagne que les royaliſtes avoient amenées avec eux. Toutes ces circonſtances réunies déconcerterent & intimiderent tellement ces ſoldats mal aguerris, que ſans faire face à l'ennemi, & ſans faire aucune réſiſtance, ils prirent la fuite dans le plus grand déſordre. En vain Padilla, avec un courage & une activité extraordinaire, s'efforçoit de les rallier, la frayeur ne leur permit d'écouter ni ſes inſtances ni ſes menaces : enfin ne voyant plus aucune reſſource, il réſolut de ne pas ſurvivre au malheur de cette journée & à la ruine de ſon parti ; il ſe précipita au milieu des ennemis : mais étant à la fois bleſſé & démonté, il fut fait priſonnier. Ses principaux officiers eurent le même ſort ; & les nobles, trop généreux pour égorger des hommes qui mettoient bas les armes, renvoyerent les ſimples

Et la mettent en déroute.

ſoldats, ſans leur faire de mal (*a*).

Le reſſentiment des ennemis de Padilla ne le laiſſa pas languir long-temps dans l'incertitude de ſon ſort. Dès le lendemain ils le condamnerent à perdre la tête, ſans aucune procédure réglée, ſuppoſant la notoriété de ſon crime ſuffiſante pour diſpenſer de toute forme de procès. Il fut auſſi-tôt conduit au ſupplice, avec don Jean Bravo, & don François Maldona, qui commandoient, l'un les troupes de Ségovie, l'autre celles de Salamanque. Padilla vit les approches de la mort avec la plus grande tranquillité & le plus grand courage; & lorſque Bravo, le compagnon de ſes malheurs, laiſſa éclater ſon indignation en s'entendant donner publiquement le nom de

1522.

Padilla eſt mis à mort.

(*a*) Sandov. 345, &c. P. Mart. *Ep.* 720. Miniana, *contin. p.* 26. *Epitome de la vida y hechos del emper. Carlos V. por D. Juan ant. de Vera y Zuniga, in-4°. Madrid, 1627, p.* 19.

traître, Padilla le reprit, en lui
1522. disant : » C'étoit hier le moment
» de montrer le courage d'un gen-
» tilhomme ; aujourd'hui, il faut
» mourir avec la douceur d'un chré-
» tien «. On lui permit d'écrire à
ſa femme & à la communauté de
Tolede, lieu de ſa naiſſance : la
premiere lettre eſt pleine d'une ten-
dreſſe mâle & vertueuſe : la ſeconde
reſpire la joie & les tranſports que
reſſent un homme qui ſe regarde
comme martyr de la liberté de ſon
pays (*a*). Après avoir écrit ces deux

(*a*) Ces deux lettres ſont d'un ſtyle ſi éloquent & ſi noble, que j'ai cru faire plaiſir aux lecteurs en leur en donnant ici la traduction.

Lettre de Don Juan de Padilla à ſa femme.

MADAME,

Si vos peines ne m'affligeoient pas plus que ma mort, je me trouverois parfaite-

lettres, il ſe ſoumit tranquillement à ſa deſtinée. La plupart des hiſtoriens Eſpagnols, accoutumés à des idées ſur le gouvernement & 1522.

---

ment heureux. Il faut ceſſer de vivre; c'eſt une néceſſité commune à tous les hommes; mais je regarde comme une faveur diſtinguée du Tout-Puiſſant, une mort comme la mienne, qui ne peut manquer de lui plaire, quoiqu'elle paroiſſe déplorable aux hommes. Il me faudroit plus de temps que je n'en ai, pour vous écrire des choſes qui puſſent vous conſoler: mes ennemis ne me l'accorderoient pas, & je ne veux pas différer de mériter la couronne que j'eſpere. Pleurez la perte que vous faites; mais ne pleurez pas ma mort: elle eſt trop honorable pour exciter des regrets. Je vous legue mon ame; c'eſt le ſeul bien qui me reſte, & vous le recevrez comme la choſe que vous eſtimiez le plus dans ce monde. Je n'écris point à mon pere Pero Lopez; je n'oſe le faire; car, quoique je me fuſſe montré digne d'être ſon fils, en ſacrifiant ma vie, je n'ai pas hérité de ſa bonne fortune. Je n'ajouterai rien de plus: je ne veux pas fatiguer la patience du bourreau qui m'attend, ni me faire ſoupçonner d'allonger ma lettre,

1522. la puiſſance royale bien différentes de celles qu'on avoit du temps de Padilla, ont montré tant de zele pour blâmer la cauſe qu'il avoit

---

pour prolonger ma vie. Mon domeſtique Soſſa, témoin oculaire de tout, & à qui j'ai confié mes plus ſecrettes penſées, vous dira ce que je ne peux vous écrire. C'eſt dans ces ſentimens que j'attends le coup qui va vous affliger, & me délivrer.

Lettre de Padilla à la ville de Tolede.

A toi, la couronne d'Eſpagne, & la lumiere du monde entier; à toi qui fus libre dès le temps des puiſſans Goths, & qui, en verſant le ſang des étrangers & celui des tiens, a recouvré ta liberté pour toi & pour les cités voiſines : ton enfant légitime, Juan de Padilla t'informe comment par le ſang de ſes veines tu dois renouveller tes anciennes victoires. Si le ſort n'a pas voulu que mes actions ſoient placées au nombre des exploits fortunés & fameux de tes autres enfans, il faut l'imputer à ma mauvaiſe fortune, & non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma

embraſſée, qu'ils ont négligé ou craint de rendre juſtice à ſes vertus, en flétriſſant ſa mémoire; ils ont cherché à lui dérober ce ſentiment même de piété qu'on refuſe 1522.

---

mere, d'accepter la vie que je vais perdre, puiſque Dieu ne m'a rien donné de plus précieux que je puiſſe perdre pour toi. Je ſuis bien plus jaloux de ton eſtime que je ne le ſuis de la vie. Les révolutions de la fortune, toujours inconſtante & mobile, ſont infinies. Mais ce qui me donne la conſolation la plus ſenſible, c'eſt de voir que moi, le dernier de tes enfans, je vais ſouffrir la mort pour toi, & que tu en as nourri d'autres dans ton ſein, qui ſeront en état de me venger. Pluſieurs langues feront le récit du genre de mort qu'on me deſtine & que j'ignore encore; ce que je ſçais, c'eſt que ma fin eſt prochaine: elle montrera quel étoit mon deſir. Je te recommande mon ame comme à la patrone de la chrétienté. Je ne parle point de mon corps; il n'eſt pas à moi. Je ne peux en écrire davantage: car dans ce moment même je ſens le couteau près de mon ſein, plus touché du déplaiſir que tu vas reſſentir que de mes propres maux. Sandov. *hiſt. vol.* 1, *p.* 478.

rarement aux illuſtres malheureux.

1522. La victoire de Villalar fut auſſi décisive que complette. Valladolid, la plus zélée de toutes les villes liguées, ouvrit auſſi-tôt ſes portes aux vainqueurs, & la douceur avec laquelle les régens la traiterent, engagerent Medina-del-Campo, Ségovie & pluſieurs autres villes à ſuivre ſon exemple. Cette diſſolution ſoudaine d'une ligue qui ne s'étoit pas formée pour de légers mécontentemens, ni pour des motifs frivoles, dans laquelle étoit entré tout le corps du peuple, & qui avoit eu le temps de prendre un certain degré de conſiſtance & de ſolidité en établiſſant un plan régulier de gouvernement, eſt une preuve frappante de l'incapacité de ſes chefs, ou l'effet de quelques diviſions ſecrettes qui déſunirent ſes membres. Quoiqu'une partie de l'armée qui venoit de triompher des confédérés, fût forcée, quelques jours après ſa victoire, de marcher vers la Navarre, pour arrêter les progrès que

Ruine du parti de la ligue.

faiſoient les François dans ce royaume, rien ne put ranimer le courage des communes de Caſtille ni les déterminer à reprendre les armes pour profiter d'une ſi belle occaſion d'obtenir enfin ces privileges & ces droits dont elles s'étoient montrées ſi jalouſes. 1522.

Il faut en excepter la ſeule ville de Tolede, qu'animoit Dona Maria Pacheco, veuve de Padilla; cette femme, au lieu de s'abandonner à une douleur puſillanime & à verſer des larmes ſtériles ſur la mort de ſon époux, ſe préparoit à le venger & à ſoutenir la cauſe dont il avoit été la victime. Les égards qu'on avoit pour ſon ſexe, ou plutôt l'admiration qu'inſpiroient ſon courage & ſes grandes qualités; la compaſſion qu'excitoient ſes malheurs & la vénération que l'on conſervoit pour la mémoire de Padilla, firent paſſer à la veuve tout l'aſcendant que ſon mari avoit eu pendant ſa vie ſur le peuple. La prudence & la vigueur

La veuve de Padilla défend Tolede avec le plus grand courage.

de ſa conduite juſtifierent la con-
1522. fiance qu'on lui avoit donnée. Elle s'adreſſa au général François, dans la Navarre, pour l'engager à envahir la Caſtille, en lui promettant des ſecours puiſſans. Elle écrivit des lettres, elle fit partir des émiſſaires pour ranimer le courage & les eſpérances des autres cités (*a*). Elle leva des ſoldats, & exigea du clergé de la cathédrale une grande ſomme d'argent, pour fournir à leur entretien. Elle ne négligea rien de tout ce qui pouvoit exciter & échauffer le peuple. Elle ordonna que ſes troupes porteroient des crucifix au lieu de drapeaux, comme ſi elles euſſent eu à combattre les infideles & les ennemis de la religion. Elle marchoit dans les rues de Tolede montrant ſon fils, encore enfant, vêtu d'habits de deuil, monté ſur une mule, précédé d'une enſeigne ou étoit peint le tableau du ſup-

(*a*) P. Mart. *Ep.* 727.

plice de ſon pere (*a*). C'eſt par de ſemblables artifices qu'elle ſçut tenir l'eſprit des habitans dans un état d'agitation continuelle, qui empêchoit les paſſions de ſe refroidir, & qui les aveugloit ſur le danger où ils s'expoſoient en tentant de réſiſter ſeuls à tout le poids de l'autorité royale. Tant que l'armée fut occupée dans la Navarre, les régens ne furent pas en état de réduire Tolede par la force; & ils bornerent leurs efforts, ſoit à tâcher de diminuer le crédit de Dona Maria ſur le peuple, ſoit à la gagner par de grandes promeſſes & par les ſollicitations de ſon frere, le marquis de Mondejar; mais rien ne put la fléchir. Après que les François eurent été chaſſés de la Navarre, une partie de l'armée revint dans la Caſtille & inveſtit Tolede: le courage indomptable de l'intrépide Maria n'en fut pas al- 1521.

(*a*) Sandov. 375.

larmé. Elle défendit la ville avec
1522. la plus grande vigueur; ſes troupes battirent les royaliſtes dans pluſieurs ſorties; le ſiege n'avançoit point, lorſque le clergé ſe déclara contre elle, à la nouvelle de la mort de Guillaume de Croy, archevêque de Tolede. Les eccléſiaſtiques ne pouvoient pardonner à Dona Maria de s'être emparée de leurs biens; & comme la ſeule plainte qu'ils formoient contre l'empereur étoit fondée ſur ce que cet archevêché avoit été donné à un étranger, Charles, en y nommant un Caſtillan, détruiſit le principe de leur mécontentement. Ils perſuaderent au peuple que Maria n'avoit acquis ſur lui tant d'aſcendant que par ſes ſortileges, qu'elle avoit un démon familier qui la ſuivoit ſans ceſſe ſous la forme d'une négreſſe, & que les inſpirations de ce démon régloient toutes ſes démarches (*a*). Ce peu-

(*a*) P. Mart. *Ep.* 727.

ple crédule, fatigué de la longueur du fiege, déſeſpérant d'obtenir aucun ſecours des autres villes qui s'étoient d'abord liguées avec elle, & commençant à ſentir le beſoin de la paix, ſe ſouleva contre Dona Maria, la chaſſa de la ville, & ſe ſoumit aux royaliſtes. Dona Maria ſe retira dans la citadelle, qu'elle défendit quatre mois entiers avec un courage étonnant : réduite enfin à la derniere extrémité, elle eut encore l'adreſſe de s'échapper à la faveur d'un déguiſement, & ſe refugia en Portugal où elle avoit pluſieurs parens (*a*).

1522.

28 Octobr.

10 Février 1522.

Auſſi-tôt après ſa fuite, la citadelle ſe rendit, & la tranquillité fut rétablie dans la Caſtille. Cette tentative hardie des communes, eut le ſort de toutes les entrepriſes de ce genre qui ne réuſſiſſent pas; elle ne ſervit qu'à étendre & à confirmer de plus en

Effets funeſtes de cette guerre civile.

(*a*) Sandov. 375. P. Mart. *Ep.* 754. Ferrer. 8, 563.

plus l'autorité royale, qu'elle
1522. avoit pour but de limiter & d'affoiblir. Les Cortès continuerent à faire partie de la conſtitution de Caſtille, & ils furent convoqués toutes les fois que le roi eut beſoin d'argent; mais au lieu de ſuivre l'ancienne & prudente coutume, d'examiner les plaintes du peuple & de les appuyer avant d'accorder aucune levée d'argent, ils prirent le parti de faire leur cour au roi, en commençant par accorder le ſubſide; & lorſque le ſouverain avoit obtenu tout ce qu'il deſiroit, il ne leur permettoit plus de faire aucune recherche ſur les abus du gouvernement, ni de tenter aucune réforme qui pût préjudicier à ſon autorité. Les privileges dont les villes jouiſſoient auparavant furent inſenſiblement reſtreints ou tout-à-fait abolis : dès-lors leur commerce commença à décliner; & devenant moins riches & moins peuplées, elles perdirent le pouvoir

& l'influence qu'elles avoient acquis dans l'assemblée des Etats. 1522.

Progrès des soulevemens dans le royaume de Valence.

Tandis que la guerre civile désoloit la Castille, des factions plus violentes encore déchiroient le royaume de Valence. La ligue qui s'étoit formée dans la ville de Valence, en 1520, & qui avoit pris le nom de confrérie (*Germanada*), continua de subsister après que l'empereur eut quitté l'Espagne. Ce parti, sous prétexte de défendre les côtes contre les descentes des corsaires de Barbarie, & à la faveur de la permission que Charles avoit eu l'imprudence de leur accorder, refusa de mettre bas les armes. Mais comme les plaintes des habitans de Valence avoient moins pour objet des entreprises injustes de l'autorité royale sur leurs privileges, que les exactions & l'insolence des nobles, ce fut sur-tout contre ceux-ci que se tourna leur ressentiment. Dès qu'ils eurent la permission de rester armés, & qu'ils eurent appris à sentir leurs forces,

ils ne ſongerent plus qu'à ſe ven-
1521. ger de leurs oppreſſeurs. Ils chaſ-
ſerent les nobles de la plupart des villes, pillerent leurs maiſons, ravagerent leurs terres, & attaquerent leurs châteaux. Ils élurent enſuite treize perſonnes, une de chaque compagnie de commerçans, établie dans Valence, & leur donnerent l'adminiſtration du gouvernement, pour réformer, diſoient-ils, les loix, pour établir une maniere uniforme de diſpenſer la juſtice ſans partialité & ſans égard à la diſtinction des rangs, & pour rapprocher ainſi les hommes de l'égalité primitive.

Les nobles furent obligés de prendre les armes pour ſe défendre. Les hoſtilités commencerent de part & d'autre & furent pouſſées avec toute l'animoſité qu'inſpiroit au peuple le reſſentiment de l'oppreſſion, & à la nobleſſe l'idée de l'outrage qu'on faiſoit à ſa dignité. Comme il ne ſe trouvoit pas un ſeul homme de naiſſance, ou d'une éducation diſtinguée

qui entrât dans la *Germanada*, elle n'avoit à la tête de ſes conſeils & de ſes troupes, que de vils artiſans; & de pareils chefs ne pouvoient gagner la confiance d'une populace furieuſe, que par la férocité de leur zele & par l'extravagance de leurs procédés. Dans une telle ſociété, les loix introduites par les nations civiliſées pour borner & modérer les fureurs de la guerre, devoient être inconnues ou mépriſées; auſſi n'eſt-il point de cruauté & d'excès qu'ils ne commiſſent, ni d'outrages qu'ils ne fiſſent à l'humanité. 1522.

L'empereur occupé à appaiſer la révolte de la Caſtille, qui menaçoit de plus près ſa puiſſance & ſes prérogatives, n'étoit pas en état de donner beaucoup d'attention aux ſoulévemens de Valence; il laiſſa à la nobleſſe de ce royaume le ſoin de défendre comme elle pourroit ſa cauſe particuliere. Le comte de Melito, vice-roi, avoit le commandement en

chef des troupes que les nobles
1522. raſſemblerent parmi leurs vaſſaux. La *Germanada* ſoutint la guerre pendant les années 1520 & 1521, avec plus de courage & de perſévérance, qu'on ne devoit l'attendre d'une populace ſans diſcipline, conduite par des chefs ſi mépriſables. Elle défit les nobles dans pluſieurs actions, qui ſans être importantes, furent très-vives; elle les força d'abandonner toutes les entrepriſes qu'ils firent ſur différentes villes. Mais les nobles, qui étoient plus inſtruits dans l'art militaire, & dont les troupes étoient bien mieux aguéries, eurent l'avantage dans la plupart des combats. A la fin, aidés d'un corps de cavalerie Caſtillane que les régens envoyerent à Valence, auſſi-tôt après la victoire qu'ils remporterent ſur Padilla à Villalar, ce ſecours leur donna une ſi grande ſupériorité, qu'ils vinrent bientôt à bout de diſſiper & de ruiner entiérement la *Germanada*. Les chefs du parti furent mis à

mort, & condamnés à tous les tourmens que le reſſentiment des injures récentes put faire imaginer à des ennemis irrités. Le gouvernement de Valence fut rétabli dans ſon ancienne forme (*a*). 1522.

Signes de mécontentement dans l'Aragon.

On vit auſſi paroître en Aragon quelques ſymptômes de cet eſprit de mécontentement & de ſédition, qui régnoit dans les autres royaumes d'Eſpagne; mais le vice-roi, don Juan de Lanuza, ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il vint à bout d'étouffer ces germes de diſcorde avant qu'il y eût une révolte déclarée. Il n'en fut pas de même dans l'iſle de Majorque: les mêmes cauſes qui avoient excité les ſoulévemens de Valence y produiſirent des effets non moins violens. Le peuple, las de ſupporter

Emeute terrible dans l'iſle de Majorque.

(*a*) Argenſola, *annales d'Aragon, ch.* 75, 90, 99, 118. Sayas, *annales d'Aragon, ch.* 5, 12, &c. P. Mart. *Ep. lib.* 33 & 34. Ferrer. *hiſt. d'Eſpagne*, 8, 541, 594, &c.

l'oppreſſion où le tenoit la juriſ-
1522. diction rigoureuſe de la nobleſſe,
prit les armes, dépoſa le vice-roi,
19 Mars le chaſſa de l'iſle, & maſſacra tous
1521. les nobles qui eurent le malheur de tomber entre ſes mains; & il perſiſta dans ſa révolte avec une obſtination égale à la fureur qui l'y avoit porté. Il fallut des efforts conſidérables pour faire rentrer les habitans de Majorque dans l'obéiſſance; & ce ne fut qu'après que le calme eut été rétabli dans toute l'Eſpagne, qu'on put venir à bout de réduire ces inſulaires (*a*).

Cauſes qui empêchèrent l'union des mécontens.

Quand on obſerve combien cet eſprit de mécontentement étoit général parmi les Eſpagnols, & combien de cauſes concouroient à les porter à ces moyens violens, dans la vue d'obtenir le redreſſement de leurs griefs, on peut s'é-

(*a*) Argenſola, *annales d'Aragon*, *c.* 115. Ferreras, *hiſt.*, 8, 542, Sayas, *annal. d'Aragon. c.* 7, 11, 14, 76, 81. Ferreras, *hiſt.* 8, 579, &c. 609.

tonner que les mécontens des différens royaumes d'Eſpagne aient ſi mal conduit leurs opérations, ſans aucun concert, & même ſans aucune communication entr'eux. S'ils avoient uni leurs armes & leurs conſeils, ils euſſent agi avec beaucoup plus de vigueur & de ſuccès. L'apparence d'une confédération nationale auroit rendu cette ligue reſpectable aux yeux du peuple, & formidable au ſouverain. L'empereur n'auroit pas été en état de réſiſter à leurs forces combinées, & ſe ſeroit vu forcé d'accepter les conditions qu'il auroit plu aux chefs de lui preſcrire. Mais pluſieurs motifs empêcherent les Eſpagnols de former un ſeul corps, & de ſe conduire ſur un ſeul & même plan. Les peuples des différens royaumes, quoique ſujets du même ſouverain, conſervoient une antipathie nationale l'un pour l'autre. Le ſouvenir de leurs rivalités & de leurs hoſtilités anciennes étoit encore récent, & le reſſentiment de leurs mutuel- 1522.

1522. les injures étoit ſi entier, qu'il leur étoit impoſſible de ſe fier l'un à l'autre. Chaque nation aima mieux ne ſe repoſer que ſur elle-même, & ſoutenir ſeule tout le choc, que d'implorer le ſecours des nations voiſines. D'ailleurs les formes de gouvernement dans les divers royaumes de l'Eſpagne, étoient ſi différentes, & les changemens que chaque peuple deſiroit, étoient ſi oppoſés, qu'il n'eût pas été facile de les faire concourir à l'exécution d'un plan commun. Ce fut à cette déſunion que Charles fut redevable de la conſervation de ſes couronnes d'Eſpagne; chacun de ces royaumes agiſſant ainſi ſéparément, ils finirent par être tous obligés de ſe ſoumettre aux volontés de leur ſouverain.

Conduite prudente & généreuſe de l'empereur envers les mécontens.

L'arrivée de l'empereur en Eſpagne jetta les plus vives allarmes dans le cœur de ceux de ſes ſujets qui avoient pris les armes contre lui: mais il calma bientôt ces cruelles inquiétudes par un acte de clémence

qui fut autant l'effet de ſa prudence que de ſa généroſité. Dans une révolte ſi générale, qui avoit fait tant de coupables, à peine y en eut-il vingt en Caſtille qu'il fit punir du dernier ſupplice. Son conſeil le ſollicita vivement de montrer plus de ſévérité; mais il refuſa conſtamment de faire verſer plus de ſang par les mains des bourreaux, & publia une amniſtie générale qui s'étendoit à tous les crimes commis depuis le commencement de la rébellion. Il n'en excepta que quatre-vingts perſonnes: encore ne parut-il les nommer que pour intimider les autres, & ſans avoir aucun deſſein de les pourſuivre. En effet, un officieux courtiſan lui ayant offert de lui découvrir où étoit caché un des plus conſidérables des proſcrits, il rejetta ſon offre par une plaiſanterie pleine de généroſité: » Allez, lui dit-il: » je n'ai rien à craindre de cet hom» me; mais il a des raiſons pour s'é» loigner de moi, & vous feriez

1522.

28 Octob.

» bien mieux de lui dire que je ſuis
1522. » ici, que de m'inſtruire du lieu » où il eſt (*a*) «. Cette apparence de magnanimité ; le ſoin qu'il prit d'éviter tout ce qui avoit offenſé les Caſtillans pendant le premier ſéjour qu'il avoit fait au milieu d'eux ; ſon aptitude à adopter leurs mœurs, à parler leur langue, à ſe plier à leurs opinions & à leurs uſages, tout cela lui donna bientôt ſur eux un aſcendant que n'avoient jamais eu leurs ſouverains Eſpagnols, & les engagea à le ſeconder dans toutes ſes entrepriſes avec un zele & une valeur qui contribuerent particuliérement à ſes ſuccès & à ſa grandeur (*b*).

Adrien s'embarque pour Rome, où il eſt mal reçu.

Dans le temps que Charles abordoit en Eſpagne, Adrien quittoit ce royaume pour aller en Italie prendre poſſeſſion de ſa nouvelle

(*a*) Sandov. 377, &c. *Vida del Carlos por D. J. ant. de Vera y Zuniga*, p. 30.
(*b*) Ulloa, *vita del Carlos V*, p. 85.

dignité.

dignité. Depuis long-temps le peuple Romain attendoit impatiemment ſon arrivée ; mais lorſqu'il vit ce nouveau ſouverain, il ne put cacher ſa ſurpriſe & ſon mécontentement. Les romains accoutumés au faſte royal de Jules II & à l'élégance brillante de Léon X, virent avec mépris un vieillard humble & ſimple dans ſon maintien, de mœurs auſteres, ennemi du faſte, ſans goût pour les arts, & qui n'avoit aucune de ces qualités extérieures & impoſantes que le vulgaire s'attend toujours à trouver dans les hommes élevés au premier rang (*a*). Ses vues & ſes maximes politiques ne parurent pas moins étranges à ſes miniſtres. Il reconnoiſſoit & déploroit les vices qui s'étoient introduits dans l'égliſe & dans la cour de Rome, & 1522.

(*a*) Guich. *l.* 15, 238. Jovii, *vita Adriani*, 117. Bellefor. *Epitr. des princ.* 84.

1522. il ſe prépara à réformer l'une & l'autre. Il ne laiſſoit voir aucun deſir d'élever ſa famille ; il ſe fit même un ſcrupule de retenir les territoires que quelques-uns de ſes prédéceſſeurs avoient acquis par fraude ou par violence, plutôt que par aucun titre légitime ; en conſéquence il rétablit François-Marie de la Rovere dans la poſſeſſion du duché d'Urbin, dont Léon X l'avoit dépouillé, & rendit au duc de Ferrare pluſieurs places que l'Etat de l'égliſe lui avoit arrachées (*a*). Des hommes ſi peu accoutumés à voir les princes régler leur conduite ſur les maximes de la morale & ſur les principes de l'équité, ne pouvoient manquer de regarder ces actions du nouveau pape comme des preuves inconteſtables de ſa foibleſſe & de ſon inexpérience. Adrien, de ſon côté, ignorant abſolument le ſyſtême vaſte

(*a*) Guich. *l.* 15, 240.

& compliqué de la politique Italienne, & ne pouvant accorder ſa confiance à des perſonnes dont la ſubtilité rafinée dans les affaires s'allioit ſi mal avec la ſimplicité & la candeur naturelle de ſon caractere, ſe trouvoit ſouvent embarraſſé & irréſolu dans les délibérations; l'opinion de ſon incapacité ſe confirma de jour en jour & ſa perſonne comme ſa conduite politique devint bientôt un objet de mépris pour ſes ſujets (*a*). 1522.

Adrien, quoique dévoué à l'empereur, faiſoit cependant tous ſes efforts pour prendre le caractere d'impartialité qui convenoit au pere commun de la chrétienté; il n'épargnoit aucune démarche pour réconcilier les princes diviſés & pour les engager à ſe liguer tous contre Soliman, devenu plus formi- Tâche de pacifier l'Europe.

(*a*) Jov. *vita Adr.* 118. P. Mart. *Ep.* 774. Ruſcelli, *lettere de princ. vol.* 1, 87, 96, 101.

dable (a) que jamais à l'Europe par
1522. la conquête récente de l'iſle de Rhodes; mais cette entrepriſe étoit trop au-deſſus de ſes talens. Pour démêler tant de prétentions oppoſées, pour concilier tant d'intérêts qui ſe croiſoient, pour éteindre toutes les paſſions que l'ambition, la jalouſie & le reſſentiment avoient allumées, & pour amener tant de puiſſances ennemies à ſuivre le même plan avec vigueur & avec unanimité, il ne ſuffiſoit pas d'avoir un cœur droit & des intentions pures, il eût encore fallu une grande ſupériorité d'eſprit & beaucoup d'habileté.

Les Etats d'Italie ne déſiroient pas moins vivement la paix que le pape lui-même. L'armée impériale que commandoit Colonne, étoit encore ſur pied; mais comme les revenus que l'empereur pouvoit tirer de l'Eſpagne, de Naples

(a) Bellefor. *Ep. p.* 86.

& des Pays-Bas, avoient été ou épuiſés, ou appliqués à d'autres objets, elle dépendoit entierement des Italiens pour ſa ſubſiſtance & ſa paie. Une grande partie des troupes avoit ſes quartiers dans les Etats eccléſiaſtiques, & le vice-roi de Naples levoit tous les mois des contributions ſur les Florentins, les Milanois, les Gênois & les Lucquois. Tous ſe récrioient également contre ces exactions, & n'attendoient que l'occaſion de s'en affranchir; mais la crainte des maux plus grands, que pouvoit leur cauſer ou la fureur de l'armée ou le reſſentiment de l'empereur, les obligea de ſe ſoumettre (*a*). 1522.

Cependant les inſtances du pape & la publication d'une bulle par laquelle il exhortoit tous les princes chrétiens à conſentir à une treve de trois ans, eurent aſſez d'effet 1523. Nouvelle ligue contre le roi de France.

(*a*) Guich. *l.* 15, 238.

pour déterminer les cours d'Eſpa-
1513. gne, de France & d'Angleterre à envoyer à leurs ambaſſadeurs des pouvoirs pour traiter cet objet : mais tandis que ces miniſtres perdoient leur temps en négociations ſtériles, leurs ſouverains continuoient leurs préparatifs de guerre. Les Vénitiens s'étoient maintenus juſqu'alors avec fidélité dans l'alliance qu'ils avoient faite avec François ; mais voyant que ſes affaires en Italie étoient dans une ſituation déſeſpérée, ils ſe liguerent contre lui avec l'empereur. Adrien même, à l'inſtigation du vice-roi
28 Juin. de Naples, Charles de Lannoy, ſon compatriote & ſon ami, qui lui perſuada que la paix ne trouvoit d'obſtacles que dans l'ambition du roi de France, entra bientôt dans la même ligue. Les autres Etats d'Italie ſuivirent leur exemple ; & François ſe trouva abandonné à ſes propres forces, n'ayant plus un ſeul allié pour tenir tête à tant d'enne-

mis, dont les armes menaçoient ſes Etats de tous côtés (*a*).

1523.

Meſures de François pour faire une vigoureuſe réſiſtance.

On devoit croire qu'une ligue ſi redoutable alloit obliger François de ſe tenir uniquement ſur la défenſive, ou qu'elle lui ôteroit du moins toute idée d'entrer encore en Italie. Mais tel étoit le caractere de ce prince qu'il ſe relâchoit trop aiſément & ſe négligeoit même dans les occaſions ordinaires, au lieu qu'il ſe ranimoit à l'approche du danger, & qu'il ſavoit non-ſeulement le braver avec intrépidité, qualité qui ne l'abandonna jamais, mais encore le prévenir & le repouſſer avec autant d'activité que d'adreſſe. Avant que ſes ennemis fuſſent en état d'exécuter aucun de leurs projets, François avoit déja raſſemblé une nombreuſe armée. Il avoit ſur ſes ſujets une autorité bien plus abſolue que celle que Charles & Henri exerçoient dans leurs Etats. Ils

(*a*) Guich. *l.* 15, 241, 248.

dépendoient de leurs Parlemens
1523. pour la levée des ſubſides ; & on ne leur accordoit ordinairement que des ſommes modiques, avec beaucoup de lenteur, & après bien des difficultés. François pouvoit demander à ſa nation des impôts bien plus conſidérables, & les percevoir plus vîte : enſorte que dans cette campagne, comme dans les précédentes, ſon armée étoit déja en marche, que ſes ennemis cherchoient encore des expédiens & des reſſources pour raſſembler des troupes. François, qui ſentoit ſes avantages, ſe flatta de faire échouer tous les plans de l'empereur, en conduiſant lui-même ſon armée dans le Milanès ; & cette démarche hardie, d'autant plus redoutable pour ſes ennemis qu'ils s'y attendoient moins, ne pouvoit gueres manquer de produire l'effet qu'il en eſpéroit. L'avant-garde de ſon armée étoit aux portes de Lyon, & il la ſuivoit déja lui-même à la tête de la ſeconde diviſion de ſes trou-

pes, lorſque la découverte d'une conſpiration domeſtique, qui mit le royaume à deux doigts de ſa ruine, l'obligea de s'arrêter & de changer de meſures.

1523. Suſpendues par la découverte de la conſpiration du connétable de Bourbon.

L'auteur de ce complot dangereux étoit Charles, duc de Bourbon, connétable de France. Sa haute naiſſance, ſon immenſe fortune, & l'autorité que lui donnoit ſa charge, le rendoient le plus puiſſant ſujet du royaume, comme il en étoit le plus illuſtre par ſes grands talens, également propres au conſeil & à la guerre, & par les ſervices importans qu'il avoit rendus à la couronne. La réunion de pluſieurs qualités qui lui étoient communes avec le roi, la même paſſion pour la guerre, la même émulation pour ſe diſtinguer dans les exercices du corps, l'égalité d'âge & les liens du ſang qui les uniſſoit tous deux, devoient naturellement lui aſſurer la faveur du roi : malheureuſement Louiſe, mere de François, avoit conçu une averſion violente contre la maiſon

Son caractere.

Cauſes de ſon mécontentement.

de Bourbon, ſans autre raiſon que
1523. l'inclination particuliere qu'avoit pour cette branche de la famille royale, Anne de Bretagne, femme de Louis XII, que Louiſe avoit toujours haïe. François, trop eſclave des impreſſions qu'il recevoit de ſa mere, avoit appris d'elle à conſidérer les actions du connétable avec un ſentiment de baſſe jalouſie, indigne de lui. Ses exploits & ſa conduite à la bataille de Marignan n'avoient pas été aſſez récompenſés; on l'avoit rappellé du gouvernement de Milan, ſur des prétextes aſſez frivoles, & on lui avoit fait un accueil très-froid, que ne méritoit pas la ſageſſe avec laquelle il s'étoit conduit dans ce poſte difficile; le paiement de ſes penſions avoit été ſuſpendu ſans aucunes bonnes raiſons; & durant la campagne de 1521, le roi, comme on l'a déja dit, lui avoit fait un affront en préſence de toute l'armée, en donnant le commandement de l'avant-garde au duc d'Alençon. Le connétable ſup-

porta d'abord ces injuſtices avec plus de modération qu'on n'en devoit attendre d'un prince fier, qui ſentoit ce qu'on devoit à ſon rang & à ſes ſervices. A la fin les injures multipliées épuiſerent ſa patience; & plein d'idées de vengeance, il ſe retira de la cour, & commença à établir une correſpondance avec quelques-uns des miniſtres de l'empereur. 1523.

Vers ce même temps, la ducheſſe de Bourbon vint à mourir ſans laiſſer de poſtérité : Louiſe, que ſon tempérament ne portoit pas moins à l'amour qu'à la vengeance, & qui, à l'âge de quarante-ſix ans, étoit encore ſuſceptible d'une paſſion tendre, commença à voir avec d'autres yeux le connétable, qui joignoit aux qualités de l'eſprit tous les avantages du corps & de la figure; & malgré l'inégalité de l'âge, elle forma le projet de l'épouſer. Bourbon eût pu attendre de la folle paſſion d'une femme qui gouvernoit ſon fils & la France,

la plus haute fortune où puiſſe aſ-
1523. pirer un ambitieux ; mais ſoit qu'il ne pût paſſer, comme la reine, ſi ſubitement de la haine à l'amour, ſoit qu'il fût trop grand pour s'abaiſſer à diſſimuler ſon averſion, & à feindre de l'amour pour une femme qui l'avoit perſécuté ſi long-temps & ſi injuſtement, il ne ſe contenta pas de refuſer le mariage qu'on lui propoſa ; il mêla encore à ſon refus des railleries ameres ſur la perſonne & le caractere de cette princeſſe. Le dépit de voir l'outrage ajouté au mépris, changea en la haine la plus violente ſon amour dédaigné ; & voyant qu'elle ne pouvoit épouſer Bourbon, elle réſolut de le perdre.

Dans ce deſſein, elle ſe concerta avec le chancelier du Prat, homme qui, en proſtituant baſſement ſes grands talens & ſa connoiſſance profonde des loix, étoit parvenu à cette place éminente. Par ſon avis, on intenta au connétable un procès en forme, qui ne

tendoit pas moins qu'à le dépouiller de toute la fortune qui appartenoit à la maiſon de Bourbon. Une partie fut réclamée au nom du roi, comme étant tombée dans le domaine de la couronne ; & l'autre, au nom de Louiſe, comme la plus proche héritiere, par ſa naiſſance, de la feue ducheſſe. Ces deux prétentions étoient également deſtituées de tout droit légitime ; mais Louiſe, par ſes ſollicitations & ſon autorité, & du Prat, à force d'artifices & de chicanes, parvinrent à obtenir des juges le ſequeſtre des biens de la maiſon de Bourbon. Ce jugement inique jetta le connétable dans le déſeſpoir, & lui fit prendre un parti que le déſeſpoir ſeul pouvoit lui faire adopter. Il renouvella ſes intrigues avec la cour impériale ; & ſe perſuadant que toutes les injuſtices qu'il avoit eſſuyées, l'autoriſoient à employer tous les moyens d'en tirer vengeance, il offrit à l'empereur de le reconnoître pour ſon ſouverain naturel,

1523.

Ses négociations ſecretes avec l'empereur.

& de l'aider à conquérir la France.
1523. Charles & le roi d'Angleterre qui fut mis dans le ſecret (*a*), attendoient les plus grands avantages de ſa révolte, & ne balancerent pas à lui tendre les bras : ils n'épargnerent ni promeſſes ni careſſes pour le confirmer dans ſa réſolution. L'empereur lui offrit en mariage ſa ſœur Eléonore, veuve du roi de Portugal, avec une dot conſidérable. Ses intérêts firent un article principal du traité conclu entre Charles & Henri : on devoit lui donner les comtés de Provence & de Dauphiné avec le titre de roi ; l'empereur s'engageoit à entrer dans la France par les Pyrénées, & Henri à envahir la Picardie avec les Flamands ; douze mille Allemands levés à leurs frais communs devoient pénétrer dans la Bourgogne & agir de concert avec Bourbon, qui ſe chargea de lever

(*a*) Rymer, *Fœder.* 13, 794.

ſix mille hommes dans le cœur du royaume, parmi ſes amis & ſes vaſſaux. L'exécution de ce complot dangereux & profond fut différé juſqu'au moment où le roi de France traverſeroit les Alpes avec la ſeule armée qui eût pu défendre ſes Etats; & comme François étoit déja fort avancé dans ſa marche vers l'Italie, la France étoit à la veille de ſa ruine (*a*). 1523.

Découverte de la conſpiration.

Heureuſement pour ce royaume, une négociation qui duroit depuis pluſieurs mois, quoique conduite avec le plus grand ſecret & communiquée ſeulement à un petit nombre de confidens choiſis, ne put échapper à la vigilance de quelques perſonnes attachées à la maiſon du connétable, qui l'obſervoient d'autant plus attentivement qu'elles s'étoient apperçues de ſa défiance à leur égard. Deux de ſes domeſtiques

(*a*) *Hiſt. de de Thou. liv.* 1. *c.* 10. Heuter. *rer. auſt. l.* 8, *l.* 18., *p.* 207.

donnerent au roi quelques avis de
1523. la correſpondance myſtérieuſe qui régnoit entre leur maître & le comte de Roeux, gentilhomme Flamand, en qui l'empereur avoit la plus grande confiance. François qui ne pouvoit croire que le premier prince du ſang fût aſſez lâche pour livrer le royaume à ſes ennemis, partit dans l'inſtant pour Moulins, où le connétable s'étoit mis au lit, prétextant une indiſpoſition pour ſe diſpenſer d'accompagner le roi en Italie, & lui déclara ſans détour les avis qu'il venoit de recevoir. Bourbon proteſta de ſon innocence avec les ſermens les plus ſacrés & avec l'apparence la plus impoſante de candeur & d'ingénuité. Sa ſanté, diſoit-il, commençant à s'affermir, il promit au roi de rejoindre l'armée dans peu de jours. François, franc & ſincere lui-même, ſe laiſſoit aiſément tromper par l'apparence de ces vertus dans les autres; il reſta ſi perſuadé de l'innocence de Bourbon, qu'il ne vou-

lut jamais conſentir à le faire arrêter, malgré l'avis de ſes plus ſages conſeillers qui le preſſoient de prendre cette précaution ; & comme s'il n'y eût plus rien à craindre, il continua ſa marche vers Lyon. Le connétable ſe mit auſſi-tôt en route, feignant d'abord de vouloir ſuivre le roi ; mais, tournant tout-à-coup vers la gauche, il traverſa le Rhône, & après bien des fatigues & des périls, il échappa à tous les partis que le roi, qui ſe repentit trop tard de ſa crédulité, envoya pour l'arrêter ; & il arriva heureuſement en Italie (*a*).

1523. Septemb. Se refugie en Italie.

François prit toutes les précautions poſſibles pour prévenir du moins les funeſtes effets de la faute irréparable qu'il venoit de commettre. Il mit des garniſons dans toutes les places fortes qui étoient dans les terres du connétable. Il fit

(*a*) *Mém. de du Bellay*, p. 64, &c. Paſquier, *recherches de la France*, p. 481.

arrêter tous les gentilshommes qu'il
1523. ſoupçonna du complot, & comme il n'avoit pu encore découvrir toute l'étendue du plan de la conſpiration, ni ſavoir à quel point la corruption avoit gagné ſes ſujets, il craignit que ſon abſence ne les enhardît à tenter quelqu'entrepriſe déſeſpérée, & renonça à l'idée de conduire en perſonne ſon armée en Italie.

Les François envahiſſent le Milanès.

Cependant il n'abandonna pas ſes deſſeins ſur le Milanès : il nomma l'amiral Bonnivet pour commander à ſa place, & marcher en Italie à la tête d'une armée forte de trente mille hommes. Bonnivet ne dut pas cette préférence à ſes talens comme général ; car de toutes les qualités qui concourent à la former, il n'avoit que la bravoure perſonnelle, la plus commune & la derniere de toutes. Mais il étoit le gentilhomme le plus accompli qu'il y eût à la cour de France, par ſes manieres aimables, ſon eſprit inſinuant, ſa converſation vive

& brillante ; & François qui vivoit avec ſes courtiſans dans la plus grande familiarité, étoit ſi charmé des agrémens de Bonnivet, qu'il l'honoroit en toute occaſion des marques les plus ſpéciales & les plus diſtinguées de ſa faveur. Bonnivet étoit auſſi l'implacable ennemi de Bourbon ; & comme le roi dans cette conjoncture ne ſavoit à qui ſe fier, il crut ne pouvoir mieux placer que dans les mains de ſon favori le commandement en chef de ſon armée. 1523.

Colonne, chargé de la défenſe du Milanès, qui étoit ſa conquête, étoit bien loin d'avoir des forces ſuffiſantes pour réſiſter à une armée ſi formidable. A peine avoit-il de quoi payer ſes troupes, qui étoient d'ailleurs conſidérablement diminuées par les maladies & par la déſertion des ſoldats ; ce qui lui avoit fait, malgré lui, négliger les précautions néceſſaires pour mettre les pays en ſûreté. Il ſe borna donc uniquement à tâcher d'empêcher que l'ar- Leur mauvaiſe conduite.

mée Françoiſe ne paſſât la riviere
1523. du Teſin ; & comme s'il eût oublié avec quelle facilité il l'avoit paſſée lui-même devant Lautrec, il ſe promettoit avec la plus grande confiance de réuſſir dans ce projet ; mais il y échoua comme Lautrec avoit échoué. Bonnivet paſſa la riviere ſans réſiſtance, dans un endroit guéable qu'il trouva ſans défenſe ; & les impériaux ſe retirerent vers Milan, prêts à abandonner la ville, dès que les François ſe préſenteroient aux portes. Par une négligence inconcevable, que Guichardin attribue à un eſprit de vertige (*a*), Bonnivet reſta trois ou quatre jours ſans avancer, & perdit l'occaſion que lui offroit la fortune. Les Bourgeois de Milan ſe remirent de leur conſternation. Colonne, qui étoit encore plein d'activité à l'âge de quatre-vingts ans, & Moron, dont la haîne pour

(*a*) Guichardin, *lib.* 15, 254.

les François étoit infatigable, s'occuperent jour & nuit à faire réparer les fortifications, à amaſſer des proviſions, à raſſembler des troupes de tous les environs ; & le temps que l'armée françoiſe mit à arriver, leur ſuffit pour mettre la ville en état de ſoutenir un ſiege. Bonnivet, après quelques tentatives infructueuſes, qui fatiguerent ſes troupes plus que l'ennemi, fut obligé, par la rigueur de la ſaiſon, de ſe retirer dans ſes quartiers d'hiver. 1523.

Dans cet intervalle, le pape Adrien mourut. Cet événement cauſa tant de joie parmi le peuple de Rome, dont la haîne & le mépris pour ce pontife augmentoient de jour en jour, que la nuit qui ſuivit ſa mort, ils ornerent de guirlandes la maiſon de ſon premier médecin, avec cette inſcription : *Au libérateur de ſon pays* (a). Auſſi-tôt le cardinal de Médicis renouvella ſes ancien- Mort d'Adrien VI.

(a) Jovii, *vita Adr.* 127.

nes prétentions à la papauté, & entra dans le conclave avec les plus grandes eſpérances de ſuccès. Le peuple en général ne doutoit pas qu'il ne réuſsît. Cependant, malgré l'appui de la faction de l'empereur, malgré ſon crédit perſonnel & ſa grande habileté à employer tous les reſſorts de la ruſe, de l'intrigue & de la corruption qui dominent dans ces aſſemblées, l'obſtination & les intrigues de ſes rivaux firent durer le conclave pendant l'eſpace de cinquante jours entiers; à la fin l'adreſſe & la conſtance du cardinal triompherent de tous les obſtacles. Il fut élu pape, & prit le gouvernement de l'égliſe ſous le nom de Clément VII. Ce choix eut l'approbation univerſelle. On attendoit tout d'un pape, que ſes grands talens & ſon expérience conſommée dans les affaires, rendoient également propre & à ſoutenir les intérêts ſpirituels de l'égliſe, menacée d'un danger imminent par le progrès des opinions

1523.

Election de Clément VII. 28 Nov.

de Luther, & à conduire ſes opérations politiques avec la prudence qu'exigeroient les circonſtances. Il joignoit à tous ces avantages, celui de pouvoir faire reſpecter l'Etat eccléſiaſtique, par l'autorité ſuprême qu'il exerçoit à Florence, & par l'opulence de ſa famille (*a*). 1523.

Le Cardinal Wolſey, dont l'ambition n'avoit pas été rebutée par le peu de ſuccès qu'il avoit eu dans l'élection précédente, s'en promettoit un plus heureux dans celle-ci. Henri écrivit à l'empereur pour lui rappeller l'engagement qu'il avoit pris d'appuyer les prétentions de ſon miniſtre. Wolſey, de ſon côté, mit dans ſes pourſuites un activité égale à l'importance de l'objet qu'il ſe propoſoit, & envoya à ſes agens dans Rome, un ordre précis de n'épargner ni promeſſes ni préſents pour faire réuſſir ſes vues. Mais Charles ou l'avoit

Wolſey échoue dans ſon projet. Son reſſentiment.

(*a*) Guich. *l.* 15, 263.

bercé de vaines eſpérances qu'il
1523. n'eut jamais l'intention de réaliſer, ou jugea qu'il ne ſeroit pas prudent de s'oppoſer à l'élection d'un prétendant qui avoit autant de titres pour réuſſir qu'en avoit Médicis; ou peut-être les cardinaux n'oſerent pas s'expoſer à irriter le peuple Romain, en élevant encore ſur la chaire de Saint Pierre un autre étranger, dans le temps même que ſon indignation contre la mémoire d'Adrien étoit encore toute récente. Wolſey, après tant d'eſpérances trompées & tant d'efforts inutiles, eut encore une fois la mortification de voir placer ſur le trône de l'égliſe un pape, dont l'âge peu avancé & la conſtitution robuſte ne lui laiſſoient pas même la conſolation d'eſpérer de lui ſurvivre. Cette ſeconde diſgrace lui prouva clairement la mauvaiſe foi de l'empereur, & alluma au fond de ſon cœur tout le reſſentiment que peut éprouver un homme hautain qui ſe voit à la fois fruſtré de ſes eſpérances

pérances & honteuſement trompé. Clément qui connoiſſoit ſon caractere vindicatif, eſſaya de l'adoucir, en le nommant légat en Angleterre pendant ſa vie, avec des pouvoirs ſi étendus, qu'ils lui tranſmettoient preſque toute l'autorité papale dans ce royaume; mais l'affront que Wolſey venoit de recevoir, avoit rompu pour jamais les nœuds qui l'attachoient à l'empereur, & dès ce moment il ne ſongea plus qu'à la vengeance. Il lui fallut pourtant la différer, & cacher ſes intentions à ſon maître, juſqu'à ce que par une ſuite de circonſtances heureuſes que le temps pourroit faire naître, il pût par dégrés le détacher de l'empereur. Auſſi, loin de marquer aucun mécontentement du refus qu'il avoit eſſuyé, il affectoit toujours, ſoit en particulier, ſoit en public, de ſe montrer très-ſatisfait de l'élévation de Clément (*a*). 1523.

(*a*) Fiddes *life of Wolſey*, 294, &c. Herbert.

1523. Opérations de Henri en France.

Henri, pendant toute la campagne, avoit rempli avec la plus grande exactitude les engagemens qu'il avoit pris avec l'empereur, dans leur ligue commune contre le roi de France; mais ſes opérations n'avoient pas eu toute la célérité qu'il auroit deſiré. Son aveugle prodigalité & ſa négligence extrême dans l'économie de ſes revenus, le laiſſoient ſouvent ſans reſſource d'argent. La manière de faire la guerre en Europe étoit alors bien différente de celle qui avoit régné auparavant. Au lieu de ces armées, aſſemblées à la hâte, qui, ſous des chefs particuliers, ſuivoient leur prince à la guerre, ne ſe mettoient en campagne que pour quelques mois, & ſervoient à leurs propres dépens, on levoit, à grands frais, du temps de Henri, des troupes qui recevoient une paie réglée & très-forte. Au lieu de cette impatience qu'avoient auparavant les deux partis de terminer la querelle par le ſort d'une bataille, qui décidoit

ordinairement de la deſtinée de pays ouverts & ſans défenſe, & laiſſoit aux barons la liberté de retourner avec leurs vaſſaux, à leurs occupations journalieres, les villes étoient alors fortifiées avec art & défendues avec opiniâtreté; la guerre, d'un art ſimple d'abord, étoit devenue une ſcience très-compliquée, & les campagnes étoient par conſéquent plus longues, plus fatigantes & moins déciſives. Les dépenſes, que ces changemens dans l'art militaire occaſionnerent néceſſairement, parurent des fardeaux inſupportables aux peuples, qui étoient accoutumés à ne payer que de légers impôts. De-là vint cet eſprit d'économie & même de parſimonie qui animoit dans ce ſiecle les parlemens d'Angleterre, & que Henri, malgré toute ſon autorité, ne put dompter que rarement. Les communes lui ayant refuſé pour cette fois les ſubſides qu'il demandoit, il fit valoir une prérogative étendue & preſque illimitée que 1523.

poſſédoient alors les rois d'Angle-
1523. terre, & au moyen de cet uſage
20 Septem- extraordinaire & violent de ſon
bre. autorité, il ſe procura l'argent dont il avoit beſoin. Mais cet expédient conſuma tant de temps, que la ſaiſon étoit déja fort avancée, avant que ſon armée pût ſe mettre en campagne ſous la conduite du duc de Suffolk. Ce général, après la jonction d'un corps conſidérable de Flamands, marcha en Picardie; & comme François, entraîné par une impatience inſenſée de recouvrer le Milanès, avoit laiſſé cette frontiere preſque ſans défenſe, Suffolk pénétra juſqu'aux bords de la riviere d'Oiſe, à ſept lieues de Paris, & jetta la conſternation dans cette capitale; mais l'arrivée d'un détachement envoyé par le roi, qui étoit encore à Lyon, la bravoure & l'activité des officiers François, qui ne laiſſoient reſpirer les ennemis ni jour ni nuit, la rigueur inouïe d'un hiver prématuré, & le défaut
Novembre. de vivres, forcerent les Anglois à ſe

retirer, & la Trémouille qui commandoit, eut la gloire d'arrêter avec une poignée de ſoldats, la marche d'une armée formidable, & de la chaſſer honteuſement du territoire de France (*a*). 1523.

Celle des Allemands & des Eſpagnols.

Les tentatives de l'empereur ſur la Bourgogne & ſur la Guyenne ne furent pas plus heureuſes, quoique la même négligence de la part de François eût encore laiſſé ces deux Provinces très-mal défendues. La conduite & la valeur de ſes généraux ſuppléérent à ſon défaut de prévoyance ; les Allemands qui avoient fait une irruption dans la Bourgogne, & les Eſpagnols qui avoient attaqué la Guyenne, furent également repouſſés avec beaucoup de perte.

Fin de la campagne.

Ainſi finit la campagne de 1523, où François eut tant de bonheur & de ſuccès, que l'Europe com-

(*a*) Herbert. *Mémoires de du Bellay*, 73, &c.

mença à prendre une haute idée
1523. de ſon pouvoir & de ſes reſſources. Il avoit découvert & diſſipé une conſpiration dangereuſe, dont il avoit forcé l'auteur à s'exiler du royaume, ayant à peine un domeſtique à ſa ſuite; il avoit fait échouer tous les projets d'une ligue puiſſante formée contre lui; il avoit défendu ſes Etats attaqués à la fois par trois côtés différens; & ſi ſon armée d'Italie n'avoit pas fait dans le Milanès tous les progrès qu'il pouvoit attendre de la ſupériorité de ſes forces ſur celles de l'ennemi, il avoit du moins repris la moitié de ce duché dont il reſtoit poſſeſſeur.

1524. La campagne ſuivante s'ouvrit par des événemens funeſtes pour la France. Elle perdit Fontarabie, par la lâcheté ou la trahiſon de ſon gouverneur. En Italie, les alliés réſolurent de redoubler de diligence, de vigueur & d'activité pour chaſſer Bonnivet de la partie du Milanès qui eſt au-delà du Té-

Sentimens du nouveau pape.

27 Février.

ſin. Clément, qui ſous les pontifi-
cats de Léon & d'Adrien avoit 1524.
montré une haine implacable contre la France, commença à voir la puiſſance que l'empereur acquéroit de jour en jour en Italie, d'un œil ſi jaloux, qu'il refuſa d'accéder, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, à la ligue formée contre François, & oubliant ſes paſſions & ſes animoſités perſonnelles, il travailla à réconcilier les deux partis avec tout le zele qui convenoit à ſon caractere. Mais tous ſes efforts furent ſans effet : une armée nombreuſe, où chacun des alliés fournit ſon contingent de troupes, s'aſſembloit à Milan dès le commencement du mois de Mars. Lannoy, viceroi de Naples, en prit le commandement à la mort de Colonne ; mais la principale conduite des opérations de la campagne fut confiée à Bourbon & au marquis de Peſcaire. Le dernier étoit le plus habile & le plus entreprenant des généraux Allemands : le reſſenti-

L'armée impériale ſe met de bonne heure en campagne.

ment qui animoit Bourbon, redou-
1524. bloit ſon activité & multiplioit ſes reſſources ; la connoiſſance qu'il avoit du caractere des généraux françois, du génie de leurs troupes, de la force & de la foibleſſe de leurs armées, le mettoit en état de rendre les plus grands ſervices au parti qu'il avoit embraſſé. Mais tous ces avantages alloient bientôt reſter inutiles par l'impuiſſance où ſe trouvoit l'empereur de ſe procurer aſſez d'argent pour l'exécution des plans vaſtes & divers qu'il avoit formés. Quand les généraux voulurent faire marcher ſes troupes, elles ſe mutinerent, demandant la paie qui leur étoit due depuis quelques mois ; & ſans avoir égard ni aux menaces ni aux promeſſes de leurs officiers, elles menacerent de piller Milan, ſi on ne les ſatisfaiſoit pas ſur-le-champ. Les généraux des alliés furent délivrés de cette ſituation embarraſſante par Moron, qui avoit ſur ſes compatriotes un aſcendant ſi prodigieux, qu'il leur fit

Retardée par la mutinerie des troupes.

avancer la ſomme qu'on demandoit, & l'armée ſe mit auſſi-tôt en campagne. Bonnivet n'avoit pas aſſez de troupes pour tenir tête à cette armée, & il avoit encore moins les talens néceſſaires pour ſe meſurer avec les généraux ennemis. Après pluſieurs mouvemens & pluſieurs combats, qu'ont décrits avec beaucoup d'exactitude les hiſtoriens du temps, mais qui ſont aujourd'hui trop loin de nous pour nous inſtruire ou pour nous intéreſſer, il fut forcé d'abandonner un camp très-avantageux, où il s'étoit retranché à Biagraſſa. Bientôt après, en partie par ſa mauvaiſe conduite; en partie par l'activité des ennemis qui harceloient & ruinoient ſon armée par des eſcarmouches continuelles, en évitant ſans ceſſe la bataille qu'il leur préſentoit; en partie auſſi par le caprice de ſix mille Suiſſes qui refuſerent de le joindre, quoiqu'ils ne fuſſent qu'à une journée de marche, il fut réduit à la néceſſité de tenter ſa retraite en

1524. Les François obligés d'abandonner le Milanès.

France par la vallée d'Aoſt. A peine étoit-il arrivé ſur les bords de la Seſſia, & commençoit-il à paſſer cette riviere, que Bourbon & Peſcaire, parurent avec l'avant-garde des alliés, & chargerent ſon arriere-garde avec la plus grande impétuoſité; dès le commencement de l'action, Bonnivet, qui ſe comporta avec la plus grande valeur, reçut une bleſſure ſi dangereuſe, qu'il fut obligé de quitter le champ de bataille. Le commandement de l'arriere-garde fût alors confié au chevalier Bayard : ce brave officier étoit ſi peu courtiſan, qu'il ne parvint jamais à commander en chef; mais dans le moment du danger, c'étoit toujours à lui qu'on avoit recours, & il ſe trouvoit alors chargé des poſtes les plus difficiles & les plus importans. Il ſe mit à la tête des gendarmes, & animant les ſoldats par ſa préſence & par ſon exemple à ſoutenir le choc des ennemis, il gagna du temps pour couvrir la retraite du reſte de l'armée.

1524.

Mort du chevalier Bayard, & déroute de l'armée françoiſe.

Il reçut, dans cette action, une bleſ-
ſure qu'il ſentit bientôt être mor- 1524.
telle, & n'ayant plus la force de ſe ſoutenir ſur ſon cheval, il donna ordre à un de ſes gens de l'appuyer contre un arbre, le viſage tourné en face de l'ennemi : là, fixant ſes regards ſur la garde de ſon épée qu'il tint élevée, au lieu de crucifix, il adreſſa une priere à Dieu, & dans cette attitude digne de ſon caractere & comme guerrier & comme chrétien, il attendit tranquillement la mort. Bourbon qui conduiſoit la tête des troupes ennemies, le trouvant dans cette ſituation, lui témoigna des regrets & de la pitié : *Ne me plaignez point*, lui cria ce brave chevalier ; *je meurs comme un homme d'honneur, en faiſant mon devoir : il faut plaindre ceux qui combattent contre leur roi, leur patrie & leur ſerment.* Le marquis de Peſcaire qui paſſa en même temps par cet endroit, témoigna auſſi ſon admiration pour les vertus de Bayard, & ſes regrets

1524. ſur ſa perte, avec toute la ſenſibilité d'un ennemi généreux; mais voyant qu'on ne pouvoit ſans danger le tranſporter du lieu où il étoit, il y fit dreſſer une tente, & y laiſſa des perſonnes chargées de prendre ſoin de ce grand homme. Leurs ſoins ne purent le ſauver : il mourut, comme étoient morts ſes ancêtres depuis pluſieurs générations, ſur le champ de bataille. Peſcaire fit embaumer ſon corps & l'envoya à ſes parens. Tel étoit le reſpect qu'on avoit dans ce ſiecle pour le mérite militaire, que le duc de Savoie ordonna qu'on rendît au corps de Bayard les honneurs qu'on rend aux rois, dans toutes les villes de ſes Etats où il paſſa : & dans le Dauphiné, la patrie de ce héros, le peuple de tout état & de tout rang alla en grande proceſſion au-devant de ſon corps.

(*a*) Belleſor. *Epitre*, *p.* 73. *Mém. de du Bellay*, 75. *Œuv. de Brant. tom.* 6. 108, &c. Paſquier, *recherches*, *p.* 526.

Bonnivet ramena les débris de ſon armée en France, & dans une courte campagne, François ſe vit dépouillé de tout ce qu'il poſſédoit en Italie, où il n'avoit plus un ſeul allié. 1524.

Progrès de la réforme en Allemagne.

Tandis que la guerre, allumée par la rivalité de Charles & de François, embraſoit tant de contrées de l'Europe, l'Allemagne jouiſſoit d'une paix profonde, très-favorable à la réforme, qui continuoit de faire tous les jours de nouveaux progrès. Pendant la retraite de Luther, dans le château de Wartbourg, Carloſtadt, un de ſes diſciples, animé du même zele que ſon maître, mais moins prudent & moins modéré, s'etoit mis à répandre parmi le bas peuple des opinions auſſi extravagantes que dangereuſes. Encouragée par ſes exhortations, la populace ſe ſouleva dans pluſieurs villages de la Saxe, courut avec fureur dans les égliſes, abattit & briſa les images dont elles étoient décorées. Ces déſordres & ces violences étoient

si opposés à toutes les maximes du
1524. prudent électeur, que si on ne les eût pas promptement réprimés, ils auroient suffi pour détacher du parti des réformateurs, un prince jaloux de son autorité, & qui craignoit d'offenser l'empereur & les autres protecteurs des opinions anciennes. Luther qui sentoit ce danger, quitta sur le champ sa retraite, sans attendre la permission de Frédéric, & retourna à Vit-
6 Mars temberg. Heureusement pour la ré-
1521. forme, la vénération qu'on avoit pour sa personne & pour son autorité étoit encore si grande, que sa seule présence étouffa cet esprit de fanatisme qui commençoit à gagner son parti. Carlostadt & ses sectateurs, déconcertés par ses réprimandes, restèrent muets, & déclarèrent que ce n'étoit pas la voix d'un homme qu'ils avoient entendue, mais celle d'un ange.

Luther traduit la Bible. Avant cette époque, où Luther quitta sa retraite, il avoit déja commencé à traduire la bible en langue

allemande, entrepriſe auſſi difficile qu'importante, qu'il étoit extrêmement jaloux de conduire à ſa fin, & il avoit toutes les qualités néceſſaires pour y réuſſir. Avec une teinture ſuffiſante des langues orientales & une grande connoiſſance du ſtyle & des ſentimens des écrivains inſpirés, il paſſoit pour poſſéder parfaitement ſa langue naturelle, & il s'y exprimoit en effet avec toute la pureté & toute l'élégance dont elle étoit ſuſceptible, quoique ſes compoſitions latines fuſſent d'un ſtyle dur & barbare. A force d'application & d'aſſiduité, aidé du ſecours de Mélancthon & de pluſieurs autres de ſes diſciples, il finit une partie du nouveau teſtament dans l'année 1524 : la publication de cette verſion fut plus funeſte à l'égliſe de Rome, que tous les autres ouvrages de Luther. Elle fut lue par les perſonnes de tout rang avec une avidité & une attention extraordinaires. On étoit étonné de découvrir combien les préceptes 1524.

de l'auteur de notre religion étoient
1524. contraires aux doctrines de ceux qui prétendoient être ſes vicaires; & comme on avoit dans l'évangile la regle de la foi, tous ſe crurent en état d'en faire l'application, de juger par eux-mêmes des opinions établies, & de déterminer quand elles étoient conformes à la regle, ou quand elles s'en écartoient. Les grands avantages que produiſit cette verſion de Luther, encouragea les défenſeurs de la réforme à ſuivre ſon exemple dans les autres contrées de l'Europe, & à publier en langue vulgaire, des verſions de l'écriture.

Pluſieurs villes abolissent les rites de l'égliſe romaine.

Vers ce même temps, Nuremberg, Francfort, Hambourg & pluſieurs autres villes d'Allemagne du premier ordre, embraſſerent ouvertement la religion réformée, & abolirent, avec l'autorité du magiſtrat, la meſſe & d'autres cérémonies de l'égliſe romaine (*a*). L'élec-

(*a*) Seckend. 241. Chytræi *contin. Krautzii*, 203.

teur de Brandebourg, les ducs de Brunſvick & de Lunebourg, & le prince d'Anhalt ſe déclarerent les protecteurs de la doctrine de Luther, & la firent prêcher dans leurs Etats. 1524.

La cour de Rome fut vivement alarmée de cette défection, qui croiſſoit chaque jour ; & le premier ſoin d'Adrien, à ſon arrivée en Italie, avoit été de délibérer avec les cardinaux ſur les moyens d'y remédier. Ce pape étoit profondément verſé dans la théologie ſcolaſtique, & comme c'étoit par cette ſorte de mérite qu'il s'étoit diſtingué de bonne heure, il avoit toujours conſervé pour une ſcience à qui il devoit la réputation & les ſuccès de ſa vie, tant de zele & d'enthouſiaſme, qu'il ne mettoit preſque point de différence entre le blaſphême, & les invectives de Luther contre les ſcolaſtiques & en particulier contre Thomas d'Aquin. Toutes les opinions de ce docteur paroiſſoient au pontife ſi claires & ſi inconteſ-

Meſures priſes par Adrien pour arrêter les progrès de la réforme.

tables, qu'il falloit, ſelon lui, être
1514. aveuglé par une ignorance groſſiere, ou réſiſter au ſens intime de ſa propre conviction, pour en douter ou pour les contredire : enfin il n'y eut jamais de pape plus ſuperſtitieuſement attaché à tous les points de doctrine, & plus inflexible ſur cet article : il les défendoit, non pas ſeulement comme Léon X, parce que c'étoit la doctrine ancienne & qu'il étoit dangereux pour l'égliſe de ſouffrir des innovations ; il les ſoutenoit encore avec tout le zele d'un théologien & toute l'opiniâtreté d'un champion de l'école. D'un autre côté, comme ſes mœurs étoient extrêmement ſimples, & qu'il étoit exempt de tous les vices qui régnoient à la cour de Rome, il ſentoit comme les réformateurs mêmes, & voyoit avec autant d'indignation qu'eux, la corruption qui s'y étoit introduite. Le bref
Novemb. qu'il adreſſa à la diete de l'Empire aſſemblée à Nuremberg, & les inſtructions qu'il donna à Cheregato

qu'il y avoit envoyé en qualité de légat, étoient dictés par ces mêmes dispositions. D'un côté, il condamnoit les opinions de Luther avec plus d'âpreté & d'aigreur que n'avoit jamais fait Léon X; il réprimandoit sévérement les princes d'Allemagne de ce qu'ils avoient souffert que ce novateur semât ses dogmes pernicieux, en négligeant de faire exécuter l'édit porté à la diete de Worms, & leur enjoignoit, si Luther n'abjuroit pas sur-le-champ ses erreurs, de le détruire par le feu, comme un membre gangrené & incurable, ainsi que Dathan & Abiron avoient été exterminés par Moïse, Ananias & Saphira par les Apôtres, Jean Huss & Jérôme de Prague, par les princes leurs ancêtres (*a*). D'un autre côté il avouoit avec la plus grande ingénuité & dans les termes les plus positifs, que les désordres de la cour de

1524.

(*a*) *Fascic. rer. expet. & fugiend.* 342.

Rome étoient la ſource d'où étoient
1524. ſortis tous les maux que ſouffroit ou redoutoit l'égliſe : il promettoit d'employer toute ſon autorité pour réformer les abus, avec toute la promptitude que permettoit la nature de ces déſordres invétérés, & il exhortoit les princes à l'aider de leurs conſeils : ſur les moyens les plus propres à étouffer l'héréſie qui étoit née au milieu d'eux.

Les membres de la diete, après avoir loué le pape de ſon zele & de la piété de ſes vues, s'excuſerent de n'avoir pas fait exécuter l'Edit de Worms, ſur la multiplication prodigieuſe des ſectateurs de Luther & ſur l'averſion que les vexations innombrables de la cour de Rome avoient inſpirée pour elle au reſte de leurs ſujets, raiſons qui rendoient l'exécution de l'édit non-ſeulement dangereuſe, mais même impoſſible. Ils aſſurerent qu'il étoit temps de prendre des meſures nouvelles & plus efficaces pour ſatisfaire l'Allemagne ſur ſes griefs,

qui n'étoient pas fondés ſur des torts imaginaires, mais ſur des exactions trop réelles & devenues intolérables, comme le pape pourroit s'en convaincre par la lecture de la liſte qu'ils ſe propoſoient de mettre ſous ſes yeux. Suivant eux, le ſeul remede qui pût être proportionné à la grandeur du mal, & qui leur donnât quelqu'eſpérance de voir l'égliſe reprendre ſon ancienne vigueur & s'affermir ſur une baſe ſolide, c'étoit un concile général. En conſéquence ils lui conſeilloient d'obtenir le conſentement de l'empereur, & d'aſſembler ſans délai le concile dans une des villes principales de l'Allemagne, afin que tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter, puſſent délibérer en ſûreté, & propoſer leurs avis avec toute la liberté qu'exigeoit le danger preſſant où ſe trouvoit la religion (*a*). 1524.

(*a*) *Ibid.* p. 346.

1524. Artifices du nonce pour l'éluder.

Le Nonce, plus adroit que ſon maître, & plus inſtruit des vues & des intérêts politiques de la cour de Rome, fut vivement ému à cette propoſition de convoquer un concile; il ſentit aiſément combien il ſeroit dangereux de le faire dans un temps où pluſieurs déſavouoient hautement l'autorité du pape, & où tous commençoient à la reſpecter moins & à refuſer de s'y ſoumettre. Il employa donc tout ce qu'il avoit d'adreſſe à engager les membres de la diete à pourſuivre avec plus de rigueur l'héréſie de Luther, & à abandonner la propoſition d'aſſembler en Allemagne un concile général; mais comme ils voyoient bien que le nonce étoit beaucoup plus jaloux de ménager les intérêts de la cour de Rome, que de conſerver la tranquillité de l'Empire & la pureté de l'égliſe, ils reſterent inflexibles, & continuerent à préparer la liſte de leurs griefs pour la faire préſenter au pa-

pe (*a*). Le nonce craignant d'être chargé d'une commiſſion ſi déſagréable, & ne voulant pas porter à ſa cour une remontrance qui ne manqueroit pas de lui déplaire, ſortit bruſquement de Nuremberg, ſans prendre congé de la diete (*b*). 1524.

Auſſi-tôt les princes ſéculiers dreſſerent cette liſte, ſi fameuſe dans les annales d'Allemagne, contenant cent objets de plaintes, ſur autant d'abus qu'ils attribuoient à la tyrannie de la cour de Rome. Les princes eccléſiaſtiques ſe contenterent de ne mettre aucune oppoſition à cette démarche, mais ils crurent qu'il ne leur convenoit pas d'y accéder. Ces plaintes étoient pour la plupart une répétition des articles de la liſte qui fut dreſſée ſous le regne de Maximilien. Il ſeroit trop long d'en faire une énumération détaillée. On s'y plai- La diete préſente au pape une liſte de cent griefs.

(*a*) *Ibid.* p. 349.
(*b*) *Ibid.* p. 376.

gnoit des ſommes exigées pour les
1524. diſpenſes, les abſolutions & les indulgences; des frais qu'entraînoient les procédures portées à Rome; des abus innombrables produits par les réſerves, les commandes & les annates; du privilege de ſe ſouſtraire à la juriſdiction ſéculiere, qu'avoit obtenu le clergé; de tous les artifices qu'employoient les juges eccléſiaſtiques pour attirer à eux la connoiſſance des cauſes civiles; des mœurs indécentes & ſcandaleuſes d'un grand nombre d'eccléſiaſtiques; & de pluſieurs déſordres particuliers, dont la plupart ont déja été rapportés au nombre des circonſtances qui favoriſerent le ſuccès & la propagation rapide des opinions de Luther. Les princes terminoient cette liſte par déclarer que, ſi le ſaint ſiege ne ſe hâtoit de les délivrer de ces fardeaux intolérables, ils étoient déterminés à ne pas s'y ſoumettre plus long-tems, & à employer tout le pouvoir & toute l'autorité que Dieu avoit mis entre leurs

leurs mains pour s'en affranchir (*a*).

Au lieu des rigoureuſes pourſuites que le nonce avoit ſollicitées contre Luther & ſes ſectateurs, la réſolution ou le recès de la diete contenoit ſeulement une injonction générale à tous les ordres de l'empire d'attendre paiſiblement les déciſions du concile général qu'on devoit convoquer, & juſqu'à ce temps de ne publier aucune opinion nouvelle contraire aux dogmes reçus dans l'égliſe ; & l'on avertiſſoit les prédicateurs de s'abſtenir de traiter aucun point de controverſe dans leurs diſcours publics, & de ſe borner à une expoſition ſimple & inſtructive des vérités de la religion (*b*).

1524. La réſolution de la diete. 6 Mars 1523.

Les réformateurs tirerent de grands avantages de ces actes de la diete : ils y trouvoient la preuve la plus complette & la plus au-

(*a*) *Ibid.* 354.
(*b*) *Ibid.* 348.

1524. thentique de l'énorme corruption qui s'étoit établie à la cour de Rome, & des charges insupportables dont le clergé opprimoit l'empire : ils avoient une preuve du premier article, dans le témoignage du pape même, qui reconnoissoit que leurs invectives & leurs accusations n'étoient ni calomnieuses ni injustes. A l'égard du second, c'étoient les représentans mêmes du corps germanique, dans une assemblée où il s'en falloit beaucoup que les protecteurs de la nouvelle doctrine fussent les plus nombreux & les plus puissans, qui avoient mis au nombre des principaux griefs de l'empire, les pratiques de l'église Romaine qu'attaquoient tous les jours Luther & ses disciples. Aussi dans tous les écrits de controverse qu'ils publierent depuis cette époque, ils en appellerent souvent à la déclaration expresse d'Adrien & aux cent griefs de la diete, pour appuyer tout ce qu'ils avançoient sur les déréglemens, ou sur les ra-

pines & l'insatiable ambition de la cour de Rome.

1524.

Conduite d'Adrien blâmée à Rome.

A Rome, on regarda la conduite d'Adrien comme une preuve d'une extrême imprudence & d'une simplicité puérile. Ces hommes, vieillis au milieu des artifices & de la corruption de la cour des papes, & accoutumés à prendre pour regle de leurs actions non la justice, mais leur intérêt, furent étonnés de voir un pontife qui, s'écartant des prudentes maximes de ses prédécesseurs avouoit ingénument des désordres qu'il devoit cacher, & qui, sans égard à ce qu'il devoit à sa dignité, demandoit conseil à ceux mêmes à qui il auroit dû donner des ordres. Ils craignoient que, par cette franchise si peu politique, au lieu de rappeller les ennemis de l'église dans son sein, il ne les rendît plus présomptueux, & que loin d'étouffer l'hérésie, il n'ébranlât les fondemens de la puissance des papes, & ne fît tarir les principales sources des revenus

du clergé (*a*). Ce fut par cette raiſon qu'ils s'oppoſerent adroitement à tous les plans de réforme que propoſoit Adrien, & qu'à force de multiplier les objections & les difficultés, ils tâcherent d'en empêcher ou d'en retarder l'exécution. Adrien, ſurpris, d'un côté, de l'obſtination des Luthériens, de l'autre, révolté des mœurs & des maximes italiennes, gémit ſouvent ſur ſa ſituation, & regretta le temps de ſa vie où ſimple doyen de Louvain il ſe trouvoit plus heureux dans un poſte moins élevé, où l'on attendoit peu de lui, & où rien ne pouvoit arrêter l'effet de ſes bonnes intentions (*b*).

1524.

Meſures de Clément contre Luther.

Clément VII, ſon ſucceſſeur, fut autant au-deſſus de lui dans l'art de gouverner, qu'il lui étoit inférieur du côté de la pureté des mœurs

(*a*) Fra-Paolo, *hiſt. del concil. p.* 28. Pallavic. *hiſt.* 58.

(*b*) Jovii *vita Adr. p.* 118.

& de la droiture des intentions. Il avoit non-ſeulement, comme tous les papes, une répugnance extrême pour la convocation d'un concile ; mais comme il n'avoit aſſuré ſon élection que par des moyens très-peu canoniques, il redoutoit une aſſemblée qui auroit le droit de la ſoumettre à un examen dont le réſultat pouvoit lui être funeſte. Il réſolut donc pour ſortir de l'embarras où l'avoit jetté l'imprudence & la maladreſſe de ſon prédéceſſeur, d'éluder par toutes ſortes de moyens les demandes des Allemands, tant ſur la convocation d'un concile, que ſur la réforme des abus de la cour de Rome. Dans cette vue, il fit choix du cardinal Campege, homme très-adroit, que les papes avoient déja chargé de pluſieurs négociations importantes, & il l'envoya en qualité de nonce, à la diete de l'empire aſſemblée de nouveau à Nuremberg. 1524.

Campege, ſans faire mention de ce qui s'étoit paſſé à la diete Fév. 1524.

précédente, fit un long discours où il exhorta l'assemblée à exécuter avec vigueur l'édit de Worms, comme le seul moyen d'extirper l'hérésie de Luther. La diete répondit qu'elle vouloit sçavoir auparavant les intentions du pape sur la proposition d'un concile, & sur les cent griefs qu'elle avoit exposés. Le nonce tâcha d'éluder le premier article, en déclarant d'une maniere vague & générale que l'intention du pape étoit de prendre les mesures qui seroient les plus avantageuses au bien de l'église : quant au second point, comme la liste des cent griefs n'étoit arrivée à Rome qu'après la mort d'Adrien, & qu'ainsi elle n'avoit point été présentée dans les formes au pape actuel, Campege se prévalut de cette circonstance pour éviter de faire au nom de son maître une réponse positive sur cet objet : il observa pourtant que cette liste contenoit plusieurs articles aussi peu soumis que peu décens ; & que la diete, en publiant

1524. Négociations du nonce à la seconde diete de Nuremberg.

cette liſte, de ſa propre autorité, avoit manqué ouvertement au reſpect dû au Saint-Siege. Il finit par demander encore qu'on procédât avec rigueur contre Luther & ſes adhérens; mais quoiqu'il fût vivement ſecondé par l'ambaſſadeur de l'empereur, qui dans ce temps-là s'empreſſoit de flatter le pape, & qui fit beaucoup de proteſtations ſur le zele de ſon maître pour l'honneur & la dignité du Saint-Siege, le récès de la diete fut conçu preſque dans les mêmes termes que celui de la précédente, & l'on n'y ajouta aucune déclaration plus ſévere contre Luther & ſon parti (*a*). 1524. 18 Avril.

Avant de quitter l'Allemagne, Campege, dans la vue d'éblouir & de gagner le peuple, publia certains réglemens pour réformer quelques déſordres & quelques abus qui dominoient parmi le bas clergé; mais cette légere réforme qui étoit bien

(*a*) Seckend. 286. Sleid. *hiſt.* 66.

1524. éloignée de répondre au desir des Luthériens, & aux demandes de la diete, ne satisfit personne, & produisit très-peu d'effet. Le nonce, d'une main timide, élagua quelques branches : les Allemands vouloient qu'on frappât un coup plus ferme, & qu'on attaquât le mal jusques dans les racines de l'arbre (*a*).

(*a*) Seckend. 292.

Fin du Tome troisieme.

584395
SBN